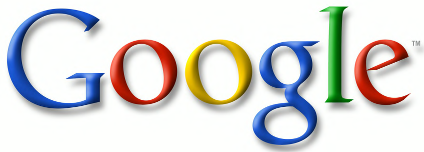
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

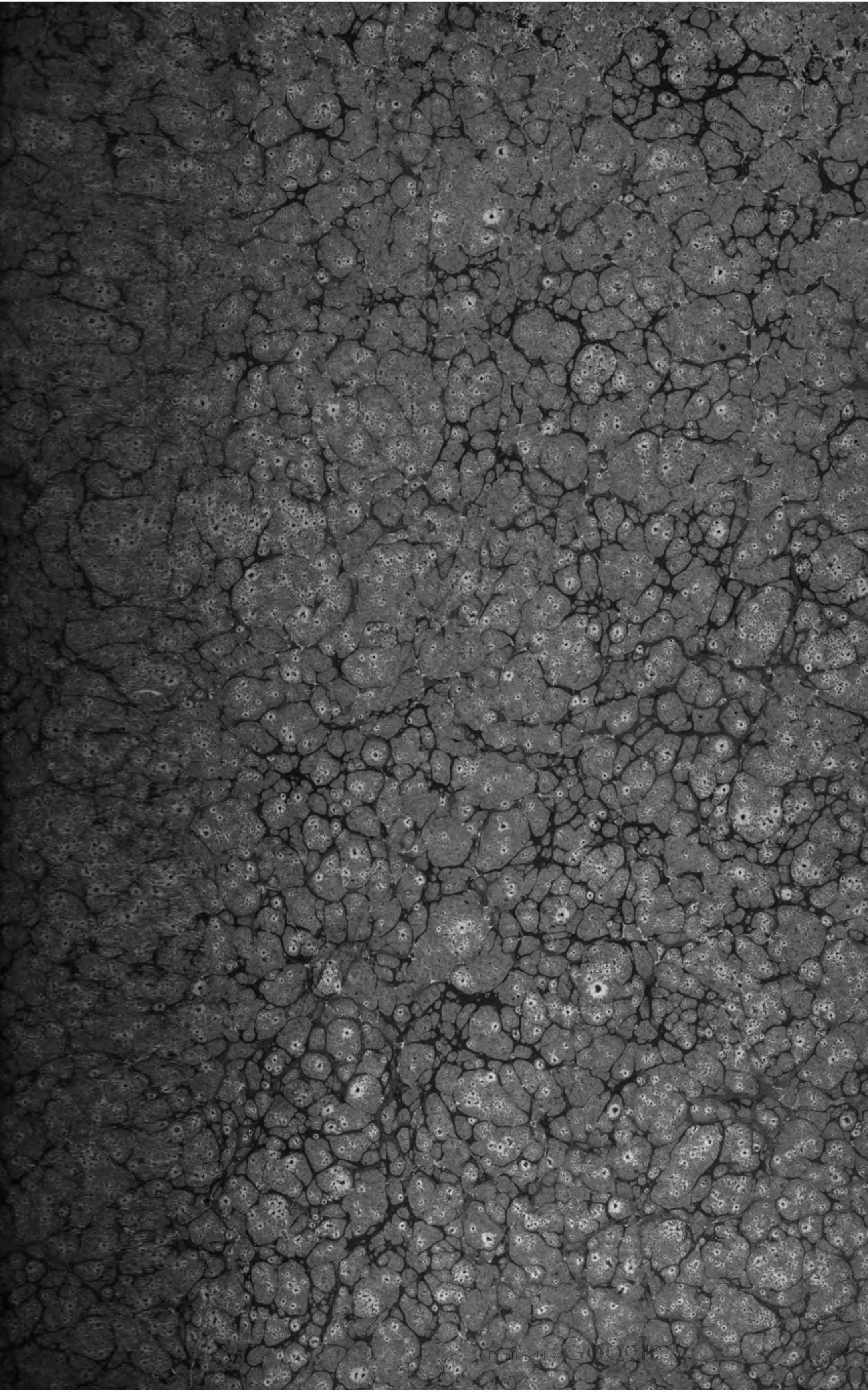
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 41.12.4
HARVARD COLLEGE
LIBRARY

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

D'ORLÉANS.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES,

BELLES-LETTRES ET ARTS

D'ORLÉANS.

TOME DIX-SEPTIÈME.

4e Série des Travaux de la Société.—48e volume de la collection.

ORLÉANS.

IMPRIMERIE DE PUGET ET Cie, RUE VIEILLE-POTERIE, 9.

—

1875.

Digitized by Google

Fr 41. 12.4
Harvard College Library
Aug. ~~Sept.~~ 13, 1912
F. O. Lowell fund

NOTE SUR LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

Les travaux publiés par la Société comprennent, au 1er janvier 1875, 47 volumes complets, divisés en quatre séries :

La première, sous le titre de *Bulletin de la Société des Sciences physiques*, etc., renferme tout ce qu'elle a publié depuis soné tablissement, en avril 1809, jusqu'aux événements politiques de la fin de 1813, par suite desquels ses réunions ont cessé.

Ce *Bulletin*, dont les exemplaires complets sont rares, se compose de 7 volumes formés de 43 numéros, qui ont paru de mois en mois, le premier en juin 1818 et le dernier en décembre 1813. Chaque volume comprend 6 cahiers. Seul, le tome III a de plus un supplément ou un septième numéro, ce qui élève le nombre des pages de ce tome à 364. La pagination du tome VI recommence pour les deux derniers numéros.

Dans la seconde série, dont le premier volume a pour titre : *Annales de la Société des Sciences Belles-Lettres et Arts*, et dont le second et les suivants portent celui de : *Annales de la Société royale*, etc., sont contenus tous les travaux que la Société a mis au jour depuis sa réorganisation, en janvier 1818, jusqu'au 3 mars 1838 inclu-ivement.

Les *Annales* forment 14 volumes composés chacun de 6 numéros, dont le premier a paru en juillet 1818. Le premier et le troisième volume ont chacun une planche, le quatrième en a deux, le sixième une, le septième trois, le neuvième deux, le onzième sept, le douzième neuf, le treizième huit, et le quatorzième une. Le titre du premier volume qu'on trouve en tête du sixième ou dernier cahier porte par erreur la date de 1819; c'est 1818 qu'il faut lire.

La troisième série comprend 10 volumes et s'étend jusqu'à l'année 1852. Les sept premiers volumes de cette série portent le titre de *Mémoires de la Société royale*, etc.; les trois derniers sont intitulés : *Mémoires de la Société des Sciences*, etc. De ces dix volumes, le premier renferme cinq planches, le deuxième en a huit, le troisième une, le quatrième trois, le cinquième sept, le sixième deux, le septième une, le huitième trois, le neuvième deux et le dixième sept.

Enfin, la quatrième série, publiée dans un format un peu plus grand que les trois précédentes et sous le titre de : *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, comprenait, au 1er janvier 1875, seize volumes : le premier, commencé au 2 avril 1853, porte la date de 1853; le dernier porte la date de 1874. Cette série se continue.

Son premier volume contient sept planches; le second huit, le troisième et le quatrième chacun trois, le cinquième deux, le sixième cinq, le septième dix-sept, le huitième cinq, le neuvième dix-neuf, le dixième sept planches et trois tableaux, le onzième une seule planche, le douzième quatre, le treizième deux, le quatorzième deux aussi, le quinzième et le seizième chacun une seulement.

Après le tome XV de la 2e série des *Mémoires*, la Société a publié une table générale des matières contenues dans les 46 volumes de la collection de ses travaux.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, BELLES-LETTRES

ET ARTS D'ORLÉANS.

NOTICE

SUR

LOUIS GAUDEFROY,

Médecin à Orléans, de 1657 à 1725,

Par le Dr CHARPIGNON.

Séance du 6 février.

En parcourant le catalogue des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, publié en 1820 par A. Septier, bibliothécaire, chanoine de la cathédrale et membre de la Société des sciences d'Orléans, mon attention s'arrêta sur trois numéros ainsi mentionnés :

N° 241. — *Æsculapius cum suo prodomo, seu medicina speculativa et pratica, item medicina recondita.* 1 vol in-fol., 1,020 p.

(Louis Godefroy, médecin à Orléans où il est mort le 3 novembre 1722, est auteur des ouvrages contenus dans ce volume autographe.)

N° 246. — *Etrusca disciplina.* 1 vol. in-8°, 435 p.

(Manuscrit de Godefroy, médecin à Orléans, contenant plusieurs pièces de cet homme laborieux. La première partie est un traité sur l'astrologie et sur les horoscopes qu'on peut tirer d'après les éclipses et les changements qui peuvent survenir dans l'atmosphère.)

Digitized by Google

Nº 362. — Œuvres de M. Godefroy. 4 vol. in-folio.

(Le 1er vol. contient des caractères hiéroglyphiques; des portraits des philosophes, de quelques divinités païennes, de religieux chinois et des pères de l'Eglise ; une notice des principaux médecins arabes, des antiquités et médailles de Rhodes, de l'Egypte, de l'Arabie, de la Sicile ; un traité des principes des éléments ; un des papillons; il est terminé par les antiquités de l'île de Ténédos. Les trois autres renferment des traités sur la minéralogie, les serpents, les poissons et les oiseaux.)

Ayant examiné chacun de ces volumes, je fus impressionné par le travail considérable auquel l'auteur s'était livré, et j'éprouvai un sentiment d'estime pour l'homme laborieux qui avait écrit ces six volumes dont l'écriture était toujours correcte, et dont le texte était accompagné de nombreux dessins presque toujours bien faits et souvent ornés de couleurs encore vives, après plus de deux siècles.

Je voulus connaître ce vénérable confrère, et savoir ce qu'était la médecine à Orléans, il y a 200 ans. Il ne fallait pas qu'un médecin de 1874 se montrât moins patient qu'un de ses confrères de 1657, aussi je lus courageusement les œuvres de Louis Gaudefroy, presque toutes écrites en latin.

Tout d'abord, que peut-on savoir de Louis Gaudefroy ?

Sur les manuscrits que j'avais sous les yeux, leur auteur avait écrit : *Ludovicus Gaudefroy, doctor medicus Aurelianus*; d'autre part le registre d'inscriptions des médecins agrégés au Collége de médecine d'Orléans, registre qui est encore aux archives de la Société des sciences d'Orléans, porte cette mention écrite par Gaudefroy lui-même : *Ludovicus Gaudefroy, Aurelius, die Januarii decimo quinto, anno Domini nostri Jesu Christi millesimo sexentesimo quinquagesimo septimo.*

Louis Gaudefroy était donc Orléanais, et fut agrégé en 1657 au collége de médecine de sa ville.

Très-probablement il était fils d'un de ces deux marchands dont le registre des inscriptions funéraires de l'an-

Digitized by Google

cien grand cimetière (n° 462. Manuscrit de la Bibliothèque) a conservé les épitaphes ainsi conçues : « Louis Gaudefroy, marchand à Orléans, décédé le 17 juin 1679.

« Laurent Gaudefroy, marchand à Orléans, décédé le 3 octobre 1631. »

Ses études littéraires, philosophiques et scientifiques furent complètes, brillantes et sérieuses, comme le prouvent les six volumes, presque tout entiers écrits en latin avec de nombreuses citations des grands poëtes de l'antiquité. Cette parfaite connaissance des langues grecque et latine était du reste chose ordinaire pour tous ceux qui fréquentaient alors les Universités.

Gaudefroy étudia sans doute la médecine à Orléans, mais y prit-il son grade de docteur? Orléans était une des dix-huit Facultés qui conféraient le grade de docteur en médecine. Cette prérogative est établie par les registres du Collége de médecine qui relatent les édits, lettres patentes, ordonnances accordant aux médecins les droits et priviléges attribués à l'Université fondée à Orléans dès 1305 par le pape Clément V et par le roi Philippe-le-Bel. De plus, l'exercice de la médecine était interdit à Orléans, même aux docteurs d'une autre Faculté, s'ils n'avaient subi un examen devant le Collége qui, alors, admettait le nouveau médecin comme agrégé (1). Aussi presque tous les médecins inscrits sur la liste des membres du Collége, font

(1) « ..... Ordonnons et statuons, voulons et nous plaît que nul ne puisse à l'avenir pratiquer en médecine en ladite ville d'Orléans et ressort d'icelle, qu'il ne soit docteur en ladite Faculté, et n'ait informé le doyen et docteurs d'icelle, pratiquant à présent en ladite ville, ou leurs successeurs en icelle, de son degré de promotion, afin d'avoir approbation de sa suffisance et capacité, si mieux n'aiment ceux qui voudraient pratiquer, subir l'examen en public desdits doyens et docteurs.

« Donné à Paris, le 26 octobre 1582, et de notre règne le neuvième.

« Henri. »

Digitized by Google

suivre leur nom de la Faculté où ils ont reçu leur diplôme. En lisant donc après *Ludovicus Gaudefroy* la qualification d'*Aurelius* sans autre désignation, on peut l'interpréter comme s'appliquant au lieu de naissance plutôt qu'au mot *medicus* qui fait défaut. Je suis d'autant plus porté à croire que Gaudefroy a omis d'inscrire la Faculté à laquelle il appartenait que mes souvenirs me représentent parfaitement une grande feuille sur laquelle un Gaudefroy demandait au Collége de médecine d'Orléans, l'autorisation de se présenter à l'agrégation. Cette pièce s'était offerte à mes yeux, lorsqu'en 1865 je faisais des recherches dans les archives départementales, et quand cette année je voulus la revoir, pour ce travail, il m'a été impossible de la retrouver; cependant je ne suis pas certain si cette demande d'agrégation n'était pas celle d'un autre Gaudefroy ayant prénom de Jacques, et qu'on trouve inscrit au registre d'agrégés avec cette mention : *Jacöbus Gaudefroy, Aurelius, doctor medicus andegavensis, aggregatus 1675 maii.* Ces deux Gaudefroy étaient sans doute parents.

Louis Gaudefroy dont j'esquisse la biographie exerça la médecine à Orléans depuis 1657 jusqu'en 1725. Il a donc fourni une carrière médicale de 68 ans; et si nous le faisons recevoir docteur à 25 ans au moins, selon l'art. 9 des statuts de l'ancienne Faculté de Paris, il serait mort à 93 ans, sinon plus âgé.

Malgré cette longue pratique de la médecine et malgré les titres qui nous sembleraient avoir dû recommander Louis Gaudefroy à l'attentien d'un biographe presque contemporain, nous ne le voyons pas sur la liste des médecins dont Beauvais de Préau, autre médecin orléanais, a fait suivre ses *Essais historiques sur Orléans*, publiés en 1788.

On trouve bien de 1650 à 1720 : Marin Crostête, François Landrey, Samuel Gaudré, Guillaume Guillemeau, Vauloué, Pommereau, Fédé, Gendron, curé de Voves, Blondeau,

Digitized by Google

Deshayes-Gendron, mais point de Gaudefroy. Serait-ce parce que L. Gaudefroy plus méditatif qu'ardent à la clientèle et plus avide de science que d'honneurs, faisait assez peu de sensation à Orléans? Mais le temps fait rentrer dans le néant bien des réputations surfaites et il dissipe bien des vaines gloires. Si certains de ses contemporains ont brillé plus que lui, tout est fini pour ces médecins, rien ne reste d'eux, tandis que les œuvres de Louis Gaudefroy demeurent non-seulement comme un témoignage d'un esprit élevé, philosophique et laborieux, mais encore comme une source où la science peut puiser, au point de vue historique, d'intéressants et utiles détails.

Les œuvres d'un homme d'étude, c'est le recueil de ses méditations sur les secrets de la nature; et un cœur droit qui cultive la science approche toujours de la vérité. La science n'est-elle pas l'ensemble des lois par lesquelles Dieu se manifeste? et chercher à connaître, n'est-ce pas approcher de la Divinité?

Louis Gaudefroy appartenait à cette classe d'esprits pour lesquels le travail est un besoin autant qu'une jouissance. Ils accumulent les résultats de leurs recherches sans penser à les communiquer; ils sont les conservateurs de la science et contrebalancent les hardiesses des novateurs et les propagandes parfois trop hâtives des vulgarisateurs.

Les écrits que Gaudefroy a produits sont restés manuscrits. Cet homme, laborieux et profondément savant, faisait de la science pour lui, et pourtant le cadre si complet de ses études sur la nature et sur l'homme physique et moral, la clarté et la simplicité de son style, la richesse de son érudition, le bon jugement de sa médecine pratique, montrent que dans son temps, il eût rendu des services pour l'enseignement. Le silence dont Gaudefroy enveloppa ses travaux peut expliquer celui que les biographes ont gardé sur lui-même; et sans le don que sa famille

Digitized by Google

fit de ses manuscrits à la bibliothèque des Bénédictins, le temps les eût sans doute détruits. On lit en effet sur le 2e volume de ses *Œuvres :* « Le présent manuscrit composé par M. L. Gaudefroy, docteur-médecin, a été donné à la bibliothèque publique en 1725 par les enfants de l'auteur. » Cette date est également mentionnée au manuscrit n° 467 de la bibliothèque d'Orléans, devant le nom de Louis Gaudefroy, comme étant celle de sa mort. Le catalogue des manuscrits publié par Septier, a donc commis une erreur en faisant mourir Louis Gaudefroy le 3 novembre 1722. En voici d'ailleurs la preuve authentique. Voulant avoir le plus de détails possibles sur l'homme que j'étudiais, je recherchai son acte de décès parmi les registres des paroisses déposés à l'état-civil. Je fus fort surpris de lire ce qui suit au registre des décès de la paroisse de *Saint-Pierre-Ensentelé :* « Le vendredi 3 novembre 1722 a été inhumé dans cette église, le corps de maître Jacques Godefroy, docteur en médecine, décédé du jour précédent, à l'âge de 58 ans, après avoir reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction... Fait en présence des parents soussignés. Louis Gaudefroy, Gaudefroy, Sarrebrousse, de Coymon. »

Ainsi l'auteur des manuscrits que nous examinons n'était pas mort en 1722, c'est Jacques, cet autre médecin qui figure avec Louis sur les registres du Collége de médecine.

En juillet 1724, Louis Gaudefroy apposait encore sa signature sur le registre des baptêmes de la paroisse de Saint-Eloi, en qualité de parrain. Cette particularité s'est offerte à mes yeux, lorsque je compulsais les registres des paroisses pour trouver la date exacte de son décès. Louis Gaudefroy avait alors environ 92 ans, et il devait jouir d'une bonne santé, car, à cet âge, pour aller faire acte de parrain et signer ses noms d'une écriture aussi ferme que

Digitized by Google

correcte, il fallait vraiment être un vert vieillard. Gaudefroy, du reste, devait croire vivre très-âgé, car dans son *Traité de médecine*, il écrivait un chapitre sur les moyens de prolonger la vie, et pour montrer que l'homme pouvait passer cent ans, et même qu'arrivé près de cet âge, ses organes éprouvaient une sorte de régénération qui ramenait quelques effets de la jeunesse, parmi les exemples de longévité qu'il rapporte, il cite celui d'un M. Peigné, d'Orléans, qui, malade à 96 ans, fut saigné *trois fois* et devint aveugle, mais ne mourut qu'à cent ans moins six mois.

Les détails qui précèdent nous ont fait connaître quelques-uns des principaux traits de la vie de Louis Gaudefroy; nous allons maintenant jeter un coup d'œil sur ses travaux.

I. — **Œuvres de M. Gaudefroy,** 4 vol. in-f°.

Aujourd'hui que l'enseignement des sciences a acquis un développement si complet, l'aspirant au doctorat en médecine a toutes facilités pour étudier la physique, la chimie et l'histoire naturelle. Mais il en était autrement il y a deux cents ans. Les sciences naturelles n'avaient encore eu ni Buffon, ni Cuvier, ni Linné, ni Volta, ni Jussieu; aussi les connaissances que l'étudiant devait acquérir étaient bien imparfaites et les éléments étaient difficiles à réunir.

Les quatre volumes ayant pour titre : *Œuvres de M. Gaudefroy*, sont le recueil des recherches et des études auxquelles il a dû se livrer pour connaître ce qu'on appelle aujourd'hui l'histoire naturelle, et qu'il décore du nom d'Isis, puissance mystérieuse dont il a peine à enlever le voile, selon ses expressions.

On est assez surpris de rencontrer à côté des diverses branches de l'histoire naturelle, des sujets de géographie

Digitized by Google

et d'histoire, comme sur l'île de Rhodes dont on regarde curieusement le plan et les médailles; ou bien, ce sont des cartes de l'Egypte, de Thèbes, d'Alexandrie; des hiéroglyphes relevés sur des monuments et des sarcophages, ou encore, ce sont des dessins des médailles de Sicile accompagnés de détails historiques; puis c'est le plan et l'histoire de Carthage; puis de minutieux détails sur la cour romaine en 1658. On trouve ensuite 120 proverbes, texte grec avec traduction latine et française. Ce curieux fragment de littérature grecque a été donné à Gaudefroy par un P. jésuite qui l'avait rapporté de la Grèce même.

Puis 67 maximes écrites en arabe et traduites en français. Gaudefroy connaissait cette langue qu'il avait étudiée pour lire les œuvres des médecins arabes. Du reste, il était polyglotte, car il connaissait encore l'hébreu, le chaldéen, le persan.

Ces choses diverses se rattachent à l'Orient qui a toujours attiré les esprits doués du sentiment de l'art et de l'idéal. C'est bien de l'Orient, en effet, que l'Europe a reçu les arts, la science, la philosophie, et c'est encore ces mystérieuses contrées que le savant de nos jours va interroger pour dégager complétement l'antique Isis de son voile symbolique.

Ces ébauches qui sont comme l'introduction à des études plus sérieuses, montrent que Gaudefroy était sensible aux voix de la nature et qu'il avait le sentiment de l'artiste joint à l'intelligence du savant et au caractère du philosophe.

Ses études en philosophie avaient été complètes, comme le démontrent les dissertations auxquelles il se livre sur « les forces intimes de la nature », sur l'âme et le double dynamisme de l'homme, sur les esprits et sur leur influence dans les maladies. On voit qu'il avait étudié tous les philosophes de l'antiquité et les pères de l'Eglise; il est

Digitized by Google

familier avec la philosophie scolastique et avec celle de Descartes, alors toute nouvelle. On comprend l'impression profonde que son esprit avait reçue de ces méditations en voyant, à côté des réflexions qu'il a écrites, le sportraits de Pythagore, Socrate, Platon, Diogène, Hérodote, Archimède, Euclide, Porphyre, Pline, Epicure, Origène, Tertullien, saint Bazile-le-Grand, saint Grégoire-de-Naziance, saint Cyrille, Eusèbe, Clément d'Alexandrie, saint Athanase..... tous dessinés à la plume.

Après les philosophes, Gaudefroy étudie les médecins arabes. Il analyse une vingtaine d'auteurs et accompagne chaque étude des principaux traits de la vie du médecin arabe dont il dessine le blason qu'il appelle cartouche; très-probablement il avait aussi reproduit leurs portraits, et des restes de pages lacérées font croire qu'ils ont étê enlevés. C'est Aricenne, Redouan, Avenzoar, Averroès et plusieurs autres de ces savants qui, au temps de Gaudefroy, jouissaient encore d'une grande autorité, par suite des progrès qu'ils avaient déterminés en apportant à l'Europe les trésors de la science et de la littérature grecques, ainsi que leurs connaissances nombreuses et variées en chimie, en thérapeutique et en chirurgie.

En géologie, notre auteur avait adopté la théorie des Neptuniens, et il la trouvait rationnelle par suite de l'expérience suivante : « J'avais dissous, dit-il, du sel marin, du salpêtre et de l'alun; ayant fait évaporer l'eau jusqu'à ce qu'il parut une petite peau au-dessus, j'exposai tout à l'air. Je vis un jour dans cette eau comme des nuages en plusieurs endroits, et regardant avec de bonnes lunettes, je remarquai que ces nuages n'étaient que des corpuscules qui s'agitaient les uns vers les autres. Quelques jours après, je ne vis plus de nuages, mais de beaux cristaux; là un sel cubique, là un long, ici un à facettes... Je crois que les montagnes se sont formées ainsi dès le commence-

Digitized by Google

ment du monde. » Certes voilà quelque chose de bien simple, et si la vérité y eût été, on pourrait bien dire de cette expérience : *A minimis maxima!* Mais notre concitoyen n'était ni Galilée, ni Buffon.

La minéralogie que Gaudefroy appelle : Isis minérale, est étudiée avec soin. Des figures coloriées accompagnent la description d'un grand nombre de minéraux. Les propriétés médicinales et occultes sont nombreuses, mais trop ingénument inscrites. On sait combien les peuples orientaux de l'antiquité attribuaient de vertus à certaines pierres dont ils faisaient des talismans. Gaudefroy reproduit la citation de Dioscoride, laquelle se trouve aussi dans Pline : « La memphite qui est l'onyx de l'éphod ou la cornaline, prise en breuvage, ou étant broyée dans du vinaigre et appliquée sur les membres, les engourdit au point qu'on peut les couper sans douleur. »

Je doute qu'au temps de Gaudefroy un médecin osât tenter ce moyen d'anesthésie; mais alors on croyait encore assez aux propriétés occultes pour transcrire dans des traités sérieux tout ce que l'antiquité avait affirmé. Il est vrai qu'à côté des vertus curatives, soporifiques ou d'autre nature, attribuées à certaines pierres par les anciens, le moyen-âge avait ses talismans, et, qu'en conséquence, on était peu fondé à douter de la réalité des propriétés occultes admises par les anciens. En 1629, c'était, on peut dire, du temps de Gaudefroy, un petit livre contenait le passage suivant : « Des scélérats se fient à des secrets qu'ils ont de se rendre insensibles à *la gêne* (torture). Le premier que je reconnus se servir de ces sortes de charmes, nous surprit par sa constance qui était au-dessus de nature, car après la première serre de la gêne, il parut dormir aussi tranquillement que s'il eût été dans un bon lit, sans se lamenter, plaindre ni crier, et quand on eût continué la serre deux ou trois fois, il demeura

Digitized by Google

immobile comme une statue, ce qui nous fit soupçonner qu'il était muni de quelque enchantement. Pour en être éclairci, on le fit dépouiller nu comme la main, et après une exacte recherche, on trouva un petit papier où était la figure des trois rois avec ces paroles : Belle étoile, qui as délivré les Mages de la persécution d'Hérode, délivre-moi de tout tourment. Ce papier était fourré dans son oreille gauche. (*Secrets de la magie*, in-12. Lyon 1629.) » Ainsi les Egyptiens obtenaient l'insensibilité avec une pierre, et les cabalistes du XVIIe siècle l'obtenaient avec un morceau de papier ! Même croyance, même phénomène ! On croyait ! tout était là. Gaudefroy avait bien compris la cause véritable de ces influences occultes, car il dit : « Quand l'imagination est vive, la confiance en ces moyens occultes procure la guérison que souvent des remèdes pharmaceutiques n'ont pu procurer. » Depuis, la critique scientifique, les effets réels du magnétisme, ceux de l'hypnotisme et les hallucinations, ont éclairé la question si obscure et si controversée des sciences occultes ; le doute n'est plus permis sur la réalité de ces faits singuliers qu'un scepticisme exagéré rejetait comme impossibles. Il est aujourd'hui démontré que la plupart de ces phénomènes ont eu lieu, mais que leur cause n'était pas toujours celle que les anciens supposaient, et qu'elle consistait, le plus souvent, dans les facultés imaginatives des individus (1). Cette question faisant le sujet de l'*Etrusca disciplina* de Gaudefroy, j'aurai à y revenir.

(1) Pour comprendre cette loi physiologique, lisez : 1° Cours d'hypnotisme nerveux, par le Dr Philips, 1860. — Etudes sur la médecine animique, par le Dr Charpignon, 1864 (Germer-Baillère). — Du sommeil et des états analogues, par le Dr Liébaut, 1866 (Masson). — On verra dans ces ouvrages comment l'Attention prolongée, la Méditation, une Idée fixe, peuvent troubler l'équilibre des fonctions du système nerveux, soustraire les sens à leurs excitants naturels, et

Digitized by Google

Après la minéralogie vient l'*Isis serpentine*. C'est l'étude des serpents et des batraciens ; toujours avec des dessins coloriés et des considérations médicinales.

Puis, c'est un traité sur les oiseaux, très-étendu, en latin, et accompagné de jolis dessins.

Enfin le quatrième volume est consacré à Thétis, l'Isis des eaux. Les poissons, les crustacés, les mollusques font l'objet de ce long travail, également remarquable par ses détails et ses figures.

Pour que l'étude de l'histoire naturelle écrite par Gaudefroy dans les quatre volumes que je viens d'analyser fût complète, il aurait fallu y trouver la botanique. — Or, il n'en est rien, aussi je suppose que notre laborieux et savant confrère a dû faire pour les plantes ce qu'il a fait pour les autres branches de l'histoire naturelle, et qu'il a dû composer un herbier qui aura été dispersé.

II. — **Ætrusca disciplina.**

(Doctrine secrète des Etrusques.)

Très-versé dans la philosophie et la littérature grecques et latines, très au courant de la philosophie scolatisque, conduit à l'examen par la nature de ses études, Louis Gaudefroy se trouva plus d'une fois aux prises avec les difficultés et les contradictions que les principes ou les faits de doctrines si diverses ne manquaient pas de susciter dans son intelligence. Mais il était d'un esprit trop honnête et trop droit pour, à l'exemple de tant d'autres, rester indifférent à la solution

déterminer une torpeur qui peut aller jusqu'à l'insensibilité. La fixité du regard et la frayeur paralysent la perdrix sous l'arrêt du chien ; l'oiseau est fasciné par le serpent; la poule reste sans mouvement devant une ligne de craie. Il en est de même chez les hommes très-impressionnables qui perdent la connaissance et la sensibilité par la fixation d'un objet ou d'une personne qu'ils croient capable de produire ces effets.

Digitized by Google

des questions de principes, ou pour les accepter sans contrôle. Aussi n'hésita-t-il pas à aborder l'étude de la philosophie et de la médecine occultes qui commençaient bien à tomber en discrédit, mais qui avaient joui d'une trop grande autorité quelques années seulement auparavant, pour ne pas avoir encore des partisans convaincus et puissants. Tel est assurément le motif qui lui fait étudier l'astrologie et la divination dans ce volume qu'il intitule : *Ætrusca disciplina*, c'est-à-dire la *Doctrine secrète des Etrusques*.

« Dès le temps de la République romaine, dit-il, les Etrusques pratiquaient les sciences occultes et leur doctrine était célèbre. » Ces lignes expliquent le titre de ce livre qui est un long exposé des nombreuses formes à l'aide desquelles tous les peuples ont pratiqué la divination. Les Assyriens, les Hébreux, les Grecs, les Latins, les temps modernes, tous les auteurs, lui fournissent des faits, des opinions, des doctrines, et quand après avoir groupé tous les faits, tous les raisonnements des philosophes, poëtes et historiens de l'antiquité, il a comme reconstitué la doctrine de la divination et de l'occultisme, il se trouve amené par l'imposante autorité de l'universalité des faits et l'accord d'auteurs étrangers l'un à l'autre, à dire : « *Omnes ne autores, omnes ne sapientes in hac deliraverunt ?* Est-ce que tous les auteurs, tous les philosophes ont erré sur cette question ? *Anne unica divinationis historia vera non est?* Est-ce qu'il n'y a pas un seul fait de vrai?... *Absurdum est hoc negare.* Il est absurde de le nier... *Simplicissimi ingenii omnia credere, sed temerarii ne dicam impudentissimi nihil omnino credere autores omnes insimulare stultitiæ ;* il est d'un esprit faible de tout croire, mais c'est être téméraire, pour ne pas dire très-impudent, que de ne rien croire et d'accuser tous les auteurs de folie. »

Ainsi Gaudefroy subjugué par les résultats de son en-

Digitized by Google

quête sur les sciences occultes, croit qu'il y a quelque chose de vrai dans les influences, dans les songes, dans les prophéties, dans les interventions des esprits. Et plus de 20 ans après, en 1681, quand il écrit son traité de médecine, il dit encore à propos des rapports que les esprits peuvent avoir avec l'homme : « Ils interviennent quelquefois, mais bien rarement (*rarissime*); puis tourmenté par sa raison, il ajoute : « *ferè unquàm*, presque jamais ! » En fin de compte, l'épigraphe qu'il a mise en tête de son livre, peint bien l'état de son esprit : « *Cum Catulo dicam : suus cuique attributus est error, sed non videmus manticæ quod in tergo est :* chacun peut se tromper, mais nous ne voyons pas ce qui est par derrière la besace. »

Pour apprécier l'opinion de Gaudefroy sur les sciences occultes, il faut se reporter à son *Liber singularis medicinæ reconditæ* qui est dans son traité de médecine. Il résume là les principes de la divination et des choses cabalistiques, et il est facile de voir que l'expérience a considérablement affaibli sa foi aux causes surnaturelles et à l'astrologie à laquelle il avait consacré de longues pages et de nombreuses figures dans son *Ætrusca disciplina.*

L'influence des astres sur la santé, sur le moral et la vie des hommes, celle des nombres, caractères, figures cabalistiques, celle des démons, l'action de certains parfums dans les conjurations et évocations, les possessions, toutes ces choses déjà examinées, le sont de nouveau, mais au moins, avec une certaine critique. Ainsi à propos de la puissance du regard, à l'appui de laquelle Borellus cite deux individus dont le regard était si perçant qu'ils usaient les verres de leurs lunettes, Gaudefroy dit : « Mais si le regard transperce le verre qui est si difficile à perçer, pourquoi n'a-t-il pas cet effet sur les yeux des enfants et des petits agneaux ? »

En parlant des influences attribuées aux maléfices, il dit : « *Hoc anno 1682, vir qui se putabat ligatum* (noué de

Digitized by Google

l'aiguillette), *meo consilio, nempè ut imaginationem imaginatione delerem, minxit per scopas, et feliciter posteà rem habuit cum uxore.* »

Quand il parle des possédés, il dit : « Si l'autorité des Saintes Ecritures et de l'Eglise ne me retenait, je rejetterais les possessions... il y a là des fraudeurs ou des malades. Traitons-les donc par les vomitifs, les purgatifs et aussi par la musique comme Saül, par les fumigations comme l'ange de Tobie qui brûla le foie du poisson. »

Aujourd'hui on ne comprend plus qu'un médecin, qu'un homme sérieux se soit livré à des recherches si étendues, à des études si consciencieuses sur des sujets semblables. Pour comprendre les attaches et les travaux des anciens ayant rapport à l'occultisme, il faut se souvenir que les sociétés, comme les individus, sont soumises à une loi d'évolution intellectuelle qui, de la crédulité et de la superstition, états psychiques propres à l'enfance, les conduit au doute, à l'examen et au raisonnement. Où sont en effet les divinités de l'Olympe ? Où sont les oracles et les augures qui faisaient partie de la religion d'Etat ? Où sont ces lutins, ces fées, ces démons qui, jusqu'au siècle dernier, accouraient à l'appel de l'homme ? Où est la foi en la cabale, en la sorcellerie, en l'astrologie, en la divination ? Et pourtant ces branches multiples de l'art occulte ont joui d'une puissance et d'un crédit tels qu'ils étaient des principes et des lois en vertu desquels, individus, princes et savants, réglaient leur conduite et leurs intérêts. De tout cela, il ne reste plus rien. Mais Gaudefroy vivait en 1650, et à cette époque les magistrats condamnaient encore au bûcher hommes, femmes et enfants, convaincus de maléfices ; les médecins déclaraient encore que certains actes, phénomènes ou signes, n'étaient pas de la nature humaine ; on consultait encore les astres pour certains événements de la vie. L'astrologue Morin retenu au palais, pendant l'ac-

Digitized by Google

couchement d'Anne d'Autriche, avait tiré l'horoscope du prince ; les magiciens guérisseurs avaient encore une grande renommée. En 1672 même, le Parlement de Rouen adressait à Louis XIV une requête pour demander l'exécution d'un jugement qui condamnait au bûcher plusieurs sorciers, jugement que le Roi avait suspendu.

Cet état des esprits qui, éclairés par quelques écrits aussi judicieux que courageux, commençaient à douter, explique la direction des études auxquelles nous avons vu Louis Gaudefroy se livrer avec l'application consciencieuse d'une âme honnête qui croit de son devoir de chercher la vérité. Cette vérité, il a fini par l'entrevoir, car à la dernière page du livre que j'examine, on lit : « En 1681, j'ai écrit un livre sur la médecine astrologique, j'y réfute presque tout ce que j'ai dit ici. »

Et puis, à propos des effets obtenus dans les maladies par des objets ou par des conjurations magiques, il dit : « Je crois que ces paroles et moyens n'ont pas d'action par elles-mêmes, mais bien par l'imagination, plutôt que par l'effet d'un pacte avec le démon, comme le prétendent les théologiens. »

De même quand il parle de la doctrine que certains philosophes et alchimistes substituaient à celle des esprits, et qui était basée sur la fixation et condensation du fluide universel dans des compositions chimiques, Gaudefroy, tout en reconnaissant que les principes de la médecine qu'on appelait alors magnétique, étaient au moins naturels et scientifiques, expliquait les guérisons obtenues, par les forces naturelles du corps, « car, dit-il, on observe souvent dans les maladies internes et encore plus souvent dans les blessures, des guérisons par les forces naturelles du corps, sans qu'il soit besoin d'attribuer la cure aux poudres ou onguents sympathiques. »

En résumé, il paraît certain que les investigations aux-

Digitized by Google

quelles Gaudefroy s'était livré sur l'astrologie, la cabale, la divination et la médecine occulte, avaient abouti, non pas à rejeter les témoignages dont le nombre et l'autorité étaient trop considérables pour n'être tous que des illusions, mais à expliquer ces phénomènes par la puissance de l'imagination et par la nature médicatrice ; conservant néanmoins sa foi à l'existence de l'âme et des esprits. Il est vrai que sa critique est bien timide et bien imparfaite, mais eût-il pu disposer des ressources que la science moderne possède aujourd'hui, je ne pense pas qu'il eût cessé d'être spiritualiste, car si la méthode scientifique a détruit bien des croyances, si la physiologie a expliqué toute une classe de phénomènes regardés à tort comme surnaturels, le spiritualisme reste toujours comme la doctrine qui contient les causes premières de la vie et qui peut en faire comprendre les évolutions et les manifestations.

III. — **Medicina speculativa et pratica.**

(Médecine théorique et pratique.)

Ce volume n'a pas moins de 1,020 pages in-folio écrites aussi correctement que celles des cinq autres volumes, et également accompagnées de dessins à la plume reproduisant avec exactitude et une délicatesse d'exécution remarquable les différents organes. On y voit des dessins superposés et mobiles qui représentent bien les diverses coupes du cerveau, du cœur, de l'estomac ; histoire de la médecine, anthropographie, pathologie, thérapeutique, puis plusieurs chapitres sur diverses sujets : philosophie, médecine occulte, questions curieuses, tel est le plan qu'a suivi l'auteur qui a dû passer bien des jours pour le conduire à terme. Il me semble le voir ce laborieux Gaudefroy, couvert de son bonnet, enveloppé dans sa houppelande, penché sur ses cahiers, entouré de ses auteurs chéris et vénérés, ayant près de lui un cerveau, un cœur, un

Digitized by Google

foie, un œil qu'il dissèque et qu'il dessine, lisant, méditant, écrivant à ses heures silencieuses, où, les archers du guet ayant barré les rues avec les chaînes, tout mouvement a cessé dans la ville. Noble et pieuse occupation que celle de l'homme qui cherche, comme le dit Gaudefroy « à arracher le voile d'Isis » pour faire servir au bien des autres les choses qu'il aura pu découvrir !

L'anatomie des organes, celle du cerveau et du cœur principalement, est traitée d'une manière remarquable. Gaudefroy se montre au courant des progrès tout récents que Willis, Bartholin, Stenon et plusieurs autres, venaient de faire faire à cette branche de la médecine. Il approuve son ami Stenon qui, venu de Copenhague, blâmait Thévenot d'avoir introduit dans l'anatomie du cerveau des noms impropres et obscènes, tels que *nates*, *anum*, *vulva, penes*. Il discute longuement avec Willis et Ducan sur les assertions de Descartes à propos du siége de l'âme. Elle est bien dans le cerveau, dit-il, mais elle n'est pas où M. Descartes la loge, son siége est incertain, de même que l'imagination n'est pas dans le corps calleux... qui l'a vue ?... » La mémoire n'est pas non plus dans les couches corticales comme le veut Ducan, car « j'ai connu un homme qui en en avait une grande, et dont la substance grise des circonvolutions était dure comme le squirrhe... » Ce passage contrarie singulièrement cet autre que j'extrais des *Recherches expérimentales sur le fonctionnement du cerveau, par le Dr Fournier*, ouvrage publié en 1872, c'est-à-dire deux cents ans après l'écrit de Gaudefroy : « La perception distinguée est fournie par un élément cérébral qui a conservé la marque, la trace du travail que l'esprit a effectué jadis. Cet élément est représenté par les milliers de cellules qui sont disséminées à la périphérie corticale du cerveau et où elles constituent la couche de substance grise. Ces cellules ne perçoivent rien par elles-mêmes, elles

Digitized by Google

représentent en puissance un mouvement dynamique qui seul est capable de réveiller dans les couches optiques, centre unique de perception, une perception distinguée de tout autre ou une notion acquise. Cette distinction nous donne la clef de l'explication de la mémoire... En résumé les cellules de la périphérie corticale conservent la possibilité de réveiller le centre de perception (couches optiques) en l'absence de tout objet impressionnant, pour donner naissance à des perceptions de souvenir. » Donc si les couches corticales du cerveau sont altérées de manière à ne plus fonctionner, elles ne peuvent plus solliciter les couches optiques, et la mémoire doit être abolie; à moins que l'activité des couches optiques soit spontanée ou puisse être réveillée par d'autres parties cérébrales, double phénomène physiologique à prouver. Toutefois, l'observation de Gaudefroy est incomplète, et je ne l'ai rapportée que pour montrer la prudence avec laquelle les expérimentateurs en physiologie cérébrale doivent poser des conclusions.

L'anatomie du cœur est également traitée avec détails. La circulation est bien décrite et on ne trouve aucune allusion aux grandes disputes que cette découverte venait de soulever. A propos des contractions du cœur, Gaudefroy dit : « Ce n'est pas le sang qui fait contracter le cœur, ce mouvement est en lui-même, *motus ille systoles et diastoles, cordi proprius est. Cor canis junioris et carpionis extractum et sanguine destitutum sæpè per horæ semiquadrantem diastolem et systolem agit, id aliquando vidi.* »

C'est ainsi que les descriptions anatomiques de chaque organe sont accompagnées de réflexions, d'observations, d'expériences, ce qui permet de se faire une idée de l'état de la science à cette époque ainsi que des connaissances et des opinions de l'auteur. « Moi, dit-il, après avoir étudié la médecine hermétique, astrologique, traditionnelle, d'ob-

Digitized by Google

servation, je suis pour la médecine rationnelle. » En effet, après l'avoir vu s'appesantir sur les principes de toutes les doctrines et de tous les systèmes, on croit qu'il s'identifie avec une doctrine dont il vient d'exposer les principes et les faits, mais on le retrouve indépendant, ayant échappé, par la rectitude de son esprit, à la séduction dogmatique, et restant empirique et éclectique. En ce temps-là où le respect à l'autorité avait tant de puissance, où la parole du maître faisait loi, où la médecine était soumise à la théologie *ancilla theologiæ*, ce n'était pas chose commune d'avoir l'indépendance des idées et de soumettre les doctrines scientifiques à l'examen et à l'observation. Or de même que quand Gaudefroy, voulant vérifier les assertions des cabalistes et des astrologues, avait reconnu que les effets et phénomènes produits par eux devaient leur cause à l'imagination ou à la nature médicatrice, de même en se livrant à l'examen des divers systèmes de médecine, il reconnut à chacun des succès et des revers, et se retrancha dans ce qu'il appelle la médecine rationnelle.

Tout en faisant une large part dans sa pathologie aux altérations organiques comme causes des maladies, il en fait une plus large aux altérations du sang et des humeurs. Ces liquides longuement étudiés, jouent le principal rôle dans les affections, et c'est contre leur dépuration que portent les efforts de sa thérapeutique. Cette manière d'envisager la médecine donne à la pathologie de Gaudefroy une incohérence qui est loin de satisfaire l'esprit, aujourd'hui surtout que la science a constitué des groupes pathologiques bien naturels et parfaitement justifiés.

Ainsi les maladies sont classées par régions, et dans les maladies de la tête on voit : Céphalée, céphalalgie, hydrocéphale, phrénitis, convulsions, epilepsie, apoplexie, aphonie, noctambulisme, catalepsie, léthargie, manie, folie, lycanthropie... Chaque maladie est longuement étudiée, ac-

Digitized by Google

compagnée d'observations parfois intéressantes et souvent d'autopsies avec figures.

Dans les maladies du thorax, on remarque l'opération de l'empyème avec injections vineuses, et celle de l'hydrothorax, mais il n'accepte pas cette dernière.

Les maladies des voies digestives présentent quelques particularités curieuses. Telle la judicieuse critique des saignées réitérées, méthode alors aussi en vogue que deux siècles après, lorsqu'elle fut réhabilitée par Broussais, et pourtant notre médecin orléanais faisait un assez large emploi des sangsues et des saignées. Il blâme fort un médecin qui, pour guérir un rétrécissement de l'œsophage, avait saigné le malade au bras, à la langue et à la saphène, ce qui, dit-il, est bien pour quelque chose dans la mort du malade.

Son traitement de la dyssenterie consistait à purger d'abord avec la décoction de rhubarbe, puis à donner à de courts intervalles une cuillerée de sucre dissous dans de l'eau de rose, et des lavements avec le laudanum.

Quand il parle des maladies des reins, de la vessie, des calculs et de la pierre, il expose un singulier moyen pour extraire les calculs. Malgaigne, dans sa médecine opératoire, a dit un mot du procédé égyptien pour l'extraction des calculs de l'urètre, mais ici il s'agit de leur extraction de la vessie même : « *Ægyptii sine incisione calculum extrahunt. Ligneam canulam Haly accipiebat, longitudine octo digitorum et latitudine digiti pollicis, quam collis canali admovebat, fortiterque insuflabat; atque ne flatus ad interiora perveniret, alterâ manu extremum pudendi perstringebat; foramem deindè canulæ claudebat ut virgæ canalis intumescet et latior fieret ac apparet. Quo facto, minister digito in ano posito, lapidem paulatim ad canalem virgæ atque in ejus extremum adducebat. Qui ubi præputio lapidem sentie-*

Digitized by Google

bat, canulam a virgæ canali fortiter atque impetu amovebat, ut magnâ dexteritate lapis ad nuclœi olivæ magnitudinem fuerit extractus. Ego interfui huic duci Turcarum (Horam Bey vocato), et postea duobus judœis quorum alter puer erat cui octo lapides extraxit, et alter adultus cui lapidem extraxit ad olivæ magnitudinem. » Voilà un procédé bien primitif et d'une exécution douteuse, mieux valent assurément les instruments si délicats et si précis de la chirurgie moderne !

Après les maladies des organes viennent celles des liquides. Dans cette classe, Gaudefroy range fort arbitrairement et par suite d'une ignorance complète de la nature de l'affection, l'ascite, l'anosarque, certaines cachexies.

Viennent ensuite les fièvres continues avec leurs formes multiples, puis les fièvres intermittentes pour le traitement desquelles le quinquina, alors si nouvellement connu, est très-méthodiquement conseillé.

Les maladies des femmes occupent assez de place, mais elles sont mal connues, mal jugées, mal traitées. Pourtant Gaudefroy loue son traitement de la fièvre puerpérale, qu'il fait consister en ventouses aux cuisses, sangsues à l'anus, saignées aux pieds, purgatifs et confection d'hyacinthe.

Dans les règles immodérées et dans les hémorrhagies intérieures, il emploie beaucoup les ventouses sur les seins.

Dans les maladies de l'utérus, à côté de moyens très-rationnels, on en trouve de ridicules, tel celui-ci qu'il a emprunté aux Arabes : « Dans la chute de la matrice, la peur aide beaucoup à la faire rentrer, aussi on approche des pieds de la femme des grenouilles, des lézards, des serpents. Elle retire ses jambes, contracte tous ses membres et, par suite, l'utérus rentre à sa place. »

Contre les scrofules, alors si fréquentes et si graves, il

Digitized by Google

vante beaucoup la poudre de Van Helmont, c'était : éponge calcinée, os, coquilles d'huîtres, charbon, pyrèthe et poivre. On trouve en effet, dans cette composition empirique, les éléments de l'iode et de la potasse que la chimie devait plus tard trouver et combiner.

La peste, la lèpre, aujourd'hui inconnues de nous, sont longuement traitées ; il en est de même de la variole.

Puis, Gaudefroy consacre un chapitre à ce qu'il appelle les questions curieuses.

Voici ce qu'il dit de la transfusion du sang, opération fort discutée mais dont l'utilité ne peut plus être rejetée, aujourd'hui que plusieurs succès ont été obtenus par l'injection du sang humain faite avec des instruments de précision. « La Société royale d'Angleterre a tenté de guérir des malades, en 1661, en transfusant du sang d'un mouton dans la veine médiane d'un malade par le moyen d'un tube. Le docteur Lower est le premier qui ait fait cette opération à Oxone, en Angleterre (1) ; il a eu quelques succès, mais il a eu aussi quelques revers ; peut-être à cause des obstructions déterminées par le retour du sang dans la tête. (Voilà bien les embolies d'aujourd'hui.) — Maintenant cette méthode est abandonnée. Si on veut connaître les détails, on lira le *Journal des Savants* du 21 février 1667. »

Gaudefroy se montre plus partisan de l'infusion de médicaments dans les veines, méthode de traitement oubliée depuis deux siècles et reprise depuis peu d'années. « Dans les éphémérides du *Journal des Savants* du 23 janvier 1668, Fabricius, médecin de l'hôpital de Dantzig, expérimenta l'infusion de médicaments dans les veines, deux femmes épileptiques et un soldat affecté de vérole an-

(1) Cette priorité est contestée et revendiquée par les Français dans le *Journal des Savants*, 1667-1668.

Digitized by Google

cienne. Aucun ne mourut, et le soldat fut guéri de sa maladie. Nous infusâmes, dit Fabricius, avec un siphon, environ deux drachmes de liqueur purgative dans la médiane du bras droit. Le soldat infecté de la vérole avait les os des bras tout couverts de ces nœuds qu'on appelle exostoses. Après l'injection, douleur dans le coude, enflure du bras. Au bout de quatre heures cinq selles; de même les jours suivants. Les exostoses disparaissent peu à peu, et bientôt il n'en resta plus de traces. »

L'importance de ce passage n'échappera à personne, quoique l'observation soit tout-à-fait incomplète. Quelle est cette liqueur purgative? ce *medicamentum purgans*, comme dit Gaudefroy, quel est-il? Etait-ce le calomel, alors vanté comme une panacée? Quoi qu'il en soit de ce point de détail, je ne puis m'empêcher de trouver dans cette expérience qui guérit la syphilis par l'injection dans les veines de médicaments, l'idée-mère des injections sous-cutanées de calomel qui ont été faites en 1869 pour traiter la même maladie. C'est un médecin italien qui fit alors connaître cette méthode dont la presse médicale s'occupa beaucoup; et les injections hypodermiques de proto ou de bi-chlorure de mercure furent vantées par certains médecins comme plus efficaces que l'ingestion stomacale des mêmes agents. *Sic vetera nova !*

A propos de la castration usitée chez les Orientaux, Gaudefroy rapporte un singulier moyen qu'ils emploient pour obtenir l'insensibilité. *Frequentissima est in Oriente hominum castratio, et sæpè apud Turcas non modo testis sed et scrotum et colis ipse totus præciditur. Mirum est quomodo ex tàm atroci vulnere multi non pereant, sed id fit quia multo opio profundissimum sommum castrandis afferunt... In Assyriâ castrandos in balneâ dimittunt, ac supinis venas quæ circa guttur sunt, et apoplecticæ vocantur, apprehendunt, alligantque, et*

Digitized by Google

sic illos omni sensu privant et motu, tùm castrant. Puis il ajoute : *Hinc patet utilitas sectionis venarum jugularium in apoplexia.*

Quoiqu'au XVIIe siècle la chirurgie fût complétement distincte des études du médecin, on trouve dans le manuscrit de Gaudefroy des recherches assez étendues, quoique bien incomplètes, sur les phlegmons, les tumeurs, les ulcères, les hernies, les fractures, les luxations. Plusieurs observations montrent qu'il avait employé les moyens et procédés qu'il expose. Ainsi dans les luxations de l'épaule, il vante le procédé d'Hippocrate qu'il modifiait de cette manière : « L'aisselle du bras luxé étant placée sur l'épaule d'un homme plus grand, on tire le bras qui se remet facilement à sa place. »

Il est de fait que dans les luxations toutes récentes, ce procédé et celui qui consiste à se placer devant le blessé, à prendre son bras par le poignet pour l'étendre doucement et l'élever lentement aussi haut que le peut l'opérateur, sont d'une promptitude et d'une douceur qu'on ne peut s'imaginer quand on n'a pas employé ces procédés qui n'ont contre eux que d'être trop simples, et par cela même restent étrangers aux cliniques. Si je ne craignais de déplacer l'intérêt de la biographie que j'esquisse, je consignerais ici plusieurs cas de luxation de l'épaule où le second des procédés dont je viens de parler m'a procuré d'étonnants succès ; mais il suffit de rappeler l'avantage des *procédés doux*, suivant moi trop négligés. (V. Séance du 11 mars 1863, Société de chirurgie, *Gazette des Hôpitaux.*)

Je ne m'étendrai pas davantage sur les écrits de Louis Gaudefroy; l'analyse que j'en ai faite a dû montrer que cette individualité était bien digne de figurer parmi les médecins orléanais du XVIIe siècle dont les biographies ont enregistré les noms.

Digitized by Google

Sans doute il n'y a rien dans ces écrits qui caractérise le novateur, mais on y lit d'intéressants détails sur la médecine des Arabes et sur celle du moyen-âge; et l'histoire de la médecine peut puiser là d'utiles renseignements, en même temps que la preuve aussi consolante qu'encourageante des progrès accomplis depuis deux siècles dans la médecine, tant au point de vue scientifique que pratique. Je suis donc loin d'approuver le jugement qu'un des auteurs du manuscrit sur les auteurs orléanais, cité plus haut, a formulé en ces termes à côté du nom de Louis Gaudefroy : « J'ai appris de M. Salerne (médecin à Orléans, en 1760, correspondant de l'Académie des Sciences), que les manuscrits de Louis Gaudefroy étaient peu de chose, et qu'on n'y trouvait que ce qui se trouve dans les livres imprimés. » Singulière appréciation ! car, en médecine surtout, il est souvent plus utile de consigner des observations et de reproduire les interprétations traditionnelles que de créer des théories et d'inventer des médications qui ne résistent pas à l'expérimentation.

Digitized by Google

RAPPORT

DU DOCTEUR ARQUÉ

AU SUJET DE

L'ÉTUDE SUR LOUIS GAUDEFROY,

Médecin à Orléans, de 1657 à 1725,

Par M. le Dr CHARPIGNON.

Séance du 6 novembre 1874.

Messieurs,

S'il faut naître poète, il faut aussi naître archéologue. C'est la pensée qui me venait à l'esprit en me rappelant les nombreuses trouvailles archéologiques de notre confrère le Dr Charpignon. Il baisse les yeux et il rencontre cette inscription de *Genabum* qui, livrée aux méditations de nos savants, a donné à Orléans un titre important de son antique noblesse. Il les relève et retrouve égaré sur son secrétaire le marbre tumulaire de l'abbé Gendron, prêtre et médecin, que sa célébrité comme guérisseur de cancer avait fait appeler jusqu'à la cour d'Anne d'Autriche. Il descend, et, mineur intrépide, il fouille dans les ténèbres même de sa cave ces puits celtiques perpendiculaires que nos aïeux affectaient à leurs nécropoles. Il monte un vieil escalier de notre vieil Orléans, *nescio quid nugarum agitans*, en suivant quelques rêveries savantes ; un rayon de soleil fait scintiller la vitre, et ces vers, gravés par un exilé de 1670, empruntés à un exilé du

Digitized by Google

premier siècle, — consolation des exilés de tous les temps, — viennent frapper ses regards et son cœur :

Omne solum forti patria est, ut piscibus œquor,
Ut volucri vacuo quidquid in orbe patet.

Que sais-je encore? Ces fenêtres ensevelies par un sol qui s'élève sans cesse ; ce monolithe incongru de la rue de l'Écrevisse, qui, suivant moi, n'emprunte rien à l'art auquel présidait Lucine, mais regarde les passants d'une façon heureusement insolite ; puis, l'explication appliquée et l'exécution d'un coffret avec ces charnières antiques, en os, prises si longtemps pour des instruments de musique et que M. Beulé, grâce à un moulage savant, venait de rendre au domaine de la mécanique ; et plus récemment ces recherches sur le Collége de Médecine et celles sur les origines de notre Société, etc. C'est tout une affaire de le suivre, même en simple rapporteur.

Qu'il cesse de trouver ou je cesse d'écrire.

Il en est, il est vrai, de ces bonnes fortunes scientifiques, comme des rencontres heureuses des chasseurs ou des pêcheurs : le gibier passe toujours devant les mêmes, le poisson mord toujours aux mêmes hameçons. En archéologie, en effet, comme en toute autre chose, il ne suffit pas de voir, il faut regarder, et il faut savoir regarder ; oui, il faut la science attentive, patiente, minutieuse, persévérante, et puis ce *nescio quid divinum*, ce feu sacré qui donne l'inspiration, ce que notre langue, qui aime à emprunter ses images aux organes des sens, appelle le *flair* pour l'amateur ou l'antiquaire, le *coup-d'œil* pour le médecin, l'*oreille* pour le mélomane, le *jet* pour le compositeur, le poëte ou l'artiste.

Eh bien ! cette fois encore, notre collègue, M. le Dr Charpignon a été heureusement inspiré : il a flairé une nouvelle trouvaille d'archéologie médicale.

Digitized by Google

Un homme, un médecin, qui a fait des recherches immenses dans toutes les sciences, qui a recueilli de nombreux documents dans toutes les langues, qui a emprunté à la flore et à la faune de tous les pays des sujets pour sa plume ou ses pinceaux; qui a été tour-à-tour médecin, astronome, physicien, géographe, chimiste, nécromancien, peintre, dessinateur, mathématicien, littérateur, philosophe, poète, tour-à-tour, auteur, compilateur ou traducteur, toujours savant minutieux et exact; cet homme, qui est né dans nos murs, qui appartenait à une famille orléanaise répandue, qui est devenu lui-même père de famille, qui a exercé la médecine soixante-huit ans et en a vécu quatre-vingt-treize, cet homme est resté complétement inconnu. A ce point, qu'un auteur presque contemporain, Beauvais de Préau, ne le mentionne même pas parmi les médecins orléanais de cette époque ; et il serait resté inconnu sans le legs pieux fait par ses enfants, des énormes manuscrits de leur père, à la bibliothèque des Bénédictins, sans la pieuse sollicitude surtout de M. Charpignon, qui, « ne voulant pas « qu'un médecin de 1874 fût moins patient qu'un de ses « confrères de 1657, lut courageusement les œuvres de « Louis Gaudefroy, presque toutes écrites en latin. »

Oui, il fallait du courage, car la tâche était longue, et bien qu'elle fût facilitée par une écriture toujours correcte, souvent très-soignée, parfois même imitant les caractères d'imprimerie ; facilitée encore par des index remarquables et des tables polyglottes très-savantes, il n'en restait pas moins à se plonger dans d'énormes in-folio de plus de mille pages, à étudier dans une langue, qui ne nous est plus aussi familière qu'à nos devanciers, des ouvrages scientifiques variés, une médecine qui n'est plus la nôtre, des formules compliquées, où l'on doit chercher ce qui peut se rencontrer d'utile dans un fatras de substances indifférentes ou inertes. Il fallait dégager de l'alliage, l'or

Digitized by Google

enfoui dans cette pharmacopée qui rappelle le fumier d'Ennius.

C'est ce que notre confrère, avec une patience et un soin d'archéologue, a fait dans vingt pages d'une analyse savante. Je me garderai de les reproduire, même sommairement ; vous les avez entendues, et vous voudrez les relire ; et puis, ne risquerais-je pas de les déflorer en les touchant ; on ne passe point la pince et le scalpel sur les fleurs qu'on désire conserver.

J'essaierai seulement, en me plaçant au temps où vivait Louis Gaudefroy, de faire ressortir combien il lui a fallu d'études, de recherches, de travail pour préparer, classer, dessiner, décrire seulement les immenses matériaux que renferme son œuvre, puis les comparer, les condenser, les disposer et conclure.

On est étonné des efforts, de la tenacité, du courage que devaient déployer ceux qui voulaient embrasser la médecine à cette époque ou dans les siècles précédents. Toutes les sciences naturelles n'étaient qu'au berceau : l'anatomie venait de naître ; la physique apparaissait ; la chimie était encore à créer ; la méthode expérimentale ne devait pas avant de longues années être appliquée en médecine. Tous les éléments des sciences se trouvaient épars dans des ouvrages particuliers ; l'enseignement public était incomplet et insuffisant ; il existait à peine des journaux scientifiques (1). Chacun travaillait pour soi, enveloppait ses découvertes dans les nuages des formules, conservait précieusement de secrètes recettes, transmises avec parcimonie de père en fils, de neveux en

(1) C'était récemment que notre confrère Théophraste Renaudot, au grand scandale de la Faculté, avait créé la première Gazette, nouvelles à la main, écrites seulement par quelques copistes, puis imprimées quand elles devinrent en vogue.

Digitized by Google

neveux; c'étaient les ruisselets qui devaient, plus tard, devenir les grands cours d'eau de la science ; mais la diffusion n'existait pas encore.

Aujourd'hui que la science coule à pleins bords dans les mille canaux des leçons publiques, des cours particuliers des Facultés et des Écoles, des revues, des journaux scientifiques et littéraires, des publications médicales hebdomadaires, des Mémoires et Bulletins des sociétés savantes, des Dictionnaires, des Compendium, des Encyclopédies, nous avons peine à nous figurer les difficultés de l'étudiant d'alors.

Il y avait, sans doute, les Facultés et les Écoles, les Collèges de médecine et de chirurgie et, au-dessus de tout, la Faculté de Paris qui entendait bien commander à toutes, à celles même du monde entier, en dépit de leurs résistances ; ainsi que l'affirmait sa devise prétentieuse : *Urbi et orbi salus.*

Mais que d'obstacles pour s'y présenter, pour s'y maintenir, pour s'y faire agréger enfin : — certificat d'études philosophiques supposant quatre années de travail dans une Université ; — épreuves du baccalauréat qui feraient frémir les plus hardis de nos modernes candidats ; — épreuves plus sérieuses, plus répétées et plus longues de la licence; — enfin celles du doctorat. Quand le candidat lui-même avait été examiné, retourné sur toutes faces, sa famille, sa parenté étaient passées à l'étamine, et la Faculté qui allait contracter alliance avec le récipiendaire, était une grande dame fort méticuleuse à cet égard ; témoins les fils de ce pauvre Renaudot dont nous avons parlé, pour l'admission desquels, malgré leur science, il ne fallut rien moins que la puissante intervention de Richelieu lui-même. Et que de frais pour les études ! Aujourd'hui, 1,200 fr. suffisent; autrefois on en était à peine quitte avec 6,000 fr. Deux mille écus ! joli denier pour l'époque. C'est

Digitized by Google

bien de la Faculté qu'on pouvait dire : *Non licet omnibus adire Corinthum.* Aussi le nombre des docteurs était-il fort restreint. Il en avait été agrégé par la Faculté de Paris en 1395 : 31 ; en 1500 : 71 ; en 1626 : 85 ; en 1675 : 105, et aujourd'hui, on en reçoit par an : 2,000. Il est vrai, qu'il y avait alors dix-huit Facultés de province et que maintenant, il n'en existe que deux. Si ces dernières étaient moins difficiles au point de vue de la science et de l'honorabilité, ainsi que le prétendait celle de Paris, elles ne l'étaient pas moins au point de vue de l'argent. Le dédaigneux arrêt par lequel l'*Alma parens* frappait de nullité un acte de la Faculté de Pont-à-Mousson en est la preuve.

Pour arriver à subir les terribles examens que nous venons de dire, dans quel dédale doctrinaire devait se plonger le malheureux étudiant. Je ne m'y aventure pas de peur de ne plus trouver le fil d'Ariane qui le guidait dans le labyrinthe.

Peu ou point d'enseignement pratique ; ce n'était guère qu'en suivant les médecins dans leur clientèle de la ville que les élèves pouvaient étudier la clinique. On trouvait à peine l'occasion de faire quelques rares dissections sur des cadavres de suppliciés seulement. Aussi le cas échéant, invitait-on tous les membres de la Faculté, maîtres et élèves, et jusqu'aux antagonistes même, les chirurgiens, à *faire une anatomie.*

Des obstacles de toutes sortes se dressaient donc devant le jeune médecin et cependant, trempé comme il l'était alors par de fortes études littéraires, par de sérieuses études philosophiques, véritable gymnastique de l'esprit, rompu aux luttes de la discussion et de l'argumentation, il pouvait s'appliquer avec plus de chances de succès aux graves travaux de la science médicale.

D'autre part, les habitudes sédentaires, le calme de la

Digitized by Google

vie, favorisaient l'étude. Les voyages éloignés faisaient exception. Les relations au dehors des villes étaient peu nombreuses, les communications difficiles, les transports pénibles et lents. On s'aventurait rarement au-delà de l'enceinte fortifiée et fermée. Bien des gens quittaient à peine leur quartier, leur rue, leur maison qui, grillée, barricadée, blindée, ne donnait entrée ni aux bruits, ni aux distractions du dehors. En voyant, dans ces maisons antiques, ces grands murs percés sur la rue de jours étroits, qui laissaient pénétrer dans la grande salle de la famille ou le cabinet du savant, juste assez d'une lumière jalouse pour que le métier à ouvrage ou la table de travail fussent seuls éclairés, on comprend qu'il était facile de se recueillir, de méditer, d'être à soi.

Aujourd'hui, au contraire, à part quelques heureuses exceptions, des natures privilégiées, qui peut être recueilli ? Aujourd'hui, tout est ouvert à tout venant, villes et maisons ; nous vivons constamment au dehors et en dehors de nous-mêmes ; affaires, correspondance, relations de famille, devoirs sociaux, occupations et préoccupations politiques, exigences du monde, visites, réceptions, plaisirs forcés, villégiature, voyages, tout nous absorbe. Voyez le médecin praticien : après les hôpitaux, la clientèle, après les visites, les consultations, les rendez-vous médicaux, les réunions d'Académie ou de comité, jour et nuit sur la brêche ; où trouver un moment pour soi, pour vivre seulement, où surtout pour étudier, pour écrire ? Notre temps est à tout le monde avant d'être à nous. Un mot peut, ce me semble, caractériser les deux époques. Nous avons plus que nos devanciers les éléments, les facilités du travail ; ils avaient plus que nous, par leurs études et leurs mœurs, la facilité de travailler.

Aussi je conçois le plaisir d'antiquaire qu'éprouve M. Charpignon à se reposer dans le passé, à se représenter

Digitized by Google

le vieux médecin du temps de Louis XIV, « couvert de « son bonnet, enveloppé dans sa houppelande, penché sur « ses cahiers, entouré de ses auteurs chéris et vénérés, « ayant près de lui un cerveau, un cœur, un foie, un œil « qu'il dissèque et qu'il dessine, lisant, méditant, écrivant « à ces heures silencieuses où les archers du guet ayant « barré les rues avec les chaînes, tout mouvement a cessé « dans la ville. » Je comprends surtout que de son cœur plus encore que de ses lèvres, s'échappe cette exclamation : « Noble et pieuse occupation, que celle de l'homme « qui cherche » comme le dit Gaudefroy lui-même « à « arracher le voile d'Isis pour faire servir au bien de tous, « les choses qu'il aura pu découvrir ! »

Inutile d'insister, Messieurs, vous connaissez les difficultés et les obstacles que le littérateur et le savant rencontrent de nos jours. Vous savez mieux que moi, ce qu'il faut de travail et de recherches pour écrire une page sérieuse, cequ'il faut de sueurs pour féconder et faire fructifier une pensée. Il ne peut donc être de meilleurs juges que vous, du mérite de l'œuvre de Gaudefroy. Nous avons été étonnés de la variété, de l'immensité des connaissances que devait posséder notre vieil et ignoré confrère orléanais. A côté de questions aujourd'hui oiseuses et qu'il avait la hardiesse de mettre déjà en doute, nous avons rencontré des études, alors palpitantes de nouveauté, qu'il discute et pèse avec autorité et dont nous bénéficions maintenant, d'autres, passées inaperçues, que nos modernes savants ne craignent pas de rajeunir à leur profit. Je ne citerai que pour mémoire : — son procédé de réduction de la luxation de l'épaule, si simple et si facile, — la transfusion du sang, que l'on préconisait alors, et que nous reprenons avec succès, — l'injection des médicaments dans les veines, pour créer une voie plus rapide et plus sûre, et que nous nous imaginions avoir inventée. *Sic vetera*

Digitized by Google

nova ! nous disait le Dr Charpignon, en nous donnant une analyse si complète de l'œuvre de Gaudefroy que ce serait risquer des redites, d'essayer de glaner après lui.

En terminant la lecture de la notice sur Louis Gaudefroy et l'examen de ses écrits, je me demandais comment un médecin aussi savant était resté inconnu, même de ses contemporains. Voulut-il cultiver la science pour elle-même et pour lui-même, en dilettante ? La publication de ses in-folio, écrits et dessinés avec tant de soin, fut-elle empêchée par sa modestie ? Sa timidité exagérée l'éloigna-t-elle du professorat ou de la clientèle ? Nous ne savons. Mais ses travaux restent pour prouver une fois de plus que ceux qui font le moins de bruit, font souvent le plus de besogne.

Nous avons donc, Messieurs, à remercier notre collègue, d'avoir tiré de l'oubli et de nous avoir fait connaître en Louis Gaudefroy, un travailleur aussi consciencieux et un savant aussi modeste. N'eût-il, comme on l'a dit, que résumé l'état de la science à son époque, dans un immense compendium, — et l'on peut trouver beaucoup plus et mieux dans son œuvre, — il mériterait encore une place d'honneur parmi ses concitoyens.

C'est, Messieurs, ce que vous ferez, j'espère, en insérant dans vos annales le résumé de ses ouvrages que nous a donné M. Charpignon. Je serais heureux, pour mon compte, d'avoir été l'un des parrains de notre vieux confrère, pour lui rendre son titre de savant et de lettré, devant ses pairs, et, devant des Orléanais, son droit de cité.

Digitized by Google

UNE
ANTHOLOGIE D'HORACE,
PRÉCÉDÉE
d'Observations sur la manière dont il convient de traduire aujourd'hui les Poètes,

Par M. Jules LOISELEUR.

Séances des 15 mai, 5 et 19 juin 1874.

I.

Il y a deux poètes dans Horace : le lyrique et le satirique, l'auteur des odes et celui des satires et des épîtres qui, par bien des côtés, sont encore des satires. De ces deux poètes, le plus grand, à coup sûr, est le premier.

Sur le conseil de Mécène, et suivant en cela la voie ouverte par Catulle, mais avec une précision de formes supérieure encore à celle de son devancier, Horace transporta chez les Romains les variétés de mètres inventés par les Grecs ; il assouplit la lyre latine de façon à l'égaler à celle des Alcée, des Sapho, des Callimaque ; il fut le disciple de Pindare, mais un disciple indépendant, moins audacieux dans ses rhythmes, moins désordonné dans son vol, moins large peut-être, mais plus châtié que son

Digitized by Google

modèle : s'il le proclame au-dessus de toute imitation, c'est par un raffinement de fausse humilité ; il sait bien qu'il ne sera pas pris au mot par son lecteur. Le premier des Latins il eut le droit de dire à Melpomène :

C'est par ta faveur souveraine
Que, du doigt m'indiquant, le passant montre en moi
Le roi de la lyre romaine ;
Mon charme, si j'en ai, mon souffle sont à toi.

Naturaliser à Rome la Melpomène grecque, transporter sur les bords du Tibre les rhythmes dorique, lydien, éolien (ce dernier surtout), telle fut la tâche propre, l'originalité suprême du poète de Venuse. Ecrites dans un style familier et voisin de la prose, ses épîtres et ses satires ne furent pour lui qu'une œuvre secondaire qui plaisait à Auguste comme à Mécène par un sens exquis, un tour libre et neuf, par le charme d'une sagesse pratique et un peu terre-à-terre ; mais qui, à elle seule, n'eût pas suffi pour donner à son nom ce long retentissement qui a traversé les âges. Ses odes, a justement dit un illustre critique, sont pour nous un résumé de toute la fleur perdue de l'antiquité. Il a hérité, avec les années et les siècles, de tout ce qui a péri autour de lui et d'antérieur à lui, et dont il nous dédommage.

Et cependant ce poète qui fut, pendant dix-huit siècles, le représentant presque exclusif du génie lyrique de l'antiquité, compte de jour en jour moins de fidèles. Que nous sommes loin du temps où Scaliger, parlant de cette ode à Melpomène, dont nous citions la fin tout-à-l'heure, et du chant alterné : *Donec gratus eram tibi*, s'écriait qu'il serait plus fier d'avoir fait ces deux odes que d'être roi d'Aragon. Peut-être même, malgré les dates, sommes-nous plus loin encore du siècle où tous les rimeurs de poésies légères, où tous ceux qui prétendaient manier ce qu'ils appelaient leur lyre, se croyaient obligés d'imiter

Digitized by Google

Horace, tout en le défigurant et presque toujours sans le bien comprendre. Avec Béranger s'est rompue cette chaîne qui, en passant par Voltaire, Chaulieu et La Fare, remonte jusqu'à Racan et même jusqu'aux poètes de la Pléiade, plus grecs toutefois que latins.

En même temps que les imitateurs, les admirateurs exclusifs ont diminué de nombre. Où sont-ils aujourd'hui ces lettrés hommes du monde, ces honnêtes gens, d'esprit plus délicat que profond, qui vivaient dans la familiarité continue d'Horace, le citant à tout propos, et quelquefois hors de propos, l'emmenant avec eux à la campagne ou en voyage, comme un ami fidèle, comme un compagnon de bonne humeur, fécond en consolations et en salutaires conseils. En devenant plus profonde, la science de l'antiquité est devenue par là même moins accessible au grand nombre : il y a bien plus d'érudits et beaucoup moins de lettrés. Sainte-Beuve, il y a vingt ans, le constatait déjà, non sans quelque mélancolie : « Le monde, pressé de vivre, est de plus en plus lancé dans des directions tout actuelles, toutes positives. La plupart n'ont le temps de sauver de l'antiquité que ce qui s'apprend vite et ce qui s'emporte commodément. » Et il ajoutait : « Quels que soient les distractions et les accablements de la vie moderne, il n'aura pas renoncé à la culture délicate de l'esprit ni à tout commerce honorable avec les Grâces, celui qui aura encore un quart d'heure dans une traversée, dans un ennui d'auberge, n'importe où, si un Horace lui tombe sous la main, pour se relire à lui-même l'ode à Pyrrha, celle au vaisseau de Virgile, l'ode à Posthumus, à Grosphus, à Dellius, le dialogue d'Horace et de Lydie. »

Ces lignes résument assez bien l'idée mère et le but de cette anthologie. L'auteur a voulu réunir, comme dans un bouquet, les plus belles fleurs du poète latin, celles dont tout homme de goût doit tenir à honneur d'avoir, ne fût-ce

Digitized by Google

qu'une fois dans sa vie, admiré la forme pure et respiré le parfum. Les trente-trois odes qu'il a extraites de l'œuvre lyrique d'Horace, et qui en forment à peu près le tiers, sont ce qu'il y a de plus parfait dans cette œuvre et de plus digne d'être connu : c'est le dessus du panier. Pas une de ces odes qui ne contienne soit un vers célèbre, soit un trait ingénieux et souvent cité, soit une maxime devenue proverbe. Celles-là sauvées du naufrage, toutes les autres pourraient périr, sans que la renommée de l'ami de Mécène eût notablement à en souffrir.

J'ai entrepris cette traduction dans des conditions particulières de sobriété et d'exactitude, m'imposant non-seulement la tâche de ne jamais excéder le nombre des vers du texte, ainsi que l'a déjà fait M. Sully-Prudhomme, dans sa remarquable traduction du premier livre de Lucrèce (1), mais celle de reproduire, toutes les fois que la métrique française le permettait, la mesure même des vers latins : je parle, bien entendu, du nombre des syllabes et non de la combinaison des longues et des brèves, inconnue à notre poésie. Je reviendrai sur ce point ; ce que je veux dire de suite c'est que cette tâche est loin d'être puérile, comme quelques esprits superficiels pourraient le croire au premier abord : elle a, en effet, pour conséquence d'astreindre le traducteur à suivre le texte d'aussi près que possible, à bien assujettir le vers à l'idée, à conserver les tours et le mouvement qui sont l'essence même de toute poésie.

Que si cette tentative paraît ambitieuse, par sa difficulté même, je prie le lecteur, avant de la condamner, de vouloir bien parcourir les quelques pages qui suivent et où j'ai mis en regard les anciens procédés de traduction avec celui que j'ai suivi, et tenté d'établir les conditions nouvelles auxquelles, selon moi, doit aujourd'hui se plier quiconque

(1) Paris, Lemerre, 1869, un vol. in-18.

Digitized by Google

essaie de donner à un lecteur français le sentiment des formes précises, sobres, toujours nettement définies et accusées qui caractérisent la poésie antique et particulièrement celle d'Horace.

II.

« On n'a bien traduit en France, à quelques exceptions « près, que dans le siècle où nous sommes. Autrefois on « avait, au lieu de traductions, des œuvres d'un style parfois « excellent, ce qu'on appelait de belles infidèles. On les « aimait pour leur beauté, on les fuyait pour leur trahison. « Au contraire, cette lutte entre deux idiomes, l'un résis- « tant à l'autre, mais à la fin dompté, sans être ni asservi « ni avili, c'est le grand succès de la traduction « moderne. »

Telles sont les paroles qu'un critique, versé dans l'étude de l'antiquité, adressait à un traducteur d'Horace, M. Jules Janin, le jour de la réception de ce dernier à l'Académie française. Ces observations de M. Cuvillier-Fleury sont parfaitement justes, si elles ne visent que les traductions en prose, comme est celle de M. Janin ; on devrait beaucoup en rabattre si on les appliquait aux interprétations poétiques. Celles-là sont loin d'avoir suivi le mouvement de rénovation qui s'est étendu, de nos jours, à presque toutes les parties du domaine littéraire. Ce sont encore des infidèles et qui, même, n'ont pas toujours, comme leurs devancières du siècle dernier, l'excuse de la beauté.

C'est en vers cependant qu'il faut traduire les poètes, parce que c'est en vers seulement qu'on peut rendre la couleur et le mouvement qui sont l'essence même de la poésie. Mais si une bonne traduction en prose est déjà si difficile, au point de vue de l'exactitude, que sera-ce d'une traduction en vers ? Ce qui s'oppose à la fidèle reproduction du modèle,

Digitized by Google

ce n'est pas seulement le génie de notre langue, essentiellement analytique et, par là, si éloignée du génie synthétique des langues anciennes, c'est aussi le système de versification, si différent chez nous de celui qu'ont suivi les Grecs et les Latins.

L'écrivain qui essaie de rendre, par des vers français, une strophe d'Horace ou de Catulle, se heurte contre une première difficulté, celle d'exprimer avec le secours de nos prépositions, de nos articles et de nos verbes auxiliaires, la rapidité concrète des formes latines, si fécondes en élisions et en sous-entendus et que la désinence de chaque mot dispense de tout ce lourd attirail. Il lui faut être précis, et long par conséquent, là où son modèle est resté flottant, quelquefois indécis, mais toujours rapide. Les ailes du maître se déployaient libres dans l'espace ; celles de l'interprète, s'il en a, sont embarrassées de mille entraves. Qu'on essaie, par exemple, de traduire brièvement, en un seul vers français, ce vers de la prédiction de Nérée, où Horace représente Pâris fuyant lâchement devant ses ennemis, au mépris des promesses qu'il avait faites à son Hélène :

Non hoc pollicitus tuæ.

Si l'on tente de reproduire littéralement ces quatre mots, si l'on dit : « N'ayant pas promis cela à la tienne, » outre qu'on sera déjà plus long du double que l'original, il est évident qu'on tombera dans un obscur et lourd galimatias. De toute nécessité, il faut remplacer les mots *hoc* et *tuæ* par des équivalents plus précis, mais qui auront l'inconvénient de produire de nouvelles longueurs. Trouver des équivalents suffisamment justes, appropriés au génie de notre langue et non dépourvus d'élégance, c'est la moitié de l'art du traducteur.

A ces difficultés, inhérentes au caractère différent des

Digitized by Google

deux idiomes, joignez celles qui résultent des procédés de versification. Le plus grand vers français n'a que douze syllabes; l'hexamètre latin en compte jusqu'à dix-sept, auxquels il ne serait que juste d'ajouter un tiers en sus, si l'on tient compte des formes elliptiques propres à la langue latine et du secours des désinences inconnu à la nôtre. Faut-il parler ensuite de la rime qui vient ajouter ses entraves à tant d'autres, et de la strophe, dont la forme et la mesure, une fois adoptées, contraignent à couler toute une ode dans le même moule, au risque de trouver ce moule, ici trop étroit, là trop large pour ce qu'il doit contenir? Notons enfin la nature des images et des figures dont quelques-unes sont tellement propres aux Latins qu'elles n'ont pas leur exact équivalent dans notre langue. Alliances de mots, inversions, mots composés, tours de phrases, artifices ingénieux du langage, autant de difficultés qui se hérissent devant le malheureux traducteur, retenu par la marche régulière de notre construction grammaticale. Et le rhythme et l'harmonie, ces vêtements splendides de la pensée, comment les rendre dans notre langue poétique si terne, si peu sonore, dont la métrique est si pauvre et dont les rhythmes offrent si peu de variété?

III.

Je voudrais, par un exemple, faire toucher du doigt, non pas toutes ces difficultés, mais les principales. Je suppose qu'il s'agisse de traduire cette sentence si connue de la quatrième ode d'Horace :

Pallida mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regum que turres......

Je n'ai rencontré nulle part une traduction satisfaisante de cet aphorisme, si frappant par son énergique concision. Tous les traducteurs échouent contre l'un de ces deux

Digitized by Google

écueils : l'élimination ou l'amplification. Ou ils retranchent quelque chose au texte, ou ils le noient dans un développement stérile.

Qu'on me permette de prouver la justesse de cette critique par quelques citations : ce me sera une occasion naturelle de passer en revue les principales traductions en vers des odes d'Horace et de montrer comment toutes ou presque toutes plient le texte à l'esprit littéraire du moment où elles ont paru ; car la forme poétique se renouvelle en France à peu près à chaque génération et, tout au moins, deux fois par siècle.

Je rappelle d'abord que la traduction de l'aphorisme dont il s'agit devra être conçue de façon à s'agencer avec l'interprétation de la fin de la strophe, laquelle, dans le texte, continue comme il suit :

O beate Sesti,
Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam :
Jam te premet nox, fabulæ que Manes

Et qui se complique par un rejet de la fin de la phrase à la strophe suivante :

Et domus exilis Plutonia.

Je ne crois pas qu'il y ait, dans tout Horace, une strophe plus difficile à traduire que celle-là, si ce n'est peut-être celle qui la suit. Voyons comment les principaux traducteurs s'en sont tirés.

Je commence par M. d'Autroche, Orléanais dont l'ouvrage a paru en 1789. Il intitule son livre *Traduction libre*, et il a bien raison, car il pousse la liberté jusqu'à refaire le latin d'Horace (1), de façon à l'approprier à sa tra-

(1) En voici la preuve, puisée dans les deux derniers vers de cette quatrième ode d'Horace. Le texte porte :

Nec tenerum Lycidam mirabere, quo calet juventus
Nunc omnis, et mox virgines tepebunt.

M. d'Autroche imprime, avec une chasteté digne du père Jouvenci :

Digitized by Google

duction; moyen commode, on l'avouera, d'assurer la fidélité de cette dernière.

Pâle *ministre de la Parque*,
La Mort, de son pied *destructeur*,
Ainsi qu'aux huttes du pasteur
Heurte aux portiques du monarque.
Bientôt l'avare Phlégéton
T'enferme neuf fois de son onde,
Bientôt l'inflexible Caron
Passe ton ombre vagabonde
Dans l'empire obscur de Pluton.

Ce couplet de neuf vers, d'allure dégagée, est bien dans l'esprit des poésies légères du XVIIIe siècle. A travers Horace, c'est Voltaire que l'auteur imite. Du rhythme, du mouvement, de la sombre couleur de l'original, du sens général même, pas le moindre souci. A part les quatre premiers vers qui peuvent, à la rigueur, passer pour une traduction libre, tout le reste n'offre qu'une lointaine imitation. Le nom de Sestius, embarrassant pour la mesure, est omis; en sorte qu'on ne sait à qui le poète s'adresse : en revanche il nous parle du Phlégéton et de l'inflexible Caron auxquels l'original n'a pas songé. Pas un mot non plus qui rappelle la grave sentence sur la brièveté de la vie qui défend les longs espoirs. Voilà avec quel sans-façon la plupart des traducteurs du dernier siècle en usaient avec les textes. C'est l'honneur de Delille d'avoir inauguré un système de traduction plus respectueux envers le modèle.

J'ai nommé Delille : je passe de suite à un traducteur de

« *Nec juvenem Glyceram mirabere, qua calet juventus*
« *Nunc omnis, et mox cor meum tepebit.* »

Ce qu'il traduit, tant bien que mal, par les vers suivants :

Adieu ces yeux, ces yeux vainqueurs
De la jeune et belle Glycère
Qui charme et soumet tous les cœurs.

Digitized by Google

son école, école dont le principal défaut est la paraphrase et l'amplification.

C'est de M. de Wailly que je veux parler. Sa traduction des odes d'Horace a longtemps passé pour la plus élégante. Voici comment il interprête le début de la strophe qui nous occupe, début qui, dans l'original, ne compte que dix mots :

Fortuné Sestius, la pâle mort sans choix,
Promenant sa faux meurtrière,
Au séjour orgueilleux des rois
Frappe du même pied qu'à l'obscure chaumière.

Passons sur le *Fortuné Sestius* qui, dans le texte, appartient à la phrase suivante, bien que la licence soit un peu forte ; mais voyons à quel prix l'exactitude a été obtenue pour tout le reste. Tandis que le poète latin, condensant sa pensée dans une image expressive, la rendait brièvement avec un vers et un demi-vers, le traducteur en a employé quatre. Le premier a simplement fait allusion à l'usage tout romain de heurter du pied à la porte qu'on voulait se faire ouvrir ; il a représenté la Mort frappant à la demeure du bûcheron comme à celle du roi, avec la même indifférence que, chez nous, le facteur de la poste apportant une lettre de deuil ou l'annonce d'un mariage. L'image de la faux, ajoutée par M. de Wailly, fait évidemment double emploi. Elle généralise et affaiblit ce qu'il y avait de particulier et de saisissant dans la métaphore originale. Ce n'est pas tout : pour trouver la matière de ses quatre vers, le traducteur a dû accoler des épithètes oiseuses aux principaux substantifs, parler de *l'obscure* chaumière et du séjour *orgueilleux* des rois. Ce procédé poétique, aussi faux qu'emphatique, rappelle l'école du premier empire qui fuyait le mot propre et décrivait en termes pompeux les choses les plus simples.

Digitized by Google

Ce défaut devient plus sensible encore quand ce même M. de Wailly arrive au vers suivant :

Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam..

Quatre vers encore pour traduire cette brève sentence, dont la concision rachète seule la banalité, et trois enfin pour le dernier vers. Ce n'est plus là une traduction ; c'est une paraphrase : noyé dans ce déluge de mots, le parfum de l'original s'évapore.

J'aurais dû donner le pas à la traduction de M. Pierre Daru sur celle de M. Wailly, car elle est antérieure de quinze ans à l'œuvre de ce dernier, ayant été publiée eu 1804. Elle est conçue dans un esprit tout différent et pèche par le défaut opposé à celui que je viens de signaler. M. de Wailly ajoutait au texte ; M. Daru en retranche tout ce qui l'embarrasse. Il émonde au lieu d'amplifier. Pour plus de facilité, il abrége et change les noms propres ; Sestius devient Sextus et Lycidas s'appelle Céphale. C'est là un procédé commode que M. de Wailly et bien d'autres lui ont emprunté. Enfin M. Daru substitue souvent une image de sa façon à celle de son auteur. Je ne condamne pas cette licence, quand l'image est tellement latine qu'elle n'a pas son équivalent dans notre langue ; mais on doit en user avec goût et sobriété. Il ne faut pas, comme le fait M. Daru, nous parler des cheveux de Barine (transformée en Lydie), là où le poète latin a mentionné les dents et les ongles, dont le traducteur ne dit pas un mot (liv. II, ode 8). Un reproche analogue s'applique à ses vers sur la mort :

La mort, la pâle mort, cette déesse altière,
Foule d'un pas égal le trône et la chaumière.

Encore dois-je dire que je préfère cette concision, malgré ce qu'elle offre de banal et de trop libre, au délayement de M. de Wailly. J'aime mienx le capitaine qui jette un peu

Digitized by Google

de lest pour activer la marche du navire que celui qui le charge outre mesure, au risque de le submerger.

Je néglige plusieurs traductions sans grande notoriété et n'en mentionnerai plus que trois. Celle de M. Goupy d'abord qui, publiée en 1857, a conquis une certaine réputation. L'auteur a eu, comme M. d'Autroche, l'étrange idée de rendre en vers de huit syllabes le grand archiloquien, qui n'en compte pas moins de seize, et de donner ainsi une petite allure sautillante aux solennels avertissements adressés à Sestius :

La pâle mort, des mêmes traits,
Frappe le roi dans son palais,
Et le pauvre dans sa chaumière.

C'est encore le procédé de M. Daru. Le traducteur fait bon marché de l'image exprimée par les mots: *Æquo pulsat pede* et lui substitue une figure toute française et plus facile à rendre. Il est à peine nécessaire d'ajouter qu'il ne donne pas même une idée de la couleur et du mouvement de l'original.

Voici ensuite M. Emile Boulard, Orléanais, qui a consacré quatre années à la traduction des œuvres complètes d'Horace, traduction que sa veuve a pieusement publiée après sa mort, arrivée en 1860 :

La mort, du même pied, va heurter la chaumière,
Ou frapper au palais des rois.

Que devient l'épithète *pallida* qui fait image au commencement du premier vers latin? Pourquoi, de plus, négliger le mot *pauperum* qui, dans le texte, fait opposition à *regum ?*

Terminons cette revue par une traduction toute récente et dont le dernier volume n'a pas encore vu le jour. Sortie des presses de l'intelligent éditeur Jouaust, ornée d'eaux fortes de M. Chauvet, cette traduction a été saluée

Digitized by Google

d'éloges à peu près unanimes, dus surtout à la haute position de son auteur, M. le comte Henri Siméon, ancien sénateur. On peut aujourd'hui en parler en toute liberté, le noble traducteur étant mort récemment, au milieu des joies de ce succès un peu factice. Il a soigneusement étudié son texte; il visait à le rendre avec exactitude; il a même exposé, dans sa préface, quelques-uns des principes de précision et de brièveté qui s'imposent aujourd'hui à tout traducteur sérieux. Mais il s'en faut de beaucoup qu'il soit resté fidèle, dans l'exécution, aux excellentes règles qu'il formulait. Trop souvent aussi ses vers ne sont que de la prose rimée. Ce n'est pas tout de viser à être littéral; il faut encore être littéraire. Pour justifier ces deux critiques, il suffira de citer en entier son interprétation de cette strophe dont tant d'autres ont vainement essayé de rendre le début :

La *froide* et pâle mort, *sans égards* et sans choix,
Frappe d'un pied *inexorable*,
Aux cabanes du pauvre, aux demeures des rois.
Si tu veux être raisonnable,
Fortuné Sextius, renonce au long espoir ;
La vie est courte et passe vite ;
Fatalement bientôt tu devras aller voir
La nuit *éternelle et maudite*.

Non-seulement ces huit vers ajoutent de longs et prosaïques développements à l'original, mais ils ne disent même pas, à beaucoup près, tout ce que cet original exprimait en moitié moins de vers. M. le comte Siméon est un traducteur du temps de l'Empire, égaré dans le nôtre. Ce n'est pas ainsi que les poètes de nos jours entendent l'art des vers, le nombre, le rhythme et la couleur (1).

(1) Je n'ai rien dit de la traduction de M. le baron Doyen, publiée en 1853, ne l'ayant connue qu'après la rédaction de ce préambule. L'auteur est de ceux (et c'est là une critique qui s'applique à presque

Digitized by Google

IV.

Je crois avoir justifié mon dire : mutilation ou paraphrase, voilà les deux écueils contre lesquels ont échoué jusqu'à ce jour tous les traducteurs des odes d'Horace. Ceux-là mêmes qui, par amour de la concision, se permettent des retranchements, quelquefois nécessaires en effet, ne se refusent pas pour cela les fades et commodes avantages de l'amplification.

C'est qu'il est infiniment plus facile d'être long que concis; c'est que, pour m'en tenir à l'exemple que j'ai choisi, si l'on ne veut pas excéder notablement le nombre de vers contenus dans la strophe originale, il ne suffit pas d'en avoir traduit, avec plus ou moins de fidélité, les deux premiers ; il faut encore, et surtout, songer aux deux derniers ; il faut que les rimes initiales aient été choisies de telle façon qu'elles ne contrarient pas celles que le sens va

tous les traducteurs) qui remplacent par de vagues généralités les qualificatifs précis, les épithètes pittoresques. Dans la traduction du *Carmen amœbeum,* par exemple, M. Doyen dira simplement *un roi* au lieu de désigner le roi des Perses; il nommera *Ilia*, sans lui appliquer son épithète caractéristique de *Romana* ; dans la dernière strophe de cette ode il remplacera *le soleil* par *les Dieux, le liège* par *la feuille qui tremble*, *l'Adriatique* par *les flots orageux*. Ces licences qui enlèvent tout caractère individuel à un poète, qui donnent à une interprétation un ton banal et sans couleur, sont d'autant plus impardonnables que M. Doyen use de vers libres et à rimes mêlées. Quand on a recours à une forme si facile et qui touche de si près à la prose, c'est au moins à la condition de tout rendre.

Voici comment il traduit le passage relatif à la mort :

Du même pied la mort heurte à la fois
Au seuil de l'indigent comme au palais des rois.

On voit que l'auteur a négligé l'importante épithète *pallida :* ajoutons que le mot *même* ne traduit pas *æquo*, et que la mort n'est pas représentée, dans le texte, comme heurtant *à la fois* au seuil du pauvre et à celui du roi.

Digitized by Google

réclamer pour la fin de la strophe. Et c'est ici la pierre d'achoppement de presque toutes les traductions en vers, de celles surtout qui visent à la concision. Sont-elles sorties victorieuses de ces entraves, il leur reste à lutter contre les difficultés qui résultent de la forme choisie pour la strophe française. Quelle qu'elle soit, cette forme sera presque toujours trop étroite pour tout ce qu'elle doit contenir. Excellente pour reproduire la première strophe d'une ode latine, elle ne se prêtera plus à la seconde : et cependant, je l'ai déjà dit, il faudra, bon gré mal gré, que toute la pièce se plie à cette forme rebelle. De là vient qu'il est toujours plus facile de bien traduire les pièces très-courtes que celles qui présentent une certaine étendue.

Horace n'a pas l'ampleur un peu flottante, les larges développements de Virgile, les grandes lignes que le prince des poètes latins aime à dérouler dans ses tableaux. Il effleure ; il appuie rarement ; le *ne quid nimis* est sa règle. Le souffle est court ; souvent, comme dans l'ode à la jeunesse romaine (III, 1re), il lui arrive d'ouvrir, au début, des ailes immenses qu'il replie aussitôt. Quant au sentiment, ne le cherchez pas trop chez cet ami du bien-être et de la vie facile. C'est par l'image nette et précise qu'il brille, par l'expression juste, par la concision exquise ; et cette concision est telle qu'elle va quelquefois jusqu'à l'obscurité. Dans de nombreuses odes, il peint la brièveté de la vie, l'inanite des espérances humaines, le terme fatal marqué aux grands comme aux petits : ce sont là des lieux communs qui ne valent que par le charme de la précision, que par la rapidité élégante avec laquelle ils sont exprimés. Les amplifier par l'addition de banales épithètes et de vides périphrases, c'est les rendre tout-à-fait vulgaires. Il y a des idées qui ne doivent être qu'effleurées : ce sont de brillantes ailes de papillon dont l'éclat s'évanouit dès qu'une main trop lourde les comprime.

Digitized by Google

Sauf pour un petit nombre de cas exceptionnels, ceux où le poète use de vers beaucoup plus longs que notre hexamètre, tels que le grand asclépiade (1), je pense qu'on peut traduire les odes d'Horace, non pas vers pour vers, ce qui serait une entreprise impossible et même puérile, mais sans employer plus de vers que le modèle. C'est cette entreprise que j'ai voulu tenter. Pour l'essayer avec quelques chances de succès, il fallait les loisirs et les insomnies dus à une maladie qui condamnait, pour un temps assez long, mes yeux à l'inaction. J'ai dit déjà pourquoi j'ai voulu que cet essai portât sur les odes : les trente-trois pièces que j'ai reproduites comptent parmi les plus célèbres et les plus connues. Je les divise en trois catégories : pièces politiques, morceaux philosophiques, odes érotiques et intimes, de façon à former une anthologie de l'Horace lyrique, un choix varié, reproduisant, dans un cadre restreint, les formes et les nuances de l'ensemble. C'est par la dernière de ces trois séries que je commence, parce que les pièces qu'elle contient révèlent ce qu'il y a d'intime et de personnel dans l'œuvre du maître, ses goûts, ses amours, ses sentiments, la juste opinion qu'il avait de son talent. Ce sont celles qui sous le poète font découvrir l'homme.

Par malheur, la métrique française, si l'on entend par ce mot, non la connaissance de la quantité, mais celle des différentes espèces de vers, notre métrique, dis-je, est bien pauvre, comparée à celle que les Latins avaient empruntée des Grecs, et le traducteur est souvent contraint de reproduire, en vers du même mètre, des morceaux qui, chez le poète latin, sont écrits en mètres différents et offrent, par cela même, une harmonie dont on ne saurait rendre la variété. Mais on ne peut combattre qu'avec les armes qu'on a entre les mains.

(1) Liv. Ier, ode 18, v. 5. J'en dirai autant du genre de vers ioniens employé pour l'ode à Néobulé, liv. III, ode 12.

Digitized by Google

J'ai fait plus pourtant que de reproduire le modèle sans ajouter un seul vers à la quantité de vers qu'il contient ; j'ai maintes fois rendu aussi la mesure. C'est ce que j'ai fait, en particulier, pour l'ode adressée au vaisseau qui portait Virgile dans l'Attique. Cette ode se compose d'un vers glyconique alternant avec un asclépiade ; le premier compte huit syllabes, le second douze, et la métrique française possède justement deux vers d'une mesure analogue. J'ai donc traduit cette ode en vers alternés de huit et douze pieds ; en sorte que, non-seulement la traduction n'a pas un seul vers de plus que le texte, mais qu'elle offre exactement le même nombre de syllabes, sans une seule en plus ou en moins pour la pièce totale. C'est là un second tour de force ajouté au premier et qui obligeait le traducteur à s'interdire toute addition parasite et aussi à serrer de très-près les formes et les tours du latin. S'il avait été possible d'alterner les brèves et les longues dans le même ordre que le poète original, le côté technique, la physionomie n'eussent rien laissé à désirer du côté de la fidélité.

J'ai procédé de même pour la célèbre épode sur les plaisirs de la vie champêtre, pour l'ode à Melpomène, pour la première ode à Mécène, etc. En ce qui concerne la strophe, j'en ai reproduit la forme autant que possible et aussi les enjambements d'une stance sur l'autre, toutes les fois que ces rejets ne produisaient pas un effet trop choquant pour nos habitudes.

Qu'on n'imagine pas pourtant que cette précision dans le rendu puisse se passer de certaines concessions ou plutôt de certaines conventions : toute forme de l'art a les siennes que la critique doit d'avance accepter. Il faut pouvoir, au besoin, substituer un tour français au tour latin, surtout si ce dernier n'a pas d'exact équivalent dans notre langue, ajouter ou sacrifier une épithète, de celles principalement qui sont de pur ornement, et je dirai presque, de pur

Digitized by Google

remplissage : (la *pudique* épouse, la *douce* colombe). Les éplucheurs d'adjectifs, les vanneurs de mots auront ici beau jeu : « Vous vantez la précision et l'exactitude, et vous êtes amené à reconnaître que vous y avez maintes fois manqué. » C'est ici une question de mesure : il ne s'agit pas d'atteindre une perfection impossible, en moulant, pour ainsi parler, la copie sur le modèle ; quoi qu'on fasse, l'exàcte adhésion fera toujours défaut par quelque côté ; la cire n'adhérera jamais parfaitement : vides ici, bavures plus loin. Aucune traduction en vers n'est possible sans la substitution de certains tours français à d'autres tournures antipathiques à notre idiome, sans quelques retranchements et quelques additions nécessités par la rime et la mesure. Horace lui-même n'a-il pas dit :

Non verbum verbo curabis reddere, fidus
Interpres..... ?

L'important, c'est que ces licences, adaptées à l'esprit du texte, se renferment dans des bornes assez étroites, plus étroites que celles que s'imposent d'ordinaire les traducteurs, c'est qu'elles n'enlèvent pas de traits essentiels à la physionomie générale du modèle ; c'est, en un mot, qu'elles soient pratiquées avec art : le goût ici est le suprême régulateur.

Le traducteur doit choisir entre deux partis qui, l'un et l'autre, ont leurs périls. Il lui faut transvaser une liqueur fine et de nuance délicate : pour le faire, il a deux fioles entre les mains ; l'une beaucoup trop grande, l'autre un peu trop exiguë. S'il opte pour la première, comme il est convenu qu'il n'y laissera aucun vide, il se voit contraint d'additionner la liqueur de beaucoup d'eau et de lui enlever ainsi sa véritable couleur et son parfum. S'il choisit le second récipient, il se peut que la liqueur n'y tienne pas tout entière ; mais ce qui en pénétrera, conservera du

Digitized by Google

moins parfum et couleur, et donnera ainsi au dégustateur une plus juste idée de son mérite.

Il ne manque pas de gens aujourd'hui, et des plus lettrés, qui, frappés outre mesure de l'impossibilité de rendre les modèles antiques dans toute leur intégrité, dans la sévère et cependant complète vérité de leur attitude, condamnent absolument toute entreprise de ce genre. On doit, suivant ces critiques moroses, se borner à des imitations libres, appropriées au goût des peuples auxquels elles s'adressent et où l'artiste moderne conserve sa liberté d'allure et son génie propre, n'empruntant à la statue ancienne que quelques draperies et quelques détails de pose et de physionomie, juste ce qu'il en faut pour plaire aux érudits, sans nuire à l'individualité de l'œuvre nouvelle. Cette opinion, dans ces derniers temps, a conquis assez d'autorité, pour qu'il ne soit pas inutile de l'examiner ici brièvement.

Il est certain que l'imitateur a sur le copiste un grand avantage : dispensé de toutes les difficultés d'une tâche ingrate, il n'en garde que les commodes agréments. Mais arrive-t-il au même résultat? Même imparfaite, une copie d'un marbre d'Athènes ou de Rome donne encore une idée de la grâce et de la pureté antiques. Si vous habillez cette statue à la moderne, malgré tout l'art que vous pourrez mettre dans votre œuvre, ce ne sera toujours qu'un travestissement. L'imitation libre des poètes anciens est chose excellente, quand elle se borne à de brèves réminiscences, rajeunies et appropriées au sujet, comme celles dont Boileau a semé son Art poétique; elle est impossible pour des morceaux de longue étendue et, à plus forte raison, pour une œuvre entière. On peut, à la rigueur, transporter dans un cadre moderne certaines odes d'Horace, telles que celles à Pyrrha et à Barine ; mais de grandes pièces politiques, comme le discours de Junon ou la mort de Régulus, se refusent absolument à cette métamorphose.

Digitized by Google

Que les superbes contempteurs de la traduction en prennent donc leur parti : imiter et traduire resteront toujours deux entreprises différentes, deux genres qui, l'un et l'autre, ont leur raison d'être ; le premier n'exclura jamais le second. Malgré d'inévitables imperfections, une interprétation poétique, pourvu qu'elle brille par l'intelligence du modèle et par des qualités littéraires, saura toujours plaire aux connaisseurs et aux amis de l'antiquité. Ils y trouveront ce genre de plaisir que procure le spectacle d'une lutte inégale, où l'adresse supplée à la force, où le plus faible, souvent abattu, triomphe pourtant quelquefois par la souplesse et les habiles expédients.

Mais il est bien clair que les juges du combat devront, par avance, égaliser un peu les chances, en posant des conditions équitables et en n'exigeant pas l'impossible; il ne faut demander au copiste que les tons qu'il peut rendre avec les seules couleurs qui chargent sa palette, et, pour les autres, lui permettre quelques subterfuges et quelques approximations. Une traduction ne sera jamais un *fac simile :* l'on peut même affirmer qu'en nombre de cas, la littéralité, si chère aux juges superficiels, est plutôt à fuir qu'à rechercher, et ce n'est pas sans raison que De Bonald la définissait l'esclavage de l'esprit et souvent de la raison. Le but supérieur étant de donner une impression générale et juste de l'original, et les couleurs employées ne pouvant être exactement dans la copie celles dont le maître disposait, l'art consiste à trouver les équivalents. Au-dessus de l'exactitude matérielle qui parfois n'atteindrait qu'au ridicule, il y en a une autre plus approchante de la vérité et que le goût seul sait découvrir.

Quand il s'agit d'un poète tel qu'Horace, la véritable fidélité ne consiste pas dans la reproduction servile de tous les mots et de tous les tours. Ce qu'il importe avant tout de conserver et de rendre, c'est l'esprit général, le

Digitized by Google

dessin du sujet, le mouvement de l'idée et du couplet poétique, c'est-à-dire ce qui constitue l'originalité et le caractère propre de l'auteur.

Et c'est par là justement que pèchent presque toutes les traductions en vers. A toutes ces versions d'un grand poète, ce qui manque surtout, c'est la poésie. Quand on parcourt la liste de leurs auteurs, on est étonné d'y trouver tant de financiers, d'administrateurs, de généraux en retraite, de vieux jurisconsultes, et si peu de poètes de profession. Presque tous, grâce à de vagues réminiscences et à de légers essais littéraires tentés dans leur jeunesse, font de cette tâche l'occupation et le charme de leurs vieux jours, noble labeur après tout et qui porte en lui-même sa récompense. Tout en y applaudissant comme à une preuve d'un fonds commun d'études classiques, d'un goût littéraire persistant et disséminé dans les professions les plus diverses, Sainte-Beuve ne pouvait cependant s'empêcher d'y reconnaître « une sorte de légère infirmité morale et de douce maladie qui prend régulièrement un certain nombre d'hommes instruits au retour d'âge ; une envie de redevenir enfant, adolescent, de se reporter au temps des études qui nous étaient chères. »

Il y a du vrai dans cette boutade. Les écrivains vraiment doués, ceux qui font du culte de l'art une carrière, plus soucieux de formuler en vers leurs impressions que de reproduire celles des autres, reculent généralement devant cette besogne ingrate de la traduction. M. Sully-Prudhomme, dont j'ai déjà cité la remarquable version de Lucrèce, n'a pas poussé son entreprise au-delà du premier livre, ne voyant dans ce travail, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'un excellent exercice de gymnastique, exercice souvent laissé et repris auquel il retournait chaque fois qu'il sentait le besoin d'éprouver et de retremper ses forces. M. Leconte de Lisle, l'auteur des *Poëmes antiques* et des *Poëmes*

Digitized by Google

barbares, a récemment publié une traduction d'Horace, et, lui qui manie le vers avec une habileté merveilleuse, il a préféré l'écrire en prose (1). Plus heureux qu'Horace, et par des raisons qui tiennent à la nature même de ses formes plus amples et plus faciles à reproduire, Virgile à rencontré un poète pour interpréter chacune de ses œuvres : pour les *Géorgiques*, Delille, plutôt versificateur facile que vrai poète ; Barthélémy pour l'*Enéide*, et, pour les *Bucoliques*, M. André Lefèvre, qui aura bientôt, dans un traducteur des bords de la Loire, un rival et peut-être un vainqueur. Ce n'est pas que cette espèce de patiente marqueterie qu'on appelle une traduction, exige le génie et l'inspiration poétiques ; mais il y faut beaucoup de main et de métier. Et c'est pourquoi quiconque ne s'est pas, au moins dans les premières flammes de la jeunesse, rompu au mécanisme des vers, quiconque a laissé sommeiller pendant de longues années le feu sacré, n'arrivera point, surtout sur le retour de l'âge, à faire passer dans son œuvre le nombre, l'harmonie, la force contenue et le lyrisme d'Horace : il n'en donnera qu'un décalque froid et sans vie.

(1) Lemerre, 1873; 2 volumes in-8° ou in-12. Cette traduction est tout-à-fait digne du succès qu'elle a obtenu. L'auteur s'y attache à reproduire l'agencement des phrases, l'ordre des périodes et même des mots, tout ce qui constitue la physionomie de l'original. Il fait bon marché des exigences littéraires et de ce qu'on appelle l'élégance: en devenant français, Horace, chez lui, reste encore latin ; trop latin même peut-être; car le travail de M. Leconte de Lisle est plutôt un calque qu'une traduction. Suivi avec une telle rigueur, ce système serait impraticable en vers: c'est, au fond, celui que j'ai essayé d'appliquer, mais avec les réserves, les atténuations, le respect des formes françaises et des exigences littéraires que le vers exige impérieusement.

Digitized by Google

V.

L'art des vers, qu'il faut se garder de confondre avec la poésie, n'a jamais été poussé plus loin que de nos jours. Jamais, si ce n'est peut-être au XVI[e] siècle, la France n'a compté une telle quantité d'ingénieux ouvriers littéraires, habiles à ciseler la forme poétique. Cette forme sévère et monotone, que n'a-t-on pas fait pour la rajeunir et la varier ! On a transposé la césure, autrefois rivée au sixième pied du vers héxamètre, multiplié les rejets, ressuscité tous les mètres que nous avait légués l'école de Ronsard, emprunté aux anciens ces enjambements d'une strophe sur l'autre qui sont si fréquents chez Horace. On a tenu, enfin, à réfuter par d'heureux exemples, cette affirmation de Delille, écrivant, dans la préface de sa traduction des *Géorgiques* : « L'enjambement, les mots rejetés, plusieurs coupes de vers propres à l'harmonie imitative, sont proscrits dans nos grands vers. »

Il se peut que tout ne soit pas à louer dans ces innovations et que toutes ne soient pas des perfectionnements. Il faut reconnaître pourtant, qu'employées avec mesure, avec le discernement que le goût commande, elles donnent aujourd'hui aux traducteurs des facilités que n'avaient pas ceux du temps passé. Elles permettent et obligent en même temps de serrer de plus près l'original et de donner à la version française une couleur moins éloignée de celle du modèle. Mais, il ne faut pas s'y tromper, ces facilités sont largement compensées par des exigences nouvelles qui ont centuplé les difficultés inhérentes à toute traduction. Au lieu que les poètes et surtout les traducteurs des deux derniers siècles, fuyaient le mot propre et, sous prétexte de noblesse et d'élégance, le remplaçaient trop souvent par de sonores périphrases, on en est revenu au culte du subs-

Digitized by Google

tantif précis, de l'épithète caractéristique; on a reproduit avec amour et dans leur nudité sévère tous ces détails de temps, de lieu, de mœurs, de vie intime ou publique qui sont le cachet d'un poète et d'une époque. On a fait hardiment, avec les seules circonspections que le goût impose, ce que Delille croyait interdit à la poésie française, quand il écrivait dans la préface déjà citée : « Une délicatesse superbe a rejeté une foule d'expressions et d'images. La langue en devenant plus décente, est devenue plus pauvre. De là la nécessité d'employer des circonlocutions timides, d'avoir recours à la lenteur des périphrases, enfin d'être long de peur d'être bas. »

La recherche exagérée du noble, l'horreur du mot propre, le culte de la circonlocution élégante et de la périphrase pompeuse, tels sont bien en effet les caractères et les défauts de l'école à laquelle la grande renaissance littéraire commencée en 1830 porta le premier coup. Le poète de nos jours est volontiers éclectique; il n'appartient plus à aucune école, si ce n'est à celle de l'art et de la vérité. Il salue le beau et le vrai partout où il les rencontre, chez Racine comme chez Victor Hugo, sans regarder à la marque de fabrique. Aussi s'est-il affranchi de la plupart des scrupules qui embarrassaient ses prédécesseurs. Plus respectueux de la couleur et de la juste expression de l'idée, il s'inquiète moins de la noblesse des termes qu'il emploie pour rendre l'une et l'autre. Il n'aime point ce luxe indigent qui faisait comparer notre langue à une pauvresse vêtue de fastueux oripeaux: ce n'est pas lui qui reprocherait à Racine d'avoir osé introduire dans son brillant langage les mots *chiens* et *pavé :* il n'imagine même plus de lui en faire un mérite. Il ne permettrait point à un traducteur ces étranges transformations dont usaient ceux des derniers siècles, pour la commodité de la mesure et de la rime; appelant sans façon Lydie du nom de Glycère, plus

Digitized by Google

facile à introduire dans un vers, changeant Lycidas en Hylas, Télèphe en Acis et Leuconoë en Chloë (1). Encore moins approuverait-il M. de Wailly, transformant le sexe de Pyrrhus, par un scrupule pudique inconnu des anciens (III, 20), ni le chaste Langeac, usant du même procédé pour traduire la seconde églogue de Virgile et débutant par ce vers :

Le berger Corydon brûlait pour Lycoris.

Pauvre Langeac ! se doutait-il que, par ce simple changement de sexe, il laissait dans l'ombre tout un côté des mœurs et de la civilisation romaines ? Ces licences, dira-t-on peut-être, ne modifient pas profondément le génie particulier d'un écrivain, le caractère de son talent, ni l'esprit d'une époque littéraire. Je les cite parce qu'elles sont les indices clairs et saisissants d'un système général dont elles mettent en lumière les défectuosités.

Quand il s'agit de faire comprendre les richesses et les audaces d'un poète tel qu'Horace, dont l'esprit, comme le dit Montaigne « crochette et furette tout le magasin des mots et des figures pour se représenter et ne se contente

(1) Tous ces changements, et bien d'autres, se trouvent dans les traductions de MM. de Wailly, Daru et autres. Voici, par exemple, comment le premier de ces prétendus traducteurs rend les trois derniers vers de l'ode à Sestius :

Adieu ce jeune et bel Hylas,
Dont un sexe est jaloux, pour qui l'autre soupire.

Calaïs, le Calaïs du dialogue d'Horace et Lydie, le fils d'Ornyte, originaire de Thurium, reçoit, lui aussi, ce nom commode d'Hylas :

Le noble fils d'Amynte, Hylas, vit sous mes lois.

Qu'on s'étonne, après cela, du discrédit dans lequel la traduction en vers est tombée !

Digitized by Google

jamais d'une superficielle expression(1), » pense-t-on qu'il soit indifférent de reculer devant l'épithète *adultère* qu'il applique à la chevelure de Pâris, de retrancher celle de *Crétoises* par laquelle il désigne les flèches légères qui vont chercher sur sa couche ce lâche amant d'Hélène, d'appeler, du nom générique de Romains, les soldats de Crassus, dans ce passage de la belle ode sur Régulus où l'auteur original a nommé spécialement les Apulliens et les Marses, qui étaient les meilleurs d'entre les défenseurs de Rome, de rendre enfin, comme l'a fait Panckouke dans sa traduction en prose et, d'après lui, plusieurs traducteurs en vers, ces derniers mots de l'ode à Barine : « *tua ne retardet aura maritos,* » par cette phrase qui témoigne d'autant de pudeur timide que d'inintelligence : « *Les vierges tremblent que ton souffle ne leur enlève leurs époux ?* » C'est bien, en vérité, du souffle de la courtisane qu'il s'agit ici ! C'est de son odeur, de cette odeur, disent les commentateurs latins « *quem juvencæ, equæ et alia animalia, ad libidinem procliva, emittunt, et sic mares ad coitum alliciunt* (2). » Par ces quelques exemples, qu'il serait facile de multiplier, on peut apprécier ce que la recherche de l'expression noble, mais vague et générale, le dédain de tout ce qui est précis, particulier et pittoresque enlèvent à la couleur et au caractère propre d'un poète. Ce qui s'évanouit dans ce système, ce n'est pas seulement cette exactitude d'ordre inférieur qui consiste dans la reproduction du sens littéral de quelques mots ; c'est cette fidélité d'un genre plus élevé que j'ai déjà essayé de définir et qui vise à faire passer dans la copie les attributs distinctifs, le mouvement, l'âme, le milieu ambiant du modèle.

(1) *Essais*, liv. III, ch. 5.

(2) Horace, édit. Lemaire, t. Ier, notes de la page 198. Voyez sur le sens de ce passage l'excellent glossaire de Freund, au mot *Aura*.

Digitized by Google

Mais c'est assez insister sur ce point. On connaît maintenant, au moins par quelques-uns de ses côtés principaux, le système de traduction que je voudrais voir adopter à l'avenir et pour lequel j'ai essayé de prêcher d'exemple. Il est, je le répète, d'une exécution infiniment plus difficile que l'ancien, surtout si l'on s'applique à dissimuler les efforts qu'il impose, à rester fidèle sans paraître pénible. Et la raison en est simple : il n'y a qu'un mot qui rende exactement celui du texte : il y en a dix qui le rendent par à peu près. On peut trouver cent manières de développer et de paraphraser l'idée qu'on tente de faire passer dans notre langue, et la facilité de l'adapter aux besoins de la rime et de la strophe s'en augmente d'autant, mais on n'en trouvera qu'une ou deux au plus de la reproduire avec une suffisante exactitude, sans lui faire subir une transformation trop sensible, et dès lors, comment plier cette forme unique à toutes ces exigences ? Supposez un amateur du jeu de tonneau visant le *mille* avec une dizaine de palets d'inégale dimension et qu'il a la liberté de rogner à son gré ; n'est-il pas clair qu'il lui sera bien plus facile de réussir qu'à celui dont la main ne contiendra qu'un ou deux jetons, de dimension inflexible et presque égale à celle de l'ouverture où il s'agira de les introduire ?

Il est toujours bien plus facile de produire une innovation que de prouver, par son exemple, qu'elle est bonne. On pourra aisément me critiquer à mon tour ; on m'opposera mes défaillances que je sens mieux que personne. Mais, qu'on veuille bien ne pas l'oublier : pour apprécier avec justice une traduction telle que celle dont j'offre un spécimen assurément bien défectueux, ce n'est pas uniquement avec le texte qu'il faut la comparer : c'est surtout avec les traductions précédentes. La comparaison avec le texte est moins ici le fond même de l'examen, que sa base et son point de départ. Le nouveau traducteur a-t-il fait mieux ou

Digitized by Google

moins mal que nombre de ses devanciers ; s'est-il montré plus complet que celui-ci, plus concis que celui-là, s'est-il, avec plus de succès, gardé des mutilations et des paraphrases, et par là, a-t-il reproduit plus fidèlement l'esprit général, la forme, la couleur et le mouvement de l'original? Voilà principalement ce qu'un juge impartial doit, à ce qu'il semble, examiner. On verra ainsi quel est, des procédés anciens ou du nouveau, celui qui donne du modèle une idée générale moins éloignée et plus frappante. Quant à la lutte avec ce modèle, quoiqu'on tente, elle restera toujours inégale. Dans ce combat périlleux, le traducteur est vaincu d'avance : tout ce qu'il peut espérer, c'est d'obtenir, après la défaite, les honneurs de la guerre.

Digitized by Google

HORATII FLACCI ANTHOLOGICA.

PARS PRIMA.

CARMINA EROTICA ET PRIVATA.

I. — Liber III, Carmen 9.

Carmen amœbæum.

HORATIUS.

Donec gratus eram tibi,
Nec quisquam potior brachia candidæ
Cervici juvenis dabat,
Persarum vigui rege beatior.

LYDIA.

Donec non alia magis
Arsisti, neque erat Lydia post Chloen,
Multi Lydia nominis
Romana vigui clarior Ilia.

HORATIUS.

Me nunc Thressa Chloe regit,
Dulces docta modos et citharæ sciens;
Pro qua non metuam mori
Si parcent animæ fata superstiti.

Digitized by Google

ANTHOLOGIE D'HORACE.

PREMIÈRE PARTIE.

ODES ÉROTIQUES ET INTIMES.

I. — Livre III, Ode 9.

Chant alterné.

HORACE.

Quand je t'agréais, ô Lydie !
Quand, plus aimé que moi, nul jeune adolescent
N'entourait de ses bras ton col éblouissant,
Au roi des Perses même Horace eût fait envie.

LYDIE.

Quand pour moi tu brûlais bien plus
Que pour l'autre, à Chloë préférant ta Lydie,
Lydie, illustre alors, vivait enorgueillie,
Eclipsant Ilia, mère de Romulus.

HORACE.

Chloë seule à présent m'enflamme,
Thrace savante au luth comme aux chants les plus doux ;
Pour elle de la mort j'affronterais les coups,
Si le sort épargnait celle en qui vit mon âme.

Digitized by Google

LYDIA.

Me torret face mutua
Thurini Calais filius Ornyti;
Pro quo bis patiar mori,
Si parcent puero fata superstiti.

HORATIUS.

Quid ! si prisca redit Venus,
Diductosque jugo cogit aheneo ;
Si flava excutitur Chloe,
Rejectæque patet janua Lydiæ.....?

LYDIA.

Quanquam sidere pulchrior
Ille est; tu levior cortice et improbo
Iracundior Adria ;
Tecum vivere amem, tecum obeam libens.

On a cent fois traduit ce petit chef-d'œuvre ; on le traduira cent fois encore, sans jamais en rendre la grâce rapide. C'est un chant alterné, dont le charme principal consiste dans la répétition symétrique de certaines formes. Celui-là n'en a pas bien pénétré l'esprit qui se dispense, comme l'ont fait jusqu'à présent tous les traducteurs, de reproduire tous ces qualificatifs parallèles qui se font pendants : il faut dire que Chloë est blonde et qu'elle est Thrace, parce que la Thrace est le pays des femmes blondes ; que Calaïs, fils d'Ornyte, est originaire de Thurium, parce que Thurium, ville grecque de Lucanie, était renommée pour la mâle beauté de ses garçons. Il faut qu'Horace se compare, non à un roi quelconque, mais au roi des Perses, le plus grand de tous ; et réciproquement, qu'Ilia soit appelée, non pas simplement romaine, mais la romaine par excellence, l'aïeule du peuple romain, la mère de Romulus. Pour respecter l'alternance et la concision, qui sont les deux caractères saillants de ce

Digitized by Google

LYDIE.

Il me brûle de son ardeur
L'enfant de Thurium, Calaïs, fils d'Ornyte ;
Pour lui j'affronterais deux fois le noir Cocyte,
Si le sort pardonnait à mon jeune vainqueur.

HORACE.

Mais quoi ! si, revenant plus forte,
Vénus aux divorcés forgeait un joug d'airain ;
Si l'on chassait Chloë la blonde, et que soudain
A Lydie exilée Horace ouvrit sa porte..... ?

LYDIE.

L'autre est plus beau que l'astre-roi :
Toi plus léger qu'un liège et prompt à la furie
Plus que l'Adriatique ; et cependant Lydie
Avec toi voudrait vivre et mourir avec toi.

---

dialogue, le traducteur doit se garder de toute paraphrase et de toute addition, défauts qu'entraîne inévitablement l'emploi d'une strophe composée de plus de vers que l'original, et surtout éviter de recourir, comme l'a fait Alfred de Musset, à des strophes de dimensions inégales, ce qui détruit radicalement l'exact parallélisme et l'alternance. Mieux vaut ici pécher par quelques légers sacrifices, inséparables de l'extrême concision, que par la prolixité, qui noie, dans un flot d'additions parasites, la couleur et la forme originales.

Comme ces idées, déjà émises dans l'introduction, valent la peine qu'on les appuie d'un exemple, je rejette à la fin de cette anthologie la traduction que Musset a donnée du *Donec gratus eram*. Toute prolixe qu'elle est, on verra que cette traduction ne pèche pas seulement du côté de la fidélité, mais qu'il lui manque des qualités plus essentielles, l'intelligence de la forme, le sens intime de l'art sobre et délicat qui a ciselé cette œuvre légère.

Digitized by Google

II. — Liber II, Carmen 8.

Ad Barinen.

Ulla si juris tibi pejerati
Pœna, Barine, nocuisset unquam;
Dente si nigro fieres, vel uno
Turpior ungui;

Crederem. Sed tu simul obligasti
Perfidum votis caput, enitescis
Pulchrior multo, juvenumque prodis
Publica cura.

Expedit matris cineres opertos
Fallere, et toto taciturna noctis
Signa cum cœlo, gelidaque Divos
Morte carentes.

Ridet hoc, inquam, Venus ipsa; rident
Simplices Nymphæ, ferus et Cupido
Semper ardentes acuens sagittas
Cote cruenta.

Adde, quod pubes tibi crescit omnis;
Servitus crescit nova; nec priores
Impiæ tectum dominæ relinquunt,
Sæpe minati.

Te suis matres metuunt juvencis;
Te senes parci; miseræque nuper
Virgines nuptæ, tua ne retardet
Aura maritos.

Digitized by Google

II. — Livre II, Ode 8.

A Barine.

Barine, si jamais d'un châtiment notoire,
Tes parjures nombreux avaient été punis,
Si de tes dents d'émail une seule était noire,
Ou moins brillant un seul de tes ongles polis,

Je te croirais. Mais quoi! si ta tête perfide
S'est enchaînée un jour par de nouveaux serments,
On te voit resplendir plus belle encore, avide
Des hommages publics de tes jeunes amants.

Il te sert d'attester, pour duper tes victimes,
Les cendres de ta mère et les muets flambeaux
De la nuit, le grand ciel et les Dieux magnanimes,
Qui ne connaissent pas la glace des tombeaux.

Que dis-je! Vénus même en rit au fond de l'âme,
Et la Nymphe ingénue en rit aussi; l'Amour,
Dieu cruel, applaudit, lançant ses traits de flamme,
Sur un rocher sanglant aiguisés nuit et jour.

C'est pour toi seule enfin que croît toute jeunesse :
Des esclaves nouveaux à tes fers sont promis,
Et les anciens, du toit d'une ingrate maîtresse
Souvent chassés, toujours y reviennent soumis.

L'économe vieillard, la mère consternée
Te craignent pour leurs fils, et, dans son cœur jaloux,
La vierge, par l'hymen de la veille enchaînée,
Tremble que ton odeur n'attire son époux.

Digitized by Google

III. — Liber I, Carmen 5.

Ad Pyrrham (1).

Quis multa gracilis te puer in rosa
Perfusus liquidis urget odoribus
Grato, Pyrrha, sub antro?
Cui flavam religas comam

Simplex munditiis? Heu! quoties fidem
Mutatosque Deos flebit, et aspera
Nigris æquora ventis
Emirabitur insolens,

Qui nunc te fruitur credulus aurea,
Qui semper vacuam, semper amabilem
Sperat, nescius auræ
Fallacis. Miseri quibus

Intentata nites! Me tabula sacer
Votiva paries indicat uvida
Suspendisse potenti
Vestimenta maris Deo.

IV. — Liber III, Carmen 26.

Ad Venerem.

Vixi puellis nuper idoneus,
Et militavi non sine gloria:
Nunc arma, defunctumque bello
Barbiton hic paries habebit

(1) Miseros esse amatores Pyrrhæ propter ejus inconstantiam; se quoque, sumpta e mari allegoria, eodem naufragio deprehensum esse.

Digitized by Google

III. — Livre Ier, Ode 5.

A Pyrrha.

Quel frêle adolescent qu'un flot d'odeurs inonde,
Sur des roses, Pyrrha, dans l'antre des amours,
Te presse entre ses bras? Ta chevelure blonde
La tresses-tu pour lui, simple dans tes atours?

Oh! comme il pleurera bientôt la foi trahie,
Les Dieux changés, et comme on le verra pâlir
Au spectacle nouveau de la mer en furie
Que les noirs autans font bondir ;

Lui qui, naïf, te croit autant que l'or solide (1),
Qui te rêve toujours aimante et sans ardeur
Pour d'autres, ignorant que le vent est perfide!
Oh! malheur à tous ceux qu'abuse ta candeur!

Sur la paroi sacrée attestant mon exemple,
Un tableau montre à tous qu'au Dieu des flots amers
J'ai voué mes habits suspendus dans son temple,
Tout imprégnés de l'eau des mers.

IV. — Livre III, Ode 26.

A Vénus.

Pour les jeunes beautés je respirais naguère,
Et, non pas sans honneur, combattais, triomphant:
Mes armes aujourd'hui, mon luth mort par la guerre
Je les pends au mur qui défend

(1) *Te fruitur aurea*: te croit d'une fidélité inébranlable, tel est le sens donné à ces mots par le Glossaire de Freund.

Digitized by Google

Lævum marinæ qui Veneris latus
Custodit. Hic, hic ponite lucida
Funalia, et vectes, et arcus,
    Oppositis foribus minaces.

O quæ beatam, Diva, tenes Cyprum, et
Memphim carentem Sithonia (1) nive,
Regina! sublimi flagello,
    Tange Chloen semel arrogantem.

V. — Liber I, Çarmen 30.

Ad Venerem.

O Venus, regina Gnidi Paphique,
Sperne dilectam Cypron, et vocantis
Thure te multo Glyceræ decoram
        Transfer in ædem.

Fervidus tecum Puer, et solutis
Gratiæ zonis, properentque Nymphæ,
Et parum comis sine te Juventas,
        Mercuriusque (2).

(1) Le Sithon, nom d'une montagne de la Thrace, selon Servi us, cité par Ortélius.

(2) Mercure, Dieu très choyé chez les Glycère de tous les temps et sans lequel il ne fait pas bon se présenter à leur porte. C'est pour appuyer sur cette idée que le nom de ce Dieu du commerce et de l'argent a été rejeté par le poète à la fin de la seconde strophe. Voici une variante de la première :

Reine de Gnide et de Cythère,
Fuis ta Chypre aimée et descends

Digitized by Google

La gauche de Vénus au sein des mers éclose.
Là donc, déposez là ces flambeaux éclatants,
Ces arcs et ces leviers qui, pour la porte close,
Etaient jadis si menaçants.

Déesse qui régis la Chypre fortunée,
Et Memphis étrangère aux neiges du Sithon,
Reine ! frappe une fois de ta verge assénée
Chloë qui me jette l'affront.

V. — Livre Ier, Ode 30.

A Vénus.

Fuis ta Chypre aimée et descends,
Reine de Paphos et de Gnide,
Chez Glycère : son toit splendide
T'appelle par des flots d'encens.

Et que les Grâces sans ceinture,
Les Nymphes, l'Amour en émoi,
La Jeunesse, pâle sans toi,
Suivent tes pas, avec Mercure.

Sous le toit charmant où Glycère
T'appelle par des flots d'encens.

Je cite cette variante pour montrer combien une seule substitution de noms, commes celles que les traducteurs se permettent en si grande abondance, prête de facilité à leur tâche. Mais il y a un vilain revers à la médaille. Ici Cythère, pour la commodité de la rime, a été substituée à Paphos. Or Paphos que le poète a mentionnée est une ville de Chypre et c'est cette dernière île qu'il invite Vénus à abandonner pour le logis de Glycère. Il suit de là que Cythère, qui est une île et non une ville de Chypre, ne peut être substituée à Paphos sans une altération notable de l'intention de l'auteur.

Digitized by Google

VI. — Liber I, Carmen 22.

Ad Aristium Fuscum.

Integer vitæ scelerisque purus
Non eget Mauris jaculis, neque arcu,
Nec venenatis gravida sagittis
Fusce, pharetra ;

Sive per Syrtes iter æstuosas,
Sive facturus per inhospitalem
Caucasum, vel quæ loca fabulosus
Lambit Hydaspes.

Namque me silva lupus in Sabina,
Dum meam canto Lalagen, et ultra
Terminum curis vagor expeditus,
Fugit inermem.

Quale portentum neque militaris
Daunias latis alit æsculetis,
Nec Jubæ tellus generat, leonum
Arida nutrix.

Pone me, pigris ubi nulla campis
Arbor æstiva recreatur aura,
Quod latus mundi nebulæ malusque
Jupiter urget;

Pone sub curru nimium propinqui
Solis, in terra domibus negata :
Dulce ridentem Lalagen amabo,
Dulce loquentem.

Digitized by Google

VI. — Livre Ier, Ode 22.

A Aristius Fuscus.

L'homme pur de tout crime, intègre dans sa vie,
Peut se passer, Fuscus, de l'arc de l'Africain,
Des pesants javelots, de la trousse remplie
De dards au sûr venin ;

Qu'il doive visiter soit les Syrtes houleuses,
Soit le Caucase abrupt, mont inhospitalier,
Ou les lieux que l'Hydaspe aux ondes fabuleuses
Caresse familier.

Car j'ai fait fuir un loup, certain jour que, sans armes,
Dans la forêt Sabine un peu trop engagé,
Au-delà de mon but j'errais, libre d'alarmes,
En chantant Lalagé.

Monstrueux animal ! La guerrière Apulie
N'en produit point de tels sous ses chênes profonds,
Pas plus qu'en ses déserts l'aride Numidie,
Nourrice des lions.

Placez-moi dans ces champs endormis sous la neige
Où nul arbre n'ondule au souffle de l'été,
Dans cette zone en proie aux frimas et qu'assiège
Jupiter irrité ;

Au pays du Soleil, inhabitable empire,
Placez-moi sous son char et trop près de ses coups :
J'aimerai Lalagé dont est doux le sourire,
Dont le langage est doux.

Digitized by Google

VII. — Liber IV, Carmen 3.

Ad Melpomenem.

Quem tu, Melpomene, semel
Nascentem placido lumine videris,
Illum non labor Isthmius
Clarabit pugilem, non equus impiger
Curru ducet Achaïco
Victorem, neque res bellica Deliis
Ornatum foliis ducem,
Quod regum tumidas contuderit minas,
Ostendet Capitolio :
Sed quæ Tibur aquæ fertile perfluunt,
Et spissæ nemorum comæ
Fingent Æolio carmine nobilem.

Romæ principis urbium
Dignatur soboles inter amabiles
Vatum ponere me choros,
Et jam dente minus mordeor invido.
O, testudinis aureæ
Dulcem quæ strepitum, Pieri, temperas,
O, mutis quoque piscibus
Donatura cygni, si libeat, sonum,
Totum muneris hoc tui est
Quod monstror digito prætereuntium
Romanæ fidicen lyræ ;
Quod spiro et placeo, si placeo, tuum est.

VIII. — Liber I, Carmen 1.

Ad Mæcenatem.

Mæcenas, atavis edite regibus,
O et præsidium, et dulce decus meum !

Digitized by Google

VII. — Livre IV, Ode 3.

A Melpomène.

Celui qu'une fois, Melpomène,
D'un bienveillant regard, naissant, tu contemplas,
Pugiliste, au sein de l'arène,
Les Jeux Corinthiens ne l'illustreront pas ;
Le char olympique à la gloire
Ne l'entraînera point au gré d'ardents coursiers ;
Au Capitole, la Victoire
Ne le montrera pas, le front ceint de lauriers,
Des rois ayant puni l'outrage ;
Mais en chantant Tibur que baigne un flot fécond
Et des forêts l'épais feuillage,
Le vers Eolien anoblira son nom.

Rome, des cités la première,
A daigné me placer dans les chœurs gracieux
Des poètes dont elle est fière,
Et déjà je sens moins la dent des envieux.
O Piéride vénérée,
Qui de la lyre d'or règle les heureux sons,
Qui peux, si cet essai t'agrée,
Prêter le chant du cygne à de muets poissons,
C'est par ta faveur souveraine
Que, du doigt m'indiquant, le passant montre en moi
Le roi de la lyre romaine :
Mon charme, si j'en ai, mon souffle sont à toi.

VIII. — Livre Ier, Ode 1re.

A Mécène.

Toi qui comptes des rois au rang de tes aïeux,
Mécène, mon honneur, mon appui glorieux :

Digitized by Google

Sunt quos curriculo pulverem Olympicum
Collegisse juvat: metaque fervidis
Evitata rotis, palmaque nobilis
Terrarum dominos evehit ad Deos:
Hunc, si mobilium turba Quiritium
Certat tergeminis tollere honoribus;
Illum, si proprio condidit horreo
Quidquid de Libycis verritur areis.
Gaudentem patrios findere sarculo
Agros, Attalicis conditionibus
Nunquam dimoveas, ut trabe Cypria
Myrtoum pavidus nauta secet mare.
Luctantem Icariis fluctibus Africum
Mercator metuens otium et oppidi
Laudat rura sui; mox reficit rates
Quassas, indocilis pauperiem pati.
Est qui nec veteris pocula Massici,
Nec partem solido demere de die
Spernit, nunc viridi membra sub arbuto
Stratus, nunc ad aquæ lene caput sacræ.
Multos castra juvant, et lituo tubæ
Permixtus sonitus, bellaque matribus
Detestata. Manet sub Jove frigido
Venator, teneræ conjugis immemor,
Seu visa est catulis cerva fidelibus,
Seu rupit teretes Marsus aper plagas.
Me doctarum hederæ præmia frontium
Dîs miscent superis; me gelidum nemus
Nympharumque leves cum Satyris chori
Secernunt populo; si neque tibias
Euterpe cohibet, nec Polyhymnia
Lesboum refugit tendere barbiton.
Quod si me lyricis vatibus inseres,
Sublimi feriam sidera vertice.

Digitized by Google

Certains aiment un char soulevant, dans sa fuite,
L'olympique poussière : et la borne qu'évite
Une brûlante roue, et le noble laurier
Les rapprochent des dieux, maîtres du monde entier.
L'un est fier si l'essaim des Quirites mobiles
Lutte pour l'élever aux dignités civiles :
Cet autre, en son grenier s'il cache tout le grain
Que sur l'aire durcie a battu l'Africain.
Qui se plaît au labour de sa terre natale,
Jamais vous ne pourrez, au prix du sort d'Attale,
L'en arracher pour fendre, en peureux matelot,
Le détroit de Myrtos à bord d'un cypriot.
Craignant les flots d'Icare en butte au vent d'Afrique,
Le marchand rêve au calme, à sa maison rustique ;
Il radoube bientôt son vaisseau maltraité,
Impuissant à souffrir l'étroite pauvreté.
Tel d'un Massique vieux jouit d'emplir son verre,
De ravir une part à la journée entière,
Etendu sous un vert arbousier ou dormant
Près d'une onde sacrée et qui fuit doucement.
Beaucoup aiment les camps, la voix vibrante et fière
De la trompette unie au clairon, et la guerre
Des mères détestée. Il reste au froid des cieux
Ce chasseur, de sa tendre épouse insoucieux,
Soit que sa meute ait vu la biche qu'elle assiège,
Ou qu'un sanglier Marse ait transpercé son piège.
Moi, le lierre tressé, l'honneur des doctes fronts,
M'égale aux Immortels ; moi, les taillis profonds,
Et les chœurs où la Nymphe au Satyre est unie
M'éloignent du vulgaire : Euterpe me confie
La flûte, et Polymnie accorde quelquefois
Que le luth de Lesbos se tende sous mes doigts.
Aux lyriques fameux si Mécène m'égale
J'irai frapper du front la voûte sidérale.

Digitized by Google

IX. — Liber IV, Carmen 12.

Ad Virgilium.

Jam veris comites, quæ mare temperant,
Impellunt animæ lintea Thraciæ ;
Jam nec prata rigent, nec fluvii strepunt
Hiberna nive turgidi.

Nidum ponit, Ityn flebiliter gemens,
Infelix avis, et Cecropiæ domus
Æternum opprobrium, quod male barbaras
Regum est ulta libidines.

Dicunt in tenero gramine pinguium
Custodes ovium carmina fistula,
Delectantque deum cui pecus et nigri
Colles Arcadiæ placent.

Adduxere sitim tempora, Virgili :
Sed pressum Calibus ducere Liberum
Si gestis, juvenum nobilium cliens,
Nardo vina merebere.

Nardi parvus onyx eliciet cadum
Qui nunc Sulpiciis accubat horreis,
Spes donare novas largus, amaraque
Curarum eluere efficax.

Ad quæ si properas gaudia, cum tua
Velox merce veni. Non ego te meis
Immunem meditor tingere poculis,
Plena dives ut in domo.

Verum pone moras et studium lucri :
Nigrorumque memor, dum licet, ignium,
Misce stultitiam consiliis brevem :
Dulce est desipere in loco.

Digitized by Google

IX. — Livre IV, Ode 12.

A Virgile.

Compagnons du printemps, les souffles de la Thrace
Déjà gonflent la voile en apaisant la mer;
Plus de givre argentant les prés, plus de menace
Chez les fleuves grossis par les neiges d'hiver.

Progné, pleurant Itys dans un chant lamentable,
Bâtit son nid, Progné, l'éternel deshonneur
Du vieux sang de Cécrops et qui devint coupable
En punissant d'un roi l'incestueuse ardeur.

Les gardiens des brebis sur l'herbe reverdie
Chantent, accompagnant leur voix sur des pipeaux;
Leurs vers charment le Dieu qui, des monts d'Arcadie
Aime les noirs sommets et leurs errants troupeaux.

Le temps ramène, ami, la soif qui nous oppresse :
Mais du vin de Calès si tu prétends goûter,
Toi, le client aimé d'une noble jeunesse,
Par un présent de nard il faut le mériter.

Un mince onyx de nard, des celliers de Sulpice
Tirera le tonneau qui s'y cache à présent,
Abondant en espoirs imprévus et propice
A l'esprit assiégé par un souci cuisant.

Accours sans plus tarder, si ce bonheur t'agrée,
Porteur de ton présent. Je ne puis, sans rançon
Laisser porter ma coupe à ta lèvre empourprée,
Comme ferait un riche en sa large maison.

Donc que tout soin d'argent, tout obstacle s'oublie :
Quand il est temps encor, songe au bûcher fumant;
A ta grave raison mêle un grain de folie :
C'est un plaisir bien doux d'être fou par moment.

Digitized by Google

X. — Liber II, Carmen 6.

Ad Septimium.

Septimi, Gades aditure mecum, et
Cantabrum indoctum juga ferre nostra, et
Barbaras Syrtes, ubi Maura semper
Æstuat unda :

Tibur, Argeo positum colono,
Sit meæ sedes utinam senectæ !
Sit modus lasso maris et viarum,
Militiæque !

Unde si Parcæ prohibent iniquæ,
Dulce pellitis ovibus Galæsi
Flumen et regnata petam Laconi
Rura Phalanto.

Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet, ubi non Hymetto
Mella decedunt, viridique certat
Bacca Venafro :

Ver ubi longum, tepidasque præbet
Jupiter brumas ; et amicus Aulon
Fertili Baccho, minimum Falernis
Invidet uvis.

Ille te mecum locus et beatæ
Postulant arces ; ibi tu calentem
Debita sparges lacrima favillam
Vatis amici.

Digitized by Google

X. — Livre II, Ode 6.

A Septimius.

Ami qui, sur mes pas, visiterais sans peine
Gadès et le Cantabre indocile à nos fers,
Et les golfes de Syrte où la vague Africaine
Toujours bouillonne au sein des mers;

Puisse Tibur, qu'Argos fonda sur nos rivages,
Demeurer le tranquille abri de mes vieux ans,
Un port pour moi, lassé des terrestres voyages,
De la mer et du bruit des camps !

De Tibur si la Parque inflexible m'écarte,
Près du Galésus, doux aux frileuses brebis,
Dans les champs où régna Phalante, enfant de Sparte,
J'irai me choisir un logis.

Ce petit coin me rit plus que tout autre au monde;
Là les miels en douceur peuvent le disputer
Au mont Hymète, avec Venafre si féconde
La verte olive peut lutter :

Là Jupiter accorde une brume attiédie,
Des printemps prolongés; le mont Aulon si cher
Au fertile Bacchus, ne porte guère envie
Aux raisins dont Falerne est fier.

Près de moi, ce beau lieu, sa colline charmante,
T'appellent; tu paieras, en ces riants abris,
Le tribut d'une larme à la cendre fumante
Du poète que tu chéris.

Digitized by Google

XI. — Liber III, Carmen 21.

Ad Amphoram.

O nata mecum consule Manlio,
Seu tu querelas, sive geris jocos,
Seu rixam et insanos amores,
Seu facilem, pia testa, somnum,

Quocumque lectum nomine Massicum
Servas, moveri digna bono die,
Descende, Corvino jubente,
Promere languidiora vina.

Non ille, quanquam Socraticis madet
Sermonibus, te negliget horridus :
Narratur et prisci Catonis
Sæpe mero caluisse virtus.

Tu lene tormentum ingenio admoves
Plerumque duro : tu sapientium
Curas et arcanum jocoso
Consilium retegis Lyæo.

Tu spem reducis mentibus anxiis,
Viresque et addis cornua pauperi,
Post te neque iratos trementi
Regum apices, neque militum arma.

Te Liber, et, si læta aderit, Venus,
Segnesque nodum solvere Gratiæ,
Vivæque producent lucernæ,
Dum rediens fugat astra Phœbus.

Digitized by Google

XI. — Livre III, Ode 21.

A une Amphore.

Amphore respectable et née ainsi que moi
Sous Manlius consul, que tu portes des larmes
Ou des ris, la dispute et les amours sans foi
Ou le sommeil exempt d'alarmes,

Tu n'en contiens pas moins un Massique de choix :
Viens, digne de fêter une journée heureuse,
Corvinus l'ordonnant, viens verser à sa voix
Ta liqueur vieille et généreuse.

Les leçons de Socrate en vain glacent son cœur ;
Morose, il n'ira point t'éloigner de sa bouche :
Le vin, dit-on, souvent de Caton le censeur
Réchauffa la vertu farouche.

Ta douce violence aux esprits les plus durs
Se fait sentir : tu sais dépouiller de nuages,
Grâce au joyeux Bacchus, et les rêves obscurs
Et les sombres soucis des sages.

Tu ramènes l'espoir dans les cœurs anxieux ;
Tu rends à l'indigent la force et le courage ;
Il ne craint, avec toi, ni les rois furieux,
Ni les soldats ivres de rage.

Puissent Liber, Vénus, heureuse en ce séjour,
Les Grâces dont le nœud ne se rompt pas sans peine
Et les flambeaux brûlants te mener jusqu'au jour
Qui fait fuir l'étoile incertaine.

Digitized by Google

XII. — Liber III, Carmen 13.

Ad fontem Bandusiæ.

O fons Bandusiæ, splendidior vitro,
Dulci digne mero, non sine floribus,
Cras donaberis hædo,
Cui frons turgida cornibus

Primis et Venerem et prælia destinat
Frustra ; nam gelidos inficiet tibi
Rubro sanguine rivos
Lascivi soboles gregis.

Te flagrantis atrox hora Caniculæ
Nescit tangere ; tu frigus amabile
Fessis vomere tauris
Præbes et pecori vago.

Fies nobilium tu quoque fontium,
Me dicente cavis impositam ilicem
Saxis, unde loquaces
Lymphæ desiliunt tuæ.

XIII. – Liber III, Carmen 22.

Ad Dianam.

Montium custos nemorumque virgo,
Quæ laborantes utero puellas
Ter vocata audis, adimisque leto,
Diva triformis !

Imminens villæ tua pinus esto,
Quam per exactos ego lætus annos
Verris obliquum meditantis ictum
Sanguine donem.

Digitized by Google

XII. — Livre III, Ode 13

A la fontaine de Bandusia.

Source Bandusia plus qu'un cristal splendide,
Digne des fleurs qu'on t'offre avec du vin nouveau,
Tu recevras demain, ô fontaine limpide,
L'offrande d'un jeune chevreau.

En vain son front gonflé par des cornes naissantes,
Le prépare à Vénus comme au choc des rivaux ;
Il teindra de son sang tes rives bienfaisantes,
Cet enfant des lascifs troupeaux.

Le brûlant Sirius ne touche point tes ondes
A l'heure de midi : ton abri protecteur,
Aux bœufs lassés du joug, aux brebis vagabondes
Prête son aimable fraîcheur.

Tu prendras rang parmi les plus nobles fontaines
Quand mes vers auront dit ton chêne, s'élançant
De creux rochers, d'où fuit vers les plages lointaines
L'eau claire qui s'en va jasant.

XIII. — Livre III, Ode 22.

A Diane.

O gardienne des monts et des forêts secrètes,
Qui, cédant à l'appel par trois fois répété
De l'épouse en travail, du trépas la rachètes,
Triple divinité !

Que ton pin fasse un dôme à ma maison rustique ;
Par mes joyeuses mains, à chaque nouvel an,
Un verrat qui déjà médite un coup oblique
Lui donnera son sang.



Digitized by Google

PARS SECUNDA.

CARMINA PUBLICA.

I. — Liber I, Carmen 2.

Ad Augustum Cæsarem.

Deos omnes iratos esse Romanis, ob Cæsaris cædem, unam imperii spem in Augusto constitutam.

Jam satis terris nivis atque diræ
Grandinis misit Pater, et rubente
Dextera sacras jaculatus arces,
Terruit urbem,

Terruit gentes, grave ne rediret
Sæculum Pyrrhæ, nova monstra questæ,
Omne cum Proteus pecus egit altos
Visere montes;

Piscium et summa genus hæsit ulmo,
Nota quæ sedes fuerat columbis;
Et superjecto pavidæ natarunt
Æquore damæ.

Vidimus flavum Tiberim, retortis
Littore Etrusco violenter undis,
Ire dejectum monumenta Regis,
Templaque Vestæ.

Iliæ dum se nimium querenti
Jactat ultorem, vagus et sinistra
Labitur ripa, Jove non probante, u-
xorius amnis.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

ODES POLITIQUES.

I. — Livre Ier, Ode 2.

A César-Auguste.

Peinture des maux qui ont accablé Rome à la suite des guerres civiles et du meurtre de César : un Dieu seul peut expier le crime et, ce Dieu, c'est Auguste.

Trop longtemps Jupiter a couvert nos collines
De neige et de frimas ; ses flamboyantes mains,
Dardant la foudre au front des temples en ruines,
Ont fait trembler tous les Romains,

Trembler le monde entier, par le retour possible
Du siècle où Pyrrha vit des prodiges nouveaux,
Quand Protée au sommet du mont inaccessible
Poussait d'aquatiques troupeaux ;

Quand les poissons pendaient, accrochés dans les ormes
Où jadis la colombe aimait à se percher,
Quand les timides daims fendaient les flots énormes
Qui couvraient le natal rocher.

Nous avons vu le Tibre, aux côtes d'Etrurie
Arrachant ses flots d'or que la mer comprima,
Vers l'autel de Vesta retourner sa furie
Et vers le palais de Numa.

Se proclamant vengeur d'Ilia trop plaintive
Ce fleuve vagabond, époux trop dévoué,
S'élança vers sa gauche, en franchissant la rive,
Par Jupiter désavoué.

Digitized by Google

Audiet cives acuisse ferrum,
Quo graves Persæ melius perirent ;
Audiet pugnas, vitio parentum
Rara juventus !

Quem vocet divum populus ruentis
Imperî rebus ? prece qua fatigent
Virgines sanctæ minus audientem
Carmina Vestam ?

Cui dabit partes scelus expiandi
Jupiter ? — Tandem venias, precamur,
Nube candentes humeros amictus
Augur Apollo !

Sive tu mavis, Erycina ridens,
Quam Jocus circumvolat, et Cupido ;
Sive neglectum genus et nepotes
Respicis, auctor.

Heu ! nimis longo satiate ludo,
Quem juvat clamor, galeæque leves,
Acer et Marsi peditis cruentum
Vultus in hostem :

Sive mutata juvenem figura
Ales, in terris imitaris, almæ
Filius Maiæ, patiens vocari
Cæsaris ultor.

Serus in cœlum redeas, diuque
Lœtus intersis populo Quirini :
Neve te nostris vitiis iniquum
Ocior aura

Tollat. Hic magnos potius triumphos,
Hic ames dici Pater atque Princeps,
Neu sinas Medos equitare inultos,
Te duce, Cæsar !

Digitized by Google

On te dira nos mains forgeant le fer barbare
Qu'il fallait réserver aux Perses insolents,
Tu sauras nos combats, ô jeunesse trop rare,
Grâce aux crimes de tes parents !

Quel Dieu puissant, ému des prières publiques,
Viendra prêter son bras à l'Empire penchant ;
Et par quels cris pourront les prêtresses pudiques
Lasser Vesta, sourde à leur chant ?

A qui donc Jupiter confiera-t-il le rôle
D'expiateur du crime ? — A nos vœux cède enfin,
Viens, de molles vapeurs voilant ta blanche épaule,
Apollon, augure divin !

Ou, si tu l'aimes mieux, viens, Erycine aimable,
Qu'entourent de leur vol Cupidon et les Jeux ;
Ou bien, divin aïeul, vois d'un œil favorable
Ta race et tes tristes neveux !

Oh ! sois rassasié de nos luttes sans terme,
Toi qui te réjouis du casque étincelant,
Des clameurs et du Marse agile, dont l'œil ferme
Contemple un ennemi sanglant :

Ou bien, fils de Maïa, sous les traits d'un jeune homme,
Transformant ta figure, ô divin voyageur,
Apparais sur la terre et souffre qu'on te nomme
De César le sacré vengeur.

Diffère ton retour aux demeures sublimes ;
Dans les rangs des Romains reste longtemps fêté :
Nous tremblons de te voir, irrité de nos crimes,
Par un vent trop prompt emporté.

Jouis plutôt ici des victoires prochaines,
D'être dit Père et Prince, et garde que le char
Du Mède impunément ne roule dans les plaines
Où tu commandes, ô César !

Digitized by Google

II. — Liber 1, Carmen 15.

Nerei vaticinium de excidio Trojæ.

Pastor cum traheret per freta navibus
Idæis Helenen perfidus hospitam,
    Ingrato celeres obruit otio
    Ventos, ut caneret fera

Nereus fata : « — Mala ducis avi domum
Quam multo repetet Græcia milite,
Conjurata tuas rumpere nuptias
    Et regnum Priami vetus.

Eheu ! quantus equis, quantus adest viris
Sudor ! quanta moves funera Dardanæ
Genti ! Jam galeam Pallas et ægida
    Currusque et rabiem parat.

Nequicquam, Veneris præsidio ferox,
Pectes cæsariem, grataque feminis
Imbelli cithara carmina divides ;
    Nequicquam thalamo graves

Hastas, et calami spicula Gnossii
Vitabis, strepitumque, et celerem sequi
Ajacem : tamen, heu ! serus adulteros
    Crines pulvere collines.

Non Laertiaden, exitium tuæ
Gentis, non Pylium Nestora respicis ?
Urgent impavidi te Salaminius
    Teucer, te, Sthenelus sciens

Pugnæ, sive opus est imperitare equis,
Non auriga piger ; Merionen quoque
Nosces ; ecce furit te reperire atrox
    Tydides, melior patre :

Digitized by Google

II. — Livre 1er, Ode 15.

Nérée prédit la ruine de Troie.

Sur les vaisseaux d'Ida quand le berger perfide
Entraînait son hôtesse Hélène par les mers,
Nérée au calme ingrat forçant le vent rapide,
Dit les affreux destins à ses yeux découverts :

« — Malfaisante sera celle que ce navire
Chez ton père conduit : nombreux, le fer en main,
Les Grecs l'iront chercher, conjurés pour détruire
Le trône de Priam et ton fatal hymen.

Oh ! quels flots de sueur je vois, sombre prophète,
Aux chevaux comme aux gens ! Que de sang ton ardeur
Va coûter aux Troyens ! Déjà Pallas apprête
Son égide, son char, son casque et sa fureur.

En vain, sûr de Vénus dont la main te protège,
Tu sauras avec art peigner tes longs cheveux,
Et tu partageras aux femmes, ton cortège,
Les agréables chants d'un luth peu belliqueux ;

Sur ton lit, mais en vain, tu fuiras la blessure
Du léger dard Crétois, du javelot pesant,
Le bruit des camps, Ajax à la poursuite sûre :
Un jour, trop tard hélas ! il le faudra pourtant

Dans la fange souiller tes cheveux adultères.
Déjà ne vois-tu pas Ulysse, le vainqueur
De ta race, et Nestor de Pylos ? — Dans leurs serres
Ils te pressent déjà, les deux héros sans peur

Teucer de Salamine et ce foudre de guerre,
Sthénélus le dompteur, intrépide cocher ;
Mérion va t'atteindre et, meilleur que son père,
Diomède rugit, ardent à te chercher.

Digitized by Google

Quem tu, cervus uti vallis in altera
Visum parte lupum, graminis immemor,
Sublimi fugies mollis anhelitu;
    Non hoc pollicitus tuæ.

Iracunda diem proferet Ilio
Matronisque Phrygum classis Achilleï;
Post certas hiemes uret Achaicus
    Ignis Iliacas domos. »

III. — Liber I, Carmen 35.

Ad Fortunam.

O Diva, gratum quæ regis Antium,
Præsens vel imo tollere de gradu
        Mortale corpus, vel superbos
    Vertere funeribus triumphos.

Te pauper ambit sollicita prece
Ruris colonus; te dominam æquoris,
        Quicumque Bithyna lacessit
    Carpathium pelagus carina.

Te Dacus asper, te profugi Scythæ,
Urbesque, gentesque, et Latium ferox,
        Regumque matres barbarorum, et
    Purpurei metuunt tyranni,

Injurioso ne pede proruas
Stantem columnam, neu populus frequens
        Ad arma cessantes, ad arma
    Concitet, imperiumque frangat.

Te semper anteit sæva Necessitas,
Clavos trabales et cuneos manu
        Gestans ahena; nec severus
    Uncus abest, liquidumque plumbum.

Digitized by Google

Mais toi, lâche! pareil au cerf qui, par la plaine,
Du gazon oublieux, fuit le loup aperçu
Aux confins du vallon, tu fuiras hors d'haleine,
Sans souci du serment par Hélène reçu.

A la chute de Troie, aux pleurs des Phrygiennes
Achille courroucé mettra de longs retards :
Après des jours comptés, les torches Achéennes
D'Ilion renversé brûleront les remparts. »

III. – Livre Ier, Ode 35.

A la Fortune.

Déesse qu'Antium honore en ses murailles,
Tu peux, par ta faveur, des plus infimes rangs
Tirer un homme, ou bien changer en funérailles
Les triomphes des conquérants.

Du pauvre laboureur la prière inquiète
T'assiège sans relâche, et tous les matelots,
Sur un vaisseau du Pont fendant la mer de Crête,
Te nomment la reine des flots.

Le Dace altier, le Scythe aux courses incessantes,
L'orgueilleux Latium, les peuples, les cités,
Des barbares tyrans les mères frémissantes,
Les rois sous la pourpre abrités,

Tous tremblent que ton pied brutal ne jette à terre
Leur colonne debout, et qu'un peuple ameuté,
Aux armes appelant chaque retardataire,
Ne brise leur autorité.

Devant toi va toujours la Nécessité dure,
Dans sa droite d'airain pour le crucifié
Portant le pal, les clous, les crampons de torture,
Avec le plomb liquéfié.

Digitized by Google

Te Spes, et albo rara Fides colit
Velata panno, nec comitem abnegat,
Utcumque mutata potentes
Veste domos inimica linquis.

At vulgus infidum et meretrix retro
Perjura cedit; diffugiunt cadis
Cum fæce siccatis amici,
Ferre jugum pariter dolosi.

Serves iturum Cæsarem in ultimos
Orbis Britannos, et juvenum recens
Examen Eois timendum
Partibus, Oceanoque rubro.

Eheu! cicatricum et sceleris pudet
Fratrumque! Quid nos dura refugimus
Ætas? quid intactum nefasti
Liquimus? unde manum juventus

Metu Deorum continuit? quibus
Pepercit aris? O utinam nova
Incude diffingas retusum in
Massagetas Arabasque ferrum!

IV. — Liber I, Carmen 37.

DE MORTE CLEOPATRÆ.

Ad Sodales (1).

Nunc est bibendum; nunc pede libero
Pulsanda tellus; nunc Saliaribus
Ornare pulvinar Deorum
Tempus erat dapibus, sodales.

(1) Ad indulgendum genio, ob Actiacam victoriam mortemque Cleopatræ, eos hortatur.

Digitized by Google

L'Espérance te suit ; la Fidélité rare
T'escorte volontiers sous ses longs voiles blancs,
Lorsque, changeant d'habit, irritée et barbare,
Tu quittes le palais des grands.

La maîtresse parjure et la foule avilie
S'éloignent : les amis se détournent du seuil,
Tous les tonneaux étant vidés jusqu'à la lie,
De peur de partager le deuil.

Tu défendras César, aux confins de la terre
Marchant sur les Bretons, et cet essaim récent
De soldats craints aux lieux d'où jaillit la lumière
Comme aux mers du rouge Occident.

Oh ! quels remords du meurtre et du sang de nos frères !
Est-il rien que ce temps de fer n'ait violé ?
Que reste-t-il d'intact ? Par peur des Dieux contraires,
Devant quel crime a reculé.

Le bras de la jeunesse, et quels temples a-t-elle
Epargnés ? Ah ! remets sur l'enclume d'airain
Notre épée émoussée et tourne-là, nouvelle,
Contre le Scythe et l'Africain !

IV. — Livre Ier, Ode 37.

LA MORT DE CLÉOPATRE

A mes Compagnons de plaisir.

A présent il faut boire, ô compagnons joyeux,
D'un pied libre à présent il faut presser la terre ;
C'est l'heure de poser devant le lit des dieux
Les mets d'un festin Saliaire (1).

(1) *Dapibus Saliaribus*, mets saliaires, dignes des prêtres Saliens dont les processions étaient suivies de festins magnifiques.

Digitized by Google

Antehac nefas depromere Cæcubum
Cellis avitis, dum Capitolio
Regina dementes ruinas,
Funus et imperio parabat,

Contaminato cum grege turpium (1)
Morbo virorum, quidlibet impotens
Sperare, fortunaque dulci
Ebria. Sed minuit furorem

Vix una sospes navis ab ignibus :
Mentemque lymphatam Mareotico
Redegit in veros timores
Cæsar, ab Italia volantem

Remis adurgens, accipiter velut
Molles columbas, aut leporem citus
Venator in campis nivalis
Hæmoniæ, daret ut catenis

Fatale monstrum : quæ generosius
Perire quærens, nec muliebriter
Expavit ensem, nec latentes
Classe cita reparavit oras :

Ausa et jacentem visere regiam
Vultu sereno, fortis et asperas
Tractare serpentes, ut atrum
Corpore combiberet venenum :

Deliberata morte ferocior,
Sævis Liburnis scilicet invidens
Privata deduci superbo
Non humilis mulier triumpho (2).

(1) *Contaminato morbo,* des eunuques, selon les commentateurs.

(2) *Privata non humilis mulier* : Cela peut signifier : femme déchue, mais non pas humble, non humiliée par sa chute ; ou bien,

Digitized by Google

Et qui, des vieux celliers eut tiré sans regret
Le Cécube, pendant qu'une reine en délire
Rêvait le Capitole en cendre et préparait
Les funérailles de l'Empire,

Avec son vil troupeau d'esclaves mutilés;
Ivre de ses succès; dans l'orgueil de son âme,
Osant tout espérer! Mais ses vaisseaux brûlés,
Un seul échappant à la flamme,

Ce spectacle bientôt modéra sa fureur:
Pressant sur mer son vol loin du sol Italique,
César au juste effroi sut ramener ce cœur
Q'enflait le vin Maréotique.

Comme un vautour poursuit le ramier dans les airs,
Comme un chasseur poursuit le lièvre d'un pied leste
Aux champs neigeux d'Hémon, tel, pour le mettre aux fers,
Il poursuit ce monstre funeste.

Résolue à mourir d'un plus noble trépas,
Le fer ne la fit point pâlir, femme timide;
Vers des bords inconnus elle ne chercha pas
A fuir sur sa flotte rapide.

Elle osa contempler, le visage serein,
Son palais écroulé; puis, d'une main hardie,
Pour que leur noir poison s'infiltrât dans son sein,
Presser des serpents en furie.

Plus fière par le choix arrêté de sa mort,
Aux durs Liburniens elle enleva la gloire
De l'entraîner, déchue et le front haut encor,
Pour suivre le char de Victoire.

selon la pensée de Bond: femme déchue, rendue à la condition privée, quoique de noble race. Le premier sens, indiqué par Lemaire, est le plus naturel.

Digitized by Google

V. — Liber II, Carmen 1.

Ad Asinium Pollionem.

Monet ut, omissis quas scribit tragœdiis, ad perficiendam belli civilis historiam totus incumbat.

Motum ex Metello consule civicum,
Bellique causas, et vitia, et modos,
Ludumque Fortunæ, gravesque
Principum amicitias, et arma

Nondum expīatis uncta cruoribus,
Periculosæ plenum opus aleæ,
Tractas, et incedis per ignes
Suppositos cineri doloso.

Paulum severæ Musa tragœdiæ
Desit theatris; mox, ubi publicas
Res ordinâris, grande munus
Cecropio repetes cothurno,

Insigne mœstis præsidium reis,
Et consulenti, Pollio, curiæ;
Cui laurus æternos honores
Dalmatico peperit triumpho.

Jam nunc minaci murmure cornuum
Perstringis aures; jam litui strepunt;
Jam fulgor armorum fugaces
Terret equos equitumque vultus.

Audire magnos jam videor duces,
Non indecoro pulvere sordidos,
Et cuncta terrarum subacta,
Præter atrocem animum Catonis.

Digitized by Google

V. — Livre II, Ode 1re.

A Asinius Pollion.

Cette ode est adressée à Pollion, personnage consulaire, poète tragique, historien et général. L'auteur l'engage à écrire l'histoire des guerres civiles et à revenir ensuite à l'art dramatique.

Nos discordes depuis le consul Métellus,
Les causes de la guerre et ses diverses chances,
Ses crimes, la fortune en ses jeux imprévus,
Des chefs les lourdes alliances,

Les glaives teints d'un sang encore inexpié ;
Tel est le sujet, plein d'embûches dangereuses,
Que tu traites : les feux où tu poses le pié
Sont couverts de cendres trompeuses.

Que ta muse tragique abandonne un instant
Nos théâtres ; et quand de la chose publique
Le tableau sera peint, à ton rôle éclatant
Reviens sur le cothurne attique,

Illustre Pollion ! lumière du sénat,
Des tristes accusés défenseur héroïque,
Qui reçus du laurier un éternel éclat
Dans le triomphe Dalmatique.

Déjà des sons du cor qui vibrent menaçants
Tu frappes mon oreille, et les clairons bruissent ;
L'éclat du fer fait peur aux chevaux bondissants,
Et les cavaliers en pâlissent.

Il me semble déjà voir l'appareil guerrier
Des généraux souillés d'une noble poussière,
Déjà tout est soumis dans l'univers entier,
Hors Caton et son âme altière.

Digitized by Google

Juno et Deorum quisquis amicior
Afris inulta cesserat impotens
Tellure, victorum nepotes
Rettulit inferias Jugurthæ.

Quis non Latino sanguine pinguior
Campus sepulcris impia prœlia
Testatur, auditumque Medis
Hesperiæ sonitum ruinæ ?

Qui gurges, aut quæ flumina lugubris
Ignara belli ? quod mare Dauniæ
Non decoloravere cædes ?
Quæ caret ora cruore nostro ?

Sed ne, relictis, Musa procax, jocis,
Ceæ retractes munera næniæ ;
Mecum Dionæo sub antro
Quære modos leviore plectro.

VI. — Liber III, Carmen 3.

Romuli apotheosis.

Justitiæ et constantiæ laus; Romuli apotheosis. Sunt qui putent hanc oden scriptam fuisse ut Augustus deterreretur à consilio migrandi Alexandriam vel Ilium.

Justum ac tenacem propositi virum,
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida, neque Auster,

Dux inquieti turbidus Adriæ,
Nec fulminantis magna Jovis manus :

Digitized by Google

Junon et tous les Dieux de l'Afrique vengeurs,
Impuissants, avaient fui cette terre homicide,
Ils ont amené là les neveux des vainqueurs,
Comme holocauste au roi Numide.

Quelle plaine n'atteste, encor grasse de sang,
Par de nombreux tombeaux, nos batailles perverses
Et le terrible bruit de Rome s'affaissant,
Ce bruit qu'ont entendu les Perses?

Quel abîme ou quel fleuve à nos sombres combats
Sont restés étrangers? Des blessures romaines
Quels flots ne sont souillés? Quel rivage n'est pas
Rouge encor du sang de nos veines?

Mais pourquoi, t'arrachant, Muse, à tes jeux connus,
Emprunter à Céos un hymne funéraire?
Cherche avec moi des chants dans l'antre de Vénus
Sur une lyre plus légère.

VI. — Livre III, Ode 3.

Apothéose de Romulus.

Cette ode où Junon prédit la grandeur de Rome, fut écrite dans le but de détourner Auguste de la pensée de transférer dans l'Asie-Mineure le siège de l'Empire.

Le juste, en ses desseins immuable et tenace,
Rien ne peut l'ébranler, dans son âme de fer,
Ni le peuple, ordonnant le mal avec menace,
Ni le front courroucé d'un tyran, ni l'Auster,

Ce maître impétueux de l'âpre Adriatique,
Ni Jupiter, la main prête à le foudroyer :

Digitized by Google

Si fractus illabatur orbis
Impavidum ferient ruinæ.

Hac arte Pollux et vagus Hercules
Enisus, arces attigit igneas :
Quos inter Augustus recumbens
Purpureo bibit ore nectar.

Hac te merentem, Bacche pater, tuæ
Vexere tigres, indocili jugum
Collo trahentes; hac Quirinus
Martis equis Acheronta fugit,

Gratum elocuta consiliantibus
Junone Divis : « Ilion, Ilion,
Fatalis incestusque judex,
Et mulier peregrina vertit

In pulverem, ex quo destituit Deos
Mercede pacta Laomedon, mihi
Castæque damnatum Minervæ
Cum populo et duce fraudulento.

Jam nec Lacænæ splendet adulteræ
Famosus hospes, nec Priami domus
Perjura pugnaces Achivos
Hectoreis opibus refringit :

Nostrisque ductum seditionibus
Bellum resedit. Protinus et graves
Iras, et invisum nepotem,
Troica quem peperit sacerdos,

Marti redonabo. Illum ego lucidas
Inire sedes, ducere nectaris
Succos, et adscribi quietis
Ordinibus patiar Deorum ;

Digitized by Google

Si le globe brisé croulait sur ce stoïque,
Ses débris le broyeraient, sans pouvoir l'effrayer.

C'est ainsi que Pollux et qu'Alcide indomptable
Ont conquis une place au séjour radieux :
Auguste, au milieu d'eux, boit, assis à leur table,
De sa lèvre de pourpre, à la coupe des dieux.

O Bacchus ! c'est ainsi que le tigre indocile
T'entraîna dans l'Olympe, au joug pliant son front,
Et Romulus ainsi, par une fuite habile,
Sur les chevaux de Mars, échappa l'Achéron,

Grâce à Junon parlant dans le conseil céleste :
« — Ilion ! Ilion ! en cendres ils t'ont mis
Ce juge incestueux, du Sort élu funeste,
Cette femme étrangère et fuyant son pays ;

Dès que Laomédon de leur juste salaire,
Malgré la foi jurée, osa frustrer les Dieux,
Condamné par Minerve et moi, notre colère
Te frappa, toi, ton peuple et ton chef frauduleux.

Cet hôte trop fameux d'une adultère impure
Il n'étalera plus son faste et ses splendeurs ;
La maison de Priam, race ingrate et parjure,
N'oppose plus d'Hector aux Achéens vainqueurs :

Elle s'apaise enfin cette guerre inhumaine
Qu'entretenait des Dieux la longue hostilité.
Ce courroux qui brûlait dans mon cœur, cette haine
Pour le fils qu'en son sein la Troyenne a porté,

Je les immole à Mars. Aux radieux asiles
Qu'il entre donc, ce fils, qu'il y goutte à loisir
La douceur du nectar et que les Dieux tranquilles
L'admettent dans leurs rangs ; j'y pourrai consentir,

Digitized by Google

Dum longus inter sæviat Ilion
Romamque pontus : qualibet exsules
In parte regnanto beati,
Dum Priami Paridisque busto

Insultet armentum, et catulos feræ
Celent inultæ : stet Capitolium
Fulgens, triumphatisque possit
Roma ferox dare jura Medis.

Horrenda late nomen in ultimas
Extendat oras, qua medius liquor
Secernit Europen ab Afro,
Qua tumidus rigat arva Nilus.

Aurum irrepertum, et sic melius situm
Quum terra celat, spernere fortior
Quam cogere humanos in usus,
Omne sacrum rapiente dextra.

Quicumque mundo terminus obstitit,
Hunc tangat armis, visere gestiens
Qua parte debacchentur ignes,
Qua nebulæ pluviique rores.

Sed bellicosis fata Quiritibus
Hac lege dico ; ne nimium pii,
Rebusque fidentes, avitæ
Tecta velint reparare Trojæ.

Trojæ renascens alite lugubri
Fortuna tristi clade iterabitur,
Ducente victrices catervas
Conjuge me Jovis et sorore.

Ter si resurgat murus aheneus
Auctore Phœbo, ter pereat meis

Digitized by Google

Pourvu que la mer gronde entre Rome et Pergame :
Que, de Troie exilés, ses heureux descendants
Règnent ailleurs, pourvu que, sur leur tombe infâme,
Priam et Pâris voient les troupeaux bondissants,

Et les fauves en paix y cachant leur portée.
Eclatant Capitole aux cieux élève toi,
Et qu'aux Mèdes vaincus, qu'à la Perse domptée
La fière Rome un jour puisse imposer sa loi.

Aux bords les plus lointains, par son ferme courage,
Qu'elle étende son nom; qu'il franchisse les mers
Qui séparent l'Europe et l'Africain rivage,
Et vole jusqu'au Nil fécondant les déserts.

Qu'elle juge surtout et plus fort et plus sage
De laisser dormir l'or en son lit ignoré,
Que de le conquérir pour un coupable usage,
Et d'une main rapace à qui rien n'est sacré.

Qu'au point où l'on se heurte à la borne du monde
Elle touche du glaive, et lance ses soldats
De la zône où sévit la flamme qui l'inonde
A celle de la pluie et des obscurs frimas.

Une condition cependant, une seule
Est mise à ces destins dont les Romains sont sûrs ;
Trop pieux ou trop vains, d'Ilion, leur aïeule,
Qu'ils ne tentent jamais de relever les murs.

Ilion renaissant malgré l'ordre suprême
S'écroulerait encor sous le divin courroux;
Moi, l'épouse et la sœur de Jupiter, moi-même
De l'ennemi vainqueur je conduirais les coups.

Phœbus pourrait trois fois de murs d'airain l'enclore,
Trois fois mes Argiens les jetteraient à bas ;

Digitized by Google

Excisus Argivis ; ter uxor
Capta virum puerosque ploret. »

Non hæc jocosæ conveniunt lyræ :
Quo, Musa, tendis ? Desine pervicax
Referre sermones deorum, et
Magna modis tenuare parvis.

VII. — Liber III, Carmen 5.

Ad laudem Augusti.

MORS REGULI.

Cœlo tonantem credidimus Jovem
Regnare : præsens divus habebitur
Augustus, adjectis Britannis
Imperio, gravibusque Persis.

Milesne Crassi conjuge barbarâ
Turpis maritus vixit ! et hostium
(Proh curia, inversique mores !)
Consenuit socerorum in armis,

Sub rege Medo, Marsus et Appulus,
Anciliorum et nominis et togæ
Oblitus, æternæque Vestæ,
Incolumi Jove et urbe Româ !

Hoc caverat mens provida Reguli,
Dissentientis conditionibus
Fœdis, et exemplo trahenti
Perniciem veniens in ævum,

Si non periret immiserabilis
Captiva pubes. « Signa ego Punicis
Affixa delubris, et arma
Militibus sine cæde, dixit,

Digitized by Google

Les Troyennes trois fois devraient pleurer encore
Leurs époux et leurs fils égorgés dans leurs bras. — »

Mais ce ton convient mal à la lyre légère :
Muse, où t'égares-tu? Cesse d'enfler ta voix
Pour rendre les discours des Dieux, ô téméraire !
Et d'amoindrir le grand dans tes rhythmes étroits.

VII. — Livre III, Ode 5.

A la louange d'Auguste.

LA MORT DE RÉGULUS.

Jupiter règne au ciel où son tonnerre gronde ;
Nous le croyons : un Dieu sur la terre présent,
C'est Auguste, annexant à l'empire du monde
Le Breton et le Perse à nos armes pesant.

Quoi Crassus ! ton soldat put vivre, époux infâme
D'une femme barbare ! O changement des mœurs !
Quelle honte, O Sénat ! Quoi ! ces guerriers sans âme,
Marses, Apuliens, gendres de leurs vainqueurs,

Ont vieilli dans leurs camps, sous un roi de Médie,
Oubliant tout : le nom, les sacrés boucliers,
Et Vesta l'éternelle et la toge avilie;
Quand Rome et ses autels étaient encore entiers !

Ces hontes, Régulus, dans son esprit sagace,
Voulait nous en garder, alors qu'il repoussait
Un pacte humiliant, un exemple vivace
Qui d'un nouveau désastre encor nous menaçait

Si tant de jeunes gens, de pitié trop indignes,
N'expiraient dans les fers. « — J'ai vu, s'écria-t-il,
Pendus près des autels Puniques, ces insignes,
Ces armes aux soldats enlevés sans péril :

Digitized by Google

Direpta vidi : vidi ego civium
Retorta tergo brachia libero (1),
Portasque non clausas, et arva
Marte coli populata nostro.

Auro repensus scilicet acrior
Miles redibit? Flagitio additis
Damnum. Neque amissos colores
Lana refert medicata fuco;

Nec vera virtus, quum semel excidit,
Curat reponi deterioribus.
Si pugnat extricata densis
Cerva plagis, erit ille fortis

Qui perfidis se credidit hostibus ;
Et Marte Pœnos proteret altero,
Qui lora restrictis lacertis
Sensit iners, timuitque mortem.

Hic, unde vitam sumeret inscius,
Pacem duello miscuit. O pudor!
O magna Carthago, probrosis
Altior Italiæ ruinis! »

Fertur pudicæ conjugis osculum,
Parvosque natos, ut capitis minor,
A se removisse, et virilem
Torvus humi posuisse vultum,

Donec labantes consilio patres
Firmaret auctor nunquam alias dato,
Interque mœrentes amicos
Egregius properaret exul.

(1) *Tergo brachia libero :* Il est clair qu'on ne peut traduire : un

Digitized by Google

J'ai vu, tordus, serrés sur le dos par des chaînes,
Des bras libres, des bras de citoyens Romains,
Les portes de Carthage ouvertes et ses plaines
Qu'on cultive et qu'hier ravagèrent nos mains !

Racheté par notre or, pensez-vous qu'il revienne
Plus brave, ce soldat ? La perte au deshonneur
Voulez-vous l'ajouter ? De même que la laine,
Teinte une fois, jamais ne reprend sa blancheur,

La solide vertu dans une âme avilie
Ne rentre plus jamais dès qu'un jour elle en sort.
Quand la biche, échappée au piège qui la lie,
Combattra le chasseur, il se montrera fort

Celui qui se rendit aux ennemis perfides ;
Il abattra Carthage en de nouveaux combats
Celui qui, sans lutter, sentit ses bras timides
Liés par la courroie, et qui ne mourut pas !

Ne sachant pas comment il sauverait sa vie,
Il a mêlé la paix à la guerre. O pudeur !
Grande Carthage, encor désormais agrandie,
Par la chute de Rome et par son déshonneur! »

On dit que ce grand homme écarta de sa bouche
Le baiser de sa femme, ainsi qu'un condamné,
Eloigna ses petits enfants et tint, farouche,
Son visage viril vers la terre incliné,

Jusqu'au jour où, fixant le Sénat qui chancelle
Par un conseil unique et sans exemple ailleurs,
Exilé volontaire au seul honneur fidèle,
Il partit au milieu de ses amis en pleurs.

dos libre. Il faut donc transporter l'épithète aux bras.

Digitized by Google

Atqui sciebat quæ sibi barbarus
Tortor pararet: non aliter tamen
Dimovit obstantes propinquos,
Et populum reditus morantem,

Quam si clientum longa negotia
Dijudicata lite relinqueret,
Tendens Venafranos in agros,
Aut Lacedæmonium Tarentum.

VIII. — Liber III, Carmen 6.

Ad Romanos.

Delicta majorum immeritus lues,
Romane, donec templa refeceris,
Ædesque labantes Deorum, et
Fœda nigro simulacra fumo.

Dis te minorem quod geris, imperas :
Hinc omne principium, huc refer exitum.
Di multa neglecti dederunt
Hesperiæ mala luctuosæ.

Jam bis Monæses et Pacori manus
Non auspicatos contudit impetus
Nostros, et adjecisse prædam
Torquibus exiguis renidet.

Pæne occupatam seditionibus
Delevit urbem Dacus et Æthiops,
Hic classe formidatus, ille
Missilibus melior sagittis.

Digitized by Google

Il sait l'affreuse mort qu'à Carthage lui garde
Un bourreau sanguinaire : il écarte pourtant
L'obstacle des parents, le peuple qui retarde
Son départ, aussi calme en ce suprême instant

Que si, quittant, après la sentence du juge,
Des plaideurs, ses clients, les litiges trop longs,
Dans les champs de Venafre il cherchait un refuge,
Ou dans Tarente où Sparte envoya ses colons.

VIII. — Livre III, Ode 6.

Aux Romains.

Romain ! tu porteras des fautes des vieux âges
Le poids immérité, si tu ne rétablis
Tes temples, tes autels croulants et les images
 Des Dieux par la flamme noircis.

Sur le respect des Dieux ta puissance s'appuie :
Le principe et la fin des choses sont en eux.
Les Dieux trop négligés sur la triste Italie
 Ont déchaîné des maux nombreux.

Deux fois vainqueurs déjà, Monesès et Pacore
Ont brisé nos efforts qu'un Dieu n'approuvait pas :
A leurs étroits colliers resplendissent encore
 Les dépouilles de nos soldats.

Les fiers enfants du Dace et de l'Ethiopie,
Les uns par leurs vaisseaux, les autres par leurs dards,
De Rome, en proie aux maux de la discorde impie,
 Ont presque détruit les remparts.

Digitized by Google

Fecunda culpæ sæcula nuptias
Primum inquinavere et genus et domos :
Hoc fonte derivata clades
In patriam populumque fluxit.

Motus doceri gaudet Ionicos
Matura virgo, et fingitur artubus,
Jam nunc et incertos amores
De tenero meditatur ungui.

Mox juniores quærit adulteros
Inter mariti vina, neque eligit
Cui donet impermissa raptim
Gaudia, luminibus remotis,

Sed jussa coram, non sine conscio
Surgit marito, seu vocat institor,
Seu navis Hispanæ magister,
Dedecorum pretiosus emptor.

Non his juventus orta parentibus
Infecit æquor sanguine Punico,
Pyrrhumque et ingentem cecidit
Antiochum, Annibalemque dirum ;

Sed rusticorum mascula militum
Proles, Sabellis docta ligonibus
Versare glebas, et severæ
Matris ad arbitrium recisos

Portare fustes, sol ubi montium
Mutaret umbras, et juga demeret
Bobus fatigatis, amicum
Tempus agens abeunte curru.

Damnosa quid non imminuit dies ?
Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

Digitized by Google

En désordres féconds, d'abord les anciens âges
Ont souillé les maisons, la race et les hymens :
De cette source impure ont coulé les ravages
Sur le peuple et le sol romains.

La vierge veut savoir la danse ionienne,
Des membres assouplis les lubriques contours ;
Encor près du berceau, son cœur qui s'ouvre à peine
Rêve d'adultères amours.

Bientôt, près d'un époux, elle cherche à sa table
De plus jeunes amants : elle ne choisit pas
Un homme à qui donner, dans l'ombre favorable,
Des plaisirs furtifs en ses bras ;

Mais, devant son mari, qui sait son infamie,
Sur un ordre elle sort pour suivre un colporteur
Qui l'appelle, ou le chef d'un vaisseau d'Ibérie,
Qui paiera cher son déshonneur.

Elle eut d'autres parents la jeunesse invincible
Qui rougissait les flots du sang carthaginois,
Triomphait de Pyrrhus, d'Annibal le terrible,
Et d'Antiochus, roi des rois ,

De rustiques soldats, race mâle et guerrière,
Sachant tourner la glèbe avec le soc Sabin,
Et rapporter le bois qu'une rigide mère
Avait fait couper par sa main,

A l'heure où, prolongeant les ombres des montagnes,
Le soleil délivrait les bœufs du joug pesant,
Et, de son char qui fuit, marquait pour les campagnes
L'heure du repos bienfaisant.

Est-il rien que le temps injurieux n'altère ?
Nos pères ne valaient déjà pas leurs aïeux ;
Nous ne les valons pas, et nous mettrons sur terre
Des fils encor plus vicieux.

Digitized by Google

IX. — Liber IV, Carmen 2.

Ad Julum Antonium.

Pindarum quisquis studet æmulari,
Jule, ceratis ope Dædalea
Ninitur pennis, vitreo daturus
Nomina ponto.

Monte decurrens velut amnis, imbres
Quem super notas aluere ripas,
Fervet, immensusque ruit profundo
Pindarus ore :

Laurea donandus Apollinari,
Seu per audaces nova dithyrambos
Verba devolvit, numerisque fertur
Lege solutis :

Seu Deos, regesque canit, Deorum
Sanguinem, per quos cecidere justa
Morte Centauri, cecidit tremendæ
Flamma Chimæræ ;

Sive, quos Elea domum reducit
Palma cœlestes, pugilemve equumve
Dicit, et centum potiore signis
Munere donat ;

Flebili sponsæ juvenemve raptum
Plorat, et vires animumque, moresque
Aureos educit in astra, nigroque
Invidet Orco.

Multa Dircœum levat aura cycnum,
Tendit, Antoni, quoties in altos

Digitized by Google

IX. — Livre IV, Ode 2.

A Jule Antoine.

Jule, celui qui veut lutter avec Pindare,
Grâce à l'art de Délale ose affronter les airs
Sur des ailes de cire, et promet, comme Icare,
Son nom aux vastes mers.

Tel qu'un torrent issu d'un mont qui, dans sa course,
Par l'orage gonflé, s'élance de son lit,
Tel Pindare bouillonne, et de profonde source
Majestueux jaillit :

Il a droit de prétendre au laurier des lyriques,
Soit qu'il roule en ses vers, dithyrambes hardis,
Des mots neufs, ou s'emporte en nombres poétiques
De la règle affranchis :

Soit qu'il chante les Dieux et leur race guerrière,
Les rois, par qui l'on vit les centaures fameux
Frappés de justes coups et l'horrible Chimère
Perdant ses triples feux ;

Soit qu'il chante celui qui, le front dans les nues,
Revient d'Elis, la palme en main, ou le cocher
Ou l'athlète, et leur donne un prix dont cent statues
Ne sauraient approcher ;

Soit qu'il pleure un jeune homme, arraché dans sa sève
A son épouse en deuil ; qu'il porte jusqu'aux cieux
Son âme, ses mœurs d'or, sa force, et qu'il l'enlève
A l'Orcus oublieux.

Un souffle impétueux emporte, dans sa fuite,
Le cygne Dyrcéen, Antoine, à chaque fois

Digitized by Google

Nubium tractus: ego, apis Matinæ
More modoque,

Grata carpentis thyma per laborem
Plurimum; circa nemus uvidique
Tiburis ripas, operosa parvus
Carmina fingo.

Concines majore poeta plectro
Cæsarem, quandoque trahet feroces
Per sacrum clivum, merita decorus
Fronde, Sicambros;

Quo nihil majus meliusve terris
Fata donavere, bonique Divi,
Nec dabunt, quamvis redeant in aurum
Tempora priscum.

Concines lætosque dies et Urbis
Publicum ludum, super impetrato
Fortis Augusti reditu, forumque
Litibus orbum.

Tum meæ, si quid loquar audiendum,
Vocis accedet bona pars; et: « O sol
Pulcher! o laudande! » canam, recepto
Cæsare felix.

Teque, dum procedit, Io triumphe!
Non semel dicemus, Io triumphe!
Civitas omnis, dabimusque Divis
Thura benignis.

Te decem tauri totidemque vaccæ;
Me tener solvet vitulus, relicta
Matre, qui largis juvenescit herbis
In mea vota.

Digitized by Google

Qu'il tend vers les hauteurs célestes: moi, j'imite
L'abeille de nos bois,

Contente de cueillir, par un travail morose,
Les tendres sucs du thym; sous les chênes ombreux,
Près des eaux de Tibur, humblement je compose
Des vers laborieux.

Tu chanteras César d'une lyre plus forte,
Ami, quand il viendra, ceint de justes lauriers,
Par les degrés sacrés traînant, farouche escorte!
Les Sicambres guerriers;

Lui, le plus grand présent, le meilleur qu'à la terre
Le sort et les Dieux bons aient jamais fait encor
Ou lui feront jamais, bien que ce temps prospère
Retourne à l'âge d'or.

Tu chanteras ces jour fortunés, ô poète!
La publique allégresse au retour désiré
De l'intrépide Auguste, et le Forum en fête
De plaideurs délivré.

Alors mes chants, s'ils sont dignes qu'on les écoute,
Se joindront avec force à tes chants: « O beau jour!
Jour glorieux! » crierai-je à César, sur sa route,
Heureux de son retour.

« Triomphe! Io! » dira ta voix dans son cortège,
Et toute la cité mille fois redira:
« Io! triomphe! » et vers le ciel qui nous protège
Notre encens montera.

Offre aux Dieux dix taureaux et dix vaches superbes;
Pour moi je leur destine un jeune veau, privé
De sa mère, et qui croît au sein des hautes herbes,
Pour mes dons réservé.

Digitized by Google

Fronte curvatos imitatus ignes
Tertium lunæ referentis ortum,
Qua notam duxit, niveus videri,
Cætera fulvus.

PARS TERTIA.

CARMINA PHILOSOPHICA.

I. — Liber I, Carmen 3.

Ad navem Virgilii Athenas proficiscentis.

Sic te Diva potens Cypri,
Sic fratres Helenæ, lucida sidera,
Ventorumque regat Pater,
Obstrictis aliis, præter Iapyga,
Navis, quæ tibi creditum
Debes Virgilium, finibus Atticis
Reddas incolumem, precor,
Et serves animæ dimidium meæ.
Illi robur, et æs triplex
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem.
Primus, nec timuit præcipitem Africum
Decertantem Aquilonibus,
Nec tristes Hyadas, nec rabiem Noti,
Quo non arbiter Hadriæ
Major, tollere seu ponere vult freta.
Quem mortis timuit gradum
Qui siccis oculis monstra natantia,

Digitized by Google

Sa corne, faible encor, de la lune vermeille,
A son troisième jour, imite le croissant :
De poil fauve, une tache à la neige pareille
Orne son front naissant.

TROISIÈME PARTIE.

ODES PHILOSOPHIQUES.

I. — Livre Ier, Ode 3.

Au navire de Virgile partant pour l'Attique.

Que la puissante Cythérée,
Que les frères d'Hélène, astres étincelants,
Te conduisent, et que Borée
Pour toi, hors l'Iapix, enchaîne ses enfants,
O vaisseau qui me dois Virgile !
Rends intact le dépôt à tes flancs confié
Dans l'Attique, à mes vœux docile,
Navire, et de mon cœur préserve la moitié.
Il fallait qu'il eût pour cuirasse,
Autour du cœur, le chêne armé d'un triple airain,
Ce premier mortel dont l'audace
Livra la frêle barque à la vague sans frein,
Bravant ainsi le vent d'Afrique
Qui combat l'Aquilon, les Hyades en pleurs,
Et ce roi de l'Adriatique,
Le Notus, qui soulève ou calme ses fureurs.
Qui l'eût fait trembler pour sa vie
Celui qui, d'un œil sec, vit les monstres nageant,

Digitized by Google

Qui vidit mare turgidum, et
Infames scopulos Acroceraunia ?
Nequidquam Deus abscidit
Prudens, Oceano dissociabili
Terras, si tamen impiæ
Non tangenda rates transiliunt vada.
Audax omnia perpeti
Gens humana ruit per vetitum nefas.
Audax Iapeti genus
Ignem fraude mala gentibus intulit;
Post ignem ætheria domo
Subductum, macies et nova febrium
Terris incubuit cohors;
Semotique prius tarda necessitas
Leti corripuit gradum.
Expertus vacuum Dædalus aera
Pennis non homini datis;
Perrupit Acheronta Herculeus labor.
Nil mortalibus arduum est;
Cœlum ipsum petimus stultitia; neque
Per nostrum patimur scelus
Iracunda Jovem ponere fulmina.

II. — Liber I, Carmen IV.

Ad L. Sestium.

Solvitur acris hiems grata vice veris et Favoni,
Trahuntque siccas machinæ carinas;
Ac neque jam stabulis gaudet pecus, aut arator igni,
Nec prata canis albicant pruinis.

Jam Citherea choros ducit Venus, imminente Luna,
Junctæque Nymphis Gratiæ decentes

Digitized by Google

Les écueils d'Acrocéraunie,
Au sinistre renom, et le gouffre grondant ?
Entre des nations adverses
Le ciel avait jeté la barrière des eaux ;
A quoi bon, si les nefs perverses
Franchissent cet abîme interdit aux vaisseaux ?
Des humains la race hardie
Se rue au sein du crime, ardente à tout oser.
De Japhet, dès qu'un fils impie
Dota l'homme du feu qu'au ciel il vint puiser,
Avec ce feu, ravi des nues,
Descendit la maigreur, le cortège dolent
Des fièvres, jadis peu connues ;
L'inévitable mort qui marchait à pas lent
Hâta son allure fatale.
Une aile refusée aux humains, dans les airs
Balança le hardi Dédale ;
Hercule enfin força la porte des enfers.
L'homme ne voit rien d'impossible ;
Il s'attaque au ciel même, et sa coupable ardeur
Défend à la foudre irascible
De s'endormir aux mains de Jupiter vengeur.

II — Livre Ier, Ode IV.

A Sestius.

L'âpre hiver cède enfin au zéphir favorable,
Le treuil traîne à la mer les esquifs altérés,
Le laboureur fuit l'âtre et le troupeau l'étable,
Et le givre brillant n'argente plus les prés.

Vénus conduit les chœurs que la lune illumine,
Et les Grâces, tenant les Nymphes par la main,

Digitized by Google

Alterno terram quatiunt pede, dum graves Cyclopum
Vulcanus ardens urit officinas.

Nunc decet aut viridi nitidum caput impedire myrto,
Aut flore, terræ quem ferunt solutæ;
Nunc et in umbrosis Fauno decet immolare lucis,
Seu poscat agna, sive malit hœdo.

Pallida Mors æquo pulsat pede pauperum tabernas,
Regumque turres. O beate Sesti,
Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam:
Jam te premet Nox, fabulæque Manes,

Et domus exilis Plutonia : quo simul mearis,
Nec regna vini sortiere talis,
Nec tenerum Lycidam mirabere, quo calet juventus
Nunc omnis, et mox virgines tepebunt.

III. – Liber I, Carmen 9.

Ad Thaliarchum.

Vides ut alta stet nive candidum
Soracte, nec jam sustineant onus
Silvæ laborantes, geluque
Flumina constiterint acuto.

Dissolve frigus, ligna super foco
Large reponens, atque benignius
Deprome quadrimum Sabina,
O Thaliarche, merum diota.

Permitte Divis cætera ; qui simul
Stravere ventos æquore fervido
Deprælliantes, nec cupressi
Nec veteres agitantur orni.

Digitized by Google

Dansent d'un pied léger, pendant que l'officine
Des Cyclopes s'embrase au souffle de Vulcain.

Sur nos fronts maintenant qu'un myrte vert s'unisse
Aux fleurs qu'en nos jardins sème le renouveau;
Dans le bois sombre, à Faune offrons en sacrifice
Un agneau, s'il le veut, si mieux l'aime, un chevreau.

La pâle Mort du pied heurte sans différence
Aux cabanes du pauvre ainsi qu'aux tours du roi.
Nul long espoir ne sied à la courte existence,
Fortuné Sestius ! Déjà pèsent sur toi

La Nuit, les Mânes vains et leur frêle demeure :
Là, plus de dés nommant le roi du vin, adieu
A Lycidas pour qui tout jeune homme à cette heure
Brûle, et s'enflammeront les vierges avant peu.

III. — Livre 1er, Ode 9.

A Thaliarque.

Vois la neige épaissie au front blanc du Soracte;
Les bois cèdent, courbés sous les frimas trop lourds,
Et les fleuves glacés qu'un froid aigu contracte
Ont suspendu leurs cours.

Thaliarque, au foyer que la flamme illumine
Amoncèle le bois qui combat les autans ;
Plus libéralement de l'amphore Sabine
Verse un vin de quatre ans.

Puis laisse faire aux Dieux ; quand leurs mains tutélaires
Enchaîneront les vents en lutte sur les flots,
Tu verras les cyprès, les frênes séculaires
Rentrer dans le repos.

Digitized by Google

Quid sit futurum cras, fuge quærere; et
Quem fors dierum cumque dabit, lucro
  Appone ; nec dulces amores
  Sperne puer, neque tu choreas;

Donec virenti canities abest
Morosa : nunc et campus, et areæ,
  Lenesque sub noctem susurri
  Composita repetantur hora ;

Nunc et latantis proditor intimo
Gratus puellæ risus ab angulo,
  Pignusque direptum lacertis
  Aut digito male pertinaci.

IV. — Liber I, Carmen 24.

Ad Virgilium.

Quis desiderio sit pudor aut modus
Tam cari capitis? Præcipe lugubres
Cantus, Melpomene, cui liquidam Pater
  Vocem cum citharâ dedit.

Ergo Quintilium perpetuus sopor
Urget! cui pudor, et Justitiæ soror
Incorrupta Fides, nudaque Veritas,
  Quando ullum invenient parem?

Multis ille bonis flebilis occidit,
Nulli flebilior quam tibi, Virgili.
Tu frustra pius, heu! non ita creditum
  Poscis Quintilium deos.

Quid si Threïcio blandius Orpheo
Auditam moderere arboribus fidem,

Digitized by Google

Ce que sera demain, évite de l'apprendre ;
Profite, quels qu'ils soient, des dons de chaque jour,
Et ne dédaigne pas, dans ton âge encor tendre,
Les danses ni l'amour :

La vieillesse morose à la tête chenue
Est loin encore ; à toi les luttes et les jeux
Et, dans l'ombre nocturne, à l'heure convenue,
Les babils amoureux,

Et le rire charmant qui trahit ta maîtresse
Dans l'angle obscur cachée, et le gage à ravir
Dans son sein qui le cèle ou son doigt qui le presse,
Désireux de s'ouvrir.

IV. — Livre Ier, Ode 24.

A Virgile.

Aux pleurs que nous arrache une tête si chère
Est-il une mesure et faut-il en rougir ?
Dicte le chant funèbre, ô Muse à qui ton père
Donna la lyre avec la voix qui sait gémir.

Donc l'éternel sommeil a pressé ta paupière,
Quintilius ! — Honneur, Foi qu'on ne corrompt pas,
Sœur de Justice, et toi, Vérité nue et fière,
Quand rencontrerez-vous son pareil ici-bas ?

Il meurt pleuré d'amis nombreux, mais, ô Virgile,
Nul plus que toi n'a droit de lui donner des pleurs,
En demandant aux Dieux, — piété trop stérile ! —
Le compagnon promis à des destins meilleurs.

Quand ton luth gémirait plus touchant et plus sombre
Que celui dont Orphée attendrissait les bois,

Digitized by Google

Non vanæ redeat sanguis imagini
Quam virga semel horrida,

Non lenis precibus fata recludere,
Nigro compulerit Mercurius gregi.
Durum! Sed levius fit patientia
Quidquit corrigere est nefas.

V. — Liber I, Carmen 38.

Ad Puerum.

Persicos odi, puer, apparatus;
Displicent nexæ philyra coronæ:
Mitte sectari rosa quo locorum
Sera moretur.

Simplici myrto nihil allabores,
Sedulus curæ: neque te ministrum
Dedecet myrtus, neque me sub arcta
Vite bibentem.

VI. — Liber II, Carmen 3.

A Dellium.

Æquam memento rebus in arduis
Servare mentem, non secus in bonis
Ab insolenti temperatam
Lætitia, moriture Delli,

Seu mœstus omni tempore vixeris,
Seu te in remoto gramine per dies
Festos reclinatum beâris
Interiore nota Falerni.

Digitized by Google

Rien ne rappellerait le sang dans la vaine ombre
Que la verge fatale a touchée une fois.

Dès qu'insensible aux cris plaintifs dont on l'obsède,
Mercure l'a chassée au sein du noir troupeau,
Tout est dit. — Sort cruel ! Mais des maux sans remède
La résignation allège le fardeau.

V. — Livre Ier, Ode 38.

A un jeune esclave.

Jeune esclave, je hais les apprêts somptueux,
Les couronnes de fleurs qu'une main attentive
Enlace de tilleul : ne cherche point les lieux
Où fleurit la rose tardive.

Au simple myrte, enfant, par un soin empressé,
N'ajoute rien : il sied, ce feuillage sévère,
A toi, quand tu me sers sous le pampre abaissé,
A moi, quand j'y vide mon verre.

VI. — Livre II, Ode 3.

A Dellius.

Souviens toi d'opposer à la fortune adverse
Un cœur toujours égal, et, quand sourit le sort,
Garde-toi d'une ivresse insolente et perverse,
Delius, toi qu'attend la mort,

Soit qu'aux soucis ta vie entière soit en proie,
Soit qu'en un lieu secret sur le gazon couché,
Tu savoures, tranquille, en de longs jours de joie,
Un Falerne avec soin caché ;

Digitized by Google

Quo pinus ingens albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis, et obliquo laborat
Lympha fugax trepidare rivo.

Huc vina et unguenta et nimium breves
Flores amœnæ ferre jube rosæ,
Dum res et ætas et sororum
Fila trium patiuntur atra.

Cedes coemptis saltibus et domo,
Villaque, flavus quam Tiberis lavit :
Cedes, et exstructis in altum
Divitiis potietur hæres.

Divesne, prisco natus ab Inacho,
Nil interest, an pauper et infima
De gente sub dio moreris,
Victima nil miserantis Orci.

Omnes eodem cogimur ; omnium
Versatur urna serius ocius
Sors exitura, et nos in æternum
Exilium impositura cymbæ.

VII. — Liber II, Carmen 10.

Ad Licinium Murenam.

Rectius vives, Licini, neque altum
Semper urgendo, neque, dum procellas
Cautus horrescis, nimium premendo
Littus iniquum.

Auream quisquis mediocritatem
Diligit, tutus caret obsoleti

Digitized by Google

C'est là que, pour verser une ombre hospitalière,
Le pâle peuplier s'allie au pin géant,
Que, de sa rive oblique assiégeant la barrière,
Le ruisseau se brise en fuyant.

Fais porter là du vin, des parfums et des roses,
Fleurs charmantes, hélas ! si promptes à pâlir,
Puisque l'âge, le sort et les Parques moroses
Veulent bien encor le souffrir.

Ces beaux bois, réunis à grands frais, ce domaine,
Ces jardins où le Tibre à flots jaunes s'étend,
Il faudra les quitter ! Ta fortune hautaine
Un avide héritier l'attend.

Né du sang d'Inachus ou, dans un rang infime,
Sous la voûte du ciel dormant à l'abandon,
Riche ou pauvre, il n'importe : il faut être victime
De l'inexorable Pluton.

Le même bras nous pousse et le sort, de son urne,
Tôt ou tard fait sortir le nom de tout mortel,
Pour le jeter ensuite au nocher taciturne
Qui mène à l'exil éternel.

VII. — Livre II, Ode 10.

A Licinius Muréna.

Veux-tu, Licinius, régler ta vie en sage ?
Ne pousse pas toujours ta barque loin du port,
Ne serre pas non plus, par crainte de l'orage,
De trop près les écueils du bord.

La médiocrité vaut de l'or, et qui l'aime
Fuit, soigneux du bien-être, un toit sordide et vieux ;

Digitized by Google

Sordibus tecti, caret invidenda
Sobrius aula.

Sæpius ventis agitatur ingens
Pinus, et celsæ graviore casu
Decidunt turres, feriuntque summos
Fulmina montes.

Sperat infestis, metuit secundis
Alteram sortem bene præparatum
Pectus. Informes hiemes reducit
Jupiter, idem

Submovet. Non, si male nunc, et olim
Sic erit. Quondam cithara tacentem
Suscitat Musam, neque semper arcum
Tendit Apollo.

Rebus angustis animosus atque
Fortis appare; sapienter idem
Contrahes vento nimium secundo
Turgida vela.

VIII. — Liber II, Carmen 14.

Ad Postumum.

Eheu! fugaces, Postume, Postume,
Labuntur anni: nec pietas moram
Rugis et instanti senectæ
Afferet, indomitæque morti;

Non, si trecenis quotquot eunt dies,
Amice, places illacrymabilem
Plutona tauris, qui ter amplum
Geryonen Tityonque tristi

Digitized by Google

Sobre dans ses désirs, il évite de même
Le palais qui rend envieux.

Plus immense est le pin et plus il est en butte
A l'orage; les tours qui portent haut leurs fronts
Tombent d'un poids plus lourd; la foudre dans sa chute
Frappe au sommet des plus grands monts.

Aux changements du sort une âme préparée
Par un ciel sombre espère, et tremble au plus beau jour :
Le même Jupiter chasse le froid Borée
Et le ramène tour-à-tour.

L'avenir te sourit, si le présent te blesse.
Quand la Muse s'endort sur sa lyre sans voix,
Quelquefois Apollon la réveille, et sans cesse
L'arc n'est pas tendu sous ses doigts.

Sois courageux et fort quand le destin t'accable ;
Non moins prudent encor, s'il te faut naviguer
Et qu'en tes voiles souffle un vent trop favorable,
N'hésite pas à les carguer.

VIII. — Livre II, Ode 14.

A Postumus.

Postumus! Postumus ! Hélas ! les ans rapides
Coulent; les dons pieux ne sauraient arrêter
La vieillesse déjà pressante, ni les rides,
Ni la Mort qu'on ne peut dompter,

Quand même tu voudrais, pour fléchir sa colère,
Offrir trois cents taureaux par jour au dur Pluton
Qui retient Tityus, triste fils de la Terre,
Et les trois corps de Géryon

Digitized by Google

Compescit unda, scilicet omnibus,
Quicumque terræ munere vescimur,
Enaviganda, sive reges,
Sives inopes erimus coloni.

Frustra cruento Marte carebimus,
Fractisque rauci fluctibus Hadriæ;
Frustra per autumnos nocentem
Corporibus metuemus Austrum;

Visendus ater flumine languido
Cocytus errans, et Danai genus
Infame, damnatusque longi
Sisyphus Æolides laboris.

Linquenda tellus, et domus, et placens
Uxor: neque harum quas colis arborum
Te, præter invisas cupressos,
Ulla brevem dominum sequetur.

Absumet hæres cæcuba dignior
Servata centum clavibus; et mero
Tinget pavimentum superbum
Pontificum potiore cœnis.

IX. — Liber II, Carmen 16.

Ad Pompeium Grosphum.

Otium divos rogat in patenti
Prensus Ægæo, simul atra nubes
Condidit lunam, neque certa fulgent
Sidera nautis:

Otium bello furiosa Thrace,
Otium Medi pharetra decori,

Digitized by Google

Captifs dans les replis de cette onde fatale
Où, nous tous que le ciel nourrit de ses présents,
Nous irons naviguer sur la barque infernale,
Pauvres bergers ou rois puissants.

En vain nous aurons fui la sanglante Bellone,
La rauque Adriatique aux dangereux brisants,
Nous aurons évité pendant les jours d'automne
D'Auster les souffles malfaisants;

Nous irons visiter l'onde errante et torpide
Du noir Cocyte, et voir de près l'affreux destin
Des fils de Danaüs et Sisyphe Eolide
Ployé sous un travail sans fin.

Il faut quitter maison, terre, épouse adorée:
Des arbres que ta main cultive avec amour,
Pas un, hors le cyprès à la feuille abhorrée,
Ne suivra son maître d'un jour.

Ce Cécube qu'il faut par cent verroux défendre,
Un plus digne héritier le boira sans regret;
Sur ton pavé superbe on le verra répandre
Ce vin qu'un pontife envierait.

IX. — Livre II, Ode 16.

A Pompéius Grosphus.

C'est le repos qu'aux Dieux demande le marin
Qui, sur la mer Egée, erre, perdu dans l'ombre,
Quand nulle étoile au ciel ne lui dit son chemin
Et que la lune a fui sous un nuage sombre;

C'est le repos qu'implore et la Thrace, aux combats
Furieuse, et le Mède à la trousse brillante,

Digitized by Google

Grosphe, non gemmis neque purpura ve-
nale nec auro.

Non enim gazæ, neque consularis
Submovet lictor miseros tumultus
Mentis, et curas laqueata circum
Tecta volantes.

Vivitur parvo bene, cui paternum
Splendet in mensa tenui salinum;
Nec leves somnos timor aut cupido
Sordidus aufert.

Quid brevi fortes jaculamur ævo
Multa? quid terras alio calentes
Sole mutamus? patriæ quis exsul
Se quoque fugit?

Scandit æratas vitiosa naves
Cura; nec turmas equitum relinquit,
Ocior cervis, et agente nimbos
Ocior Euro.

Lætus in præsens animus, quod ultra est
Oderit curare, et amara lento
Temperet risu : nihil est ab omni
Parte beatum.

Abstulit clarum cita mors Achillem;
Longa Tithonum minuit senectus:
Et mihi forsan, tibi quod negarit,
Porriget hora.

Te greges centum Siculæque circum
Mugiunt vaccæ : tibi tollit hinnitum
Apta quadrigis equa; te bis Afro
Murice tinctæ

Digitized by Google

Le repos, cher Grosphus, qui ne s'achète pas
Par l'or, les diamants ou la pourpre éclatante.

Les trésors de Gaza, les faisceaux du licteur
Ne font point envoler sur une aile rapide
Les agitations d'un misérable cœur,
Les soucis voltigeant autour d'un toit splendide.

Celui-là vit content de peu qui, des aïeux
Voit briller la salière à sa modeste table ;
La peur ni l'avarice aux désirs odieux
Ne chassent de son lit le sommeil secourable.

Nous qui vivons si peu, pourquoi vers tant de buts
Tendre si fortement ? Quand notre ciel nous aime,
A quoi bon le changer pour des cieux inconnus ?
En fuyant son pays, peut-on se fuir soi-même ?

Le noir chagrin gravit sur les nefs dont l'airain
Arme la proue ; il lutte avec l'ardeur sauvage
Des cavaliers en troupe, aussi prompt que le daim,
Aussi prompt que l'Eurus qui chasse le nuage.

Un esprit satisfait du jour présent doit fuir
Le soin du lendemain ; la destinée amère
Par un rire tranquille il cherche à l'adoucir :
Il n'est point de bonheur absolu sur la terre.

L'illustre Achille est mort par un trépas soudain ;
Tithon fut consumé d'une vieillesse lente :
Cette heure va peut-être apporter dans ma main
Le don qu'elle refuse à ta fiévreuse attente.

Des vaches de Sicile et cent troupeaux choisis
Autour de ta maison mugissent ; ta cavale,
Apte au char, à ta voix hennit ; de tes habits
On a teint par deux fois la laine sans rivale

Digitized by Google

Vestiunt lanæ : mihi parva rura, et
Spiritum Graiæ tenuem Camœnæ
Parca non mendax dedit, et malignum
Spernere vulgus.

X. — Liber III, Carmen I.

Ad choros virginum et juvenum Romanorum.

Odi profanum vulgus, et arceo.
Favete linguis: carmina non prius
Audita, Musarum sacerdos,
Virginibus puerisque canto.

Regum timendorum in proprios greges,
Reges in ipsos imperium est Jovis,
Clari Giganteo triumpho,
Cuncta supercilio moventis.

Est ut viro vir latius ordinet
Arbusta sulcis; hic generosior
Descendat in campum petitor ,
Moribus hic, meliorque fama

Contendat; illi turba clientium
Sit major: æqua lege Necessitas
Sortitur insignes et imos;
Omne capax movet urna nomen.

Districtus ensis cui super impia
Cervice pendet, non Siculæ dapes
Dulcem elaborabunt saporem;
Non avium citharæque cantus

Digitized by Google

Dans la pourpre de Tyr. — Le sort judicieux
M'a donné, pour ma part, un modeste domaine,
De la muse de Grèce un peu du souffle heureux,
Et l'art de dédaigner le vulgaire et sa haine.

X. — Livre III, Ode 1re.

Aux chœurs des Vierges et des jeunes Romains.

Je repousse et je hais le profane vulgaire.
Silence! C'est pour vous, vierges, jeunes Romains,
Que, prêtre d'Apollon, je chante un hymne austère
Encore inconnu des humains.

Les rois de leurs troupeaux sont la terreur profonde,
Mais eux-mêmes, ces rois, tremblent sous le pouvoir
De l'illustre vainqueur des Géants, roi du monde
Dont le sourcil fait tout mouvoir.

Que l'un étende au loin ses jeunes plants d'arbustes,
Que l'autre, au champ de Mars, brigue de vains honneurs,
Que celui-ci prétende à des honneurs plus justes
Par ses vertus et par ses mœurs;

Que celui-là soit fier de ses clients sans nombre:
Sous la nécessité, par d'équitables lois,
Le riche et l'indigent sont courbés; l'urne sombre
Agite tous les noms sans choix.

Pour celui qui voit pendre un fer nu sur sa tête,
Les mets les plus exquis perdent toute saveur;
Le luth ni les oiseaux, sur sa couche inquiète
Ne versent un sommeil trompeur.

Digitized by Google

Somnum reducent. Somnus agrestium
Lenis virorum non humiles domos
Fastidit, umbrosamque ripam,
Non Zephyris agitata Tempe.

Desiderantem quod satis est, neque
Tumultuosum sollicitat mare,
Nec sævus Arcturi cadentis
Impetus, aut orientis Hœdi;

Non verberatæ grandine vineæ,
Fundusque mendax, arbore nunc aquas
Culpante, nunc torrentia agros
Sidera, nunc hiemes iniquas.

Contracta pisces æquora sentiunt,
Jactis in altum molibus: huc frequens
Cæmenta demittit redemptor
Cum famulis, dominusque terræ

Fastidiosus: sed Timor et Minæ
Scandunt eodem quo dominus; neque
Decedit ærata triremi, et
Post equitem sedet atra Cura.

Quod si dolentem nec Phrygius lapis,
Nec purpurarum sidere clarior
Delenit usus, nec Falerna
Vitis, Achæmeniumque costum;

Cur invidendis postibus et novo
Sublime ritu moliar atrium?
Cur valle permutem Sabina
Divitias operosiores?

Digitized by Google

Le bienfaisant sommeil sourit au toit modeste
De l'humble laboureur ; il visite à loisir
Une rive ombragée, une vallée agreste,
Tempé qu'agite le zéphir.

A ses besoins celui qui sait borner son rêve
N'a rien à redouter de la mer en courroux,
Et d'Arcturus couchant, du Chevreau qui se lève
Il n'a pas à craindre les coups.

Il ne déplore point une vigne gelée,
Des arbres inondés, un champ trompant ses vœux,
Tantôt les feux du ciel sur la terre brûlée,
Tantôt l'hiver trop rigoureux.

Le poisson sent les flots restreints par la barrière
Des moles avancés : là, par des bras nombreux,
L'homme, ardent constructeur, fait cimenter la pierre,
De la terre roi dédaigneux.

Mais, quelque haut sommet que son orgueil affronte,
Les Menaces, la Peur l'y suivent, et l'Ennui,
Noir compagnon, descend sur sa trirème, ou monte
En croupe, assis derrière lui.

Si rien, parfums de Perse ou marbres de Phrygie,
Pourpre qui du soleil fait pâlir les couleurs,
Doux Falerne, si rien, du riche qu'on envie
Ne peut endormir les douleurs ;

Irais-je, au goût du jour, bâtir pour ma ruine
D'un palais jalousé les portiques profonds,
Et voudrais-je changer mon vallon de Sabine
Pour des biens en tourments féconds ?

Digitized by Google

Epodon carmen 2.

Alphius.

Alphius fœnerator laudat vitam rusticam.

« Beatus ille qui procul negotiis,
Ut prisca gens mortalium,
Paterna rura bobus exercet suis,
Solutus omni fœnore;
Nec excitatur classico miles truci,
Nec horret iratum mare;
Forumque vitat et superba civium
Potentiorum limina.
Ergo aut adulta vitium propagine
Altas maritat populos;
Aut in reducta valle mugientium
Prospectat errantes greges;
Inutilesque falce ramos amputans,
Feliciores inserit,
Aut pressa puris mella condit amphoris,
Aut tondet infirmas oves.
Vel, quum decorum mitibus pomis caput
Autumnus agris extulit,
Ut gaudet insitiva decerpens pira,
Certantem et uvam purpuræ,
Qua muneretur te, Priape, et te, pater
Silvane, tutor finium!
Libet jacere modo sub antiqua ilice,
Modo in tenaci gramine.
Labuntur altis interim ripis aquæ;
Queruntur in silvis aves,
Fontesque lymphis obstrepunt manantibus,
Somnos quod invitet leves.

Digitized by Google

Epodes; Ode 2.

Alphius.

L'usurier Alphius vante les plaisirs de la vie champêtre.

« Heureux celui qui, loin du tracas des affaires,
Comme un mortel des temps premiers,
Laboure avec ses bœufs les champs héréditaires,
Sans débiteurs ni créanciers,
Que ne font point lever les trompettes guerrières,
Ni frémir les flots menaçants,
Et qui fuit le forum et les portes altières
Des citoyens les plus puissants.
Il marie à son gré les provins qui grandissent
Et les peupliers élancés,
Ou contemple de loin les troupeaux qui mugissent
Dans l'étroit vallon dispersés :
L'inutile gourmand tombant sous la serpette,
Il ente de meilleurs rameaux,
Verse le miel au sein de l'amphore bien nette
Ou tond ses débiles agneaux.
Quand l'automne en nos champs lève ses doux trophées,
Son front orné de fruits vermeils,
Qu'il aime à vous cueillir, poires qu'il a greffées,
Raisins à la pourpre pareils,
Pour t'honorer, Priape, ou toi, Sylvain rustique,
Des limites gardien sacré !
Sur un gazon vivace ou sous un chêne antique
Il peut reposer à son gré,
Pendant que l'onde coule entre de hautes rives,
Que l'oiseau roucoule aux forêts,
Et que la source fait frémir ses eaux captives :
Au sommeil léger que d'attraits !

Digitized by Google

At, quum tonantis annus hibernus Jovis
Imbres nivesque comparat,
Aut trudit acres hinc et hinc multa cane
Apros in obstantes plagas;
Aut amite levi rara tendit retia,
Turdis edacibus dolos;
Pavidumque leporem et advenam laqueo gruem,
Jucunda captat præmia.

Quis non malarum, quas amor curas habet,
Hæc inter obliviscitur?
Quod si pudica mulier in partem juvet
Domum atque dulces liberos,
(Sabina qualis aut perusta solibus
Pernicis uxor Appuli),
Sacrum vetustis exstruat lignis focum
Lassi sub adventum viri;
Claudensque textis cratibus lætum pecus,
Distenta siccet ubera,
Et horna dulci vina promens dolio,
Dapes inemptas apparet:
Non me Lucrina juverint conchylia,
Magisve rhombus, aut scari,
Si quos Eois intonata fluctibus
Hiems ad hoc vertat mare;
Non Afra avis descendat in ventrem meum,
Non attagen Ionicus
Jucundior, quam lecta de pinguissimis
Oliva ramis arborum,
Aut herba lapathi prata amantis, et gravi
Malvæ salubres corpori,
Vel agna festis cæsa Terminalibus,
Vel hædus ereptus lupo.
Has inter epulas ut juvat pastas oves
Videre properantes domum!

Digitized by Google

Quand Jupiter tonnant et la saison humide
Ont ramené pluie et frimas,
Par sa meute il poursuit le sanglier rapide
Qu'il pousse à tomber dans ses lacs :
Pour la grive gourmande, à la fourche légère
Il suspend des appâts trompeurs,
On prend aux rêts le lièvre et la grue étrangère,
Aimables prix de ses labeurs.

Qui n'oublierait au sein de cette vie agreste
De l'amour les soucis cuisants ?
Si l'épouse surveille, en sa sphère modeste,
La maison et les chers enfants,
(Telle que la Sabine ou la femme hâlée
De l'Apullien aguerri),
Jette un bois sec dans l'âtre, à l'heure calculée
Où, bien las, revient son mari,
Clôt sur l'heureux troupeau la claie en osier faite,
Tarit la mamelle qui pend,
Tire le vin nouveau du doux fût, puis apprête
Des mets obtenus sans argent,
Ces biens me souriraient plus que tes coquillages,
Lucrin ! plus que sargets, turbots,
Si des mers d'Orient jusque sur nos rivages
Les poussait le courroux des flots.
Francolin Ionique ou coq de Numidie
Ne flatteraient pas mon palais
Plus agréablement que l'olive choisie
Sur les rameaux les plus épais,
Que l'oseille des prés ou la mauve propice
Au corps qu'assiége un mal jaloux,
Que l'agnelle au dieu Terme offerte en sacrifice,
Ou le chevreau sauvé des loups.
Quel bonheur, en soupant, de voir rentrer repues
Les brebis à pas empressés,

Digitized by Google

Videre fessos vomerem inversum boves
    Collo trahentes languido ;
Positosque vernas, ditis examen domus,
    Circum renidentes Lares ! »

Hæc ubi locutus fænerator Alphius,
    Jam jam futurus rusticus,
Omnem redegit Idibus pecuniam,
    Quærit Kalendis ponere.

Digitized by Google

Les bœufs lassés, aux cous penchants, qui des charrues
Traînent les grands socs renversés,
Et les esclaves nés chez vous, riches accrues,
Près des Lares brillants placés ! »

L'usurier Alphius, cette harangue dite,
Prêt à se faire agriculteur,
Rassemble tous ses fonds aux Ides, puis bien vite
Aux Calendes cherche emprunteur.

Digitized by Google

NOTE

Sur le dialogue d'Horace et de Lydie.

Dans la courte note imprimée à la suite de cette ode, j'ai fait une critique sommaire de la traduction qu'Alfred de Musset en a donnée. Ce grand artiste, ai-je dit, a péché justement dans ce qui regarde l'art: le sens de la forme, le côté plastique semblent lui avoir échappé. Je tiens à justifier cette critique en citant cette traduction et en l'examinant de près. Certes le vers de Musset a plus de relief et de précision que ceux des prétendus traducteurs du temps de l'Empire et de la Restauration. Ce n'est pas lui qui traduirait ces mots:

Thurini Calaïs filius Ornythi

par ce curieux équivalent qui, à lui seul, suffirait pour révéler l'école à laquelle son auteur (M. de Wailly) appartenait:

Le noble fils d'Aminthe, Hylas, vit sous mes lois.

Musset n'en appartient pas moins à l'école de la *paraphrase* et de la *périphrase:* on va voir que, non-seulement il s'abstient de rendre tous ces qualificatifs qui donnent au morceau son cachet et sa saveur, mais qu'il le noie dans une foule d'additions parasites. Voici sa traduction :

HORACE.

Lorque je t'avais pour amie,
Quand nul jeune garçon, *plus robuste* que moi
N'entourait de ses bras ton épaule *arrondie*,
Auprès de toi, *blanche* Lydie,
J'ai vécu *plus joyeux* et plus heureux qu'un roi.

LYDIE.

Quand pour toi j'étais la plus chère,
Quand Chloë pâlissait auprès de *Lydia*,
Lydia qu'on vantait dans l'Italie entière
Vécut plus heureuse et plus fière
Que, *dans les bras d'un Dieu,* la romaine Ilia.

Digitized by Google

HORACE.

Chloë me gouverne à présent,
Chloë savante au luth, habile en l'art du chant ;
Le doux son de sa voix de volupté m'enivre.
Je suis prêt à cesser de vivre,
Si pour la préserver, les Dieux voulaient mon sang.

LYDIE.

Je me consume maintenant
D'une amoureuse ardeur *que rien ne peut éteindre*
Pour le fils d'Ornythus, *ce bel adolescent.*
Je mourrais deux fois sans me plaindre
Si, pour le préserver, les Dieux voulaient mon sang.

HORACE.

Eh quoi ! *si dans notre pensée*
L'ancien amour se rallumait ?
Si la blonde Chloë de ma maison chassée,
Ma porte se rouvrait ? Si Vénus *offensée*
Au joug d'airain nous ramenait ?

LYDIE.

Calaïs, *ma richesse unique*,
Est plus beau qu'un soleil levant,
Et toi plus léger que *le vent*
Plus prompt à t'irriter que l'âpre Adriatique ;
Cependant près de toi, *si c'était ton plaisir*,
Volontiers j'irais vivre et volontiers mourir.

Trente-et-un vers pour en rendre vingt-quatre ; des épithètes parasites; des hémistiches, des vers entiers ajoutés au texte, uniquement pour les besoins de la rime ou de la mesure ; des suppressions telles que : le roi des Perses, Chloë de Thrace, Calaïs de Thurium ; le vent substitué au liége, l'épaule arrondie au col éclatant de blancheur : Lydie dont le nom est alternativement français ou latin, selon que la rime le demande ; le joug d'airain transporté du commencement de la cinquième strophe à la fin, voilà bien des défaillances et des inexactitudes. Et que dire de cette cinquième strophe dont le rhythme n'est

Digitized by Google

plus celui des quatre précédentes et de la sixième qui compte un vers de plus que les cinq autres! Musset avait-il oublié que la pièce a pour titre: *Chant alterné*, et que l'alternance exige impérieusement l'exacte répétition des mêmes mètres?

Je n'ai pas la prétention d'avoir réussi là où un poète tel que celui des Nuits a échoué et je sais mieux que personne les critiques que, moi aussi, j'ai pu encourir. J'ai du moins choisi mon rhythme de façon à ce que cette symétrie alternante, qui est le cachet propre de la pièce, fût partout respectée, les idées et les répétitions restant à la place qu'elles occupent dans le modèle. Ce rhythme est tel que, non-seulement la strophe de la traduction a juste le même nombre de vers que l'original, (c'est une loi que je me suis imposée pour toutes les pièces de cette anthologie) ; mais que cette strophe, prise dans son ensemble, ne compte en tout que quatre syllables de plus que la strophe latine. Cette concision n'a exigé d'autre sacrifice que celui de deux éphithètes: qu'on compte ceux auxquels Alfred de Musset et tous ses prédécesseurs ont été conduits, malgré leur prolixité et leurs superfétations, au grand détriment de l'effet et de la physionomie véritables. Ce n'est pas, je l'ai dit dans mon introduction, pour le puéril plaisir de vaincre des difficultés que je me suis astreint ainsi à lutter de sobriété avec le modèle, à ce point que pour plusieurs pièces, le rhythme adopté dans la traduction est exactement moulé sur celui de l'original, sans une seule syllabe en plus ou en moins ; c'est avant tout parce que ce système, outre l'avantage de rendre la physionomie de l'original et d'en laisser les traits essentiels à leur juste place, a pour conséquence nécessaire de forcer le traducteur à serrer de plus près son texte et à le mieux reproduire dans ses tours et ses mouvements.

J'ai surtout entendu indiquer la voie à suivre : de plus habiles se chargeront de l'élargir. L'important, dans une telle entreprise, n'est pas d'échouer fréquemment, mais de prouver, en touchant parfois au but, qu'on est dans le bon chemin : un seul succès doit être tenu pour plus probant que dix échecs. Vienne un vrai poète qui ne dédaigne pas cette modeste tâche, et la traduction en vers se relèvera du discrédit où les paraphraseurs l'ont fait tomber.

Digitized by Google

TABLE.

Digitized by Google



Digitized by Google

RAPPORT

SUR

L'ANTHOLOGIE D'HORACE

DE

M. J. LOISELEUR,

Par M. E. BOUTET DE MONVEL.

Séance du 5 février 1875.

I.

Est-il juste de dire que c'est en vers qu'il faut traduire les poëtes? » Est-il vrai surtout que « c'est en vers seulement qu'on peut rendre la couleur et le mouvement qui sont l'essence même de la poésie? » Le *Télémaque* de Fénelon, certains passages des *Oraisons* de Bossuet, pour ne citer que des noms incontestés, n'ont-ils pas toute la couleur, tout le mouvement que peut faire espérer la poésie la plus suave comme la plus élevée? Mais ni Fénelon ni Bossuet n'ont traduit. Ils n'ont jamais obéi qu'à leur inspiration personnelle.

Qu'est-ce que traduire? C'est sentir avec son modèle, comme son modèle. Le suivre non-seulement dans toutes

Digitized by Google

ses expressions, mais aussi dans toutes ses impressions, dans toutes ses modulations, ses bonds, ses écarts, ses caprices, et l'habile prosateur y réussira mieux, à notre jugement, que le versificateur le plus consommé, entravé que sera celui-ci par la loi qui s'oppose à ce que les harmonies d'une langue se transportent dans une autre. C'est peut-être un point de vue qui a échappé, en majeure partie, à la sagacité de notre collègue, si bon appréciateur de tous les autres obstacles, tels que la différence de génie, de construction, de métrique, de coupe de la strophe, et chez nous surtout l'obstacle, l'achopemennt de la rime, difficultés presque insurmontables pour le versificateur, et qui n'arrêteront pas le prosateur maître de son sujet et de son outil.

Je ne parle pas du poète. Celui-ci ne traduit jamais. Il se souvient.

On peut, et M. Loiseleur l'a fait observer, traduire en vers Virgile, poète en quelque sorte monocorde, avec qui un versificateur habile prendra l'unisson comme l'ont prouvé Delille pour les *Géorgiques,* Barthélemy pour l'*Enéide*, Millevoye pour les *Bucoliques ;* mais comment traduire en vers Horace qui crée presque autant de tons qu'il émet d'idées, passant de l'un à l'autre sans effort comme sans dissonance apparente, ce que M. Loiseleur a si heureusement saisi dans plusieurs de ses essais que nous allons tout-à-l'heure étudier.

M. Loiseleur, pour nous démontrer l'extrême difficulté de traduire en vers les odes d'Horace, et non assurément pour critiquer ses devanciers, passe en revue les traducteurs même les plus estimés, et choisit comme pierre de touche la sentence si facilement intelligible de la 4e ode du 1er livre :

Pallida mors, æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres

Digitized by Google

et il nous amène à convenir que tous ont échoué dans cette interprétation qui, pour le prosateur, ne serait qu'un jeu. Les uns, comme M. d'Autroche, jadis seigneur si hospitalier du château de *la Porte*, n'ont vu dans Horace qu'un sujet à variations où il ne reste rien ou presque rien du thème : d'autres, comme M. de Wailly, père, ancien proviseur du Lycée Henri IV, élégant et pur versificateur du reste, ont paraphrasé au point de consacrer quatre vers à la traduction de dix mots ; d'autres, tels que M. Goupy, substituent à la faulx, dont Horace n'a pas dit un mot, l'*arc*, arme traditionnelle de l'amour, ou, comme le comte Daru, jettent par-dessus bord les parties essentielles du texte, sans en exprimer la pensée *Pulsat pede*. Il ne s'agit pas là de fouler aux pieds, mais de heurter à la porte, suivant la coutume romaine. Traduire ainsi Horace, ce n'est pas traduire, mais rimer à l'occasion d'Horace.

Le plus heureux des interprètes cités jusqu'ici par M. Loiseleur serait-il notre compatriote M. Boulard ? Non certes, car il y oublie même la valeur des mots français :

La Mort du même pied va heurter la chaumière
Et frapper au palais des rois.

Heurtez la chaumière, vous la renverserez, si vous avez assez de force d'impulsion. Mais la Mort sait vivre, et ce n'est pas ouvrir une porte que jeter à bas la maison.

Citerons-nous encore notre ancien Préfet, M. le baron Siméon, que nous aimions et comme Préfet et comme homme, et que nous eussions aimé plus encore si nous l'avions su féru d'Horace ? Il eut tort toutefois de traduire *domus exilis plutonia* par : *la nuit éternelle et maudite*. Deux épithètes, quelque sonores que vous les supposiez, n'en valent pas une juste et le sage ne dit rien de déplacé à la frêle demeure de Pluton qu'il nous faut tôt ou tard accepter :

De bon gré, s'il se peut, du moins sans la maudire.

Digitized by Google

Toutes ces citations ne justifient que trop la sentence prononcée par M. Loiseleur : « *Mutilations ou paraphrases* » et, trop souvent, l'une et l'autre.

Ce passage, nous le reconnaissons avec plaisir, a été bien plus fidèlement rendu par notre collègue que par aucun de ceux qui viennent d'être cités :

La pâle Mort du pied heurte sans différence
Aux cabanes du pauvre ainsi qu'aux tours du roi.

Mais, si on étend le champ de la comparaison, on reconnaîtra bientôt que M. Loiseleur, lui aussi, a écarté ou tout au moins éludé quelques-unes des difficultés de cette ode que nous étudierons plus loin.

C'est, on le voit, et M. Loiseleur ne se l'est pas dissimulé, une difficulté bien ardue, un problème presque insoluble que de traduire en vers qui soient des vers un poète aussi nourri d'idées et à la fois aussi concis qu'Horace. Virgile, M. Loiseleur nous l'a déjà fait observer, a une telle ampleur, sa toge est si flottante, qu'on peut toujours se raccrocher aux plis. Rien de tel dans Horace qui, de plus, à quelque hauteur de lyrisme qu'il s'élève, est toujours le bonhomme Cervius ou le bonhomme Ofella, « *abnormis sapiens, crassâque Minervâ,* » cachant toujours sa fiole de vinaigre italien (1), sous quelque manteau qu'il lui plaise d'endosser. Cet afflux d'idées dans Horace, joint à sa sobriété de mots et à son incomparable variété de tons, nous ont oujours fait préférér la prose, plus explicite à la fois et plus malléable que notre vers, pour faire connaître les beautés et le charme infini des odes à ceux et surtout à celles qui ne peuvent les goûter dans l'original.

Bravant les difficultés que, dans l'avant-propos de son anthologie, il a énumérées et appréciées avec tant de

(1) *Italo perfusus aceto.* Lib. 1, sat. 7.

Digitized by Google

justesse et de compétence, M. Loiseleur s'est dit avec D. Sanche :

Et, si de ce combat je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.
Audaces fortuna juvet !

II.

M. Loiseleur n'a garde de confondre la poésie et la versification, l'idée et la mise en œuvre, mais peut-être son appréciation a-t-elle moins de justesse quand il prétend que les hardiesses ou plutôt les audaces baroques de nos jours donnent plus de libre allure à des vers, forgés de de pièces et de morceaux ressoudés, qu'on est obligé de relire à plusieurs fois pour en saisir et la pensée et le rhythme.

Tout cela est affaire d'engouement d'un jour et le dégoût naît déjà, car ces vers sont si indéchiffrables que parmi les liseurs, trop rares aujourd'hui, personne ne les demande. Qui est-ce qui lit des vers? N'est-ce pas bien le: *ceci tuera cela* du grand Pontife? S'ensuit-il de là que le règne des bons vers soit à jamais passé? Oh ! non, et déjà les applaudissements de bon aloi qui ont accueilli les Ponsard et les Coppée nous démontrent que l'art pur, éternel comme son inspirateur, n'a rien à démêler avec une vogue qui s'est évertuée à faire passer le laid pour le beau, tort dans lequel son goût acquis a le plus souvent empêché notre collègue de tomber.

Boileau qui, malgré les ordures jetées dans sa perruque, par quelques grimauds littéraires, est encore aujourd'hui la seule autorité en poésie française, Boileau a bien dit :

Ayez pour la cadence une oreille sévère,
Que toujours dans vos vers, le sens, coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos (1).

(1) *Art poétique*, ch. 1, v. 103, édit. de Valincourt, veuve Savoye, Paris, 1768.

Digitized by Google

Ce qui semblerait justifier le: *deux à deux, comme les bœufs*, d'A. de Musset, si le même Boileau n'avait dit aussi, en parlant du poète Malherbe :

Les stances — avec grâce apprirent à tomber
Et le vers — sur le vers n'osa plus enjamber (1).

Deux vers et césure à la troisième syllabe dans le premier vers, comme dans le second.

Nous pourrions citer de nombreux exemples de Molière, de La Fontaine, de Racine, mais nous préférons opposer à Boileau le seul Boileau.

Supposons toutefois — que encor fidèle et pure
Sa vertu — de ce choc revienne sans blessure :
Bientôt — dans ce grand monde où tu vas l'entraîner,
Au milieu des écueils — qui vont l'environner,
Crois tu — que toujours, — ferme au bord du précipice,
Elle pourra marcher — sans que le pied lui glisse ? (2).

Six vers, et, dès le second, enjambement du sujet *sa vertu* et la césure principale à la troisième syllabe ; au troisième vers, césure principale à la deuxième syllabe ; au cinquième vers, césure à la deuxième et à la cinquième syllabes ! Et sans aller chercher le vers 149e de cette satire X, prenons les deux premiers :

Enfin, — bornant le cours de tes galanteries,
Alcippe, — il est donc vrai, — dans peu tu te maries...

Et nous trouvons dès le premie rvers, césure à la seconde syllabe, rejet du voactif au vers suivant et césure à la deuxième comme à la sixième syllabe.

A ces mots, — d'un bonnet couvrant sa tête énorme,
Elle prend — d'un vieux chantre et la taille et la forme (3).
Tant de fiel — entre-t-il dans l'âme des dévots ! (4)

(2) *Art poétique*, ch. 1 ; v. 133.
(3) Sat. X, v. 149.
(4) *Lutrin*, ch. 1, v. 53.
(5) Ibid, v. 12.

Le même Boileau nous dit encore :

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse (1).

D'où une critique, trop passionnée pour être éclairée ou pour daigner faire à ses souveniers un appel sincère, a conclu à l'horreur du simple et du terme propre.

Et pourtant, non content d'appeler :

...... Un chat un chat et Rollet un fripon,

Boileau n'hésite pas à nous peindre

.... Faret
Charbonnant de ses vers les murs d'un cabaret (2).
Tandis que Colletet, *crotté jusqu'à l'échine,*
S'en va *chercher son pain, de cuisine en cuisine.*

En bouquinant sur les quais, il s'apitoye sur les destinées du

Moïse qui commence à *moisir* par les bords (3).

Ce qu'avait précédé cette réflexion plus philosophique qu'encourageante :

Un auteur — ne peut-il *pourrir* en sûreté (4)?

Que signifient ces contradictions aussi nombreuses qu'évidentes de la part d'un aristarque à qui ses détracteurs les plus passionnés ne refuseront peut-être pas du jugement et de la suite dans les idées, sinon que, en fait d'art, de poétique surtout, l'à-propos décide de tout, et que si les licences ne créent pas des beautés, c'est-à-dire si elles ne donnent pas à la pensée un tour plus incisif ou plus frappant, au vers une allure plus caractéristique du personnage, du lieu ou du sujet, elles restent des fautes.

Elles prouvent aussi que, en fait de hardiesses, notre grand siècle littéraire n'a pas été aussi timide qu'on vou-

(1) Boileau, *Art poétique*, ch. 1, v. 79.
(2) Ibid., v. 21, 22.
(3) Sat. IX, v. 93.
(4) Ibid., v. 89.

Digitized by Google

drait nous le faire accroire, et que les coryphées d'une prétendue renaissance qui n'a rien fait renaître n'ont fait qu'appliquer sur leurs moëllons du XIX[e] siècle des enduits du XV[e] et du XVI[e] sans nul souci des oreilles de leur auditoire :

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mœvi (1).

Une difficulté sérieuse se dressera toujours devant le traducteur d'Horace.

Boileau, encore Boileau, et nous en demandons pardon à ceux qui sont forcés de nous entendre, mais c'est que l'esprit de Boileau est, sous bien des rapports, un provin de celui d'Horace, et, comme tel, annexe de notre sujet, Boileau donc a dit aussi quelque part :

Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté,
Mais le lecteur français veut être respecté (2).

Moins lascif que Virgile dans le fond, Horace, surtout dans ses satires, causeries philosophiques, qu'il appelle si plaisamment sa muse fantassine *(musâque pedestri)* (3) a de telles crudités d'expression que nos dictionnaires eux-mêmes ne nous en fournissent pas toujours l'équivalent précis, auquel M. Loiseleur tient avec juste raison. Est-ce pour se conformer au précepte que lui-même, Horace a inscrit dans sa poétique : *Ludentem lasciva decent* (4) qu'on peut traduire : Le graveleux sied au badinage (5) ? Nous le croirions assez, car, dans ses épîtres et surtout dans ses odes, nous ne pourrions relever de telles intempérances que dans deux ou trois des Epodes (6), mais celles-là, nous

(1) VIRGILE, *Bucol,* eglog. 3.
(2) BOILEAU *Art poét.*, ch. II, v. 175, 176.
(3) HORAT., sat. 6, lib. II, v. 17.
(4) HOR., *Art poét.*, v. 187.
(5) HOR., sat., lib. 5, sat. 2, v. 36, 45, 70, 84, 101, 117, 126.
(6) Sat. 3, v. 107, sat. 5., v. 82, 83, 84, 5. Sat. 8, v. 85, 37, 38. Lib. II, sat. 5, v. 5, v. 75, 76, 77, 78, 79, 80. Sat. 7, v. 46, 47, 48, 49, 50, 51 etc.

Digitized by Google

mettons le plus audacieux au défi de les traduire ailleurs que devant une grand'garde de houzards plus que repus.

On voit qu'Horace est un coursier de sang, mais avec qui il faut toujours avoir bride en main, en se gardant surtout des commentateurs comme d'autant de fondrières ; et, à ce sujet, nous prendrons à partie les savants en *us*, en *er*, ou en *ing,* ce qui est tout un, qui ont dicté au vrai savant, M. Lemaire, l'étrange interprétation que dans l'ode à Barine, objet d'une étude ultérieure, il donne au mot *aura* (souffle, haleine, émanation), et cela par l'excellente raison que l'organisme de nos femmes n'a rien de commun avec celui des taures et des juments que cite comme exemple le cynique commentateur. « Boire sans soif et faire l'amour en tout temps, dit Figaro, c'est ce qui distingue l'homme des autres bêtes. » Or, qui dit l'homme dit la femme. Du reste, comme on le voit, nous ne protestons que pour l'honneur du sexe, scandalisé que nous sommes de le voir assimilé à la *biche en rut* (1), car le sens reste à peu près le même, et il est certain que les fraîches émanations d'une belle fille, secondées par certains parfums, dont les hétaïres romaines possédaient les secrets aussi bien que les nôtres, peuvent distraire terriblement un fiancé et, à plus forte raison, un mari.

Reconnaissons que les idiotismes latins et surtout les hardiesses gracieuses particulières à Horace nous semblent de nature à décourager tout versificateur français qui tentera de traduire cet inimitable poète suivant les lois triples de la fidélité, de la précision et de la concision. Remarquez que nous avons dit versificateur et non poète. Quel poète risquerait le moindre vol, chargé de cette triple entrave? Nous persistons donc, sauf preuve contraire, à croire que la prose, non la prose lourde et guindée des docteurs en *us*,

(1) Boileau, sat. 8, v. 143.

Digitized by Google

mais une prose résumant le sel, l'enjouement, la variété et la puissance de celle de Molière, de Voltaire et de notre contemporain P.-L. Courier, peut seule donner au lecteur, ignorant le latin ou l'ayant oublié, une idée du poète et de l'aimable philosophe tout pratique que nous révèle l'Horace des odes, aussi bien que celui des épîtres et des satires.

III.

Sauf preuve contraire, avons-nous dit. Cette réserve est essentielle, car M. Loiseleur en homme consciencieux a voulu joindre l'exemple aux préceptes que lui dictait une conviction éclairée par le goût et une étude approfondie. Plus de trente odes, appartenant à l'ordre des idées politiques, érotiques et philosophiques, sont soumises à votre appréciation. Trente odes! Plus d'une œuvre justement estimée des plus compétents n'en offre pas tant, et trente odes d'Horace sont autant de poèmes complets quelle que soit leur étendue.

Dans l'ordre politique nous comptons d'abord six odes :

1° *Cœlo tonantem* (Liv. III, od. 5); 2° *Jàm satis terris nivis* (Liv. I,od. 2); 3° *Motum ex Metello* (Liv. II, od. 1); 4° *Nunc est bibendum* (Liv. I, od. 37); 5° *Justum et tenacem* (Liv. III, od. 3); 6° *Delicta majorum* (Liv. III, od. 6).

Dans l'ordre érotique quatre odes,

1° *O Venus, regina Gnidi* (Liv. I, od. 30); 2° *Ad Barinen* (Liv. 2, od. 8); 3° *Ad Pyrrham* (Liv. I, od. 5); 4° *Donec gratus eram tibi* (Liv. III, od. 9).

Dans l'ordre philosophique, dix odes:

1° *Vides ut altà stet nive* (Liv. I, od. 9); 2° *Solvitur acris hiems* (Liv. I, od. 4); 3° *Sic te diva potens Cypri* (Liv. I, od. 3); 4° *Quis desiderio sit pudor* (Liv. I,

Digitized by Google

od. 24); 5° *Eheu fugaces* (Liv. II, od. 14); 6° *Œquam memento* (Liv. II, od. 3); 7° *Odi profanum vulgus* (Liv. III, od. 1); 8° *Persicos odi* (Liv. I, od. 28); 9° *O fons Blandusiœ* (Liv. III, od. 13); 10° *Montium custos* (Liv. III, od. 22).

En outre M. Loiseleur nous a, à deux reprises, confié huit nouveaux essais qu'il reconnaissait certainement lui-même n'être pas les moins réussis. Ces deux envois se composent de :

1° La première à Mécène (Liv. I, od. 1); 2° L'ode à Melpomène (Liv. IV, od. 2); 3° Celle à Septimius (Liv. II, od. 6); 4° *Integer vitœ* (Liv. I, od. 22); 5° *Beatus ille* (Epod. 2); 6° A Grosphus (Liv. II, od. 16); 7° *Pindarum quisquis* (Liv. IV, od. 2); 8° La délicieuse invitation à Virgile : *Jam veris comites* (Liv. IV, od. 12.).

Puis enfin cinq nouvelles odes.

L'analyse critique de trente-trois odes, outre que ce serait un travail de Saumaise auquel nous nous sentons insuffisant, donnerait à ce rapport des proportions tout-à-fait insolites. Assuré que chacun de nous voudra juger par lui-même, dans nos *Mémoires*, du mérite incontestable de cette tentative, nous demandons à borner notre examen à quelques-unes seulement des pièces des trois catégories annoncées, ainsi que des envois subséquents, en nous conformant surtout aux principes généralement sûrs, que notre collègue a développés dans la savante théorie qui lui sert d'entrée en matière.

§ 1er. — ODES POLITIQUES.

1° **Cælo tonantem.** Liv. III, Od. 5.

Si nous examinons suivant ces principes l'ode *Cælo tonentem*, nous constatons que quatorze strophes en quatre vers reproduisent exactement même nombre de strophes et de vers.

Digitized by Google

L'hexamètre qu' a préféré M. Loiseleur cadre parfaitement avec la noblesse et l'ampleur du sujet.

L'enjambement des strophes, réglé par ceux du modèle, ne crée ni obscurité ni confusion.

Enfin, ce qui est bien plus précieux que toutes ces observances mécaniques, la marche générale de la traduction est entraînante quoique toujours scrupuleusement fidèle d'intention, et l'apostrophe, substituée parfois au mode narratif, donne un entrain saisissant, comme dans ce passage :

Quoi ! Crassus, ton soldat, etc.

En somme, cette traduction dans son ensemble s'inspire mieux de la hauteur et de la fierté sage du modèle que toutes celles qui nous ont jusqu'ici passé sous les yeux, mais il s'en faut que ce soit une œuvre irréprochable du moment qu'on en approfondit les détails.

Par exemple et dès la première strophe, substituer le présent au passé *credidimus* et au futur *habebitur* n'est-ce pas s'exposer à une déviation du sens ? Nous n'ignorons pas que le passé s'emploie quelquefois pour le présent dans les actes les plus habituels. C'est ce qu'on appelle *le parfait d'habitude,* mais nous n'avons jamais vu le futur jouir du même privilège. En bonne latinité, *præsens*, au nominatif signifie rarement *présent*, mais bien plutôt *favorable*, *tutélaire*.

Le sens vrai ne serait-il pas celui-ci :

« Nous nous sommes cru commandés (*regnare,* Freund et Theil, *verbo regno*, p. 1339, B.) par le Jupiter tonnant aux cieux. Auguste sera tenu pour une divinité favorable lui qui ajoute à l'empire... etc. » Cette interprétation conserve aux deux verbes leur temps, et au mot *divus* sa véritable valeur, et elle n'a pas non plus l'inconvénient de mettre Auguste en balance avec Jupiter, comme dans ces vers :

Jupiter règne aux cieux.....
Mais Auguste est un Dieu sur la terre présent

Digitized by Google

Horace a trop d'esprit pour être esprit fort et *Divus* n'a pas le sens précis de *Deus*. *Divus Vespasianus* mourant dit plaisamment, dans Suétone, *fio Deus*, je deviens Dieu pour tout de bon, et *Divus Augustuus*, quoiqu'il eût son collége de pontifes répandu jusque dans nos contrées, n'a jamais été qu'un Dieu de second ordre qu'on fêtait au dessert, comme les Lares, comme Castor et Hercule. Nous en avons pour témoin Horace lui-même s'adressant à Auguste :

« Chacun passe sa journée sur ses côteaux, dirigeant sa « vigne sur ses arbres veufs (de pampre), de là il revient « joyeux à son cellier et t'invoque comme Dieu au dessert.

« Il t'adresse force prières, libations à pleines coupes et « te donne place parmi ses Lares, comme fit la Grèce re- « connaissante pour Castor et le grand Hercule. »

Condit quisque diem collibus in suis,
Et vitem viduas ducit ad arbores ;
Hinc ad vina redit lætus, et alteris
Te mensis adhibet Deum.
Te multa prece, te prosequitur mero
Defuso pateris ; et Laribus tuum
Miscet nomen, uti Græcia Castoris
Et magni memor Herculis.

HOR., *Ad Augustum*. Lib. IV, Od. 5.

Comme on le voit, le sens reste à peu près le même et ce n'est là qu'une querelle de la Chape à l'Evêque.

La 11ᵉ strophe nous semble appeler aussi la censure. « Ainsi qu'un condamné » ne rend pas l'idée *ut capitis minor*, terme de jurisprudence latine qui veut dire « déchu de tout droit dans la cité et la famille romaine. » C'est pour cela que Régulus se juge indigne du commerce de sa femme, citoyenne romaine. Un oseur comme notre cher collègue eût peut-être bien fait de risquer, en se conformant à ses principes, l'expression légale, mort civil.

En résumé cette traduction, malgré son élévation et sa fidélité, necessite peut-être quelques retouches essentielles,

Digitized by Google

faciles toutefois, car l'ensemble du morceau a presque toujours le grandiose du modèle.

2° Jam satis terris. Lib. I, Od, 2.

La seconde ode qui est aussi la seconde du 1er livre nous semble moins grande dans son effet général, mais prêter à bien moins de critiques. M. Loiseleur en a parfaitement saisi et traduit toutes les allusions, sans les accuser plus que le modèle, ce qui est un rare mérite. Peut-être pourrait-on y relever quelques imperfections dans l'interprétation du terme plaisant *uxorius* que ne rend qu'incomplètement :

Epoux trop dévoué.

Ce mot tant soit peu dérisoire est, nous en convenons, un de ces bonds du génie humoristique d'Horace à désarçonner tout traducteur, saillie qui se centuple par le *Jove non probante*, comme si Jupiter eût été jamais un mari à prendre comme arbitre dans une querelle de ménage.

3° Motum ex Metello. Lib. II, Od. 1er.

Cette ode n'ayant pas été lue en assemblée générale, nous allons d'abord en donner connaissance.

Le Metellus dont il s'agit dans cette ode est le Numidique dont le premier consulat fut en 109 av. J.-C. et le second en 79, à son retour de l'exil que lui avait imposé Marius. Chargé par Sylla de poursuivre en Lusitanie les débris des Marianistes, commandés par le grand Sertorius, il reçut de celui-ci échecs sur échecs jusqu'en 76 où le Sénat jugea à propos de lui adjoindre le jeune Pompée. Mais ces deux chefs réunis ne furent pas plus heureux, jusqu'à ce que, en 72, Sertorius eût été assassiné par Perperna qui lui-même, à son tour, fut livré à Pompée, ce qui mit fin à la 2e guerre de Lusitanie ; c'est 13 ans après que se forma le premier triumvirat entre Pompée, César et Crassus. (V. Duruy, *Histoire des Romains,* vol. II, p. 306 à 395.

Digitized by Google

Salluste et Plutarque). Nous avons cru ce memorandum indispensable pour l'intelligence de l'ode, et surtout des strophes 1, 2, 5, 6 et 7.

La traduction de l'ode marche bien dans son ensemble, mais M. Loiseleur pèche gravement contre les lois qu'il a fixées lui-même dans son préambule si sage, quand à la strophe 7 il traduit *tellure inultâ*, terre qui ne peut plus se venger, par terre homicide.

Il est vraiment regrettable qu'un tel oubli du sens dépare une belle pièce, remarquable surtout par le mérite d'énormes difficultés vaincues.

4° Nuno est bibendum. Lib. 1, od. 37.

Nous ne trouverons que des éloges pour l'interprétation de l'ode *Ad sodales*. Ici tout marche avec une fidèle et élégante facilité. Nous retrouvons le poète,

Et vera incessu patuit Dea.......

§ 2. ODES ÉROTIQUES.

La traduction des odes que M. Loiseleur classe comme érotiques n'offre que quatre pièces. Il nous sera possible sinon facile de les analyser sommairement toutes quatre.

1° O Venus regina Gnidi. Lib. I, od. 30.

Simple billet à Glycère, sous la forme d'une prière à Vénus, c'est un chef-d'œuvre de concision et de grâce et notre collègue en a très-heureusement rendu l'élégance précise et harmonieuse.

2° Ad Barinen. Lib. II, od. 8.

Cette ode, plus corsée et riche de détails charmants, perd, il faut l'avouer, et même perd beaucoup dans la traduction. Laissons de côté les rimes qui n'ont pas la richesse de celles de Molière et de Désaugiers, mais reprochons d'abord à l'ensemble son caractère trop sérieux, trop âpre, tout-à-fait étranger à l'enjouement d'Horace

Digitized by Google

qui semble avoir voulu que chacun de ses reproches fût pris par Barine pour un hommage à ses beautés.

A la 3[e] strophe nous nous demandons pourquoi, dans la traduction de *Expedit matris cineres opertos Fallere,* « Il te sied de mettre en jeu les cendres cachées de ta mère, » notre collègue a omis *opertos*, coup de fouet mordant à Barine qui ne sait plus, si jamais elle l'a su, où sont déposées ces cendres, vénérables si Barine tient de famille.

Mais en revanche M. Loiseleur est fidèle à outrance dans la traduction des derniers vers de la strophe terminale encore bien qu'il donne à *retardet* un sens que ce verbe n'a jamais eu.

Voici la strophe latine :

Te suis matres metuunt juvencis,
Senesque parci ; miseræque nuper
Virgines nuptœ tua ne retardet
Aura maritos.

Et la traduction de M. Loiseleur :

L'économe vieillard, la mère consternée,
Te craignent pour leurs fils et, dans son cœur jaloux,
La Vierge, par l'hymen de la veille enchaînée
Tremble que ton *odeur n'attire* son époux.

Retardare n'a jamais eu le sens *d'allicere* qui serait nécessaire pour le sens qu'il plaît à M. Loiseleur d'adopter. Freund et Theil, en qui notre collègue a foi, trop de foi peut-être, ne donne à *retardo* (p. 1365 de l'édition Didot, 1857) d'autre sens que « retarder, attarder, arrêter, retenir et, au figuré : arrêter, réprimer, contenir, *paralyser ;* auquel cas nous plaindrions fort

« La vierge par l'hymen de la veille enchaînée. »

Les langues, comme l'a très-bien dit M. Loiseleur dans son avant-propos, ont leur génie particulier, et sans nous arrêter au sens primordial donné par le *Dictionnaire de*

Digitized by Google

l'Académie au mot *odeur*, nous dirons que dans la langue usuelle le mot *odeur* sans qualificatif, se prend toujours en mauvaise part. En l'employant comme il l'a fait, M. Loiseleur expose Barine à tous les soupçons les plus saugrenus depuis celui d'avoir mangé de l'ail jusqu'à celui de méfaits encore plus incongrus. Mais c'est précisément ce qu'il veut et ce qu'il expose dans une note savante (1) dont, à sa requête, nous allons donner connaissance, non sans avoir au préalable déclaré notre incompétence en matière physiologique et déféré la question à notre section de médecine qui seule peut décider: 1° S'il est quelques cas où la femme exhale des émanations pareilles à celles de la biche en rut,

(1) M. Loiseleur soutient que le mot *aura*, dans ce passage de l'ode à Barine, ne peut être rendu convenablement que par celui *d'odeur*. Selon lui le mot *souffle* est à la fois faible et impropre; le mot *parfum* serait à côté du sens vrai. Le vocable *odeur*, sans aucun adjectif qui le modifie, est le seul qui lui paraisse convenir, parce que ce mot exprime, au sentiment de l'Académie française, « la sensation que produisent sur l'odorat les émanations des corps. » Or c'est justement d'émanations qu'il s'agit ici. En effet Freund, dans son *grand dictionnaire de la langue latine* au mot *aura*, donne en dernier lieu à ce mot le sens d'*odeur*, *parfum*, *exhalaison* (p. 170). Citant ensuite deux exemples, il ajoute la phrase suivante, en parlant de l'exhalaison attrayante de femelles d'animaux au temps de la chaleur :

Nonne vides ut tota tremor pertentet equorum
Corpora si tantum notas odor attulit auras.

VIRG., *Georg.* III, v. 251.

Puis il cite le vers même d'Horace qui fait l'objet de notre contestation.

Tel est aussi le sens adopté par Lemaire dans les commentaires joints à son édition d'Horace. Il remarque même que l'image présentée ici par le poëte est deshonnête quoique juste, et qu'elle ne doit pas être jugée au point de vue du goût de notre époque.

A quoi M. Loiseleur ajoute : Mais Horace n'est pas un parisien de la décadence, et il faut oser pour le bien rendre, et ne pas reculer devant certaines crudités d'expression.

Digitized by Google

cas qui, vu l'organisation de la femme, se prolongerait de sa quinzième à sa soixantième année environ; 2° si, chez l'homme, l'organe de l'odorat est assez subtil pour percevoir ces émanations nonobstant l'obstacle des vêtements.

3° Quis multâ gracilis te puer in rosâ. Lib. I, ode 5.

L'ode à Pyrrha nous semble mieux réussie, quoique elle ne soit pas exempte de quelques taches.

A la 3e strophe :

Qui nunc te credulus fruitur aureâ.

est-il traduit fidèlement ou même à peu près par :

Lui qui, naïf, te croit autant que l'or solide.

Non certainement. Ce n'est pas de solidité qu'il s'agit ici et pour rendre l'idée gracieuse et si poétique d'Horace, la première nourrice, en berçant son « bel enfant d'or et d'argent, » inspirera mieux notre cher collègue que le dictionnaire de Freund qui ne peut que ce que peuvent les dictionnaires, mettre sur la voie ; à l'écrivain à donner la forme. D'ailleurs, ne cherchons jamais la grâce chez les Allemands.

4° Donec gratus eram. Lib. III, ode 9.

Nos préférences dans ces quatre morceaux se fixeraient sur le chant alterné entre Horace et Lydie. *Amant alterna Camœnæ,* nous dit Virgile (*Eglog.* 3). Est-ce pour lui donner raison que notre collègue s'est surpassé lui-même en unissant l'élégance harmonieuse à une rigoureuse exactitude ?

Ce qui nous charme le plus dans ce joli *duetto*, c'est l'emploi judicieux autant que correct de l'impersonnel *on* qui, tout en traduisant parfaitement la 3e personne *excutitur* dans « *si flava excutitur Chloë,* » donne à cette réconciliation d'une heure un ton de fatuité tout aristocratique.

Digitized by Google

§ 3. — ODES PHILOSOPHIQUES.

Abordons les odes philosophiques. Elles sont, comme nous l'avons vu, au nombre de dix, et nous bornerons notre étude aux quatre premières : *1° Vides ut altâ stet nive candidum Soracte ; 2° Solvitur acris hiems ; 3° Sic te diva potens Cypri ; 4° Quis desiderio sit pudor aut modus.*

Mais au préalable nous devons faire cette observation que, plus notre collègue avance dans son œuvre, plus son vers prend d'allure et de liberté, plus il s'assouplit au texte sans cesser de le reproduire avec une fidélité inconnue aux traducteurs qu'il nous a été donné de consulter. Laissons-le donc aller comme un grand garçon ou plutôt comme homme de savoir, de goût et d'esprit qu'il est et soyons assuré qu'il accomplira dans son entier la prophétie du bonhomme La Fontaine dont le génie a une si étroite fraternité avec celui d'Horace :

D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien,
Puis après il n'y manqua rien.

Notons en passant que jamais le cher collègue n'a jusqu'ici donné le droit de dire qu'il s'y prît mal.

1° Vides ut altâ stet nive candidum. Lib. I, Od. 9.

Cette traduction qui n'ajoute pas un seul vers au texte et qui n'en sacrifie pas une seule pensée nous semble d'un bout à l'autre irréprochable au point de vue de l'élégance aussi bien que de la fidélité.

2° Solvitur acris hiems. Lib. I, Od. 4.

Nous en dirions autant de cette seconde si la terrible strophe *Pallida mors* ne venait dresser ses écueils déjà signalés dans l'avant-propos.

Certes la traduction de M. Loiseleur a raison d'être littérale du moment que les grâces n'y perdent rien ; mais, curieux que nous sommes, nous voudrions savoir s'il a ses

Digitized by Google

motifs particuliers pour maintenir la traduction de *turres* par « tours » quand dictionnaires et traducteurs rendent tous cette expression d'Horace par « palais ». Nous savons que les palais de Jérusalem s'appelaient et que ce qu'il en reste s'appelle encore aujourd'hui tours. Ainsi la tour de David, la tour de Marianne. Peut-être M. Loiseleur a-t-il pensé que les rois contemporains d'Horace se sentaient si chers à leurs sujets qu'ils ne voulaient résider que sous l'abri de châteaux forts. Ce serait un aperçu historique aussi fin que vrai.

A la dernière strophe, car il a plu à notre collègue d'ajouter à la difficulté en divisant en strophe ce que dans toutes les bonnes éditions d'Horace, on lit tout d'un jet, une correction heureuse n'a complété qu'à peu près, la traduction, si difficile il est vrai, de *Domus exilis Plutonia*.

Jam te premet nox fabulæque Manes
Et domus exilis Plutonia.

Jam te premet nox trouve un heureux équivalent, bien imagé, dans « la nuit plane sur toi » qui nous remet sous les yeux un des beaux tableaux de Prudhon : *Fabulæque manes* n'est qu'à moitié rendu par les mânes vains, qualificatif trop élastique. L'idée exprimée par *fabulæ* a été jetée à la mer comme bagage encombrant et sentant son fagot ; quant à *domus exilis*, il est rendu assez fidèlement malgré la suppression de l'adjectif *Plutonia* qui localise si bien *domus* ; quoi de plus frêle en effet comme demeure que le chétif pot de terre cuite au soleil qui recevait la pincée de cendres, seul reste du bouillant Achille comme du pauvre Irus.

3° Sic te diva potens Cypri. Lib. I, Od. 3.

Cette touchante recommandation à tous les Dieux de l'Empyrée de Virgile embarqué pour Athènes et qui n'en devait revenir que pour mourir à Brindes, dans sa 51ᵉ année,

Digitized by Google

a inspiré à M. Loiseleur un de ses morceaux les mieux réussis. Nous ne louerons pas la sobriété qui lui fait renfermer l'idée dans un nombre de vers toujours égal à celui du modèle. C'est une loi qu'il s'est faite une fois et dont il ne s'est pas départi, mais nous avons au moins et nous aurons désormais toujours à le féliciter de ce que cette entrave ne gêne plus sa démarche.

4° Quis desiderio sit pudor. Lib I, Od. 24.

Encore un des chefs-d'œuvre d'Horace et que M. Loiseleur reproduit avec le même amour et un succès plus marqué que le précédent :

Durum ! sed levius fit patientiâ
Quidquid corrigere est nefas.

est rendu avec la précision la plus heureuse par :

..... Sort cruel! mais des maux sans remède
La résignation allège le fardeau.

La résignation est le seul terme qui puisse donner ici toute la valeur du mot *patientia*. On objectera peut-être que la résignation était une vertu peu connue des anciens. Cela est vrai. Mais Horace par sa simplicité, sa modération, son amour des humbles attestés par son ode à Phidilé (liv. III, od. 23), celle à Licinius(liv. II, od, 10), son épître à son régisseur (liv. I, ép. 14), et ce qui vaut mieux encore par toute l'ordonnance de sa vie modeste au milieu des enivrements de la faveur, le rendaient digne d'entrevoir comme un crépuscule des vertus chrétiennes.

Ici devrait s'arrêter la tâche à la fois agréable et épineuse dont nous avons été honoré, mais pendant que nous alignions nos critiques, M. Loiseleur poursuivait, en la perfectionnant toujours, l'œuvre ardue généreusement et, nous craignons d'être amené à le confesser, heureusement entreprise et il nous remettait successivement douze nouveaux essais ou plutôt douze nouveaux gages des progrès que ce

Digitized by Google

rapport a déjà signalés. De ces douze morceaux, huit ont été l'objet de notre étude. Ce sont :

1° La 2e épode : *Beatus ille;* 2° *Quem tu Melpomene*, lib, IV, od. 3; 3° *Septimi Gades aditure mecum*, lib. II, od. 6; 4° *Mæcenas atavis edite regibus*, lib. 1, od. 1; 5° *Integer vitæ*, lib. I, od. 22; 6° *Otium divos*, lib. II, od. 22; 7° *Pindarum quisquis*, lib. IV, od. 2; 8° *Jam veris comites*, à Virgile, lib. IV, od. 12.

§ 4. — MORCEAUX AJOUTÉS.

Un aussi grand nombre d'odes prises au hasard, et M. Loiseleur, on l'a vu, n'a pas toujours choisi les plus faciles, doivent nous donner un spécimen sûr de la portée et du talent du traducteur et c'est avec empressement que nous avons repris bonnet de docteur et plume d'oie.

1° **Beatus ille**. Epod. 3

Traduction juste, fidèle, vers clair et facile et rhythme nouveau bien approprié.

Encore que le sens soit rendu par :

> Que ne font pas lever les trompettes guerrières,

nous blâmerons légèrement notre collègue de n'avoir qu'incomplètement traduit *classico truci*. Ce n'est pas sans une certaine intention de rancune qu'Horace qualifie d'atroce ce clairon qu'il a dû maudire tant de fois dans son malencontreux volontariat d'un an.

Positosque vernas, ditis examen domûs. Jugeons ici des difficultés qu'entraîne l'interprétation du latin en français malgré la consanguinité des deux langues. Pour le seul mot *verna* notre langue en exige cinq : « *esclave né dans la maison.* » Pardonnons dès lors à M. Loiseleur la concision un peu obscure du dernier terme de la pensee « riches accrues ». En effet, les *vernæ* sont l'essaim, le

Digitized by Google

croît, l'accrue de toute ferme bien peuplée de bêtes et de gens que l'esclavage a mis sur le même pied. Aussi, malgré deux ou trois petites taches que nous avons dû relever, nous n'hésitons pas à regarder comme charmante de tout point la traduction de cette épode.

2° Quem tu Melpomene. Lib. IV, Od. 3.

Cette traduction, aussi littérale que possible, réduite au même nombre de vers que l'original, et suivant en quelque sorte chaque vers mot à mot, est aussi remarquable par sa désinvolture facile que par son exactitude. Nous recommandons surtout l'élégante précision du dernier vers que nous considérions comme inimitable dans notre langue :

Quod spiro et placeo, si placeo, tuum est.
Mon charme, si j'en ai, mon souffle, sont à toi.

« sont tiens » serait plus précis encore, mais, outre que la mesure n'y serait plus, cette forme a vieilli depuis Voltaire.

M. de Cournol qui, à notre sens, a offert de cette ode charmande la meilleure traduction qu'on connût jusqu'ici, consacre deux vers à cette pensée, et encore il n'en traduit que la moitié :

Ce qui plaît dans mes vers, si parfois je sais plaire,
C'est toi qui me l'as inspiré.

Il est évident qu'ici notre collègue a été mieux inspiré que l'auteur, d'ailleurs fort estimable, du *Majorat* qui a laissé de côté un point aussi essentiel et aussi expressif que *quod spiro*.

3° Septimi Gades aditure meoum. Lib. II, Od. 6.

Rien non plus qui réunisse au même point précision et sentiment que la traduction de cette ode, expression d'une des plus touchantes amitiés d'Horace, et qui n'a guères d'équivalent que dans l'ode à Pompeius Varon (Lib. II, od. 7).

Digitized by Google

4 Integer vitæ scelerisque purus. Lib. I, Od. 22.

Cette ode nous semble inférieure surtout dans la dernière strophe, mais aussi est-elle moins inspiratrice que les autres. N'éprouve-t-on pas involontairement un peu de dédain pour ce tribun militaire de Pompée, l'équivalent d'un général de brigade, ma foi ! qui tient à honneur de n'avoir pas eu peur d'un loup, si monstrueux qu'il fut, et d'avoir continué à chanter Lalagé au doux parler, au doux sourire et qui peut-être, moins que son chantre, aurait eu peur du loup. Mais ici notre critique, que les Muses daignent nous la pardonner, ne s'adresse qu'au poète et non au traducteur qui est irréprochable. Que veut-on! *quandoque bonus dormitat Homerus*. C'est Horace lui-même qui le dit. (*Art. poëtic.*)

5° Mæcenas atavis edite regibus. Lib. I, ode 1.

Nous permettra-t-on, au rebours de la plupart des lettrés qui, pour traduire cette ode, ont toujours fait ronfler les plus gros tuyaux de leur orgue, de regretter que M. Loiseleur n'ait pas saisi l'intention que le Lyrique, faisant déjà pressentir l'homme aux Satires, a, suivant nous, attachée au plaisir de ramasser à plein char la poussière du cirque Olympique, poussière qui aveugle l'heureux cocher, à ce point qu'il se voit de pair avec les Dieux. Un poète souvent nous rappelle un autre poète et M. Loiseleur se sera dit avec Phèdre :

> Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière,
> Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière?

et ces beaux vers lui ont fait perdre de vue le sens tout terre à terre de *collegisse*, *colligo*, « ramasser » et non « soulever » ce qui produit l'effet tout contraire d'éparpiller et non de ramasser la poussière. Freund le lui eût bien dit (p. 303) *colligere pulverem Olympicum* « ramasser la poussière de la lice Olympique, s'en couvrir. (Horace.) »

Digitized by Google

Cela ne fait pas à proprement dire un contre-sens, mais un sens à côté du sens vrai, car, à notre avis, cette ode est satirique d'un bout à l'autre. Le *Turfiste*, le quêteur de suffrages, le cupide sous plusieurs de ses formes, le batailleur, le chasseur qui se morfond aux étoiles quand sa femme se morfond au lit, tous ont leur goutte de vinaigre italien jusqu'au poète dont l'orgueil sublime va trouer les étoiles. Qu'on y prenne garde ! Dans toutes les pièces si nombreuses adressées à Mécène c'est toujours le ton du sarcasme qui domine et c'est là sans doute ce qui inspirait tant d'affection pour Horace au descendant des rois d'Etrurie. Les grandeurs déchues n'aiment le rire qu'assaisonné d'amertume.

6° **Otium divos.** Lib. II, ode 16.

Nous n'aurions que des éloges pour la traduction de l'ode à Grosphus si un enjambement malencontreux dans la strophe 6 n'y jetait de l'obscurité. M. Loiseleur a l'habitude d'un style trop clair pour s'exposer au reproche de Chrysale :

On cherche ce qu'il dit après qu'il a parlé.

7° **Pindarum quisquis.** Lib. IV, ode 2.

Encore une ode admirable et qui serait admirablement traduite si, moins équitable qu'Horace, M. Loiseleur n'eût pas enlevé la palme pindarique au cheval pour la donner au cocher. L'un et l'autre sentent le crotin, il est vrai, mais Horace a dit en toutes lettres :

.... Pugilemve, equumve
Dicit, et centum potiore signis
Munere donat.

Le plus sage n'est-il pas de se ranger à l'avis d'Horace ?

8° **Jam veris comites.** Lib. IV. ode 12.

Nous savons un gré infini à notre collègue d'avoir clos

Digitized by Google

l'œuvre remise à notre examen par cette invitation si enjouée à Virgile qui va nous donner lieu de faire feu de toutes nos batteries contre la déplorable engeance des commentateurs, qui, oubliant qu'un écrivain comme Horace ne se commente que par lui-même, et prenant au sérieux ce qui n'est que badinage affecteux se sont avisés de faire de notre Virgile qui un parfumeur, qui un marchand d'orviétan qu'Horace aurait invité à venir faire de la villégiature chez lui, et à payer en drogues valant leur poids d'or leur consommation de petit bleu sabin. Il n'est pas jusqu'au trop fameux J. Janin, mandarin lettré de première classe qui, séduit par le *Juvenum nobilium cliens*, a été troubler dans son repos vingt fois séculaire un médecin des Nérons, pour une commande de pommade.

Félicitons M. Loiseleur de ne s'être pas laissé tromper par des raisonneurs saugrenus, et d'avoir suivi l'opinion des Dacier, des de Marolle, des Jouvenci, des Sanadon, des Orelli, des Naudet et des Patin, tandis que dans le camp opposé, sauf Alde-Manuce, J. Bond et malheureusement deux professeurs de l'Université, MM. Cartelier et Carteret, ne figurent que d'illustres inconnus.

Le cher collègue se sera dit, en traduisant avec son élégante fidélité la 3e strophe :

Dicunt in tenero gramine pinguium
Custodes ovium carmina fistulâ.

« Mais c'est la première, c'est peut-être *l'unique* fois « qu'Horace si bon appréciateur, en plus de cent passages, « des charmes et des avantages de la vie rurale, se livre à « cet entraînement bucolique, tout en dehors de son génie « sabin, qui lui fait comprendre que, dans ces luttes artis- « tiques de pâtres, *les vaches sont mal gardées*. Cette « dérogation frappante à ses habitudes quasi utilitaires ne « peut s'expliquer que par le désir d'offrir son grain d'en- « cens au Virgile des Eglogues, à notre Virgile dont la

Digitized by Google

« pâleur traditionnelle inspire à Horace cette plaisanterie « tout amicale :

.... Non ego te meis
Immunem meditor tingere poculis,
Plenâ dives ut in domo.

« Je ne prétends pas enluminer tes jours à mes dépens « comme ferait un riche dans une maison pourvue de « tout. »

Ce que M. Loiseleur traduit en rimes aussi sages que fidèles, quoique pour rendre le mot *tingere,* aussi caractéristique qu'enjoué, il ait adopté une construction défectueuse.

.... Je ne puis sans rançon,
Laisser porter ma coupe à ta lèvre empourprée,
Comme ferait un riche en sa large maison.

Ce qu'il eût évité facilement en adoptant la forme interrogative : *Te puis-je* au lieu de *je ne puis.*

Tous les passages qui ont trompé des commentateurs prenant tout au pied de la lettre, tels que : *Nardo vina merebere, cum tuâ merce veni, pone studium lucri...* ne sont que ingénieuse flatterie, ou contre-vérité enjouée, témoignages charmants d'intimité entre les deux poètes.

Nardo vina merebere. Mot à mot : gagne des vins fins avec du nard.

Nous autres demi-savants, quoique nous n'en ayons jamais vu, nous savons à peu près ce que c'est que le nard. Pline (liv. XII, ch. 26, p. 160, de l'éd. de Panckoucke, 1835), nous en donne la description, et nous apprend que le parfum de ses feuilles et surtout de l'épi terminal de ces feuilles, triturées *secundum artem* se faisait préférer à tous les cosmétiques les plus nouveaux. *Odoris gratiâ omnibus major recentibus.* (*Ibid*). Mais il coûtait fort cher, et le même Pline, qui malheureusement ne dit pas si le denier de son évaluation est d'argent ou d'or, nous apprend que le

Digitized by Google

nard d'épi ne revenait pas à moins de 100 deniers, celui des feuilles basses à 50 deniers, celui des feuilles moyennes à 60 deniers, et celui des petites feuilles à 75 deniers la livre; savoir, s'il entend le denier d'or à 2,400 fr., 1,200 fr., 1,365 et 1,800 fr., s'il s'agit du denier d'argent, 96 fr., 48 fr., 54 fr. 60 c. ou 72 fr. la livre.

Horace savait sa cour et Virgile aussi. Or, faire à un supérieur un présent d'un tel prix c'est manquer de savoir-vivre en gênant le patron qu'on astreint en quelque sorte à rendre davantage. C'est en même temps une maladresse en lui donnant à entendre qu'on sait mieux que lui où se trouvent les produits de *la bonne faiseuse*. Gorgibus dira « c'est trop pommadé. » (MOLIÈRE. *Précieuses ridicules)*. La gaucherie et l'inconvenance d'un tel procédé n'auraient-elle pas dû faire sentir aux scruteurs de syllabes que le nard, roi des parfums, est ici employé au figuré pour signifier le parfum plus exquis encore de la louange et de la flatterie adroite, comme nous fils ou plutôt frères puînés des Latins nous employons à chaque instant le mot *encens*.

Serions-nous assez heureux pour que l'erreur de savants trop positifs pour saisir les allusions que dictait à Horace sa charmante *humour* nous conduisît à préciser à peu près et seulement autant qu'on le peut hasarder en si délicate matière, l'époque où Virgile reçut d'Horace cette gracieuse et spirituelle invitation. Nous présumons que ce devait-être vers le temps où il composait le 5e et le 6e chant de l'*Enéide,* c'est-à-dire celui des jeux célébrés au tombeau d'Anchise, et celui de la descente d'Enée aux Enfers, et par conséquent un peu avant l'ode : *Sic te diva potens Cypri* (1).

(1) C'est en effet, comme nous l'avons déjà remarqué, au retour du voyage d'Athènes, où il avait emporté son *Enéïde* pour y mettre la dernière main, que Virgile, sans avoir pu réaliser son dessein, mourut à Brindes. (Ch. LEBEAU, *Vie de Virgile*, Ed. d'Amar. Paris, Lefèvre 1821.)

Digitized by Google

Que n'aurait pas donné un patricien romain pour voir figurer son nom à côté de ceux des Sergeste (1), des Cloante (2), des Polite (3), des Priam (4), des Atys (5) ? Quel d'Hosier, quel livre d'or égalera jamais *l'Enéide* en durée sinon en créance?

Cette interprétation admise, voyez comme toute l'ode se déroule en pleine lumière ; nous demanderons seulement, pour ne pas effaroucher ceux à qui le nard est inconnu, la permission d'employer le mot encens dont les deux acceptions sont familières à chacun :

Sed pressum Calibus ducere Liberum
Si gestis, juvenum nobilium cliens,
Nardo vina merebere,

« Mais si tu te promets de déguster du vin pressuré à « Calès, toi le client aimé de notre jeune noblesse, gagne « de tels vins avec de l'encens.

« De tels crûs, tu le sais, n'entrent pas dans mon er- « mitage ; je l'ai dit vingt fois et notamment à notre ami « commun Mécène (lib. I. od. 20). Je ne lui promets que « mon Sabin bleu et encore à petits verres. S'il boit du « Cécube et la grappe écrasée aux pressoirs de Calès c'est « qu'il en apporte. Les ceps de Falerne et les coteaux de « Formies ne sucrent pas mes coupes.

« Gagne de tels vins avec de l'encens ! De l'encens de toi, « Virgile, ce qu'il en tiendrait dans le chaton d'une bague « attirera jusque dans ton cellier un tonneau qui, pour « l'heure, repose au chaix des Sulpicius. Puis, ta main

(1) *Sergestusque, domus tenet â quo gens Sergia nomen.* (*Æuéid.* L. V. v. 112.)

(2) .... *Scyllâque Cloanthus*
Cœruleâ, genus unde tibi Romane cluenti. (Ibid. v. 123.)

(3) *Nomen avi referens Priamus, tua clara, Polite*

(4) *Progenies, auctura Italos.* (Ibid. v. 365.)

(4) *Alter Atys, genus undè Atü duxêre Latini.* (Ibid. v. 369.)

Digitized by Google

« faite, apporte-moi ma part dans ton bénéfice. *Cum tuâ*
« *velox merce veni.*

C'est dans des termes d'un enjouement inimitable la chanson de notre Béranger :

> Bon Désaugiers, mon camarade,
> Mets dans tes poches deux flacons.

Mais l'ordre successif de ces divers termes : *nardo vina merebere, cum tuâ merce veni, pone studium lucri,* tous mots autorisés par la familiarité qui régnait entre les deux poètes, ont offusqué le sens d'hommes trop positifs, et qui n'ont vu dans le roi des poètes latins qu'un marchand de pommade. *Ad Virgilium negotiatorem* comme a osé l'imprimer le premier le célèbre Alde Manuce en 1528. La date est, comme on dit, une circonstance atténuante, car alors Horace, tout récemment rendu au monde lettré, était peu connu et on mettait Ovide bien au-dessus d'Horace et de Virgile. Néanmoins, croire qu'Horace, l'auteur du dicton *qui benè olet malè olet* consentît à recevoir ou à acheter un cosmétique dans les prix fabuleux que nous venons de citer, c'était pour un savant de l'ordre d'Alde Manuce, étrangement oublier les traditions d'ordre et de sobriété de notre Apulien enté sur Sabin qui expose lui-même ses habitudes dans une foule de passages et surtout dans la fin de sa satire 6 du livre I.

Sans aucun doute Horace se parfumait. Il le dit lui-même : *Ungor olivo* (1), et il ne la prend pas comme l'immonde Natta aux lanternes publiques. C'était presque de nécessité, sous le soleil d'Italie, pour gens qui ne connaissant pas le linge de corps, vivaient nus sous la laine, mais le plus souvent il se contentait de l'huile qu'il achetait au marché avec ses autres provisions (2). Il n'y mettait plus de recherche que dans les grandes occasions, quand, par exemple, caché

(1) *Satire*, lib. I, v. 123.
(2) *Satire*, lib. I, v. 111.

Digitized by Google

sous la cape d'un esclave (1), il allait voir Chloé la blonde ou la brune Lydie. Quant à l'essence de Malobathrum syrien (2), et au nard de la Perse (3), il les permettait au bon plaisir de ses amis riches plutôt qu'il n'y recourait lui-même, lui l'homme de goûts modérés par excellence (4), et ne demandant qu'à ne pas fleurer musc, comme Rufillus, ou bouc, comme Gorgonius (5).

D'autres, tout en maintenant que l'ode s'adresse bien à notre Virgile, ont inféré du passage « *pone studium lucri* » que Virgile était intéressé, quand le mot d'Horace semble prouver précisément tout le contraire. Il est évident, en effet, qu'Horace avait assez de savoir-vivre pour ne pas parler, comme on dit, *de corde dans la maison d'un pendu*, et son mot ne serait plus qu'une contre-vérité tout amicale. Lebeau, déjà cité par nous (6), nous apprend que Virgile posséda environ dix millions de sesterces, une maison à Rome, aux Esquilies, proche les jardins de Mécène, quoiqu'il passât la plus grande partie de sa vie dans la retraite soit en Campanie, soit en Sicile. Dix millions de sesterces représentent environ 2,500,000 de notre monnaie;

(1) *Tu, cum projectis insignibus, annulo equestri,*
Romanoque habitu, prodis, ex judice, Dama
Turpis, odoratum caput obscurante lacerna...
Satire, lib. II, od. 7, v. 55

(2) .... *Coronatus nitentes*
Malobathro Syrio capillos. *Od.*, lib. II, od. 7. v. 8.

(3) *Nunc et Achæmeniâ*
Perfundi nardo juvat..... *Epod.*, Ep. 13, v. 12.

(4) *Est modus in rebus; sunt certi denique fines*
Quos ultrâ citrâque, nequit consistere rectum.
Satire, lib. I, s. 1, v. 107.

(5) *Pastillos Rufillus olet, Gorgonius hircum. Satire*, lib. I, s. 2, v. 27.

(6) *Possedit ferè centies sestertium ex largitionibus amicorum; habuitque domum in Esquiliis, justâ hortos Mæcenatis, quanquam secessu Campaniæ Siciliæque plurimùm utebatur.* VIRGILE, d'Amar, in-18, Paris, Lefèvre, 1824.

Digitized by Google

mais le tout lui venait, paraît-il, des largesses de ses amis, et plus d'un de nos académiciens ne s'en tiendrait pas là.

Maintenant louons sans réserve notre collègue, un peu trop enclin peut-être à chercher au moindre achopement l'appui des commentateurs, d'avoir su éviter tous ces écueils et d'avoir reproduit cette délicieuse invitation à Virgile avec une netteté et surtout une sobriété que nous aurions voulu pouvoir imiter dans notre discussion.

Nous voici parvenus à l'extrême limite de la tâche que nous avons acceptée et, au moment de conclure, nous nous trouvons dans l'embarras d'un critique qui, rébarbatif au premier acte, se voit forcé d'applaudir au dénoûment. Nous nous en tirerons par le proverbe connu de tous: ***Fit fabricando faber.***

Au début de cette étude, nous nous préparions à prendre le ton doctoral pour dire à notre collègue :

« Pindare! qui se prend à lutter avec lui, cher Jules,
« s'appuie sur plumes pétries dans la cire par l'industrie
« de Dédale, et donnera infailliblement son nom au cristal
« de quelque détroit. »

Et voilà que, se familiarisant avec son audacieuse entreprise, le cher Jules prend tel vol qu'il arrête notre prophétie sur nos lèvres, en laissant bien loin derrière lui par son exactitude concise toutes les traductions en vers que nous avons pu comparer. Une trentaine d'odes prises au hasard dans les cent vingt et une que comportent les quatre livres des odes et les épodes constituent plus qu'un essai. Nous pouvons dès à présent constater que M. Loiseleur, sans rien perdre de ses qualités habituelles d'exactitude rigoureuse, acquiert, à chaque nouvelle pièce mise sur le chantier, plus d'élégance et de franche allure, et nous, en ouvrant avec empressement nos *Annales* à ces prémices, qu'il a bien voulu nous offrir, nous nous assurerons la jouissance de pouvoir nous dire : Voilà pourtant comme il a commencé!

Digitized by Google

LE CHÊNE,

Par M. BAGUENAULT DE VIÉVILLE.

Séance du 18 décembre 1874.

Nous possédons en France bien des *Traités de sylviculture* composés par les auteurs les plus compétents ; tous les arbres de nos forêts y sont passés en revue, et le chêne, le plus précieux d'entre eux, y est l'objet d'une mention et d'une recommandation particulières. Un nouvel auteur vient de lui consacrer un volume entier de 560 pages (1), et cet auteur n'est point un sylviculteur, c'est un pharmacien, professeur d'Histoire naturelle à l'Ecole de médecine navale. M. Coutance est Breton et il écrit, entraîné d'une part par son admiration et ses sympathies pour le noble végétal et d'autre part sous l'impression de son patriotisme, car il trouve une grande analogie entre les qualités du chêne, et le caractère des enfants de la Bretagne : même solidité, dit-il, même incorruptibilité, même résistance ; tel

(1) *Histoire du chêne dans l'antiquité et dans la nature, ses applications à l'industrie ,aux constructions navales, aux sciences et aux arts, etc.*, par A. Coutance, pharmacien-professeur de la marine, professeur d'Histoire naturelle à l'Ecole de Médecine navale de Brest. Paris, librairie de Baillère et fils, 1873.

Digitized by Google

sol, telles plantes, tels hommes, et il s'appuie en cela sur le témoignage du poète breton Brizeux :

> Un chêne de cent ans avec son grand feuillage,
> Un breton chevelu dans la force de l'âge
> Sont deux frères jumeaux au corps dur et noueux;
> Deux frères pleins de sève et de valeur tous deux.

Le chêne est l'arbre Gaulois par excellence; le sol de notre pays en était autrefois couvert et ses vastes forêts servirent longtemps de remparts à nos ancêtres contre l'invasion des Romains. Le chêne avait alors son culte, ses adorateurs, ses prêtres et ses cérémonies dans lesquelles on venait avec solennité, disent les historiens, cueillir le gui sacré sur ses rameaux. Nous pourrions faire observer que dans les parties de la Gaule que nous habitons, et dans celles que nous avons parcourues, nous n'avons jamais vu le moindre brin de gui sur le chêne, bien que souvent les arbres qui l'environnent en soient couverts et dévorés; mais nous reconnaissons que la légende est généralement acceptée.

L'ancienne Armorique était une des terres préférées du chêne ; les nombreux monuments druidiques qu'on y voit encore l'attestent suffisamment.

La vénération pour l'arbre sacré s'y conserva longtemps : le chêne était le symbole de la force et du courage ; c'est à ce titre qu'il figure dans un grand nombre d'armoiries de la noblesse bretonne, comme il figure de nos jours dans les insignes de la Légion-d'Honneur.

L'importance du chêne chez nos pères, ajoute M. Coutance, s'accuse encore par la multitude de noms patronymiques qui en dérivent, tels que *Chênac*, *Duchêne*, de *Chenelé*, *Chêné*, *Beauchêne*, *Chénevière*, *Chênelong*, *Chênedollé*, *Chênilly*, *Chênillac*, *Duchesnois*, de la *Chênaie* etc., et encore, par corruption de langage : *Quesné*, *Duquesne*, *Duquesnois*, *Quesnel*, auxquels il faut ajouter *Rouvray*, du *Rouvre*, ou du *Roure* provenant de *Robur*.

Digitized by Google

Le chêne est donc reconnu par tous pour le roi de nos forêts par son port majestueux, son élévation, sa longévité, la durée et la solidité de son bois et les ressources qu'il offre à nos besoins et à notre industrie. Ce sont toutes ces qualités que M. Coutance met en relief avec un soin particulier.

I

Il y a beaucoup d'espèces de chênes de taille, de ports, de feuillages différents, depuis le chêne nain (*Quercus humilis*) qui prend à peine quelques pieds de hauteur, jusqu'au chêne de nos grandes forêts (*Quercus robur*) qui s'élève jusqu'à 40 mètres. Nous ne parlerons que de ces derniers, dont deux espèces surtout sont recherchées pour les travaux d'intérêt public.

Le chêne pedonculé, dont les fruits viennent en grappe le long d'une pétiole ou pédoncule, et le chêne à glands sessiles dont les fruits sont fixés immédiatement sur le jeune rameau.

Pour voir le chêne dans toute sa grâce et sa majesté, il faut le prendre dans un massif où il a cru en société d'autres arbres, s'élevant pour chercher l'air qu'on a eu soin de lui fournir, tout en le laissant entouré à distance de ses émules qui l'ont abrité sans nuire à son développement; c'est là seulement qu'il prend toute sa hauteur, son fût droit et élégant, son écorce la plus fine, son bois ferme et élastique.

Le chêne isolé dans la plaine n'a ni les qualités ni la forme de l'autre: tourmenté par tous les vents, sans abri contre le soleil, exposé à toutes les rigueurs de l'hiver, il n'a ni souplesse ni élasticité, dur, noueux, branchu, son écorce est rude et raboteuse, et sa tête énorme.

Mais ces masses de bois si précieuses pour notre puissance et notre industrie nationale, combien de temps la

Digitized by Google

nature met-elle à les élaborer? Avant de parvenir à leur pleine maturité, combien le ciel et la terre ont-ils fait de pas? Combien de révolutions se sont accomplies, de splendeurs déchues, de générations éteintes?

Un poète a dit :

Tout passe, tout s'éteint, au vent tout s'évapore
Lui seul ne périt pas, lui seul n'est jamais vieux
Les pieds dans le granit, la tête dans les cieux
On prétend qu'il grandit encore.

Et un autre génie mieux inspiré :

Les sillons où les blés jaunissent
Sous les pas changeants des saisons,
Se dépouillent et se vêtissent
Comme un troupeau de ses toisons.
Le fleuve naît, gronde et s'écoule;
La tour monte, vieillit, s'écroule :
L'hiver effeuille le granit;
Des générations sans nombre
Vivent et meurent sous son ombre;
Et lui? voyez! il rajeunit.

C'est cette longévité du chêne témoin muet de tant d'événements qui impose à son égard un sentiment d'estime et de vénération religieuse, et absout nos ancêtres du culte qu'ils lui avaient voué.

La vie du chêne de service passe pour être de deux à trois cents ans, mais des forestiers assurent qu'il peut aller jusqu'à huit ou neuf siècles et l'histoire confirme leur dire. Pline parle de chênes de son temps qui existaient à la fondation de Rome, c'est-à-dire qu'ils avaient plus de sept cents ans; M. Coutance, d'un chêne des environs d'Yvetot à l'ombre duquel Guillaume-le-Conquérant et ses compagnons s'arrêtèrent avant leur descente en Angleterre. On voit encore au pied des Vosges, près de Bourbonne, nous dit M. Léonce de Lavergne, le *chêne des partisans* ainsi nommé, dit-on, parce qu'il servait de rendez-vous aux

Digitized by Google

bandes armées du XIVe siècle ; il a 32 mètres d'élévation et 26 d'envergure, il doit avoir huit siècles.

Il n'existe point de forêts en France et en Europe où ne se trouvent quelques-uns de ces arbres phénoménaux connus dans toute la contrée, et qu'on montre avec complaisance aux étrangers. Ils sont distingués sous des noms particuliers ; ainsi dans la forêt de Fontainebleau, il y a le *Superbe*, le *Briarée*, le *Jupiter*, le *Bouquet du Roi*, etc. Ces géants ont huit, dix, douze mètres de tour ; M. Coutance cite même un chêne de Deport dans la Charente-Inférieure qui a sept mètres de diamètre à hauteur d'homme, et quarante mètres d'envergure.

Veut-on connaître quel est le rendement de ces masses de bois et de verdure ? Il parle d'un chêne de Golynos, paroisse de Bassaleg, près de Newport, en Angleterre, qui fut acheté en 1810 par l'Amirauté et payé 2,650 fr. Il donna 70 stères de bois de construction, étraves, courbes, varangues, etc., toutes pièces de grandes dimensions pour navires de 50 à 100 canons. L'ébranchage et l'abatage durèrent 20 jours et employèrent cinq hommes ; le sciage occupa deux hommes pendant 138 jours ; les seules dépenses d'exploitation s'élevèrent à 2,070 fr., le diamètre de l'arbre était de 2 mètres 85 centimètres. Il couvrait une superficie de quatre ares ; le rendement total fut de 400 stères. Honneur à celui qui l'a planté !

M. Coutance n'écrit point un traité de sylviculture. Il avoue avec franchise et modestie son incompétence à cet égard ; s'il parle dans plusieurs chapitres de la création des forêts, des meilleurs moyens de les produire et de les élever, c'est d'après les auteurs qui ont traité ce sujet ; mais son but principal est de faire connaître la valeur du chêne, les différents emplois de ce bois, sa supériorité sur toutes les autres essences forestières, sa spécialté pour les travaux les plus importants, et autres particularités utiles

Digitized by Google

aux constructeurs, aux marchands de bois, aux propriétaires.

Ainsi, dans un chapitre intitulé *Physique du chêne*, il énumère toutes les qualités de son bois.

Sa densité, sa durée, sa force de résistance à la rupture, sa résistance à l'écrasement, son élasticité, sa valeur comme combustible, sa composition chimique, etc. Mais comme toutes ces qualités varient selon l'âge, le climat, le terrain, le temps écoulé depuis l'abatage, le degré de siccité ; qu'elles varient même selon les différentes parties de l'arbre, on ne peut avoir que des données approximatives ! Ainsi la densité varie du centre à la circonférence dans la proportion de 7 à 5, et celle du pied de l'arbre est à celle du sommet comme 5 et 4. Il nous apprend toutefois que le chêne pédoncule a la supériorité sur toutes les autres espèces pour les travaux publics, le tannage, le merrain, le charronnage, la marine.

Il consacre même à la place et à l'importance du chêne dans les constructions navales, un chapitre spécial que ses connaissances et son séjour dans un port de mer l'autorisent à écrire. Chapitre très-développé et très-intéressant où, après avoir indiqué toutes les pièces que le service de la marine peut tirer du chêne seul, il expose les avantages et les inconvénients de la loi de 1857 qui affranchit du *martetage* les bois des particuliers; avantage pour le propriétaire qui reste libre de disposer de son bien, inconvénients pour l'Etat, en vue des approvisionnements de la marine.

Plus loin, il parle des rapports du chêne avec la médecine, comme astringent et antiputride, avec la teinture par la noix de Galles et le kermès ; avec la soie par certaines espèces que recherchent les vers. Il n'oublie même pas les affinités du chêne avec la truffe qui fait la richesse de certaines provinces et donne à la France un produit annuel évalué à 16 millions.

Digitized by Google

L'auteur à plusieurs reprise signale l'importance du chêne pour la préparation des cuirs au moyen du tannin que renferme son écorce, et le commerce considérable auquel elle donne lieu (1). Il y mentionne les divers procédés d'écorçage et la saison la plus propre à cette opération. Comme M. Coutance est chimiste et naturaliste, j'étais curieux de savoir s'il nous donnerait l'explication d'un phénomène journalier qui se produit au moment de la décortication. Lorsqu'un troupeau de moutons vient à passer auprès des ouvriers écorceurs, la sève s'arrête, cesse de circuler, l'écorce ne se lève plus, et l'on ne peut reprendre l'ouvrage qu'un certain temps après l'éloignement du troupeau. Quelle est la raison de ce fait et de l'influence antipathique du gaz exhalé par les bêtes à laine sur la sève de l'arbre? C'est ce que j'ai demandé à bien des chimistes sans avoir obtenu de réponse satisfaisante.

Comme toutes les puissances de la terre, le chêne a des ennemis et des parasites. Une foule d'insectes se nourrissent de ses feuilles, de sa sève, de ses racines, et nuisent à son développement. M. Coutance ne parle que des hôtes les plus importants de cette république avide ; il n'en cite pas moins de 96, coléoptères, lépidoptères, hyménoptères, etc., qui s'attachent aux feuilles, aux fruits, aux bourgeons, au bois, à l'écorce, aux racines. Le chêne est-il abattu ? d'autres viennent encore attaquer son bois, le taret dans les ports de mer, un autre ver dans les constructions civiles.

Ici se présente un nouveau problème. L'époque où le

(1) Les cuirs sont en effet l'objet d'nn commerce très-important. M. L. Say estimait que le nombre de souliers fabriqués en France annuellement, s'élevait à 100 millions de paires, et que le salaire des ouvriers était de 300 millions rien que pour la cordonnerie, sans parler des autres branches d'industrie du cuir, la sellerie, la mégisserie, etc., etc. Voir *Revue Britannique*, t. XIV, 3e série.

Digitized by Google

chêne est abattu a-t-elle quelque influence sur la durée et la conservation de son bois ? Il est généralement admis que l'hiver, où la sève est endormie, est la saison la plus favorable. Doit-on prendre en considération les phases de la lune? Les constructeurs et ouvriers qui travaillent le bois y attachent une extrême importance que la science ne peut expliquer ni admettre. Ce préjugé, si préjugé il y a, est de la plus haute antiquité et se maintient jusqu'à nos jours ; Pline et Varron n'admettaient l'abatage que dans le décours de la lune ; l'empereur Tibère y avait une telle foi, que dans le cours de la lune il n'osait se faire couper les cheveux de peur de devenir chauve (1). Olivier de Serres recommandait le décours comme nécessaire à la durée des bois « qui « plus longue demeure en œuvre et moins subject à ver- « moulisseure que prins en croissant. » L'ordonnance de 1669 maintenait cette observance. Duhamel s'est livré à une expérience à ce sujet : Il a pris des bois coupés dans le cours de la lune et d'autres dans le décours ; après en avoir pesé l'abatage, il les a mis tous sous des hangars, et après quatre ans les ayant retirés pour voir l'état où ils se trouveraient, il a reconnu que les bois abattus dans le croissant avaient conservé plus de poids sous le même volume et s'étaient montrés moins sujets à l'altération et à la piqûre des vers. Néanmoins le préjugé persiste et l'opinion pour l'abatage en décours reste dominante. Les savants, s'appuyant sur *leurs expériences* de cabinet, disent non ; les autres sur *leur expérience* professionnelle, disent oui ; et *adhuc sub judice lis est.*

(1) *Ego etiam, inquit Agravius, non solum in ovibus tondendis, sed in meo capillo à patre acceptum servô, ut decrescente lunâ calvus fiam.* VARRON, lib. I, cap. XXVII.

Tiberius idem in capillo tondendo servavit interlunia. PLINE, lib. 16.

Digitized by Google

II.

Mais la question la plus importante au sujet du chne est l'avenir de sa production. Nous sommes toujours sous le coup de la prophétie menaçante de Colbert que la *France périra faute de bois*, faute de bois de chêne surtout qui est le plus précieux de tous. Bien des auteurs ont cherché de nos jours si nous devions avoir des appréhensions prochaines à cet égard, et il est constant que nos bois diminuent et que nos chênes s'en vont. Les défrichements opérés dans ces derniers temps ont dépassé les plantations, et le boisement en chêne devient de plus en plus rare. Les besoins de la France augmentent chaque jour pendant que les ressources diminuent. Depuis 1815, 350,000 hectares de forêts de l'Etat ont été aliénés, et 500,000 hectares de bois de particuliers défrichés.

En 1868 il restait encore en France, d'après les documents officiels, environ 8 millions d'hectares boisés, savoir :

En forêts de l'Etat....................	1.100.000 h.
Aux communes.......................	2.140.000
Aux particuliers......................	5.000.000

Vides non défalqués.

Or, cette étendue de bois est insuffisante à nos besoins puisque dès 1863 nos importations dépassaient nos exportations de 100 millions de francs, dont les 5/6 pour bois de construction.

Sait-on que la marine réclame chaque année 40,000 mètres cubes pour la marine militaire, et 60,000 pour la marine marchande en bois de première classe, équarris à vive arête, ce qui en exige le double en grume; qu'un vaisseau à trois ponts en exige à lui seul 6,000, que le génie et l'artillerie en demandent annuellement 30,000; que l'exploitation des mines en emploie 25,000 pour le soutien des galeries; que le matériel roulant des chemins de fer et

Digitized by Google

tout ce qui se rattache à cette industrie en absorbent des quantités énormes (1)?

Qu'enfin M. Burat, professeur de statistique commerciale au Conservatoire des Arts-et-Métiers, évalue à 10 millions de mètres cubes la consommation actuelle de la France en bois de construction et d'industrie, à quoi il faut ajouter 30 millions de stères de bois de chauffage et 15 millions de charbonnage?

Et depuis 1868, pouvons-nous oublier que l'Allemagne nous a enlevé avec nos deux riches provinces 500,000 hectares de nos meilleures forêts. Si la perte de ces deux provinces a réduit notre territoire national, nos besoins en seront-ils moindres? Notre marine doit-elle être moins puissante, nos arsenaux moins bien approvisionnés, notre commerce, notre industrie moins actifs, nos nouveaux moyens de défense moins impérieux?

Il est certain que plusieurs bonnes essences de bois telles

(1) M. Maissiat, rapporteur de la Commission parlementaire en 1849, chargée d'étudier les divers besoins de la marine militaire évaluait ainsi le bois nécessaire :

Un vaisseau de	120	canons	.... 6.132	mètres cubes.
Une frégate de	60	—	.... 3.752	—
Une corvette de	30	—	.... 1.336	—
Un brick de	20	—	 723	—
Un brick de	10	—	 498	—

On nous objectera probablement que la construction des vaisseaux cuirassés réduit de beaucoup la quantité de bois nécessaire à la marine; nous répondrons avec M. Coutance qu'il ne faut pas trop préjuger de l'avenir et croire que les flottes en bois ont fait leur temps. Ce qui s'est passé à la bataille de *Lissa* où l'on vit un ancien vaisseau en vieux bois de chêne couler un *monitor* italien revêtu de sa cuirasse, peut faire hésiter sur le choix des matériaux à employer pour la marine de guerre.

Voir à ce sujet un article de la *Revue des Deux-Mondes*, du 1er juillet 1874, de M. Aube, capitaine de vaisseau, qui met en doute l'avenir des vaisseaux cuirassés et assure que leur supériorité est niée par les meilleurs esprits.

Digitized by Google

que le châtaignier, le hêtre, le charme sont employées dans l'industrie, d'autres essences moins précieuses dans le chauffage, mais le chêne est indispensable à nos grandes constructions maritimes et civiles, et comment parer à son insuffisance qui s'accroît de jour en jour?

Par de nouvelles importations? mais elles deviennent de plus en plus difficiles; chez tous les peuples aussi les besoins augmentent et les chênes disparaissent. L'Angleterre qui a une marine bien plus considérable que la nôtre peut tirer ses bois nécessaires de l'Inde et du Canada, nous n'avons point de colonies qui nous en puissent fournir, sauf l'Algérie, où le boisement est aujourd'hui l'objet de sérieuses études.

Nos bois de l'Etat se composent de 200,000 hectares environ de futaies feuillues et de la même quantité de futaies résineuses et mélangées; le reste est en taillis sous-futaie. Voilà la source principale, mais non inépuisable, de nos grands bois de construction pour les services publics.

Les bois des communes, sous une sage administration, peuvent encore offrir quelques ressources par les réserves laissées à chaque coupe.

Mais l'Etat peut-il compter sur les 5,000,000 hectares des particuliers, presque tous en taillis et placés depuis 1859 en dehors de son action et de sa surveillance? Non, un propriétaire de bois par acquisitions ou par héritage s'empresse le plus souvent d'abattre et de vendre les chênes, s'il en existe, et ne conserve que les taillis qu'il exploite à courtes révolutions parce qu'il a besoin d'un revenu fixe et régulier. C'est en vain que les forestiers lui disent avec M. Coutance que le produit de la futaie est à celui du taillis comme 7 est à 4; que M. de Lavergne lui assure qu'une futaie de 100 ans peut donner 10,000 fr. par hectare; que M. Dubois, inspecteur des forêts de Loir-et-Cher, porte à

Digitized by Google

118 fr. l'hectare le produit de la forêt de Blois. Il ne peut sacrifier la jouissance de son revenu à des générations futures.

« Quel compte faire, en effet, dit M. Ch. Broilliard, du meilleur des placements, si l'on ne peut espérer vivre encore à l'échéance ? Pour l'homme isolé l'avenir c'est le lendemain. Il est trop éphémère pour que son propre intérêt l'amène à cultiver selon les lois naturelles le chêne dont la durée est cinq fois plus grande que sa vie (1). »

D'ailleurs, s'il consent à ne point disposer de son revenu, il a un autre moyen de le faire valoir, car à côté du compte du propriétaire vient se placer le calcul du banquier.

Si dans un espace de 100 ans vous coupez vos bois selon une révolution de 25 ans, le produit de la première coupe peut porter un intérêt de 75 ans ; celui de la 2e coupe un intérêt de 50 ans, celui de la troisième un intérêt de 25 ans, qui tous réunis vous donneront bien plus de 10,000 fr.

M. Ch. Dupin, en niant l'impossibilité pour un particulier d'élever des futaies, fait le même calcul en d'autres termes. Partant d'un aménagement de 20 ans, il nous dit (en supposant que le capital à 4 °/o double en cet espace de temps) qu'à 40 ans le produit de la première aura doublé ; à 60 ans quadruplé, à 80 ans il sera huit fois plus fort, à 100 ans seize fois, à 120 ans trente-deux fois.

Au contraire, ajoute-t-il, si vous gardez un arbre 120 ans, vous ne le vendez pas à cet âge 32 fois plus cher que si vous le coupiez à 20 ans.

De tout cela on doit conclure que le luxe des futaies

(1) De plus, une autre essence de bois bien inférieure quant à l'emploi général et industriel, mais d'un produit supérieur dans une branche spéciale de commerce vient se substituer au chêne surtout dans les propriétés particulières ; c'est le pin, dont la croissance et l'exploitation sont en rapport avec la mesure de vie que la Providence nous accorde.

Digitized by Google

n'appartient qu'à l'Etat, et qu'il est juste que ce qui est lent à venir dépende de ce qui ne meurt jamais.

Toutefois, nous ne voudrions pas qu'on prît cette conclusion dans un sens trop absolu ; ce raisonnement, tout spécieux qu'il est, n'est pas d'une exactitude parfaite ; M. de Lavergne avoue qu'il y a des chances pour que le capital réalisé par les coupes successives d'un taillis soit dissipé en mauvais placements et en dépenses improductives, au lieu de recevoir la multiplication idéale que donne le calcul, tandis que la forêt garde fidèlement le dépôt qu'on lui confie.

Ensuite, il ne faut pas croire qu'un bois élevé en futaie reste sans produit jusqu'à sa coupe définitive. Un hectare à 15 ans peut avoir 10,000 brins de taillis à un mètre les uns des autres, puisque c'est à cette distance que l'on sème le gland, ou que l'on plante le chêne ; de ce point de départ, pour arriver à l'âge de 120 ans, où il ne doit plus rester que 100 à 150 pieds, il y a de nombreuses éclaircies à faire ; ces dépressages à mesure que le bois prend de l'âge deviennent de plus en plus fructueux, et vous pouvez en retirer, sur la fin, des bois d'œuvre, de charpente et d'industrie ; si tous les produits de ces éclaircies périodiques depuis la première étaient placés à intérêts, ils pourraient encore donner une somme considérable avant que l'on n'entre en possession de la futaie.

Quant au dernier argument de M. Charles Dupin, nous ferons remarquer qu'un chêne de 20 ans, qu'il vienne de semis ou de plantation dans un bon terrain, ne vaut guère que 1 fr. à 1 fr. 25, et que ce même arbre au bout de 120 ans, peut valoir 100 fr. et au-delà, ce qui est bien plus plus que 32 fois sa valeur à 20 ans.

Un particulier peut donc sans grand inconvénient élever quelques parties de ses meilleurs bois à l'état de futaie ; c'est l'embellissement et l'honneur d'une propriété, un luxe utile, et plus productif, dit encore M. de Lavergne,

Digitized by Google

qu'une galerie de tableaux une belle meute, ou une écurie de chevaux choisis.

Ces réserves faites, nous persistons à convenir que l'Etat seul est assez riche pour assurer l'avenir du pays contre la disette de grands bois; que c'est un devoir pour lui d'y travailler, et nous savons qu'aujourd'hui les meilleurs de ces taillis sont en voie de conversion en futaie.

Aux services spéciaux qu'elles rendent à la Société et à la civilisation par leurs produits ligneux, il faut ajouter ceux non moins importants que les forêts rendent au pays, par les services généraux, et quand je dis forêts j'ai toujours en vue le chêne essence prédominante.

Elles purifient par leur feuillage l'air que nous respirons en absorbant l'acide carbonique qui le vicie; elles le maintiennent par leurs exhalaisons à un degré d'humidité presque constant et favorisent les dépôts de rosée; elles ramènent à la terre, par la chûte des feuilles, les substances minérales et par leurs accumulations engraissent le sol naturellement et sans frais; elles s'opposent par leurs détritus à l'évaporation des eaux et en favorisent l'infiltration par leurs racines; elles alimentent les sources, régularisent les cours d'eau et entretiennent la vie végétale; elles servent de barrière aux vents froids du Nord et d'abri contre les vents brûlants du Midi; elles détournent les orages et la grêle, en divisant les nuages et en soutirant leur électricité (1); enfin, elles mettent obstacle dans les pays de montagnes à l'entraînement des terres sur les pentes rapides, et s'opposent à la fonte subite des neiges, cause principale des inondations.

Toutes ces considérations ont été exposées victorieusement dans le débat qui s'est élevé en 1865 à propos du projet d'aliénation d'une partie de forêt dans laquelle entrait la forêt d'Orléans; l'opinion publique s'est vivement pro-

(1) M. Becquerel.

Digitized by Google

noncée, et il est curieux et intéressant de parcourir tous les arguments de la presse et des défenseurs de nos bois.

On a fait reconnaître la juste pondération nécessaire dans un pays entre les terres en culture et les bois indispensables à sa dignité, à son indépendance, à sa défense, à son industrie ; on a démontré qu'une nation doit trouver ses ressources sur elle-même et n'être jamais tributaire des autres nations, ni forcée de demander à l'étranger un produit de première nécessité qu'il lui refuserait en cas de guerre. On a exposé que la destruction et la diminution des forêts est devenue pour la plupart des pays qui en ont été frappés, une véritable calamité, et une source prochaine de décadence et de ruine ; que leur réduction au-dessous des besoins présents et à venir est un de ces malheurs qu'il faut prévenir, une de ces fautes que rien ne saurait excuser, et qui ne se réparent que par des siècles de persévérance et de privations (1).

On a fait valoir enfin cette observation confirmée par l'histoire : *que les forêts précèdent les peuples et que les déserts les suivent*

« Gardons donc nos forêts, disait encore un journal (1), nous sommes épris d'un vif amour pour elles, non-seulement parce qu'elles sont belles, gracieuses, ravissantes et pleines de mystères qui parlent au cœur et à l'imagination, mais parce qu'elles sont bonnes, utiles, purifiantes, fertilisantes et productives ; parce que nous voyons en elles une portion intégrante et inséparable de ce bien précieux entre tous, la patrie, et que nous ne comprenons pas plus notre France sans forêts qu'une vierge sans chevelure. »

Cette tirade quelque peu lyrique nous amène naturellement à un chapitre de M. Coutance intitulé : *Le chêne et la poésie*.

(1) *Passim* dans les journaux du temps.
(2) *Opinion nationale*, 15 juin 1865.

Digitized by Google

III.

Tout ce qui est beau et grand dans la nature est du domaine de la poésie; le chêne ne pouvait échapper à cette loi; aussi les poètes anciens et modernes en ont-ils fait souvent l'objet de leurs chants et le sujet les a généralement bien inspirés.

M. Coutance commence par nous donner quelques *tercets* des anciens bardes bretons du VIe siècle recueillis par M. de Villemarqué et quelques chants normands et basques; puis, sans s'attacher à l'ordre des temps, il cite les beaux vers de Virgile dans ses *Géorgiques :*

Œsculus in primis quœ quantum vertice ad auras
Œthereos tantum radices in Tartare tendit.

Il nous signale un beau chant d'Outre-Rhin que nous pouvons vous soumettre ; il est court et bon à connaître même dans sa traduction.

« Elève-toi, jeune chêne, élève-toi au milieu des tempêtes, tu es le chêne.

« Etends tes rameaux touffus, les oiseaux du ciel les rempliront de leurs nids et de leurs chansons.

« Les enfants du village danseront à ton ombre sous les regards de leurs aïeux, et échangeront de doux serments.

« Les jeunes guerriers respireront le courage à tes pénétrantes émanations, et les feuilles tresseront autour de leurs tempes la couronne des vainqueurs.

« Plus tard, car tout finit ici bas, tu tomberas sous la cognée, mais tu tomberas pour revivre plus utile encore.

« Tu seras la lance qui donne la liberté, qui défend le foyer sacré contre les envahisseurs de la patrie.

« Tu seras la table où s'asseoit la famille, la poutre soutien du toit qui t'abrite, le lit des fortes générations.

Digitized by Google

« Tu seras le tonneau rempli de vin généreux qui nous fait oublier nos peines, et ne nous laisse que le souvenir de nos joies.

« Tu seras aussi le lit où l'homme dort son dernier sommeil, et au-dessus de lui tu seras la croix.

« Tu seras la croix, splendide trait-d'union qui unit la terre au ciel dont tu es le présent, noble chêne. »

Revenant à nos poètes français, il rappelle la fable *du chêne et du roseau* dont il fait l'éloge, mais avec réserves et avec une critique souverainement injuste. Il accuse La Fontaine d'avoir fait du chêne un faux bonhomme, *un chêne en perruque et à manchettes*, voire même un *faquin* et d'avoir ainsi méconnu ce qu'il appelle le *caractère moral* de cet arbre.

Pour nous, nous avouons n'avoir jamais parlé que du *caractère physique* du chêne ; pour ce qui est de son caractère moral voilà ce qu'en dit un naturaliste distingué.

« Il (le chêne) est sociable en ce sens que sur un terrain convenable, il s'associe à ses pareils pour former une futaie ; mais que de restrictions à cette sociabilité ! Si le chêne se bornait à se présenter à tous comme l'incarnation capitale de cette force et de cette concentration dont il est la saisissante image, le moraliste le plus rigoureux n'aurait qu'à s'incliner devant son inoffensive majesté ; mais il est d'une intolérance extrême : il s'impose à ses voisins avec une persistance redoutable ; il tyrannise, opprime, étouffe ou repousse ; il a l'égoïsme inconscient de la toute-puissance (1). »

C'est donc, on le voit, un assez mauvais caractère et La Fontaine avait quelque raison de lui donner une leçon d'humilité.

Plus loin le fabuliste est taxé d'exagération quand il nous

(1) M. Grimard, *Revue des Deux-Mondes*, 1866.

Digitized by Google

montre l'arbre déraciné par la tempête. « Jamais, dit M. Coutance, ouragan n'a déraciné les vieux chênes. » Assertion à laquelle nous opposons la dénégation la plus formelle, car nous nous souvenons d'avoir vu à la suite d'un orage accompagné d'un ouragan formidable, huit chênes énormes et un vieux bouleau complètement déracinés sur l'espace d'un hectare de terrain (1).

Notre auteur est plus juste envers M. de Lamartine dont il transcrit l'hymne magnifique intitulé « *le Chêne* » qu'il admire sans réserve. Au lieu de finir par cette ode sur la naissance et le développement du chêne, il eût suivi un ordre plus logique, il nous semble, en terminant ses citations par une pièce de vers sur la *Mort du chêne*, pièce que Lamartine tenait en singulière estime. Elle est de M. de Laprade. Bien que je n'aie pas le talent de faire valoir les vers, je me permettrai, comme complément et conclusion de ce mémoire, de vous en lire les principales strophes.

> Quand l'homme te frappa de sa lâche cognée
> O toi qu'hier le mont portait avec orgueil,
> Mon âme au premier coup tressaillit indignée,
> Et dans la forêt sainte il se fit un grand deuil.
>
> Un murmure éclata sous tes ombres paisibles.
> J'entendis des sanglots et des bruits menaçants
> Je vis errer des bois les hôtes invisibles
> Pour te défendre, hélas ! contre l'homme impuissant.

(1) Je me rappelle même à cette occasion d'un fait très-singulier. Le bouleau avait donné prise au vent par un feuillage abondant, il était tombé en soulevant par ses racines une énorme plaque de gazon. Quelques jours après l'orage, le fermier voulut l'exploiter pour déblayer le terrain ; il avait déjà avec sa cognée abattu deux grosses branches et s'apprêtait à frapper une troisième, quand l'arbre délivré du poids qui le retenait à terre, se redressa et se replanta au nez du Solonais ébahi.

Digitized by Google

Tout un peuple effrayé partit de ton feuillage
Et mille oiseaux chanteurs troublés dans leurs amours
Planèrent sur ton front comme un pâle nuage
Perçant de cris aigus tes gémissements sourds.

Ta chûte laboura comme un coup de tonnerre
Un arpent tout entier sur le sol paternel,
Et quand son sein meurtri reçut ton corps, la terre
Eut un gémissement terrible et solennel.

Car Cybèle t'aimait, toi l'aîné de ses chênes.
Comme un premier enfant que sa mère a nourri
Du plus pur de sa sève elle abreuvait tes veines
Et son front se levait pour te faire un abri.

Elle entoura tes pieds d'un long tapis de mousse
Où toujours en avril elle faisait germer
Pervenche et violette à l'odeur fraîche et douce
Pour qu'on choisît ton ombre et qu'on y vînt aimer.

Toi, sur elle épanchant cette ombre et tes murmures
Oh! tu lui payais bien ton tribut filial
Et chaque automne à flots versait tes feuilles mûres
Comme un manteau d'hiver sur le coteau natal.

Ainsi jusqu'à ses pieds l'homme te fait descendre !
Son fer a dépecé les rameaux et le tronc.
Cet être harmonieux sera fumée et cendre
Et la terre et le vent se le partageront.

Quoiqu'il soit pourtant, ma voix bénit ton être
Pour le divin repos qu'à tes pieds j'ai goûté
Dans un jeune univers si tu viens à renaître
Puisses-tu retrouver ta force et ta beauté !

Car j'ai pour les forêts des amours fraternelles
Poète vêtu d'ombre et dans la paix rêvant,
Je vis avec lenteur triste et calme, et comme elles
Je porte haut la tête, et chante au moindre vent.

29 mai 1874.

Nous aurions pu poursuivre, Messieurs, et vous parler de la majesté des forêts, de la religieuse impression ressentie

Digitized by Google

sous leurs voûtes imposantes, des harmonies du vent dans leur feuillage, du vague mystère qui fait croire sous leurs épais ombrages qu'elles sont infinies, des hôtes sauvages auxquels elles servent de retraite, de la chasse et de ses nobles et parfois périlleux attraits ; mais nous n'avons pas voulu sortir du cadre qui a servi de texte à ce travail, et du but d'utilité que nous avions en vue en le commençant et auquel nous avions la tâche de tout sacrifier.



Digitized by Google

DU ROLE DES FEUILLES

DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PLANTES,

COMPTE-RENDU

D'UNE

Étude de M. Isidore Pierre sur ce sujet,

Par M. GAUCHERON.

Séance du 15 janvier 1875.

MESSIEURS,

Chargé par votre section d'agriculture de vous présenter un compte-rendu du travail qui vous a été adressé par M. Isidore Pierre, l'honorable doyen de la Faculté des sciences de Caen, je viens aujourd'hui m'acquitter de cette tache. Ce n'est point un mémoire que je viens vous lire, mais une analyse simple, rapide des faits les plus importants contenus dans le travail de l'auteur.

Ce travail a pour titre : *Des faits relatifs au rôle des feuilles dans le développement des plantes*. Ce n'est pas le travail d'un jour, d'une semaine, mais bien le résumé de recherches chimiques sérieuses commencées il y a plus de vingt-cinq ans, et terminées pendant les années 1863 et 1864.

Digitized by Google

L'auteur nous explique d'abord pourquoi il n'a point plus tôt publié le résultat de ses expériences; cela tient, dit-il, aux considérations suivantes :

L'Académie des Sciences, Arts, Belles-Lettres de Caen, avait mis au concours de l'année 1862 la question suivante : Du rôle des feuilles dans la végétation. Elle offrait à l'auteur du meilleur mémoire sur ce sujet un prix de 4,000 fr.

Aucun travail n'étant parvenu à la Société, la question fut, à plusieurs reprises, mise au concours; elle est même encore à l'ordre du jour pour celui qui s'ouvrira en 1876.

En attendant, pour publier le résultat de ses propres recherches sur la matière, l'époque du concours de 1876, l'auteur, vous le voyez, s'exposait à perdre le fruit de ses travaux personnels. Tel est le motif bien légitime qui l'a décidé à publier le mémoire qu'il vous a adressé.

Comme vous l'indique son titre, le mémoire porte tout entier sur le rôle des feuilles et sur la composition qu'elles présentent à diverses époques de la végétation. Si nous devons constater avec regret que le nombre des plantes qui ont fait l'objet de ce travail, se limite à deux espèces, le blé et le colza, nous devons avouer qu'il eût été difficile de présenter sur ce sujet, un travail aussi bien fait et aussi consciencieux.

Les analyses, en effet, qui ont servi de base à l'auteur pour formuler les conclusions que je mettrai tout-à-l'heure sous vos yeux, n'ont point été faites sur un ou deux sujets isolés, qui pris au hasard auraient pu présenter des conditions anormales ou exceptionnelles de végétation et par cela même de composition. Non, toutes les analyses qui font la base de ce travail ont toujours porté sur 1,300 ou 1,400 sujets, quelquefois même sur un nombre plus considérable, car l'auteur a souvent opéré sur la totalité des plantes récoltées sur une superficie de quatre centiares.

Digitized by Google

Nous verrons tout-à-l'heure que l'ensemble de ces travaux et de ces recherches ont conduit l'honorable doyen de la Faculté des Sciences de Caen à faire jouer aux feuilles un rôle nouveau dans la nutrition des plantes.

S'il est vrai que, jusqu'à ce jour, les feuilles ont été considérées comme des organes de nutrition, on limitait généralement leurs fonctions en disant que les feuilles servaient surtout à la respiration des plantes, à l'évaporation de leur eau de végétation et à l'élaboration de leur sève. L'auteur par ces expériences vous prouve que le rôle des feuilles est plus étendu qu'on ne le suppose, que ces organes pendant une certaine période de la vie des plantes, accumulent et mettent en réserve les élémens organiques et minéraux qui après la floraison vont servir au développement de la graine.

Pour vous faciliter maintenant l'intelligence des travaux et des recherches de l'auteur, nous le suivrons dans le développement qu'il nous fournit à cette intention.

Il établit d'abord que, lorsqu'on examine une tige de blé développée, on y constate aisément la présence de cinq nœuds, à chacun desquels correspond une feuille.

Ce premier point admis, sans rien préjuger sur l'ordre de développement de chacun de ces organes, il appelle premier nœud celui qui est le plus rapproché de l'épi, second nœud, celui qui vient au-dessous et ainsi de suite en descendant. Or, puisqu'à chacun de ces nœuds correspond une feuille, il appelle première feuille, celle qui est la plus rapprochée de l'épi, et ainsi de suite en descendant. Cette division adoptée par l'auteur n'a d'autre but que de désigner chacune des feuilles, de les grouper par étages correspondants et de pouvoir les analyser par lots de chaque étage.

Maintenant, avant de procéder à ses analyses, l'auteur opérait ainsi: les feuilles correspondantes à chaque nœud

Digitized by Google

étaient récoltées séparément, on les faisait ensuite dessécher et, au moyen d'un petit moulin, on les réduisait en poudre; puis on les soumettait à l'analyse. Comme vous le voyez, toutes les précautions étaient prises pour donner aux résultats obtenus l'expression la plus sincère de la vérité.

L'auteur donne ensuite les résultats de ses analyses. Pour les rendre plus intelligibles, pour qu'on puisse comparer les chiffres qu'il donne, il les présente sous forme de tableaux qu'il eût été trop long de reproduire ici. Je me bornerai donc à vous signaler ce qu'ils ont d'intéressant.

Dans ces tableaux se trouve établi le poids total des divers lots de feuilles analysées aux diverses époques où elles ont été observées; le rapport de leur poids total au poids total de la récolte entière des feuilles et au poids total de la récolte toute entière des plantes soumises à l'examen, enfin, tous les chiffres fournis par l'analyse. L'auteur, comparant alors les chiffres qui lui ont été fournis par ses expériences, en tire les conclusions suivantes qui présentent une importance significative :

1° A partir de la fin de la floraison du blé, le poids absolu des feuilles d'un même étage diminue constamment à mesure qu'on approche de la maturité des graines ; cette diminution peut s'élever jusqu'à 40 °/₀ de leur poids.

2° Le poids des feuilles d'un même étage est d'autant plus faible que ces feuilles sont plus anciennement développées, c'est-à-dire qu'elles se rapprochent le plus de la racine.

3° C'est vers l'époque de la floraison que le poids total de l'ensemble de toutes les feuilles du blé atteint son maximum pour diminuer ensuite jusqu'à la maturité.

Ces premières conclusions de l'auteur nous démontrent que le poids total des feuilles du blé, à partir de la floraison, époque du maximum, diminue jusqu'à la maturité et M. Isidore Pierre indique que sur 100 de feuilles prises à

Digitized by Google

l'époque de la floraison on ne trouve plus que 63 °/₀ à la maturité.

Les feuilles de la floraison à la maturité de la graine perdent donc chez le blé 37 °/₀ de leur poids. Que deviennent ces 37 °/₀ de perte que subissent les feuilles pendant cet intervalle de temps? Elles vont, nous dit l'auteur, subir un transport et servir à la nutrition de la graine et à toutes les autres parties de la plante.

Tel est le rôle important que M. Isidore Pierre assigne aux feuilles dans la nutrition des plantes et qu'il exprime en ces termes : Il semble résulter de mes recherches, qu'une partie des éléments constitutifs des feuilles doit être absorbée au profit des autres parties de la plante, dans l'intervalle de temps qui s'écoule depuis la floraison jusqu'à la maturité de la graine, puisque pendant le même espace de temps, bien que le poids des feuilles diminue, le poids total de la plante entière continue d'augmenter.

Telle est, en quelques mots, la première partie du travail de M. Isidore Pierre, mais ses recherches ne s'arrêtent pas là.

Après avoir bien constaté la perte du poids des feuilles depuis la floraison jusqu'à la maturité, il se demande si cette perte est la même pour tous les éléments constituants des feuilles. Pour mieux vous faire comprendre l'objet de ses nouvelles recherches, je vous rappellerai que les feuilles sont composées d'une matière organique azotée et de substances minérales dont les principales sont les suivantes : acide phosphorique, potasse, soude, chaux, magnésie, silice, etc. L'auteur recherche donc si la perte que subissent les feuilles est la même pour chacun des éléments organiques ou minéraux, ou si, au contraire, elle présente des variantes.

Les nouvelles expériences auxquelles il se livre, les analyses qui en font l'objet, lui prouvent que la diminution dans

Digitized by Google

le poids des feuilles ne porte pas d'une manière égale sur tous les éléments qui les constituent.

Il résulte de ses nouvelles recherches des points d'une grave importance et que je vais vous signaler.

La perte de poids que subissent les feuilles depuis la floraison jusqu'à la maturité s'effectue surtout sur les éléments azote, acide phosphorique, potasse, magnésie, qui viennent s'accumuler dans la graine, concourir à son développement, tandis que les éléments soude, chaux et silice restent en majeure partie dans les feuilles.

Ces nouveaux résultats que nous signale l'auteur offrent un vif intérêt et sont bien dignes d'appeler l'attention de tous ceux qui s'occupent de physiologie végétale. Mais M. Isidore Pierre, nous l'avons dit en commençant, n'a pas borné ses recherches à l'étude des feuilles du blé. De semblables travaux exécutés avec le même soin, la même patience ont été faits sur le colza; ils ont donné naissance à des résultats identiques qu'il résume ainsi en terminant son travail :

Les feuilles semblent remplir, au moins pendant une partie importante de leur vie, le rôle de magasins et d'élaborateurs.

Ces magasins s'emplissent sous l'influence de plusieurs causes parmi lesquelles l'une des plus importantes est l'aspiration d'humidité terrestre qui résulte de l'abondante transpiration des feuilles.

Tant que la plante puise activement dans le sol qui lui sert de support l'eau qui lui est indispensable, les matériaux s'accumulent dans les feuilles en proportion et en quantité croissantes; mais lorsque, quelque temps après la floraison, la plante ne semble plus emprunter au sol, en proportions notables, les principes minéraux que le sol peut seul fournir, le poids total des feuilles cesse de s'accroître et ce quand les feuilles sont disposées par étage sur une tige comme dans le froment, les feuilles supérieures sem-

Digitized by Google

blent encore augmenter de poids, le majeure partie de cet accroissement a lieu aux dépens des feuilles plus anciennement développées ; c'est-à-dire qu'il s'établit alors des feuilles inférieures aux feuilles supérieures, et de là vers l'épi, des phénomènes de transports ascendants qui semblent s'effectuer par relais successifs.

Dans les végétaux où la fructification se fait à l'extrémité des tiges ou branches comme dans le colza et le froment, il semble s'effectuer, en outre des transports généraux dont nous venons de parler, dans les organes de la plante une véritable analyse par suite de laquelle les matières indispensables au développement des graines, sont appelées vers elles sous l'influence de leurs enveloppes extérieures jouant ici un rôle aspirateur semblable à celui des feuilles proprement dites, les matières inutiles ou peu utiles au parfait développement de la graine sont entraînées ou retenues plus ou moins loin, surtout dans les organes qui, comme les feuilles, transpirent abondamment.

C'est ainsi que les matières *azotees*, les *phosphates*, la *potasse* et la *magnésie* viennent s'accumuler dans les graines, tandis que la *silice*, la *chaux*, la *soude* s'accumulent dans les feuilles et dans les enveloppes extérieures des graines, *balles*, *cosses*, *siliques*. Cette accumulation, dans les feuilles de matières inutiles à la graine, finit par obstruer leurs pores surtout si ces matières sont ou deviennent peu salubles, ou si l'accumulation a lieu au moment où les pluies sont rares et la température élevée, cette obstruction contribue sans doute à leur mortification, ainsi que leur appauvrissement de matières les plus propres au développement et à la prospérité des feuilles, avec une énergique activité.

La distinction qu'on a faite entre des plantes de même espèce venues sur tel ou tel terrain, peut s'expliquer par la différence de leurs organes foliacés, et par l'accumulation

Digitized by Google

qui s'y fait des principes que le sol fournit en trop grande abondance pour les besoins réels de la plante.

Enfin, j'ai constaté par l'expérience, que les observations et conclusions qui précèdent, peuvent également s'appliquer au sainfoin, trèfle et luzerne. On peut donc attribuer à ces conclusions une certaine généralité dans le rôle naturel des feuilles.

Je m'arrête, Messieurs, j'ai cherché à vous faire connaître les points les plus importants de l'étude que j'avais à examiner; je crois, en terminent, être l'organe des sentiments de la Société, en adressant à l'honorable doyen de la Faculté des sciences de Caen des remercîments pour son travail.

Digitized by Google

RAPPORT

sur le Livre de M. Saintoin-Leroy

INTITULÉ

PRATIQUE DE LA TENUE DES LIVRES EN AGRICULTURE,

L'ÉCONOMIE RURALE & LA COMPTABILITÉ,

Par M. T. DES FRANCS.

Séance du 19 février 1875.

M. Saintoin-Leroy a présenté à la Société son nouvel ouvrage qui se divise en deux parties.

La 1re est le résumé des méthodes de comptabilité agricole qu'il a déjà publiées.

La 2e est consacrée à la défense de son système de comptabilité en partie double.

M. Saintoin-Leroy est un travailleur infatigable. Après avoir consacré 25 ans de sa vie au commerce et à la direction de plusieurs industries, il a utilisé ses loisirs à la pratique de l'agriculture, mais alors il a senti le besoin d'éclairer ses opérations par une comptabilité rigoureuse en rapport avec celle qu'il avait pratiquée pendant sa carrière commerciale.

Digitized by Google

Administrateur zélé du Comice d'Orléans depuis près de 40 ans et Archiviste éclairé de cette Société, il aime l'agriculture, et a voulu lui consacrer les connaissances spéciales qu'il possède en écrivant plusieurs livres sur la comptabilité agricole, à l'usage de tous les cultivateurs grands et petits.

Vous le savez, Messieurs, l'homme voué aux pénibles travaux des champs a de la peine à manier une plume, on dirait qu'il la trouve plus lourde que ses instruments de labour.

Pour vaincre cette antipathie naturelle, M. Saintoin a pris le meilleur moyen, il s'est adressé surtout aux jeunes générations agricoles en vulgarisant dans les écoles l'étude de la comptabilité.

L'enfant trop faible encore pour diriger la charrue peut du moins exprimer sur un registre la valeur de ses travaux futurs et balancer cette valeur avec celle que la moisson doit apporter, la fiction précédera la réalité. Cet enfant devenu un homme sera familiarisé avec ce terrible *Doit et Avoir* qui effraye tant nos cultivateurs actuels et par la suite, naturellement, ilt iendra un compte exact de toutes ses opérations.

Dans le but de faciliter ces études, M. Saintoin a publié deux ouvrages.

Le premier, sous le titre de *Comptabilité simplifiée agricole et commerciale,* s'adresse aux petits cultivateurs, demande peu de travail et seulement la connaissance des quatre règles de l'arithmétique.

Le deuxième concerne l'enseignement supérieur et se compose de deux volumes: *Manuel de comptabilité agricole pratique et Comptabilité-matière de l'agriculteur.*

Cet enseignement est basé sur la méthode de la tenue des livres en partie double; il ne peut être adopté que par la

Digitized by Google

grande culture et exige nécessairement des écritures variées et quelques connaissances spéciales.

Les éloges et les récompenses les plus honorables ont accueilli ces deux publications.

Pardonnez-moi, Messieurs, ce préambule que vous avez dû trouver beaucoup trop long et que je n'ai pu ou n'ai su éviter.

Le livre que vous présente aujourd'hui M. Saintoin, se divise en deux parties comme je l'ai dit en commençant.

Dans la première, sous le titre de: *la Tenue des livres en agriculture*, il expose ses deux systèmes de comptabilités en partie simple, pour la petite culture, en partie double, pour la grande.

C'est le résumé de ses premiers ouvrages.

Dans la deuxième partie qu'il intitule *l'Economie rurale et la comptabilité*, M. Saintoin s'attache à réfuter les attaques dirigées contre la méthode en partie double.

Je vous le disais, Messieurs, ces ouvrages ont été parfaitement accueillis ; cependant, ils ont rencontré un contradicteur.

Après avoir rendu hommage aux services que pouvait rendre la première publication concernant la partie simple, M. Dubost, professeur d'Economie rurale à Grignon, a critiqué la seconde, il la trouve trop compliquée. Suivant lui, la méthode en partie double ne peut être adoptée par les cultivateurs; il avoue bien qu'elle est sans contredit la meilleure pour les commerçants et que, seule, elle peut garantir de toute erreur de chiffre, mais elle exige trop de temps; par la multiplicité des comptes à ouvrir, elle embarrasse l'agriculteur ; elle doit amener de fausses appréciations qui illusionnent et abusent le cultivateur, en lui faisant porter sur ses livres des valeurs arbitraires souvent plus fictives que réelles. M. Dubost n'admet que les valeurs qui sont

Digitized by Google

immédiatement réalisables et raye impitoyablement toutes celles qui n'ont pas ce caractère.

Il ne veut pas voir figurer à l'actif les marnages, les fumiers, les labours, ni même les semences.

M. Dubost va trop loin, il fait tomber sur la méthode l'abus qu'on peut en faire. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on connaît les excès où peut entraîner l'art de grouper les chiffres ; mais généralement celui qui s'abuse le fait volontairement dans le but d'abuser les autres.

Si l'on ne compte pas la valeur des fumiers, labours et semences, comment faire un inventaire régulier? Il faudra donc reporter ces valeurs qui sont pourtant réelles, quoique irréalisables de suite, jusqu'à la fin du bail, époque où tout sera réalisé, mais jusque-là le cultivateur marchera dans les ténèbres. Loin de l'encourager, ses inventaires ne seront pour lui que le tableau de sa ruine.

Quand un armateur confie ses marchandises à la mer, est-ce qu'il ne les porte pas à l'actif de sa fortune? et le cultivateur regarderait comme perdue pour lui la semence qu'il confie à la terre. Mais, me direz-vous, il y a des assurances maritimes pour l'armateur, il n'y a pas d'institution de ce genre pour le cultivateur.

Qu'il s'assure donc lui-même, en laissant une large part aux éventualités et en évaluant ses emblavures à un prix modéré, il y gagnera les frais d'administration qui grèvent si lourdement ces sortes de compagnies et à la fin de son bail, il trouvera un joli dividende à la liquidation de sa Société d'assurances qui se sera composée de lui seul.

Il est inutile d'entrer plus avant dans les questions qui divisent les deux adversaires, je préfère vous citer diverses appréciations sur les ouvrages de M. Saintoin.

M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, après s'en être fait rendre compte par M. Lefour, inspecteur général, a honoré de sa souscription

Digitized by Google

chacun de ces ouvrages, et a décerné à l'auteur, en 1866, une médaille d'or pour l'ensemble de ses travaux sur la comptabilité.

En 1864, la Société d'Agriculture de Melun, à la suite d'un concours pour le système de comptabilité le plus applicable dans les fermes, a accordé à M. Saintoin une médaille d'or.

A l'Exposition universelle de 1867, le jury, présidé par M. Flandin, conseiller d'Etat, membre du conseil de l'Instruction publique, a décerné à M. Saintoin la seule médaille accordée à des livres de comptabilité. La Société pour l'instruction élémentaire, dans sa séance à la Sorbonne en 1866, a recommandé les mêmes ouvrages pour l'enseignement public et a fait don à l'auteur d'une de ses médailles.

La Société centrale d'Agriculture de France, dans une séance tenue le 16 décembre 1866, sous la présidence de M. Béhic, a décerné à M. Saintoin une médaille d'or et a exprimé le désir de voir introduire dans les écoles primaires sa comptabilité simplifiée, et dans les écoles normales primaires, sa comptabilité supérieure, afin que l'instituteur puisse devenir l'agent le plus actif de la comptabilité dans les campagnes; la même Société a décidé ensuite qu'elle soumettrait ce désir à M. le Ministre de l'Instruction publique, en lui adressant les livres de M. Saintoin.

Permettez-moi de vous citer les paroles de M. Wolowski chargé de rendre compte de cet envoi au Ministère :

« Cet ouvrage, rédigé de manière à offrir à la fois la comptabilité d'une grande et d'une petite culture, ne laisse rien à désirer, le livre de M. Saintoin-Leroy doit donc être recommandé aux instituteurs et placé dans toutes les bibliothèques communales et dans celles des écoles normales. »

Digitized by Google

J'avais donc raison de vous dire en commençant que les éloges n'avaient pas manqué à M. Saintoin et cependant j'en ai omis pour ne pas abuser de vos moments.

Remercions donc l'auteur de nous avoir présenté son œuvre, c'est celle d'un homme de profonde conviction, il croit fermement que le cultivateur, pas plus que le commerçant, ne peut se passer de comptabilité ; depuis 15 ans aucun effort ne lui coûte pour répandre son idée ; à tout agriculteur, il offre à choisir entre ses deux méthodes. Quand le temps et la science manquent, ou ce qui arrive hélas ! trop souvent, quand le travail fait peur, M. Saintoin présente sa méthode la plus facile, celle qu'il appelle sa comptabilité simplifiée, elle suffit pour les faibles. Si, au contraire, un cultivateur unit l'intelligence à l'amour du travail, si ses occupations ne l'absorbent pas, M. Saintoin, heureux de rencontrer quelqu'un qui lui ressemble, lui offre sa méthode en partie double ; avec elle, sans s'effrayer de détails qui peuvent paraître inutiles, le cultivateur analysera chaque branche de son exploitation et en unissant tous ces résultats partiels balancés les uns par les autres, il pourra, sans aucune erreur possible, se rendre le compte le plus exact de sa position.

Messieurs, l'œuvre de M. Saintoin est une grande et une belle œuvre. Répandre la comptabilité dans les campagnes, c'est y répandre l'ordre, et l'ordre c'est le bien-être et la fortune.



Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. François-Albin LEPAGE,

Par M. le Dr CHARPIGNON.

Séance du 5 mars 1875.

Depuis plusieurs mois, un vieillard de 87 ans travaillait avec ardeur à un *Mémoire sur les aliénés considérés aux points de vue légal, administratif et médical.* Ce travail lui avait été demandé par la Commission déléguée par la Chambre des députés de la Belgique. Le 28 janvier 1875, ce laborieux vieillard était forcé de garder le lit, par suite de l'augmentation de la faiblesse qui, depuis quelque temps, le retenait à la maison. Ses premiers regrets furent pour son œuvre, presque terminée, et pour une autre dont il corrigeait les épreuves. « J'avais encore besoin de six mois, disait-il ! » Mais résigné à subir la loi de la mort, il dirigea avec calme tous les apprêts des cérémonies de l'Eglise, reçut les Sacrements avec toute son intelligence, et s'éteignit le second jour de sa maladie, le 30 janvier.

Ce vieillard était François-Albin Lepage, né à Orléans, le 24 janvier 1788.

Digitized by Google

Ses premières études se firent à l'Ecole centrale d'Orléans. Sa nature douce et expansive trouva dans les poètes latins l'aliment qui lui convenait et qui développa les penchants de son cœur et les tendances de son esprit pour les lettres et les arts. Pendant toute sa vie, en effet, M. Lepage charma ses loisirs par la lecture d'Horace et de Virgile, et l'œuvre dont il corrigeait les épreuves avant de mourir c'était une traduction en vers français des odes d'Horace qu'il cherche à montrer philosophe et moraliste. Ce travail est suivi d'un dictionnaire particulier et d'une prosodie latine ; très-prochainement il sera publié.

Amateur de la musique, M. Lepage jouait de la flûte et du violon. Nous l'avons vu utiliser ces talents pour chercher à influencer par des sensations nouvelles, le moral troublé des aliénés confiés à ses soins ; tentatives qui montrent qu'il partageait les doctrines des médecins aliénistes qui considèrent le traitement moral des maladies mentales comme supérieur aux moyens physiques.

Comme il arrive souvent chez les personnes bien douées, M. Lepage, tout en aimant les choses d'imagination, avait des aptitudes pour les sciences exactes ; il avait cultivé avec succès les mathématiques, et avait été reçu à l'Ecole polytechnique, mais craignant d'être classé dans les divisions militaires, il renonça à l'Ecole polytechnique ; et à vingt ans, après quelque temps de fréquentation de l'Ecole d'anatomie et de l'hôpital d'Orléans, il embrassait la carrière médicale et partait pour Paris en 1808. Cinq ans après, il était reçu docteur de la Faculté de Paris, prenant pour sujet de sa thèse : *La médecine des Indous.*

Revenu à Orléans à la fin de 1814, M. Lepage commença cette série de services publics qui réclament tant de dévouement et d'abnégation de la part du médecin qui les accepte.

En 1815, il est attaché au service de l'hospice installé à

Digitized by Google

Saint-Charles pour le traitement des nombreux militaires que le typhus décime.

En 1816, il devient médecin des pauvres de la paroisse de Saint-Paterne, et il exerce ce laborieux ministère pendant 37 ans. Il aimait ce service, et ne comprenait pas qu'on pût l'engager à le quitter : « Je plains, disait-il, ceux qui me croient moins de valeur parce que je suis médecin des pauvres; je plains ceux de mes confrères qui craignent se diminuer en étant médecin des pauvres ; le serment d'Hippocrate et ma conscience de médecin m'obligent à soigner les pauvres. » Nobles pensées, qui contribueront à entretenir dans l'âme des médecins la tradition du devoir et du sacrifice.

Comme il s'agissait de soulager les pauvres malades, M. Lepage devait être un des médecins attachés à l'établissement tondé en 1789, par Antoine Petit. Il fut, en effet, nommé en 1822 par l'Administration municipale, médecin des consultations gratuites, et il remplit gratuitement ces fonctions jusqu'en 1853.

En 1843, M. Lepage était nommé aux fonctions importantes de médecin-adjoint des aliénés des hospices d'Orléans, et il les exerça jusqu'à ce que ses jambes refusassent de le conduire à son hôpital, c'est-à-dire sept ou huit mois avant sa mort.

Lorsqu'en 1843 une école de médecine fut instituée à Orléans, M. Lepage fut nommé professeur-adjoint.

Médecin de l'Institution des Sourds-Muets depuis 1840, membre du Conseil d'hygiène, membre de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, depuis 1837, il en était un des membres les plus assidus, et les *Mémoires de la Société* contiennent plusieurs rapports importants de M. Lepage.

Il avait tenu à honneur d'être reçu membres de plusieurs sociétés savantes de Paris, Lyon, Marseille, Blois.

Digitized by Google

Il avait, en effet, en grande estime, les science et les savants, et il allait avec une pieuse ardeur aux congrès scientifiques siégeant au loin.

A tous ces titres que je viens d'énumérer, titres suffisants pour honorer un médecin, M. Lepage put, dès 1837, ajouter celui de chevalier de la Légion-d'Honneur. Les fatigues qu'il éprouva, le dévouement dont il fit preuve pendant l'épidémie de choléra qui régna en 1832 et 1833, furent les principaux motifs qui lui valurent cette distinction.

Outre la traduction d'Horace et le traité de prosodie dont nous avons parlé et les divers rapports sur des sujets de médecine qui sont insérés dans les *Mémoires de la Société des Sciences d'Orléans*, M. Lepage a publié une brochure sur les moyens d'éviter la mortalité des petits enfants et une autre sur les dangers des inhumations précipitées.

Entraîné par ses goûts vers l'étude et la pratique de la médecine à l'exclusion de la chirurgie, M. Lepage restreignit par cela même le champ de sa pratique, et limita ainsi les ressources qu'il avait besoin de trouver dans l'exercice de sa profession. Père de trois enfants dont deux moururent déjà grands, il concentra son affection et son ambition sur le fils qui lui restait et il voulut qu'il lui succédât. Pour réaliser ce désir, M. Lepage eut bien des difficultés à surmonter. Malgré cela, en plus d'une circonstance, sa grande probité et son culte pour le devoir rendirent impuissante la séduction de l'or à faire transigner sa conscience de médecin avec la vérité et la justice. Enfin il eut la satisfaction de voir son fils réussir, de passer sa vieillesse sous le même toit que lui, et de rendre le dernier soupir sa main pressée par celles de ce fils.

Digitized by Google

NOUVELLE DÉCOUVERTE

FAITE

AU HAMEAU DE QUATRE-CLEFS,

NOTICE DE M. LE Dr CYPRIEN CZAJEWSKI.

Séance du 5 mars 1875.

RAPPORT VERBAL

Par M. l'Abbé DESNOYERS, le 30 avril 1875.

MESSIEURS,

Probablement vous vous rappelez un article inséré dans les journaux et annonçant qu'une découverte très-intéressante pour la science, venait d'être faite aux environs de Tlemcem, par le Dr Bleïcher, à la suite de recherches opérées soit à l'entrée, soit dans les parois mêmes de grottes creusées dans le tuf quaternaire.

On a mis à jour plusieurs haches de pierre taillée à l'éclat, du type de Saint-Acheul, c'est-à-dire du type préhistorique le plus ancien.

Que les treize haches trouvées étaient du même type et à peu près de même dimension, dont douze en calcaire compacte gris jurassique supérieur et la treizième en dolomie.

Digitized by Google

Cette lecture m'a inspiré l'idée de vous parler, Messieurs, de deux haches récemment découvertes aux environs d'Orléans, dont une plus grande en silex taillée à l'éclat et l'autre plus petite en calcaire siliceux, très-unie et lisse d'un bout, comme si elle était polie par la main d'un ouvrier.

Vous savez tous où est situé le polygone de notre Ecole d'artillerie ; en y allant assister au tir de nos soldats, vous avez pu remarquer que sa limite méridionale est éloignée, à peu de chose près, de 700 à 1,000 mètres du hameau des Quatre-Clefs et de 300 à 400 mètres du château et de la ferme de la Beurrière, c'est-à-dire des localités où il y a quelques années j'ai eu la chance de recueillir plusieurs objets du temps gallo-romain. — Eh bien ! pour niveler ledit polygone on s'occupe en ce moment à extirper de la terre le reste du bois, c'est-à-dire des racines du bois abattu l'année dernière.

A l'endroit même où on plaçait ordinairement les pièces de canon avant l'exercice du tir, un ouvrier, voulant arracher la racine d'un gros chêne ayant 70 centimètres de diamètre au collet de la racine, a fait autour de cet arbre une tranchée de 95 centimètres de profondeur afin de découvrir les ramifications des radicules. Celles-ci une fois mises à jour et successivement tranchées, l'ouvrier soulève la pièce principale (racine pivotante), sous laquelle il aperçoit une pierre blanche dont un bout plus large tranchant en forme d'un ciseau ou d'une hache, l'autre se terminant en pointe.

Cette pièce me paraît être une véritable hache celtique en calcaire siliceux.

Dans le même endroit, à une vingtaine de mètres de distance, un autre ouvrier a trouvé une autre hache en silex taillée à l'éclat et une statuette en bronze.

Comment expliquer la présence de ces haches en pierre

Digitized by Google

en cet endroit? Sont-elles de l'âge préhistorique, ou d'une époque plus moderne? N'étant pas compétent pour résoudre cette question, je la soumets à mes savants collègues les archéologues. Selon ma manière de voir, elles doivent se reporter aux temps primitifs du peuple Gaulois, c'est-à-dire à l'époque où les premières armes dont ils se servirent comme celles qu'on retrouve encore souvent enfouies dans la terre, telles que les haches, les cailloux aiguisés en pointe et tant d'autres, furent des armes en pierre.

Les haches de pierre qu'on rencontre si fréquemment dans les débris celtiques et qui en sont, pour ainsi dire, l'indice révélateur sont formées d'un silex qu'on avait rendu tranchant par un côté et qui de l'autre était emmanché dans un morceau de bois, dans une corne de cerf, ou dans quelques os de jambes.

Plus tard, c'est-à-dire avec le progrès de la civilisation et du moment que les Gaulois ont commencé à connaître le fer, le cuivre et le bronze, ils se servirent de ces métaux, tant pour fabriquer des objets pour leur usage domestique, que pour confectionner des armes de guerre.

Comparant cette hache avec celles qu'on rencontre dans les débris celtiques, je suis porté à croire que les haches trouvées dans le sous-sol de notre polygone sont antérieures à l'époque où les Gaulois s'étaient servis de métaux pour l'arme de guerre; jusqu'à présent on n'en a point trouvé.

En finissant j'ajoute : la quantité des objets gaulois recueillis dans ces parages boisés prouve que les Gaulois y sont venus soit en qualité de chasseurs poursuivant le gibier dans cette contrée boisée, soit en qualité de soldats postés en sentinelle avancée, soit qu'ils y aient établi leur demeure.

Adoptant cette dernière hypothèse, je me range à l'opinion de notre honorable collègue, M. l'abbé Desnoyers,

Digitized by Google

qui dans le rapport concernant des objets gallo-romains trouvés sur le terrain des Quatre-Clefs, en terminant, s'était ainsi exprimé : « Mais voici que des objets anté-« rieurs à la conquête romaine sont également trouvés « dans le champ des Quatre-Clefs ; une population gauloise « y vivait donc, attirée comme la seconde par le voisinage « d'une ville celtique, et quelle peut être cette ville sinon « Genabum ? »

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 15 janvier 1875.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal, il est donné connaissance des ouvrages reçus et d'une lettre de M. le Préfet communiquant un extrait d'une carte de France, en ce qui concerne le département du Loiret, et demandant le concours de la Société. Ces pièces sont renvoyées aux sections des Lettres et des Sciences.

M. de Chaulnes, membre titulaire, écrit pour informer qu'il donne sa démission.

La section d'Agriculture s'étant réunie a entendu un rapport de M. Gaucheron, sur la brochure de M. Isidore Pierre, membre correspondant, à Caen. Elle a de plus nommé M. Jullien, rapporteur du mémoire de M. Baguenault sur le Chêne, ainsi que M. Timothée Des Francs, rapporteur de la Comptabilité agricole de M. Saintoin-Leroy.

M. le Président déclare ensuite qu'il y a deux places vacantes dans la section des Lettres, et une dans la section d'Agriculture. Les membres présents se trouvant au nombre de trente-deux, on procède aux élections pour le renouvellement des membres du bureau dont les fonctions sont expirées. On vote successivement pour chacune des places. M. Baguenault de Viéville est élu président ; — M. Bimbenet est élu Vice-Président; — M. Charpignou est réélu Secrétaire particulier ; — M. Nouel, réélu Trésorier ; — M. l'abbé Desnoyers, réélu bibliothécaire.

La parole est ensuite donnée à M. Gaucheron qui lit son rapport sur le travail de M. Isidore Pierre. M. Sainjon fait remarquer qu'il semble résulter de ce travail que les feuilles du blé et du colza accumulent pendant leur développement les éléments azotés et minéraux qui après la floraison servent au développement des graines, et il demande si l'auteur fait de ces phénomènes une loi générale, ou bien, au con-

Digitized by Google

traire, s'il limite ses appréciations aux plantes annuelles. Il eût été utile, suivant M. Sainjon, que les recherches eussent été étendues sur les plantes vivaces à feuilles persistantes et fruits terminaux, tels les pins et sapins.

M. de Buzonnière répond que, même chez les arbres à feuilles persistantes, un certain nombre de leurs feuilles se fanent et tombent après la formation des graines, il est donc incertain pour lui, si les feuilles des sapins ne rentrent pas dans la même catégorie que celles des plantes annuelles, tels que le blé et le colza qui sont l'objet de la loi physiologique énoncée par l'auteur.

M. Frot, à propos de cette discussion sur un rapport fait pour un ouvrage étranger à la Société, dit qu'il ne saurait en être ainsi pour les études faites des ouvrages qu'on aura à examiner, et que ces études devront être consignées au procès-verbal par une courte analyse.

M. Baguenault fait observer que, pour le rapport de M. Gaucheron, il s'agissait d'un ouvrage fait par un membre correspondant.

Le rapport de M. Gaucheron soumis au vote est admis à l'impression.

M. Bimbenet demande à la Société si elle ne trouverait pas convenable de chercher à obtenir un buste de Stanislas Julien, membre de l'Institut, savant orientaliste et notre compatriote. La Société accepte la proposition de M. Bimbenet.

Séance du 29 janvier.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal, il est donné connaissance des ouvrages reçus, parmi lesquels se trouve une note sur un gros tournois de Saint-Louis, trouvé à Chécy, par M. Boucher de Molandon.

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique annonçant la réunion, à la Sorbonne, des délégués des Sociétés savantes des départements, et invitant à lui faire connaître les membres qui représenteraient la Société.

Lettre de M. Guerrier, professeur au Lycée, demandant à être admis comme candidat à la place vacante dans la section des Lettres.

Digitized by Google

Lettre de M. Baillet, licencié en droit, paléographe, auteur de divers articles d'histoire, lauréat de la Société, se présentant également pour la section des Lettres.

Ces deux lettres sont envoyées à la section compétente.

Lettre de M. de Marcheville, maître des requêtes au Conseil d'Etat, de laquelle il résulte que la section de l'Intérieur de ce Conseil, avant de statuer sur la demande de la Société tendant à se faire reconnaître comme établissement d'utilité publique, a réclamé certaines modifications aux statuts, qui ont paru nécessaires pour mettre ces statuts d'accord avec la jurisprudence du Conseil d'Etat.

Ces changements consistent dans l'addition de deux articles qui prendraient les n[os] 12 et 17; dans le changement de place des articles 20 et 22 qui deviendraient les articles 7 et 8; dans la substitution dans l'article 9 devenu article 11, du mot *administrée* au mot *représentée;* et dans l'addition à l'article 11 des mots; « et la représente; enfin dans le renvoi au réglement intérieur des cinq derniers paragraphes de l'article 12 qui devient l'article 15 et de la totalité des articles 13, 14, 16, 17, 18, 19, 21, 23 et 24.

M. le Président fait remarquer que les modifications proposées n'altèrent point l'ensemble des statuts et du réglement, puisqu'elles consistent presque uniquement dans le déplacement de certains articles; il ajoute, quant aux deux articles nouveaux, que l'un se borne à constater l'existence d'un réglement intérieur, et que l'autre est la conséquence de la demande de la Société tendant à se faire reconnaître comme établissement d'utilité publique.

En conséquence, il propose à la Société de voter immédiatement les modifications et additions demandées, se fondant sur l'urgence et la nécessité de répondre promptement à la demande de M. de Marcheville, qui a déjà dix jours de date.

La Société ratifie cette proposition, et par suite ses statuts demeurent arrêtés d'après la teneur indiquée, teneur qui ne deviendra définitive qu'après l'approbation de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Les articles supprimés dans les statuts seront reportés au réglement intérieur.

La parole est ensuite donnée à M. Julien qui fait, au nom de la section d'Agriculture, un rapport verbal sur le mémoire de M. Bagnenault, intitulé *Le Chêne*. Les conclusions de ce rapport tendant à imprimer le travail de M. Bagnenault sont mises aux voix et adoptées.

Digitized by Google

Séance du 5 février.

Présidence de M. Bagnenault de Viéville.

Au commencement de la séance, M. le Président fait part à la Société de la perte qu'elle a faite en la personne de M. le Dr Lepage, et il exprime le désir qu'un membre de la section de Médecine fasse une notice nécrologique sur ce vénérable collègue.

Après l'approbation du procès-verbal, dont la partie ayant rapport aux modifications des statuts est soumise à un nouveau vote de la Société constituée en séance administrative, M. le Secrétaire général donne connaissance des ouvrages reçus, signalant certains articles dont l'intérêt les fait renvoyer à la section des Lettres.

Lettre de M. Duchalais, Sous-Inspecteur des fôrets, présentant sa candidature dans la section d'Agriculture.

M. le Trésorier donne connaissance de son rapport des comptes de l'année 1874, desquels il résulte qu'il y a en caisse 1,374 fr., 145 jetons de bronze et 205 en argent, plus deux médailles d'or pour prix. Il propose de fixer la cotisation pour 1875 à 20 fr.

La parole est ensuite donnée à M. de Monvel pour la lecture de son rapport sur l'anthologie d'Horace, par M. Loiseleur.

La Société décide que ces deux travaux seront insérés dans les Mémoires.

Séance du 19 février.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Le procès-verbal étant lu et adopté, M. le Secrétaire-Général donne connaissance des ouvrages reçus, et de la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique pour l'envoi des délégués des

Digitized by Google

Sociétés savantes des Départements à la réunion de la Sorbonne les 1er, 2, 3 et 4 avril. M. Frot devant se trouver à Paris à cette époque est désigné pour représenter la Société.

M. Jullien annonce que la section d'Agriculture s'est réunie pour choisir un candidat, entendre la lecture du rapport de M. Des Francs sur l'ouvrage de M. Saintoin-Leroy, intitulé : *la Comptabilité agricole en partie simple et en partie double*, nommer une Commission de cinq membres, chargés de rechercher un laureat pour l'obtention du prix fondé par M. de Morogues ; ce prix doit être décerné : à la personne qui aura fait faire le plus de progrès à l'agriculture dans le département du Loiret ; et former son bureau : M. Julien, Président, M. Gaucheron, Secrétaire.

M. Bailly annonce que la section des Lettres a chargé M. de Monvel d'examiner la carte et les ouvrages renvoyés à la section, et qu'elle a choisi ses candidats.

M. Bardou fait connaître que le bureau de la section des Arts est ainsi composé: M. Sainjon; Président; M. Jacob; Secrétaire.

M. le Président donne la parole à M. des Francs pour la lecture de son rapport ; les conclusions de la section, tendant à l'impression du rapport, sont mises aux voix et adoptées.

La séance est convertie en séance administrative pour les élections; d'après le nombre des membres titulaires, la majorité nécessaire est de 26 voix.

M. Duchalais, Sous-Inspecteur des fôrets, présenté par la section d'Agriculture, ayant obtenu 38 voix, est nommé membre titulaire.

M. Bailly annonce que la section des Lettres présente pour deux places vacantes, M. Baillet en première ligne et M. Guerrier en deuxième ligne. Le premier et le deuxième tour de scrutin dans lesquels M. Baillet obtient 24 et 25 voix, M. Guerrier 4 et 3 n'ayant pas donné de résultat, il est procédé à un scrutin de ballottage, dans lequel M. Baillet, ayant obtenu 27 voix, est nommé membre titulaire.

Il est procédé au vote pour la seconde place vacante. M. Guerrier obtient 23 voix, 4 bulletins blancs et 1 bulletin déclaré nul. Après ce vote, M. le Secrétaire général appelle l'attention de la Société sur l'importance du second tour qui va suivre, attendu que le candidat n'ayant pas de concurrent, un scrutin de ballottage sera impossible. M. Frot proteste contre cette interprétation du réglement. M. Bailly se joint à ces observations ; il dit qu'avant l'élection de M. Baillet, il a fait observer que le candidat restant à nommer, devait bénéficier

Digitized by Google

des mêmes avantages et avoir droit aussi à un scrutin de ballottage, sans quoi, il y aurait une inégalité choquante entre les positions faites aux candidats.

M. le Secrétaire général répond qu'il n'a pas compris que les observations de M. Bailly eussent ce sens, sans quoi il eût immédiatement défendu l'esprit de l'art. 11 du réglement. Cet esprit, suivant lui, n'est pas douteux; le principe posé dans le paragraphe Ier, c'est qu'un candidat pour être élu doit réunir les deux tiers des membres présents, et la moitié du nombre des membres titulaires. Quand un seul candidat se présente pour une seule place vacante, comme cela vient d'arriver pour M. Baillet, on n'imagine pas de demander un scrutin de ballottage, pourquoi le demanderait-on quand il n'y a plus qu'un seul candidat en lice? Un ballottage est défini par tous les dictionnaires : l'action de ballotter deux candidats dans une élection; on ne ballotte pas un seul candidat contre le néant.

Le scrutin de ballottage a été introduit dans l'art. 11, uniquement en faveur de la Société et comme moyen de la départager; il est bien vrai que cette interprétation place le second candidat dans une position moins favorable que son concurrent, si c'est là un vice du réglement, on pourrait y remédier en le modifiant, mais tant que cette modification n'aura pas eu lieu, la Société est tenue de le respecter.

M. Bouglé fait remarquer que cette manière d'envisager le réglement a déjà été observée dans une élection antérieure où deux candidats se trouvaient en présence.

M. Bailly répond qu'il a dès cette époque fait des observations à ce sujet au président alors en fonctions, et que c'est précisément parce qu'il était frappé de cet état d'infériorité créé au second candidat, qu'il a tout d'abord réclamé pour lui un second tour de scrutin.

M. de la Taille appuie ces observations.

Pour en finir, on propose de mettre aux voix les deux interprétations du réglement qui sont en présence: celle de M. le Secrétaire général et celle de MM. Frot et Bailly. 16 voix sur 28 se prononcent en faveur de la première; en conséquence, il n'y aura pas de scrutin de ballottage, mais seulement un second tour de scrutin.

Il est procédé à ce second tour qui donne 23 voix à M. Guerrier, un bulletin blanc et quatre bulletins portant non.

Le Secrétaire particulier, Dr CHARPIGNON.

Digitized by Google

AMELIORATION DE LA SOLOGNE.

TRANSFORMATION & AGRANDISSEMENT DES LOCATURES,

Par M. DE BUZONNIÈRE.

Séance du 19 mars 1875.

L'observateur qui pénètre en Sologne est frappé du changement progressif qu'il remarque dans l'état de la culture, à mesure qu'il s'approche du centre de la contrée. A l'entrée c'étaient des fermes florissantes et cultivées d'après les meilleures méthodes ; au milieu il retrouve les vieilles bruyères et les terres épuisées par les vieilles routines. Ce fait qui semble étrange s'explique pourtant facilement : les habitants des frontières ont profité de l'exemple des provinces voisines et, pour mettre leurs enseignements en pratique, ils ont trouvé sous leurs pas la marne qui manque dans le centre. Le progrès enveloppe la contrée comme une armée qui investit une ville de guerre ; sa marche est lente mais incessante et sous peu d'années le cœur de la place sera enlevé.

En attendant, il sera bien permis aux assiégés de nouer quelques intelligences avec l'ennemi afin de hâter sa pacifique victoire.

Digitized by Google

C'est à ce titre que j'ose présenter quelques observations sur le développement des locatures de Sologne et leur transformation. Quoique mon travail soit spécial à la partie dans laquelle je réside, il me semble que, à peu de modifications près, il pourra s'appliquer à toute la contrée.

Il suffit de jetter un coup d'œil sur la répartition actuelle du sol de la Sologne centrale en chambres ayant droit à une vache, locatures et fermes, pour reconnaître : 1° que les cultures les plus restreintes sont les mieux entendues ; 2° qu'entre le locataire, qui ne possède qu'environ deux hectares de terre, et le fermier qui en a au moins soixante, non compris les bruyères et les pâtureaux, il y a place pour un mode intermédiaire de distribution et d'affermage des terrains, que je nommerai locature libre ou fermette.

Pour bien nous rendre compte des avantages de ce système, étudions la constitution de chacune de ces trois catégories et l'influence que cette constitution exerce sur l'esprit et les habitudes du cultivateur.

1° Le chambrier jouit d'une chambre située dans la campagne, à laquelle est annexé un petit jardin. Il a le droit d'avoir une vache gardée avec celles du fermier dont il dépend. Il n'a pas d'autre litière que celle qu'il ramasse sous les pinières, ou dans les terrains vagues. Dans ces conditions il ne peut pas songer à la culture des céréales et est obligé de chercher dans un travail rétribué les ressources les plus nécessaires au soutien de sa famille ; cependant il trouve dans les produits de son jardin un secours très-appréciable et sa vache lui fournit un veau, du beurre qu'il vend et du fromage qu'il consomme. Sa vache est son trésor ; sa femme lui donne tous ses soins ; il consacre aux végétaux qui doivent la nourrir une grande partie de son jardin ; il en retire une quantité de fumiers qu'on peut dire considérable si on la compare à la superficie cultivée. Voici donc un agriculteur entraîné par la nécessité de sa

Digitized by Google

position à regarder le bétail et la culture des plantes fourragères et légumineuses comme la principale source de la richesse agricole. Aussi n'aspire-t-il qu'à appliquer sa méthode sur une échelle moins restreinte et à devenir locataire.

2° Le locataire, en effet, a trois emblavures d'une étendue totale d'environ deux hectares, un petit pré et un jardin plus grand que celui du chambrier. Il possède deux ou trois vaches gardées dans les pâtures et par le vacher de la ferme voisine, une mère truie et des volailles ; mais il ne peut pas avoir de cheval, de sorte que les façons de ses terres et les charrois nécessaires à l'exploitation sont à la charge du fermier, qui, n'étant pas rétribué pour ce travail, le fait toujours à contre-cœur et dès lors souvent mal et en mauvaise saison.

Le locataire qui sait bien que ses récoltes sont à la merci du fermier fait très-peu de fond sur les céréales ; il considère qu'au contraire les produits de sa vacherie et de sa basse-cour sont la principale source de ses profits et comme ces bénéfices ne dépendent que de son travail et des soins de sa femme, il y donne toute son attention et y emploie une grande partie de son fumier ; dès lors augmentation de fourrage, d'engrais et amélioration du sol.

Passons de la théorie à la pratique. Après avoir démontré ce que doit être le locataire, voyons ce qu'il est en effet. Comparons son exploitation avec celle du fermier et nous serons frappés de la différence. Ses vaches se distinguent dans le troupeau commun par leurs formes et leur bon état ; sa basse-cour est mieux montée ; ses prairies artificielles trois ou quatre fois plus considérables, proportion gardée ; enfin, dans l'état de transition où se trouve maintenant l'agriculture solonaise, c'est généralement le locataire qui donne l'exemple des marnages et de la culture des betteraves, des choux à vache, du rutabaga, du maïs-

Digitized by Google

fourrage, en un mot de toutes les améliorations desquelles dépend la prospérité du pays.

Cependant, avec toutes les qualités requises pour faire un bon agriculteur, il lui sera presque impossible d'améliorer sa position. Entre la locature et la ferme, il y a un abîme. Comment pourra-t-il d'une culture de deux ou trois hectares s'élever à une exploitation qui en comptera plus de 60? Où trouvera-t-il le fonds de roulement et le matériel nécessaire? Il faut donc qu'il se résigne à rester toute sa vie sous le despotisme d'un fermier qui, dans toutes ses relations, s'appliquera, l'expérience le prouve, à lui faire sentir sa supériorité.

3° Étudions maintenant le fermier tel que l'ont fait sa misère originaire et les vicieuses routines que ses parents lui ont transmises comme des principes indiscutables. Convaincu que l'homme ne vit pas d'herbe, il se livre exclusivement à la culture des céréales; il étale ses maigres fumiers sur la plus grande surface que ses attelages puissent labourer, et dès lors il épuise la terre et diminue ses récoltes en croyant les augmenter. Il fait, à la vérité, grand cas de ses bêtes à laine, mais comme il voit, qu'à la rigueur, elles peuvent vivre sans autre soin que de les mener aux champs et qu'il n'a jamais pensé à les engraisser pour la boucherie, il ne leur prépare aucune nourriture pour l'hiver et s'il les voit mourir au printemps il ne s'en prend qu'à l'intempérie des saisons. Quant à ses vaches, maigres il les a reçues de ses pères, maigres il les transmettra à ses enfants. Elles ne lui donnent pas de lait, pourquoi sacrifierait-il pour leur nourriture des terres qu'il peut semer en seigle? Ainsi les bestiaux se détériorent, la somme de fumiers diminue et le fermier se ruine.

Ce portrait peut paraître chargé. Il y a 40 ans, il était de la plus complète exactitude et maintenant l'observateur voit encore bien des traces du sang paternel à travers l'en-

Digitized by Google

veloppe intelligente qui, au premier coup d'œil, séduit chez la plupart de nos jeunes agriculteurs.

On a essayé, avec un certain succès, à s'opposer de vive force à la propension qui entraîne les fermiers à étendre démésurément leurs emblavures. On leur a retiré une partie de leurs terres pour les semer en bois ; mais ils en ont défriché de nouvelles et les propriétaires séduits par la beauté des récoltes dues à l'emploi du phosphate les ont souvent encouragés dans cette voie. Le laboureur a donc repris d'un côté ce qu'on lui avait enlevé de l'autre et tout en abandonnant ses vieilles terres, il a pu conserver ses vieilles routines.

En résumé, tout en faisant une large part au progrès, on peut affirmer que, sauf de rares exceptions, la culture des fermes de la Sologne laisse beaucoup à désirer et que son imperfection tient surtout à des traditions de famille qu'il est bien difficile de combattre.

Si donc nous avons sous la main une race active, intelligente, convaincue par expérience de l'excellence des nouvelles méthodes, n'est-il pas logique de la mettre à l'œuvre, et, puisque une grande ferme est au-dessus de sa portée, de lui arranger une fermette ?

On voudra bien remarquer qu'il ne s'agit pas ici de créer une fermette de toutes pièces, mais seulement d'agrandir une locature déjà existante.

Voici quelle serait la constitution du nouveau mode d'exploitation, pour la première période, c'est-à-dire pendant la durée du premier bail.

Six ou huit hectares de terres labourables, cinq ou six vaches, une jument, des porcs et des volailles. — Affranchissement, au profit du locataire, de tout droit de pâturage des bestiaux de la ferme sur ses héritages, et réciproquement, quant aux droits du locataire sur les terres de la ferme ; sauf pour la première période, le droit du locataire

Digitized by Google

de conduire dans les pâtureaux du fermier ses vaches et sa jument. —Obligation imposée au locataire de faire par lui-même et sans aucun secours du fermier, tous les travaux et charrois nécessaires à son exploitation.

On pourrait objecter à cette dernière clause qu'un seul cheval sera insuffisant pour le travail du labour. A cette crainte je répondrai par un fait. Lorsque j'ai établi chez moi des fermettes, j'avais stipulé que les locataires se prêteraient réciproquement leur cheval pour compléter un attelage. Ils n'ont conservé cet usage que pour le cas très-rare d'un défrichement. Ils accomplissent tous les autres travaux avec un seul cheval et un léger versoir qui lève des bandes de terre très-étroites, mais suffisamment profondes.

Rien ne sera plus facile que l'établissement de ces nouvelles exploitations, puisque les trois parties intéressées, propriétaire, fermier et locataire y trouveront leur avantage.

Le propriétaire qui possède déjà dans la locature une habitation, des toits à bestiaux, une petite grange etc., n'aura à faire que de légères dépenses d'agrandissement ou d'appropriation, tandis qu'il lui sera facile d'augmenter considérablement ses revenus.

Le fermier, heureux d'être affranchi des travaux qu'il exécutait pour le locataire, et du pâturage des bestiaux de celui-ci sur ses terres cultivées, abandonnera volontiers quelques hectares de bruyères et consentira même, au profit du propriétaire, ainsi que cela m'est arrivé, à un supplément de fermage ou à quelques autres compensations.

Enfin le locataire pourra, à peu de frais, s'élever à cet état de petit fermier qui est l'objet de son ambition. Il lui suffira d'élever une ou deux génisses, de se procurer une vache en sus de celles qu'il possède, une jument et les attirails de labour, et il n'aura besoin d'aucune augmentation

Digitized by Google

de personnel, si ce n'est d'un petit vacher, dans le cas où il n'aurait pas d'enfant qui pût lui en servir. Il est peu de locataires qui ne puissent subvenir à ces dépenses et aucun de ceux dont j'ai transformé les exploitations ne m'a demandé de subvention.

Après la première période dont je viens de tracer le programme, le nouveau bail contiendrait les modifications suivantes :

Quatre ou cinq hectares de terres seraient ajoutés à l'exploitation, le locataire pouvant dès lors faire une plus grande étendue de prairies artificielles, n'aurait plus aucun droit sur les pâturages de la ferme, et le taux du loyer serait augmenté tant de la part du locataire que de celle du fermier affranchi des dernières servitudes qu'il devait à celui-ci.

Je crois avoir démontré logiquement les avantages de la transformation des locatures en fermettes; mais mon travail serait incomplet, si je ne m'appuyais sur l'expérience, car c'est surtout en agriculture que bien des théories séduisantes s'évanouissent devant l'application.

Ici je me trouve forcé de me mettre en scène. Je le ferai sans hésitation, n'ayant d'autre but que de présenter des faits qui parleront d'eux-mêmes.

Ma terre de Montevray comprend quinze locatures situées sur les communes de Nouan-le-Fuzelier, Saint-Viatre, Pierrefitte-sur-Sauldre et Salbris, c'est-à-dire dans la partie centrale de la Sologne.

Ce n'est que depuis quelques années que j'ai commencé à mettre ma théorie en pratique, et déjà onze locatures ont été transformées; deux n'attendent pour l'être que des partages et des échanges retardés par les prétentions d'un propriétaire voisin, et des deux dernières, l'une est occupée par mon jardinier et la position de l'autre se refuse à tout changement.

Digitized by Google

Toutes ces opérations se sont accomplies sans mutation de personnel, sans froissements, avec les ressources pécuniaires des locataires seuls et au grand contentement de ceux-ci et des fermiers.

J'ai borné les changements à ceux que j'ai indiqués plus haut comme constituant la première période. Cette culture, je le sais, est encore trop restreinte, mais j'ai toujours eu pour principe de suivre en agriculture l'usage du bœuf, qui ne pose jamais un pied en avant sans que l'autre soit solidement affermi. Ignorant si l'expérience confirmerait pleinement mes prévisions; craignant de ne pas trouver un nombre suffisant de jeunes ménages assez riches et assez hardis pour se lancer de plein saut dans une voie toute nouvelle, j'ai réprimé le désir que j'avais de mieux faire. Je crois avoir réussi dans les limites restreintes que je m'étais imposées. Ceux qui viendront après moi trouveront les voies préparées et installeront la seconde période aussi facilement que je l'ai fait pour la première.

Je n'ai pas la prétention de me poser en inventeur. Je sais qu'il existe dans plusieurs parties de la France des exploitations analogues à celles que j'ai désignées sous le nom de fermettes; mais il m'a semblé utile de faire connaître dans une contrée en voie de transformation un moyen pratique d'amélioration qui n'y est pas encore généralement pratiqué.

La question de prééminence entre les systèmes silvicole et agricole si souvent discutée et non encore résolue, me semblant étrangère à mon sujet, je me garderai bien de la traiter ici. Je me hasarderai seulement de dire que la principale cause de dissentiment a son principe dans l'exclusivisme de chacun des deux partis. Peut-être à l'aide de concessions mutuelles en rapport avec la nature du sol, la viabilité du pays, les prix d'exploitation et de vente, pourrait-on parvenir à s'entendre. Quant à ce qui concerne la question

Digitized by Google

qui fait le sujet de cette étude, il me suffira de poser, en principe, qu'il n'est pas sans intérêt d'améliorer l'agriculture.

Non content de savoir que l'établissement des fermettes avait augmenté mon revenu, j'ai voulu me rendre un compte exact du produit actuel de la terre attribué aux fermettes, relativement à ce qu'il était aux époques antérieures. A cet effet j'ai dressé quatre tableaux qui sont joints à mon travail. Les trois premiers représentent le rendement par hectare : 1° de la locature au commencement de de ce siècle ; 2° de la même, il y a 20 ans, avec l'augmenmentation de fermage résultant naturellement de celle de tous les produits ; 3° de la même transformée en fermette. Le 4e tableau, relatif à la fermette, expose l'augmentation de fermage actuel par rapport au précédent.

Le 1er tableau met le produit brut de l'ancienne locature en présence de ce qu'elle doit pour les bénéfices étrangers à son sol dont elle profite et divise le résultat de cette comparaison par sa superficie cultivée. Le produit brut (colonnes 1, 2 et 3) se compose du fermage en argent, chiffre non discutable, et des menues faisances. Il eût été d'une longueur fastidieuse d'entrer dans tous les détails de ce dernier article, il suffira d'énoncer que le beurre a été évalué à 1 fr. 20 le kilo, les poulets à 1 fr. 25 la paire, les canards 1 fr. 50 la paire et les oies à 2 fr. la pièce, prix ordinaires de ces denrées au commencement du XIXe siècle.

Les sommes à déduire se composent de : 1° la pâture (4e colonne). Dans l'ancien mode d'affermage, les vaches du locataire étaient gardées gratuitement dans les pâturages du fermier et par le pâtre de celui-ci. La locature devait donc à la ferme une somme égale à celle qu'eût payée un étranger, soit au moins 12 fr. par tête de gros bétail.

2° Le travail du fermier (5e colonne). Le fermier faisait gratuitement tous les labours et charrois nécessaires à

Digitized by Google

l'exploitation de la locature. Il est évident que, sans cela, le locataire, qui n'avait pas de cheval eût été obligé de les faire exécuter à prix d'argent et que le propriétaire se fût trouvé forcé de diminuer d'autant son fermage. Quoique le fermier exécute ces travaux sans excès apparent de dépense, on est certainement au-dessous de la réalité en les évaluant à 15 fr. l'hectare.

3° La valeur locative du logement (6e colonne). On comprend que l'habitation a une valeur indépendante du sol cultivable. Il est impossible de la porter à moins de 30 fr.

On n'a rien déduit pour les toits à bestiaux; en effet, ils seraient inutiles à une simple chambre, et, construits en bois, pour la plupart, leur démolition ne produirait aucun bénéfice.

Si on jugeait trop faibles les évaluations des déductions ci-dessus, je répondrais que le produit net de l'ancienne locature devant s'abaisser en proportion de leur augmentation, et la différence entre le produit des terres de la locature et de celles de la fermette devant s'augmenter d'autant, la surélévation des évaluations prêterait à mon système un nouvel appui.

La 7e colonne présente le total de la somme à déduire; la 8e le résultat de la comparaison du doit et de l'avoir des terres; la 9e la superficie des terres cultivées, et la 10e le résultat obtenu par hectare.

Sept locatures seulement figurent dans le premier tableau; les quatre qui sont en outre mentionnées dans les suivants n'étaient, il y a 60 ans, que des chambres dénuées de terres labourables.

Je dois avouer ici que j'ai éprouvé un mouvement indicible de stupéfaction, lorsque, par le résultat de mon travail, je me suis convaincu que les anciennes locatures, ou du moins celles que je possède, non-seulement ne donnaient aucun produit à leur propriétaire, mais même le

Digitized by Google

constituaient en une perte réelle variant de 4 fr. 43 à 10 fr. 43 par hectare.

Le 2e tableau comprend onze locatures, telles qu'elles étaient affermées avant la transformation ; il se compose des mêmes éléments de calcul. Par conséquent, on y retrouve les mêmes colonnes, et ce qui a été dit plus haut suffira à son intelligence. On remarquera seulement que, quoique les conditions des baux et la quantité de terre cultivée soient restés les mêmes, les fermages et tous les autres chiffres se sont élevés : ainsi, pour les menues faisances, le beurre a été évalué à 1 fr. 60 c. le kilo, les poulets à 2 fr. 50 c. la paire, les canards à 3 fr. la paire et les oies à 4 fr. la pièce. L'indemnité de pâture a été portée à 15 fr. par tête de bétail, celle de culture à 20 fr. l'hectare, et le loyer de la chambre nue à 40 fr.

Ce tableau, quoique moins désolant que le premier, est encore loin d'être satisfaisant. L'une des locatures, par suite de la grande étendue de ses terres et du peu d'élévation de son fermage, présente encore un déficit de 10 fr. 91 c. par hectare ; le compte net de l'hectare des autres varie de moins 6 fr. 94 à plus 8 fr. 95, c'est-à-dire qu'en moyenne la terre ne rapportait rien, ou tout au plus 1 fr. l'hectare.

Le 3e tableau représente, à l'aide d'éléments analogues à ceux qui figurent dans les deux précédents, le rendement par hectare des mêmes locatures transformées en fermettes.

Outre le fermage en argent et les faisances (1er et 2e colonnes), on a dû faire figurer à l'actif la suppression du travail que le fermier devait au locataire (3e colonne) ; en effet, le propriétaire, en exemptant les fermiers de cette corvée, a le droit d'augmenter leur fermage d'un chiffre correspondant à son évaluation. Quant à moi, j'ai toujours trouvé les miens fort empressés de s'en débarrasser et très-

Digitized by Google

faciles sur les compensations que je me croyais en droit de demander.

Les sommes à déduire se composent; 1° de la pâture pour un plus grand nombre de vaches (5e colonne), car celles de la fermette continuent pendant la première période à aller dans les pâtureaux du fermier; 2° de l'intérêt à 5 p. 0/0 (6e colonne) des dépenses d'agrandissement et d'appropriation évaluées à 1,000 fr. ; 3° de la valeur locative de la chambre portée à 40 fr. enfin, comme dans le second tableau, on trouve dans les dernières colonnes le produit net de la fermette et le rendement de la terre par hectare.

Ici les avantages de la fermette sont frappants. Tandis que le produit de la locature était nul, on voit l'hectare de la fermette rendre, toutes déductions faites, de 25 fr., 26 à 54 fr. 46 c., c'est-à-dire, en moyenne, 39 fr. 86 c. par an.

Dans la 2e période, sur laquelle, quant à présent, je ne peux présenter que des conjectures, le produit serait encore plus élevé, et on peut affirmer, en tous cas, qu'il augmenterait de la somme de 75 à 90 fr. qui figure maintenant au passif pour le pâturage des vaches dans les héritages de la ferme, le locataire devant dès lors les nourrir dans son propre terrain.

Je n'ai pas cru devoir faire figurer dans les tableaux le chiffre des réparations, ni celui des impôts; le premier est presque impossible à établir, car il varie à l'infini, suivant la nature des constructions, les unes en briques et très solides, les autres en bois et dès lors, suivant leur âge, bonnes ou très-mauvaises. Quant aux contributions, la terre étant également imposée, soit qu'elle appartienne à la ferme ou à la locature, leur chiffre n'a aucune importance dans la question qui nous occupe.

Enfin le 4me tableau rapprochant des chiffres déjà consignés dans les 2es et 3es, donne l'augmentation totale du

Digitized by Google

fermage net obtenu par la transformation, lequel varie de 201 fr. 44 à 423 fr. 22.

De tout ce qui précède il me semble résulter : 1° que l'ancien mode d'exploitation des locatures est désastreux ; 2° qu'à l'aide d'une transformation avantageuse pour toutes les parties intéressées, on améliore les terres cultivables et on obtient un loyer supérieur à ce qu'on pourrait espérer de tout autre mode d'affermage.

Digitized by Google

1er TABLEAU

Anciens Fermages.

NOMS DES LOCATURES.	FERMAGE BRUT			A DÉDUIRE				DÉFICIT NET, total du loyer des terres.	SUPERFICIE.	DÉFICIT par hectare.
	ARGENT.	FAISANCES.	TOTAL.	VALEUR de la pâture à 12 fr. par vache.	VALEUR du travail du fermier à 15 fr. l'hectare.	VALEUR locative de la chambre.	TOTAL à déduire.			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	fr.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.	h. a. c.	fr. c.
La Grande-Maison	75	7 35	82 35	36	53 28	30	119 28	36 93	3 55 20	10 40
La Briqueterie	75	7 35	82 35	36	54 87	30	120 87	38 52	3 65 80	10 53
Locature du domaine	75	7 35	82 35	36	52 59	30	118 59	36 24	3 50 60	10 33
La Brigoterie	100	13 »	113 »	48	78 11	30	156 11	43 11	5 20 76	8 28
Les Rimbaudières	130	17 25	147 25	48	98 33	30	176 33	29 08	6 55 56	4 43
La Malotière	80	7 35	87 35	36	53 85	30	119 85	32 50	3 57 »	9 10
La Courtinerie	66	10 35	76 35	36	46 75	30	112 75	36 40	3 18 36	11 43

Digitized by Google

2me TABLEAU

Fermages de l'époque intermédiaire.

NOMS DES LOCATURES.	FERMAGE BRUT			A DÉDUIRE				DÉFICIT ou PRODUIT NET, total du loyer des terres.	SUPERFICIE.	DÉFICIT ou PRODUIT NET, total par hectare.
	ARGENT.	FAISANCES.	TOTAL.	VALEUR de la pâture à 15 fr. par vache.	VALEUR du travail du fermier à 20 fr. l'hectare.	VALEUR locative de la chambre.	TOTAL à déduire.			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	fr.	fr. c	fr. c.	fr.	fr. c.	fr.	fr. c.	fr. c.	h. a. c.	fr. c.
La Grande-Maison......	160	12 30	172 30	45	71 04	40	156 40	+ 16 26	3 55 20	+ 4 58
La Briqueterie...........	150	12 30	162 30	45	73 16	40	158 16	+ 4 14	3 63 80	+ 1 13
Locature du domaine.....	150	12 30	162 30	45	70 12	40	155 12	+ 7 18	3 50 60	+ 2 05
La Brigoterie...........	170	21 80	191 80	60	104 15	40	204 15	− 12 35	5 20 76	− 2 37
Les Rimbaudières........	130	29 40	159 40	60	131 11	40	231 11	− 71 71	6 55 56	− 10 91
La Cisserie..............	220	17 »	237 »	60	108 08	40	208 08	+ 28 92	5 40 40	+ 5 35
Le Grand-Marchais	150	12 30	162 30	45	75 22	40	160 22	+ 2 08	3 76 10	+ » 55
Le Petit-Marchais........	162	12 30	174 30	45	75 80	40	162 80	+ 11 50	3 79 »	+ 3 03
L'Orgerie	160	16 40	176 40	60	117 »	40	217 »	− 40 60	5 85 »	− 6 94
La Malotière............	380	12 30	292 30	45	71 54	40	156 54	+ 30 76	3 57 »	+ 8 62
La Courtinerie	260	12 30	272 30	45	63 67	40	148 67	+ 28 63	3 18 36	+ 8 95

Digitized by Google

3[me] TABLEAU

Rendement des locatures transformées en fermettes.

NOMS DES LOCATURES.	PRODUIT BRUT				A DÉDUIRE				PRODUIT NET total du loyer des terres.	SUPERFICIE			PRODUIT NET par hectare.
	ARGENT.	FAISANCES.	Affranchissement des travaux des fermiers.	TOTAL.	VALEUR de la pâture à 15 fr. l'hectare.	INTÉRÊTS des constructions.	VALEUR locative de la chambre.	TOTAL à déduire.		ANCIENNE.	ANNEXÉE.	TOTAL.	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr. c.	h. a. c.	h. a. c.	h. a. c.	fr. c.
La Grande-Maison...	370 »	12 30	71 04	453 34	75	50	40	165	288 34	3 55 20	4 12 70	7 68 10	37 63
La Briqueterie......	325 »	12 30	73 16	410 40	75	50	40	165	245 40	3 65 80	4 15 25	7 81 05	31 43
Locature du domaine.	300 »	12 30	70 12	382 42	75	50	40	165	217 42	3 50 60	4 90 25	8 40 85	25 26
La Brigoterie.......	450 »	21 80	104 15	575 95	90	50	40	180	395 95	5 20 76	5 15 69	10 36 45	38 20
Les Rimbaudières ...	375 »	29 40	131 11	535 51	90	50	40	180	355 51	6 55 65	1 70 50	8 26 06	43 03
La Cisserie.........	330 »	17 »	108 08	461 08	75	50	40	165	296 08	5 40 40	» 30 »	5 70 40	51 90
Le Grand-Marchais..	296 »	12 30	75 22	383 52	90	50	40	180	203 52	3 76 10	3 » »	5 76 10	35 33
Le Petit-Marchais...	330 »	15 30	75 80	380 78	75	50	40	165	215 78	3 79 »	2 » »	5 79 »	37 03
L'Orgerie..........	415 »	16 40	117 »	462 30	90	50	40	180	282 30	5 85 »	4 » »	9 85 »	28 64
La Malotière........	416 88	20 30	71 54	507 84	60	50	40	150	357 84	3 57 »	3 » »	6 57 »	54 46
La Courtinerie......	381 85	20 30	63 67	463 82	60	50	40	150	315 82	3 18 36	3 » »	6 18 36	50 75

4me TABLEAU

Augmentation de Fermage.

NOMS DES LOCATURES.	PRODUIT NET du nouveau fermage. (1er Tableau.) 1	PRODUIT NET ou déficit du précédent fermage. (2e Tableau.) 2	EXCÉDANT du nouveau fermage. 3
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
La Grande-Maison.........	288 94	+ 16 26	267 68
La Briqueterie.............	245 40	+ 4 14	241 26
Locature du domaine.......	217 42	+ 7 18	210 24
La Brigoterie..............	295 95	− 12 35	408 20
Les Rimbaudières..........	351 51	− 71 71	423 22
La Cisserie................	296 08	+ 28 82	267 26
Le Grand-Marchais.........	203 52	+ 2 08	201 44
Le Petit-Marchais..........	215 78	+ 11 50	204 28
L'Orgerie..................	282 30	− 40 »	322 20
La Malotière...............	357 84	+ 30 76	327 08
La Courtinerie.............	313 82	+ 28 63	285 19

Digitized by Google

LE CHIEN,

Étude par feu A.-G. BEAUMARIÉ, Avocat,

OUVRAGE OFFERT A LA SOCIÉTÉ

Par sa veuve, Mme BEAUMARIÉ-CHEVALLIER.

RAPPORT DE M. E. B. DE MONVEL.

Séance du 18 juin 1875.

En soumettant à la Société une appréciation sur cette étude approfondie et consciencieuse d'un homme trop peu connu de notre Société et dont je m'enorgueillerai toujours d'avoir été et d'être encore l'ami complètement dévoué, l'hésitation s'empare de moi, et ayant à parler d'un esprit d'élite, mais qui fut toujours timoré à l'excès, je suis tout d'abord tenté de me demander : « Connaissant mes sentiments pour lui, m'accepterait-il pour Juge? » Oui, puisque il le fit tant de fois de son vivant, et quoique, dans cette étude, modeste comme le fut toujours son auteur, il y ait une richesse d'explorations scientifiques qui surpendra peut-être quelques lecteurs, c'est surtout *Livre de bonne foy,* comme il le dit lui-même, de conviction et d'affection; et pour en juger, il faut surtout certaine communauté de sentiments avec l'auteur. Comme l'illustre artiste qui à la

Digitized by Google

vue d'un beau tableau s'écriait: « moi aussi je suis peintre », je puis dire: « moi aussi j'aime le chien. » Rassurons-nous donc et entrons en matière.

Dès l'introduction, que nous voudrions reproduire tout entière, le grand côté du sujet se révèle et nous fait entrevoir que, d'un simple problème d'histoire naturelle, l'auteur saura s'élever aux questions psychologiques les plus ardues, et que tout en admirant Descartes avec La Fontaine, il n'est pas plus cartésien que le bonhomme.

Voici les lignes qu'inspire à notre ami le beau tableau de Pasini que nous connaissons tous:

« La nuit descend sur la terre, et dans la plaine où déjà « son ombre s'épaissit, l'œil cherche en vain de proche en « proche à distinguer quelque forme qui révèle le mouve- « ment et la vie: c'est là bas qu'il faut regarder. Sur la « ligne médiane qui partage le ciel et la terre, ne voyez- « vous pas deux groupes dont la silhouette se détache en « noir sur les lueurs pâlissantes du crépuscule?

« Dans l'un est un homme dont le corps incliné s'appuie « sur un bâton. A ses pieds est assis un chien. L'homme « et le chien sont immobiles; sous l'impression d'une *pensée* « qui semble la même, tous deux tiennent leur regard at- « tentivement fixé sur l'autre groupe qui se voit à peu de « distance.

« Ce second groupe est un troupeau. Les brebis nom- « breuses se pressent entr'elles; on devine que leur dent « rapide se hâte de tondre les dernières touffes d'herbe, car « voici l'heure de rentrer au bercail.

« De vous à ces deux groupes l'ombre et le mystère; « derrière eux, l'inconnu. » (Page 18.)

Cet inconnu, M. Beaumarié va le dégager avec la même élévation de pensée et de style. C'est, dit-il, la première page de la civilisation. De l'alliance de l'homme et du chien va naître la société. M. Beaumarié se charge de développer

Digitized by Google

cette thèse, tantôt par l'argumentation en forme, tantôt par la voie non moins efficace d'un gracieux badinage, et bien peu ont su plus à propos, suivant le précepte du maître,

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

I

Si les œuvres de l'esprit, et ici nous ajouterons à dessein du cœur, doivent se mesurer à la vérité, à la variété et à l'élévation des idées plutôt qu'au nombre des feuilles d'impression, nous approuverons l'auteur de ce petit volume, aussi intéressant que savant, d'avoir divisé son ouvrage en deux parties, dont l'une est, comme il le dit plaisamment, *une enquête à travers les âges* sur l'opinion que se sont faite du chien et les peuples et les savants de l'antiquité. Il interroge successivement la Judée, la Perse, la Chine, l'Empire du Croissant, la Grèce ancienne, Aristote, les philosophes et les moralistes, les chasseurs, les traités de vénerie, les poètes, les artistes, puis, avant de résumer son enquête et d'en examiner à part quelques questions incidentes, il attire et fixe un instant nos regards et notre pensée sur le spectacle de la rue, et constate en passant, c'est son droit, les améliorations très-réelles que sont parvenus à y apporter et son bon cœur et son bon esprit.

La seconde partie, toute psychologique, aux détails près, est consacrée aux rapports de l'homme avec les animaux qu'il classe en trois groupes : 1° Le groupe immense des animaux avec qui l'homme est, et sera toujours en guerre; 2° celui que nous a soumis la conquête, et 3° le groupe bien peu nombreux des animaux qui ont accepté notre alliance, tandis que, sans y être sollicité par aucun motif appréciable, le chien non-seulement l'accepte, mais la recherche. Quant au dernier chapitre, *le but et le moyen*, nous ne pouvons que regretter que la loi commune à tous l'ait laissé

Digitized by Google

forcément incomplet. *Pendent opera interrupta.* (Virg. *En.* Lib. IV, v. 62.) Mais les premières assises ont été assez solidement fondées dès l'introduction pour que nous puissions augurer avec certitude que la conclusion serait celle-ci : « que serait-il advenu de l'homme si Dieu ne lui eût fait don du chien qui, en l'aidant à fonder le troupeau, l'a aidé à fonder la famille et la société ? »

Cela répond en même temps de la manière la plus concluante à la question d'origine également restée en suspens. Le chien vient du chien tel que Dieu l'a créé avec ses variétés distinctes répondant aux divers besoins réels de l'homme ; quant aux chiens que nous appellerons *chiens de caprice*, la sélection y a certainement coopéré, car elle a des procédés assurés, non pour créer, mais pour amoindrir et finalement pour anéantir. Il suffit pour cela d'apparier pendant un temps les produits d'une même portée. Où sont aujourd'hui les *bichons* et les carlins de nos grand'mères ? Où arriveront très-prochainement les *King's Charles*, *les rattiers*, etc., etc. ? Cependant, quelque livrées que soient leurs dimensions à notre fantaisie éphémère, le fond moral, l'attachement au maître persiste toujours, et même semble s'accroître à mesure que les proportions s'amoindrissent. L'amour s'entache alors de jalousie, et ces petites bêtes en viennent à rejeter le précepte proverbial admis par tous les forts individus :

Les amis de nos amis sont nos amis.

II.

Si nous examinons rapidement les trente-deux capitules des deux premières parties, nous y reconnaîtrons que, en général, l'antiquité où, grâce à la lèpre de l'esclavage et à la plaie de la promiscuité qui en dérive, la famille n'a de cohésion que par le despotisme du père et non par les doux liens de l'affection réciproque, le chien, cet ami de la mai-

Digitized by Google

son, ce doux et gai compagnon du foyer, polygame sans famille, pour se dévouer sans arrière-pensée, le chien n'occupe que bien peu de place. La Judée, toute pastorale pourtant, n'a consacré quelques lignes qu'au chien de Tobie et aux hideux mâtins qui ont léché le sang de Jézabel. L'histoire ne dit pas s'ils en sont morts. La Perse où, jusqu'au temps de Cyrus du moins, la famille a maintenu les liens d'affection primitive, comme en témoignent dans la *Cyropédie,* de Xénophon, les causeries familières du bonhomme Astyage, et ses bons tours de grand-père au fils de sa fille Mandane, la Perse a eu sa loi Grammont, son code protecteur des chiens, comme Athènes son arrêt protecteur des chevaux. Quant aux descendants de Confucius, ils aiment tant le chien qu'ils en mangent, et il est étonnant qu'ils n'en soient pas malades, car le carnivore ne sied pas aux organes digestifs du carnivore. Il est vrai que, en Chine comme à Constantinople, le chien est omnivore comme le pourceau. Laissons à eux-mêmes tous ces omnivores et, suivant les pas de notre auteur, interrogeons la Grèce antique. Hélas ! Elle sera muette ou à peu près.

« Les Grecs, nous dit avec justesse M. Beaumarié, s'ils « ont eu les qualités, ont eu aussi les défauts des artistes. « Insouciants et crédules, ils prêtaient aux récits de la « fable une oreille complaisante, sans lui demander compte « de ses informations.

« Amis du bruit et de la lumière, il fallait à leur génie « l'éclat et la pompe des spectacles, le tumulte des fêtes, « les applaudissements, les acclamations de la foule. » (Pag. 34 et 35.)

Aussi la Grèce n'a-t-elle chanté que le cheval dans les strophes impérissables de Pindare. Hésiode, contemporain d'Homère, au dire d'Hérodote, et auteur *des Travaux et des Jours*, n'a pas une pensée pour ce précieux mais obscur compagnon de nos travaux. Sans le touchant épisode du

Digitized by Google

chien d'Ulysse dans l'*Odyssée*, on pourrait croire que le chien n'existait pour les poètes grecs qu'à titre d'injure. Chien, fils de chien, sont les termes favoris de provocation pour les preux de l'*Iliade*.

Mais aussi que nous sommes heureux qu'Ithaque, manquant d'espace et de fourrages, n'ait pas été propre aux chevaux ! (1) Le chien d'Eumée eût été un cheval !

Pour les naturalistes grecs eux-mêmes le chien, comme le cheval sorti du trident de Neptune, n'existerait qu'à l'état d'être fabuleux, si Aristote n''eût élevé sa voix contre la tradition puérile qui voulait que les chiens de l'Inde fussent le produit de la lice et du tigre. En exposant les conditions qui lui semblent indispensables à la reproduction entre espèces différentes, « rapports dans la taille, dans le régime alimentaire, dans l'époque de l'accouplement, dans la durée de la gestation, » Aristote a bien fait, comme le dit M. Beaumarié (page 38), une proposition magistrale, opposant les règles de la saine et lucide raison aux affirmations téméraires de ses prédécesseurs et de ses contemporains ; mais ce qui est vraiment bizarre c'est que ni Aristote, ni notre digne ami n'aient observé que si dans le couple propagateur il y avait un tigre et une lice, c'est-à-dire une chienne, il fallait d'abord s'enquérir d'où provenait la lice. C'est toujours, comme on voit, la question *de la poule et de l'œuf*. Cette prétérition qui n'atténue en rien la justesse de la critique d'Aristote a peut-être nui à sa portée, et, de fait, nous voyons que cette fable absurde s'est propagée jusqu'au XVIIIe siècle par Pline-l'Ancien (IIe siècle) jusqu'à Conrad Gessner et Aldovrandi (XVIe et XVIIe), pour venir expirer devant la méthode de Linnée (*Systema Naturæ*, Leyde, 1735), qui établit nettement et

(1) *Non est aptus equis Ithacæ locus, ut neque planis*
Porrectus spatiis, neque multæ prodigus herbæ.
(Hor. epist. lib. I, Ep. 7).

Digitized by Google

définitivement que la lice et le tigre ne pouvaient s'aimer que *comme chien et chat*.

Donc le chien a été livre clos pour les naturalistes anciens et même modernes jusqu'au XVIIIe siècle et il en aurait été de même pour les philosophes et les moralistes jusqu'au XVIIe, c'est-à-dire jusqu'à notre La Fontaine, si Chrysippe, stoïcien qui vivait 208 ans avant Jésus-Christ, n'avait démontré, par un fait concluant cité par notre auteur (pag. 48), et dont tout chasseur a été bien des fois témoin, qu'un chien pose et résout un syllogisme avec autant de sûreté qu'un bachelier frais émoulu de l'école, et le grand Descartes, en voulant accaparer pour l'homme seul le spiritualisme, tombe dans le matérialisme en attribuant à la matière des actes de jugement incontestables.

III.

Seuls les chasseurs auraient-ils su apprécier les qualités morales et intellectuelles du chien? Et encore, dans toute l'antiquité chasseresse, de 445 ans avant Jésus-Christ au IIe siècle après, ne trouvent-elles que deux apologistes ; et, fait remarquable, dans la même famille : Xénophon, déjà cité, le disciple aimé de Socrate qui lui sauva la vie à la bataille de Délium, et Xénophon, d'Ephèse. Cela nous étonne peu. La chasse est un travail fatigant, et les anciens, déjà brisés par la gymnastique civile et militaire, et à toute heure réclamés par le *forum* ou *l'agora*, goûtaient généralement peu la chasse. Malgré la douce et triste légende de *Céphale et Procris*, malgré les joies que se propose l'usurier Alphius dans la IIe épode d'Horace, bien peu prenaient plaisir à la chasse qui était permise à tous. Ce n'est qu'à la suite de l'irruption des barbares du Nord et quand ceux-ci voulurent se réserver ce qui devint le *droit de chasse*, que l'attrait du *plaisir défendu* fit de la chasse ce qu'elle est aujourd'hui, une passion presque universelle, et les

Digitized by Google

supplices atroces inventés par le bon roi Gontran et ses successeurs ne réussirent qu'à propager la fièvre du braconnage. Il est certain d'ailleurs que, pour les esprits superficiels, qui sont le plus grand nombre, les brillantes qualités morales et physiques du chien se développent dans les péripéties d'une chasse sous leur jour le plus saisissant, et qu'il faut être contemplateur à un certain degré pour être ému des allées et venues haletantes et sans fin d'un brave chien de berger qui garde une luzerne ou une pièce d'avoine contre la dent picoreuse de cent moutons. Les chasseurs ont dû prendre la parole les premiers, et nous devons savoir gré à notre auteur d'avoir fait une part si honorable aux écrivains qui, en prose comme en vers, chez les anciens comme chez les modernes, ont traité de la cynégétique. Nous lui sommes reconnaissants, pour l'honneur du corps des chasseurs auquel nous sommes fier d'avoir appartenu tant que notre jarret a été ferme, de la verte mercuriale qu'il adresse à ce paillard de Jacques du Fouilloux (pag. 57), qui oublie que le premier besoin du chasseur, comme son premier devoir, c'est la sobriété, *mens sana in corpose sano.*

Mais nous ne pouvons nous expliquer que, dans sa nomenclature, assez courte du reste, des traités de chasse, il ait oublié les principaux tels que la *Vénérie roïale*, de *Robert de Salnove* (in-4°, Paris, 1664, Sommaville et Soubron) si précieux pour tout chasseur à courre Orléanais, à qui il donne avec une exactitude, parfaite encore aujourd'hui, les *retraicts et refuites* de toutes les parties de notre forêt, et des buissons qui l'environnent et le savant *Traité de la chasse au fusil*, de *Magné de Marolles* (in-8°. Paris, Théophile Barrois, 1788), ouvrage que recommandent hautement ses savantes recherches sur les anciennes armes de traict, ses détails sur la fabrication des fusils, sur les marques des canonniers de Paris, ses instructions raison-

Digitized by Google

nées sur les diverses chasses, et sur l'éducation des chiens de plaine.

IV.

Dans le chapitre XII, *les Ingrats sans le savoir*, M. Beaumarié ne pousse-t-il pas la sévérité jusqu'à l'injustice quand il reproche aux laboureurs l'état d'abandon dans lequel ils laissent le vaillant animal à qui ils sont redevables d'une part notable de leur fortune et de leur sécurité? Que les laboureurs ne composent pas des dithyrambes en l'honneur du chien, cela se conçoit. Ils ont autre chose à faire que de se livrer à des transports pindariques, mais partout, hormis les pays où le service du bétail est confié à trois ou quatre hourets galeux, gardant aussi mal vaches que moutons, on sait le prix d'un bon chien, on s'efforce de le traiter en conséquence et cela date de loin. Virgile dans ses *Géorgiques*, liv. III, v. 104 et suivants, nous dit formellement :

Ne tibi cura canum fuerit postrema : sed unà
Veloces Spartæ catulos acremque Molossum
Pasce sero pingui. Nunquam custodibus illis
Nocturnum stabulis furem, incursusque leporum
Aut impacatos à tergo horrebis Hiberos.
Sæpe etiam cursu timidos agitabis onagros,
Et canibus leporem, canibus venabere damas
Sœpe volutabris pulsos silvestribus apros
Latratu turbabis agens, montesque per altos
Ingentem clamore premes ad retia cervos.

Ce que l'on pourrait traduire ainsi :

« Que le pansage des chiens ne soit pas le dernier de tes
« soins. Tu repaîtras de caillé bien gras les chiens légers
« de Sparte et le vaillant dogue Epirote. Avec de tels gar-
« diens tu ne craindras pour ton bercail ni le rôdeur de
« nuit, ni l'irruption du loup, et tu ne redouteras pas sur tes

« derrières le maraudeur Ligure (1) qu'on ne peut main-
« tenir en paix. Souvent avec ces chiens tu lanceras l'ona-
« gre timide ou le lièvre, souvent le daim. Souvent,
« forçant le sanglier à déguerpir de sa bauge au fort des
« gaulis, tu le pourchasseras à voix de chiens, et sur les
« hautes rampes leur clameur poussera le grand cerf
« jusqu'aux toiles. »

Poëte ! dira M. Beaumarié, et poëtes et artistes sont tous les glorificateurs du chien. C'est déjà quelque chose. Voyons maintenant les agronomes comme plus positifs.

Caton l'ancien, *de Re rusticâ*, ne nous dit rien du chien, mais de son œuvre si remarquable nous n'avons, hélas ! que des fragments. Quant à Varron, (M. Terentius) de 116 à 26 ans avant Jésus-Christ et prédécesseur de Virgile, et à Columelle (L. Junius Moderatus) qui écrivait en l'an 42 denotre ère, il est difficile d'être plus explicites.

Varron (C. 775 de la bib. d'Orléans, J. Petit, in-f° 1533) se prononce nettement sur l'importance des chiens, « faute desquels, sans contredit, toute métairie est peu sûre, » *de canibus quibus sine utique villa parùm tuta sit*. (Cap. XXI. lib. I. p. 55. lin. 7.

« *Canes potius cum dignitate et acres paucos habendum quàm multos*, mieux vaut que les chiens soient bien traités, et en avoir peu mais de bons que beaucoup. *Quos consuefacias potiùs noctu vigilare et interdiù clausos dormire, et catenâ vinctos esse, ut, soluti, acriores fiant*, on les habituera à veiller la nuit de préférence, et le jour, on les tiendra clos et enchaînés pour que, détachés, ils deviennent plus vigilants.

Le même Varron (p. 87. lin. 33) distingue les chiens par fonctions : 1° chiens de chasse, 2° chiens de ferme. Il

(1) *Hiberos*. Les Ligures étaient mélangés de Celtes et d'Ibères. Je choisis le terme Ligure par égard pour la géographie du Mantouan adossé à la Ligurie.

Digitized by Google

détaille les conditions physiques que ces derniers doivent remplir, mais des uns et des autres il se garde bien de former deux races différentes, et, du nom de leur lieu d'origine seulement, il les appelle Laconiens, Epirotes, Salentins. Chacun sait que Salente était une ville de la grande Grèce, dans l'Italie du sud.

Plus spécialisateur, il diffère d'avis avec Virgile et ne veut pas que le chien de ferme chasse, ce qui prouve qu'il pourrait chasser, et chez nous en effet le chien de berger serait un exellent *chien courant*, si son maître n'y mettait ordre. Voyez le chien de la chanson si connue de Dupont, ce *Finaud* dont le poil

> Se dresse roide comme un clou,
> Dès qu'il sent la trace du lièvre,
> Dès qu'il sent la trace du loup.

Et nous même, toutes les fois que nous avons admis le chien du berger au déduit royal de la chasse au sanglier, ne l'avons-nous pas vu tenir constamment la tête de la meute ?

Buffon aurait-il raison quand il dérive tous nos chiens de taille du chien de berger, et peut-être bien ce précieux animal serait-il la souche au moins du chien courant. La sélection de l'homme puis son éducation leur ont donné à la longue des apparences légèrement différentes, mais la vocation primitive est la même, et tous deux ont l'appétit du sang, bien moins développé dans les chiens éventeurs ou d'arrêt.

Aussi, plus sévère que Virgile, Varron ne veut pas que le chien de berger chasse, et il prescrit même de n'en acheter ni aux chasseurs ni aux bouchers de peur qu'ils n'aient pris goût au sang.

Diligenter ut habeant cibaria providendum (p. 88. lin. 26), il faut veiller avec soin à ce qu'il soit pourvu à leur nourriture, mais songer, ajoute-t-il, que cette nourriture se rapproche de celle de l'homme et non du mouton,

Digitized by Google

car le chien se nourrit d'os et de restes de cuisine et non d'herbes et de feuilles ; se garder surtout de les laisser approcher de la brebis crevée, de la carne, comme disent nos paysans, de peur que, alléchés par le goût, ils soient moins retenus (de mordre), *morticinæ ovis non patiuntur vesci carne, ne, ducti sapore, minùs se abstineant.*

Columelle (même volume, p. 256, 257, 258), éloge du chien admirablement senti. Il divise l'espèce canine en trois classes : chien de troupeau, chien de garde, chien de chasse.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Nous sommes de son avis.

Il recommande la même alimentation que Virgile avec addition de pain d'orge ou de froment. Ne veut pas qu'on permette l'accouplement avant un an révolu et en donne les plus sages raisons, va jusqu'à indiquer des remèdes contre leurs maux d'oreilles et *leurs puces*, ce que fait aussi Varron (p. 89. lin. 7.) qui y ajoute une recette contre l'aggravure et la description du collier, contre la dent du loup qu'il appelle *millum*.

Ni l'un ni l'autre ne s'est lancé dans les théories absurdes de Pline-l'Ancien sur l'origine première du chien.

V.

Si nous consultons les théoriciens français, ils se présentent en foule avec titres plus ou moins valables quand il s'agit du chien de chasse, mais ils sont faciles à compter quand c'est sur l'humble et pourtant si précieux chien de troupeau que portent les recherches.

Olivier de Serres, sire de Pradel, nous ouvre son *Théatre d'Agriculture* (C. 794 de la bibliothèque d'Orléans, 2 vol. in-4. Paris, Mme Huzard, 1804.) C'est à la page 580 du tome 1 qu'il aborde notre sujet, mais il y est moins

Digitized by Google

instructif qu'alors qu'il traite des prairies artificielles et naturelles, et on n'y trouve guère que des redites plus ou moins bien comprises des auteurs précités.

Ne s'occupant pas du chien de chasse, il distingue le chien de garde sous le nom de chien *pour la maison*, et le chien de berger sous le nom de chien *de parc*. Du reste il ne décrit pas plus l'un que l'autre, et, n'indiquant aucun lieu d'origine, il semble croire que tout chien peut faire un chien de berger. C'est encore aujourd'hui l'avis de nos Solognots, aussi n'ont-ils en général que d'indignes roquets bien plus disposés à aboyer pendant un kilomètre ou deux après les rares passants qu'à garder leurs moutons.

« La plus salutaire viande (1) pour ces chiens est, dit-il, le seul pain. » Erreur profonde. Tout animal exige une nourriture variée, et, pour les herbivores, Dieu y a pourvu d'abord par l'incalculable diversité des plantes de saison, ensuite par la succession du vert au sec.

Il recommande de les châtrer, ce qui leur ôte nerf, courage et flair.

« En telle action, ajoute-t-il, ceci s'observera que de
« n'en faire l'exécution ni en la maison ni au parc ; ains
« au lieu le plus fréquenté par eux pour la desbauche. Ainsi,
« en leur faisant haïr l'un ils en aimeront tant mieux
« l'autre, en souvenance de l'endroit où ils auront tant
« enduré de douleur, en les chastrant. »

Ce sire de Pradel là, né en 1539, mort le 2 juillet 1619, descend en droite ligne du chanoine Fulbert ; ne nous étonnons pas qu'il tienne si peu à la race, point si essentiel quand il s'agit du chien.

Mais les savants qui, en France, ont consacré leurs études à l'agronomie n'ont pas tous, il s'en faut bien, fait preuve de cette légèreté à l'égard du chien de berger, et dans la

(1) Viande, dans le sens de nourriture, moyen de vivre. « *La viande du Roy est servie* », c'était la formule d'étiquette.

Digitized by Google

Maison rustique du XIXe *siècle* (in-8°, M. Paris, 1849, librairie agricole), nous pouvons signaler un remarquable article du savant Bixio sur le chien de Brie, qu'il a certainement étudié à l'œuvre, et qu'il recommande avec non moins d'autorité que n'ont fait pour les chiens de Laconie, Epirotes, ou de Salente, les vieux maîtres que nous avons cités. Comprenant que cet admirable sergent de milice moutonnière est, malgré son courage et son agilité, de bien petite taille contre les loups, heureusement de plus en plus rares dans nos plaines, il donne le sage conseil de lui adjoindre, en pays couvert, quelque mâtin de forte encolure, entr'autres le chien de boucher, *canis familiaris laniarius*. Peut-être se laisse-t-il éblouir par le prestige de la prestance et plus d'un chien de boucher mérite le reproche qu'Horace (Epod. 6) adresse à Cassius Sévère : « *Canis ignavus adversùs lupos* » et en outre, comme l'appréhende Varron, ce chien aura toujours le défaut de mordre les brebis à outrance. Mieux vaudrait le chien des Pyrénées ou le grand lévrier d'étrique, originaire d'Ecosse ou de la Mitidja, tous deux doux à l'homme ou au mouton, parce que la conformation de leur museau s'oppose à ce qu'ils mordent en jouant, mais atteignant le loup en un clin d'œil et le terrassant de même. Dans son ensemble l'article est aussi sage que bien écrit, et comme celui de Columelle, il contient d'excellents conseils pour les maladies accidentelles du chien, telles que les maux d'oreilles, aggravures, etc.

Nous ne recommandons pas moins l'ancienne *Maison rustique*, Jacques Bujault et l'excellent dictionnaire d'agriculture publié en 1809 par Déterville.

Comme on le voit, ce ne sont pas les indications du savoir qui nous manquent, mais (et c'est là un des défauts qu'on peut le plus justement nous reprocher), la résistance à la pratique et surtout à la pratique persévérante. Les

Digitized by Google

comices d'agriculture pourraient y convier avec succès s'ils primaient généreusement les chiens d'élite comme ils le font pour le bœuf Durham et le mouton Dishley. Qu'on se rassure pourtant. La bergerie ou, comme on dit en Berry, le *bergeat* ne sera pas chez nous en décadence tant que, ainsi qu'il se pratique dans les bons pays, on préfèrera le berger à la bergère, toujours occupée de ses nippes ; tant qu'on paiera un louis vaillant le chien de bonne race pris sous sa mère.

VI.

C'est surtout dans le chapitre XIV de la première partie, *le Spectacle de la rue,* que M. Beaumarié a fait briller dans tout leur jour l'exquise délicatesse de sentiment et le charme de style qui le recommandent à un si haut point.

Après nous avoir édifié par les conseils de sa longue et méticuleuse expérience sur les précautions que doit prendre dans la rue quiconque y conduit son chien, voyons-le passer auprès du chien d'aveugle. Comme Joseph Vernet, attaché au grand mât, pour mieux saisir le mouvement de la vague, il prend son carnet et y crayonne cette esquisse saisissante de vérité et de charme :

« Laissons passer, non sans lui donner notre aumône, « ce vieil aveugle conduit par son chien. Voyez avec « quelle adresse inquiète le bon petit serviteur dirige son « maître à travers les embarras menaçants de la foule et des « voitures ! Ce sont eux que vous voyez chaque jour près « des marches de Saint-Sulpice, immobiles comme un « groupe de la résignation. L'homme n'a qu'une pensée. « n'envie qu'une chose, l'obole de la charité, mais le « chien ! que de désirs sollicités et contenus !

« Voici tous les chiens du voisinage qui viennent, à « l'heure accoutumée, se livrer sur la place à leurs joyeux

Digitized by Google

« ébats ; ils luttent entre eux, ils se poursuivent, ils se cul-
« butent ; quelques-uns s'approchent du pauvre patient,
« flairent d'un air narquois son museau armé de la sébille
« solliciteuse, et repartent gais et rapides vers leurs com-
« pagnons.

« Heureux du siècle ! soupire tout bas le factionnaire
« fidèle.

« Voyez le bruyant loulou qui passe emporté par la mes-
« sagerie rapide, jûché sur la bâche, il tourne, il vire, il
« s'agite et jette aux passants ses hargneux aboiements.

« *O felices nimiùm !* se dit l'esclave du devoir.

« Puis c'est le bouledogue, au masque hideux, qui
« galoppe et disparaît au détour de la rue sous la
« voiture retentissante du boucher ; voilà maintenant le
« pesant terneuvien qui, marchant sur les pas de son
« maître, sans rompre d'une semelle, l'effleure, en passant,
« de sa toison floconneuse ; arrive à son tour la levrette
« héraldique ; sur son manteau de fine étoffe brillent les
« armoiries de sa noble maîtresse ; ses ongles délicats,
« habitués aux tapis moëlleux des salons, paraissent souf-
« frir au contact de ces grossiers et rudes pavés. Un instant,
« comme surprise, elle suspend sa marche, considère
« attentive l'impassible gardien, puis, détournant dédai-
« gneusement la tête, elle reprend son allure cadencée. »

N'est-ce pas là, quoiqu'il ne s'agisse que d'humble prose, l'application faite avec autant de conscience que de talent de la règle du maître : *Ut pictura poesis erit ?* (Hor., *Art poét.*, v. 360.)

Mais le moraliste s'éveille à ce tableau :

« Ah ! doux et tendre sentiment de la fraternité, n'est-
« ce pas l'homme qui, par ses exemples pervers, apprend
« chaque jour au chien à te repousser de son cœur ?
« (pag. 68, 69). »

Et en effet notre sage concitoyen qui aurait pu comme

Digitized by Google

tant d'autres, on vient de le voir, se griser de son style, ne prend jamais la plume que pour être utile ; soit qu'il gourmande le gamin des rues, l'âge sans pitié, dont les ébats coupables et que devrait refréner une répression plus efficace, menacent journellement nos populations de l'introduction de la rage, soit que, s'adressant plus haut, il démontre dans des vers frappants les dangers et l'immoralité de l'empoisonnement par mesure préventive de nos chiens dans nos propres demeures. (Pag. 66.)

Plus heureux que bien des poètes de nos jours, il a entraîné les cœurs, et des cœurs municipaux, ce qui n'est pas mince gloire, et il a pu s'écrier, lui vivant, avec une malicieuse et naïve bonhomie : « Dieu merci, le temps des « boulettes est passé ; l'édilité n'en fait plus. » Cela est moins superbe que l'*exegi monumentum*. Est-ce aussi vrai ?

VII.

C'est dans la seconde partie de son œuvre que M. Beaumarié a, pour ainsi dire, concentré tous les efforts de sa dialectique pour nous démontrer que, facile à classer suivant les lois actuelles de la zoologie, le chien semble échapper à toute classification si, changeant de point de vue, on l'étudie sous le rapport des aptitudes morales. En vérité, celles-ci le placent hors rang dans la tribu plus nombreuse qu'on ne se l'imagine des animaux intelligents, tribu dont pourtant il faut exclure de prime-abord les animaux que guide le seul instinct, l'abeille, la fourmi, l'araignée, le castor, malgré les merveilles qu'ils accomplissent sous nos yeux. Réservons notre admiration comme notre amour pour Celui qui, en les douant de l'instinct, les a amenés du premier jet à la perfection qui est son essence. Ce qui constitue l'être intelligent, ce n'est pas la perfection qu'il n'atteint jamais, c'est la perfectibilité dont les animaux d'instinct sont dénués.

Digitized by Google

Partageant en trois groupes toute la création animale, sauf l'homme, il établit d'abord le groupe des animaux innombrables avec lesquels l'homme est et sera toujours en état de guerre.

« Les plus timides fuient à son approche, les mieux « armés l'affrontent ou soutiennent ses attaques ; quelques « uns enhardis par leur petitesse même, le bravent jusqu'en « sa demeure. Tous lui disputent le fruit de ses labeurs ; « les carnassiers se ruent sur son troupeau, les oiseaux du « ciel sur ses moissons, les rongeurs s'engraissent de son « grain. » (pag. 85 et 86.)

Puis il ajoute avec un sens aussi vrai que profond :

« Cependant ce ne sont pas là des ennemis de l'homme « que pousse un sentiment de haine ou un sauvage désir « de rapine ou de destruction. Non ! ce sont des compé- « titeurs auxquels l'homme conteste le droit de vivre sur « un sol qu'ils ont possédé avant lui. »

Passant au second groupe qu'il appelle le groupe de la conquête et qu'il compose d'espèces empruntées aux races indépendantes, il établit, avec une parfaite vérité d'observation, combien est incomplète la soumission de ces diverses espèces qu'il nous montre enchaînées aux heures du repos et entravées pendant celles du travail ; tels le cheval, l'âne, la génisse, le taureau, la brebis, prisonnière au bercail ou sous la rude tutelle de la houlette ou du chien pendant la pâture, le porc captif au toit, etc, etc, il conclut avec justesse : sont-ce là des alliés ? Non. Ce sont des esclaves qui répètent en chœur :

> Notre ennemi c'est notre maître,
> Je vous le dis en bon français.
>
> (Pag. 90.)

Il n'est pas jusqu'aux oiseaux domestiques dont nous ayons fait la conquête au point d'y trouver des alliés constants. La pesanteur seule de leur vol les retient sous

Digitized by Google

notre domination, et dans les races voyageuses nous n'avons jamais domestiqué que le seul pigeon en abusant de son amour pour ses petits, ce qui inspire à M. Beaumarié cette délicate et touchante pensée :

« Les colombes acceptent plus volontiers l'esclavage. Ce « n'est pas que la rapidité de l'aile leur fasse défaut... mais « pour elles le bonheur n'est pas dans la liberté ; il est « tout entier dans l'amour et la vie leur est douce partout « où les attendent le nid ou la famille. » (Pag. 90).

A ce groupe de la conquête notre auteur ajoutera plus tard le chat (pag. 99), le faucon (pag. 113), l'éléphant (pag. 115) ; nous ne nous expliquerons que par une inadvertance l'omission du chameau ; mais tous ne feront que confirmer son dire que la soumission n'est jamais que incomplète, encore bien que, suivant son observation judicieuse, presque tous soient herbivores ou granivores. Tous conserveront toujours un levain de méfiance contre l'homme. Le cheval dont il a plu à Buffon de faire l'ami de l'homme défonce cet ami à coups de pied dès qu'une mouche s'agraffe à son périnée, et c'est preuve en main que notre auteur vous dira (pag. 116) : on compte autant et plus de cornacs châtiés et mis à mort pour une simple taquinerie, que de cornacs protégés par leur éléphant contre une agression étrangère.

Arrivant enfin au troisième groupe, au groupe de l'alliance, il n'y aperçoit qu'un seul animal... le chien, et il « affirme hardiment : Le plus sûr des amis, le plus ferme « des alliés, le plus fidèle des serviteurs, c'est le chien « (pag. 92). » Ce n'est pas nous qui le contredirons.

Se demandant alors quel mobile explique cet attachement, ce dévouement si merveilleux d'un carnivore pour l'homme, il passe successivement en revue le besoin (p. 99), la reconnaissance (p. 101), l'influence de l'homme sur les animaux (pag. 104), l'instinct (p. 121) ; et il prouve péremp-

Digitized by Google

toirement non-seulement l'insuffisance de toutes ces causes mais même combien leur allégation est illogique et controuvée.

Nous voudrions pouvoir donner place dans ce rapport aux considérations aussi justes qu'élevées que provoque chez M. Beaumarié l'étude approfondie des caractères inhérents à l'instinct et faire ressortir l'harmonie qui existe entre les aperçus de notre auteur et ceux que nous a développés ici même notre savant collègue, le docteur Debrou, (1) mais analyser ces considérations ce serait les affaiblir, ce serait surtout les dépouiller du beau manteau de style dont elles sont revêtues, les reproduire ce serait excéder les bornes que nous devons nous imposer. Laissez-moi seulement vous dire que, hautement philosophiques, elles sont aussi hautement chrétiennes.

Le seul reproche qu'on pourrait adresser à cet ouvrage qui réunit tant de charmes divers à une si profonde raison c'est l'absence de conclusion. Hélas ! je vous l'ai dit, il n'a pas été donné à l'auteur de mettre la dernière main à cette œuvre qui avait été la pensée de sa vie entière, mais dont, suivant son précepte, il avait confié l'exécution à l'âge du déclin : C'est à l'affection sainte de sa veuve que nous sommes redevables de voir si judicieusement coordonnées, ces pages éparses où respirent tant de bonhomie fine, tant de sentiments délicats, à côté de tant de raison et de savoir.

Cette conclusion, d'ailleurs, quoiqu'elle ne soit pas formulée suivant les règles, on la pressent presque à chaque page. Il est évident que, pour notre ami, le chien est *sui generis,* que ses qualités, nous dirions presque ses vertus, sont de lui et à lui.

« Il se dévoue, donc il aime » (p. 130) et ce remarquable passage : « Lorsque je vois l'homme marcher à côté du « Terneuvien, du chien des Pyrénées ou du Saint-Bernard,

(1) *La Vie,* par le Dr Debrou, Orléans, in-12, 1809. Herluison.

Digitized by Google

« en vérité le doute n'est plus possible !... Le protégé,
« c'est l'homme, le protecteur... c'est le chien ! (p. 100) »
Tous ces développements n'amènent-ils pas forcément la conclusion de Toussenel que M. Beaumarié semble adopter comme la seule juste : Lorsque Dieu vit l'homme si dénué, il fut ému de pitié et lui donna le chien pour auxiliaire.

Quant à nous, estimons-nous heureux d'être en tout point d'accord avec M. de Beaupré, rapporteur devant le conseil de la Société protectrice des animaux de cet ouvrage, précieux au point de vue de l'utilité non moins qu'à celui du charme, ouvrage qui, cinq ans après que son auteur était dans la tombe, lui méritait les honneurs rétrospectifs de la médaille d'argent.

Le rapport de M. de Beaupré conclut ainsi :

« L'analyse ne peut faire ressortir la valeur de cet
« ouvrage écrit dans un style magnifique. Il faut le lire et
« le méditer, avec cette espérance que les efforts des
« amis de l'humanité triompheront un jour de la barbarie
« et de la perversité de celui qui se dit le roi de la nature. »

Nous ne pouvons qu'applaudir.



Digitized by Google

MENTON.



IDYLLES,

PAR

M. Ludovic DE VAUZELLES.



Séances des 4, 18 juin et 20 août 1875.



AVERTISSEMENT.



La petite ville de Menton, autrefois *Mentone,* qui a pris tant d'accroissement depuis son annexion à la France en 1861, et qui est réputée aujourd'hui l'une des meilleures stations d'hiver du littoral de la Méditerranée, est située, comme l'on sait, à environ 30 kilomètres de Nice, entre Monaco et Vintimille, sur un promontoire qui divise son rivage en deux baies à peu près égales. Celle de l'Est confine à l'Italie et est appelée Baie de Garavan; celle de l'Ouest, qui se termine au cap Martin, est connue sous le nom de Golfe de la Paix, anciennement *Sinus Pacis.* Menton fut longtemps placée sous la domination des princes de Monaco : elle s'en affranchit en 1848, de concert avec

Digitized by Google

Roquebrune sa voisine, en se proclamant libre sous la protection de la Sardaigne. Après la guerre d'Italie, elle manifesta, les 15 et 16 avril 1860, par le vote presque unanime de ses habitants, sa volonté d'être annexée à la France, et le traité de cession signé le 2 février 1861 par le prince de Monaco la plaça, de ce côté, à l'abri de toute espèce de revendication.

Bornée au midi par la mer, elle est protégée contre les vents du nord et même contre ceux qui soufflent du levant et du couchant, par un vaste hémicycle de montagnes abruptes et rocheuses. Son territoire se compose d'une partie plane, au milieu de laquelle plusieurs chaînes de collines revêtues d'arbres toujours verts, s'avancent en se dégradant jusqu'à proximité du rivage. On trouve entre ces chaînes secondaires des vallées fertiles, dont les profondeurs sont ravinées par autant de torrents, tandis que leurs pentes sont ornées de plusieurs rangs de terrasses, où l'on cultive le citronnier, principale richesse du pays, l'oranger, l'olivier, la vigne, et où sont disposés pour l'arrosage des réservoirs et des canaux en maçonnerie.

Deux torrents, le Pirouné et le Garavan, ont leur embouchure dans la Baie de l'Est; dans celle de l'Ouest aboutissent le Fossan, le Careï, le Borigo et le Gorbio : et tous ces torrents sont le plus souvent guéables, quoiqu'ils portent assez loin dans la mer, après les grandes pluies, leurs eaux jaunâtres et limoneuses. Les vallées auxquelles ils correspondent et donnent leurs noms, se dirigent toutes du Nord au Midi. Elles étaient commandées au moyen âge et protégées contre les entreprises des Barbaresques, par trois châteaux et villages appuyés à la montagne dans des positions inexpugnables. C'étaient : Le Castellar, à l'extrémité septentrionale de la chaîne de collines qni sépare les vallées de Fossan et de Careï; Sainte-Agnès, qui domine, dans la montagne, la vallée de Borigo, formée par la

Digitized by Google

réunion de deux autres plus petites, celle de Cabrolles et celle des Châtaigniers; enfin Gorbio, situé comme le Castellar, tout à l'extrémité d'une chaîne de collines que de hautes montagnes environnent. Ces places fortes, véritables nids d'aigles, reconnaissaient autrefois pour seigneurs féodaux les comtes de Vintimille-Lascaris, qui les tenaient en fiefs de la mense épiscopale de Vintimille. Les châteaux sont en ruine, mais les villages n'ont subi presque aucune modification, et leur physionomie, à ce point de vue, est des plus intéressantes, parce qu'elle reporte l'imagination à l'époque féodale, dont les vestiges, en tous pays, tendent de plus en plus à s'effacer.

Je n'essaierai point de décrire ici les poétiques rivages de Menton : le chemin de fer, qui leur a fait quelque tort au point de vue pittoresque, leur procure du moins chaque année un grand nombre de visiteurs; et quant aux personnes qui ne les ont point explorés, elles imaginent aisément ce que peut être une contrée qu'embellit une éternelle verdure, où règne un éternel printemps, et qui possède, sous un soleil éclatant, ces deux principaux éléments des plus admirables paysages, les montagnes et la mer. La population flottante, pendant l'hiver, se compose principalement de Français, d'Anglais, de Russes et d'Allemands; mais, à côté de la race indigène, — artisans ou pêcheurs, cultivateurs et propriétaires, qui se livrent au commerce des huiles et des citrons, — vivent aussi plusieurs familles de bergers auxquels on donne le nom de Brigasques, parce que la plupart sont originaires des montagnes de la Briga. Ces bergers, bien connus sur tout le littoral de la Méditerranée, depuis Toulon jusqu'à Savone, et qui arrivent dans les vallées de Menton par la route de Sospel, regagnent les hauteurs aussitôt que la fonte des neiges le leur permet. Ils ne se mêlent que fort peu avec la population mentonaise, dont ils diffèrent par la langue, le

Digitized by Google

caractère, le costume; et tandis que celle-ci, surtout la partie féminine, se distingue par l'élégance des formes, la délicatesse des traits et une sorte de politesse naturelle; eux, habitués à errer dans les ravins incultes des hautes montagnes, se font remarquer par la rudesse de leurs traits, toute la force mais aussi toute la grossièreté que l'on peut attendre de pâtres à demi sauvages. Leurs filles, depuis quelques années surtout, entrent volontiers au service des étrangers et s'emploient aux travaux les plus pénibles; mais leurs femmes ne viennent guère à la ville que pour y vendre le lait des brebis. Ils se retirent pendant la nuit dans les hautes bergeries du Castellar, de Sainte-Agnès et de Gorbio, d'où ils se répandent chaque jour avec leurs troupeaux dans les vallées.

L'altération de ma santé m'avait forcé de passer à Menton les hivers de 1865 et de 1866. La perte si cruelle que je fis, au mois de janvier 1873, de mon fils unique, en ruinant du même coup mes forces et mes espérances, me détermina à résigner, jeune encore, les fonctions que j'exerçais depuis plus de vingt années. Je repris la route du Midi; je voulus revoir cette plage de Menton qui m'avait charmé par son coloris si brillant et tout italien, et bientôt, en l'étudiant de plus près, je crus y retrouver tout ce que la simplicité du génie antique excellait à peindre : des sites pleins de fraîcheur, animés par une population naïve, ingénue, gracieuse, très-ignorante encore des modernes industries; mais maintenue par cette ignorance même, un long isolement politique et toutes les facilités d'un heureux climat, dans une sorte d'enfance aimable et noble, dont, hélas! elle ne sortira que trop tôt!... C'est ainsi que je fus amené à composer ces Idylles. Menton m'en a fourni le cadre et le sujet, et il m'a presque suffi, pour écrire, de regarder autour de moi. Travail bienfaisant, car il correspondait à l'état de mon âme, dont une

Digitized by Google

haute distraction intellectuelle et l'épanchement étaient alors le premier besoin !

Les Grecs, par les mots Εἶδος, Εἰδύλλιον, dont nous avons fait *Idylle*, n'entendaient pas seulement, comme l'ont souvent remarqué les commentateurs de Théocrite, de Bion et de Moschus, de petites scènes poétiques empruntées à la vie champêtre ; mais de petits tableaux, quel qu'en fût le sujet, de petits poëmes dans les genres les plus variés. C'est en ce sens que j'ai cru pouvoir intituler *Idylles* un recueil où la pastorale a sa place, mais où l'on trouvera aussi des morceaux d'un tout autre caractère.

MENTON (Alpes-Maritimes),
Avril 1875.

Digitized by Google

PROLOGUE.

Quand la mer étincelle aux rives d'Italie,
Mon esprit sur les flots s'aventure et s'oublie :
La terre me déplaît ; je vois d'un œil serein
Frémir autour de moi tout l'empire marin.
Mais, sous l'effort des vents, quand la mer avec rage,
En tout sens, à grand bruit, fouille et bat son rivage,
Mon esprit inquiet court avec les oiseaux
Oublier dans les bois la colère des eaux.
Ce n'est plus vous, ô mer, c'est la terre que j'aime !
Aux chants que je médite offrant un nouveau thème,
C'est elle qui m'attire avec ses orangers
Et ses vallons remplis de parfums étrangers.
Je jure... mais déjà sur la grève essuyée
La vague rit, d'écume encor toute souillée :
Que dis-je ? cette mer, qui trompe ses amants,
A pour eux des retours imprévus et charmants ;
De saphirs enflammés son vaste sein ruisselle,
Et je l'affronte encore, — avec ou sans nacelle !

Menton, novembre 1873.

Digitized by Google

IDYLLE I.

LES

PRÉTENDANTS DE NICETTE.

I

MORENO, ROCCA, NICETTE.

MORENO.

Halte-là, mes brebis, restez dans le ravin :
Ce haut cyprès y donne quelque ombrage.
Sur le roc avec moi vous monteriez en vain :
Cette pente au midi n'a point de pâturage
Qui puisse apaiser votre faim.
Je vais entretenir là-haut, sous la tonnelle,
Celle à qui vous serez un jour,
Nicette à la noire prunelle,
Nicette dès longtemps promise à mon amour.
Épargnez, vents du ciel, sa riante demeure !

ROCCA, sans voir Moreno.

Nos travaux du matin sont terminés, c'est l'heure
Où mes compagnons dans le port
Font la sieste ordinaire et, dans un doux transport,
Croient saisir en dormant tout le poisson du monde.
Peut-être que je rêve aussi,
Mais mon ambition est autre, Dieu merci !

Digitized by Google

Et le cœur de Nicette est comme une eau profonde
Où nul d'eux n'a jeté ses filets ni la sonde.
Que me réserve-t-il ? Pour en être éclairci
Achevons de gravir le coteau que voici.

MORENO.

Quelqu'un dans le sentier ? Ah ! rencontre importune !
C'est Rocca le pêcheur. Point de doute, c'est lui.
Sous même pavillon l'un et l'autre aujourd'hui
Courons-nous donc même fortune ?
Ne lui suffit-il plus de l'empire des eaux
Et veut-il dans ses rets attirer nos oiseaux ?
—Hé ! l'ami ! quels poissons, là-haut, penses-tu prendre ?

ROCCA.

Beau gardeur de brebis, daigneras-tu m'apprendre
Quelle herbe y tondent les troupeaux ?
J'y vois bruyères toutes roses,
Romarins, figuiers d'Inde et myrtes à foison,
Mais peu d'ombre, point de gazon ;
Puis, à mi-côte, une maison
Dont les fenêtres te sont closes :
Et là pour moi brillent des yeux
Plus limpides que l'onde où se mirent les cieux !

MORENO.

Le bon chien tôt ou tard évente la chevrette.

ROCCA.

Dieu me garde en cela de te faire aucun tort !

MORENO.

Et comme elle évite le port,
Tu viens la pourchasser dans sa haute retraite.

Digitized by Google

ROCCA.

Chacun, comme il l'entend, jette son hameçon.
Si ce n'est le même air, c'est la même chanson :
Tu recherches Nicette et je l'aime.

MORENO.

Mais elle
A ton bateau branlant préfère sa tonnelle
Et l'odeur du jasmin à l'odeur du poisson.

ROCCA.

Le parfum de la bergerie
Est bien plus doux en vérité !
Il te sied mal, crois-moi, berger, sans qu'on t'en prie,
De tant faire le dégoûté.
Ecoute : Se payer de mots, c'est duperie.
Nicette est, grâce à Dieu, fille à nous bien juger :
Sous son regard entrons en lice
Et faisons tant qu'elle choisisse
Ou du pêcheur ou du berger.

MORENO.

Eh bien ! oui, de ce pas courons l'interroger ;
Mais si l'épreuve t'est contraire,
A tes obsessions je saurai la soustraire.

ROCCA, frappant à la porte de Nicette.

Belle Nicette, ouvrez : c'est Rocca le pêcheur
Qui vient mettre à vos pieds ses poissons et sa rame.

MORENO.

Ouvrez, Nicette, ouvrez : Moreno vous réclame.
Il vient mettre à vos pieds ses agneaux et son cœur.

Digitized by Google

ROCCA.

Dans ce panier je vous porte un beau muge *,
Qu'un Anglais, près du port, a voulu m'acheter ;
J'ai dit : C'est pour Nicette, il n'y faut pas compter.

MORENO.

Sur le rocher glissant qui leur sert de refuge,
Non sans quelque péril, hier soir, j'ai surpris,
Voletantes déjà, quatre jeunes perdrix.
Les voici dans mon sac, et je vous les apporte.
J'aurais tout l'or d'un Russe en les vendant leur prix.
Nicette, ouvrez-nous donc la fenêtre ou la porte !

NICETTE, à la fenêtre.

Qu'est-ce à dire ? Rocca ? Moreno ? quand je dors !
Voyez, qu'ils sont galants de frapper de la sorte !
Eh bien ! vous resterez dehors.

MORENO.

De deux amants rivaux écoutez la supplique.
Hélas ! belle Nicette, ils vous aiment tous deux.
J'espère, à dire vrai : mais mon rival se pique
D'être autant aimé qu'amoureux.

ROCCA.

Vous voyez qu'à me perdre ici même il s'applique.
Certes, s'il est habile, il n'est pas généreux.
Mais vous permettrez bien qu'à mon tour je m'explique.

MORENO.

Le bel ami vraiment, Nicette, qu'un marin !
Toujours loin du logis ballotté par la vague ;
Une espérance au bout de sa ligne, mais vague :
Et selon que le ciel est obscur ou serein,
Entre vivre et mourir, bien du mal, peu de gain !

* Muge ou mulet, poisson de mer très-estimé.

Digitized by Google

ROCCA.

L'autre état sans nul doute est mieux fait pour séduire !
Tu t'y plais ; quant à moi, je n'en suis pas jaloux :
Du matin jusqu'au soir des bêtes à conduire ;
Faire aboyer les chiens, ou vivre avec les loups ;
La bise sur les monts, les taons dans la vallée ;
Du pain noir !... J'oubliais encor la clavelée.

MORENO.

Cette innocente vie a pourtant ses plaisirs :
Elle est sûre d'abord. Quand les tièdes zéphirs
Font briller au soleil le vert des pâturages,
Les bergers, réunis sous de riants ombrages,
A jouer de la flûte occupent leurs loisirs.
Sous l'œil de sa bergère on y fait mille ouvrages
Rustiques mais charmants, des clayons ou des cages ;
On y tresse la paille en paniers, en chapeaux :
Nous gardons les meilleurs, et quelque grande dame
Nous achète toujours, et fort cher, les plus beaux.

ROCCA.

Crois-tu qu'on soit muet parce qu'on tient la rame ?
Va, sans être berger, je sais plus d'un vieil air.
Le marin lutte avec la mer,
Mais cette lutte aguerrit l'âme.
Qui de nous mourra le premier ?
Qui laissera sa femme veuve ?
Nous sommes tous mortels : Trenca le chevrier
En a fait naguère l'épreuve
En roulant du haut d'un sentier.

MORENO.

Enfin, malgré la préférence
Qu'à l'état de berger j'accorde au fond du cœur,
Pour obtenir de vous, Nicette, une espérance,
Si vous le désirez, je me ferai pêcheur.

Digitized by Google

ROCCA.

Avec la même indifférence,
Si d'état il me faut changer,
Pour obtenir de vous, Nicette, une espérance,
De pêcheur que je suis je me ferai berger.

MORENO.

Si c'est de mon côté que votre cœur incline,
Une main dans la main, quand Pâques fleurira,
Nous irons nous asseoir sur la haute colline,
Où du courroux des mers notre âme se rira.

ROCCA.

Ensemble nous irons, si mon amour vous touche,
Près de Bordighera* dormir sous les palmiers :
A l'heure où sur Menton l'astre du jour se couche,
Le rouget, la dorade, empliront mes paniers.
On nous verra du bord comme un vol de ramiers,
Que l'apparition d'un berger effarouche,
Et votre nom chéri courra de bouche en bouche.

NICETTE.

Amis, vos propos sont charmants :
On ne saurait trouver deux plus parfaits amants,
Ni dont le cœur éclate en peintures plus vives.
J'accepterai donc vos présents;
Mais contenez vos sentiments
Jusqu'à la saison des olives.
Laissez-moi réfléchir encor tout un printemps.
Je pèserai vos cœurs dans la même balance,
Au poids de la persévérance :
Le mien, quant à présent, ne doit point s'exposer.
Du silence surtout! car on pourrait gloser.

* Petite ville du littoral italien, renommée pour ses bois de palmiers, et située au-delà de Vintimille, en vue de Menton.

Digitized by Google

II

MORENO.

« *Je pèserai vos cœurs dans la même balance,*
Au poids de la persévérance. »

« Telle fut sa réponse, et j'ai persévéré.
Qu'a donc fait mon rival pour être préféré ?
Il a feint d'en aimer une autre, le perfide !
O caprice d'une âme inconséquente et vide,
Inexorable choix, fatal aveuglement !
Le tendre Moreno, le véritable amant,
Celui qui persévère, est celui qu'on oublie.
Toi que je préférais aux filles d'Italie,
Ingrate Mentonaise, est-ce là ta vertu ?
Mais y penses-tu bien, Nicette, y penses-tu ?
A te servir encor pourra-t-il se réduire
Celui qui t'a bravée afin de te séduire ?
De quel air dédaigneux recevra-t-il ta main !
Aujourd'hui ton vainqueur, et ton maître demain.
A son autorité par ta faute asservie,
Peut-être maudissant ta misérable vie,
Peut-être gémissant sous un ciel étranger,
Tu te ressouviendras, mais trop tard, du berger,
Du berger méconnu qui t'offrait sans partage
La douce royauté de son pauvre héritage,
Qui, perdant l'espérance, a perdu la raison,
Et depuis trois grands jours a quitté sa maison.

« Mais de mes vains discours, cruelle, tu te railles :
Le clocher de Menton sonne tes fiançailles ;
Les marins dans le port pavoisent leurs bateaux,
Et moi, seul et mourant, j'erre sur ces coteaux.
L'oranger dont les fleurs ornent ta chevelure

Digitized by Google

De ses fruits mûrissants conserve la parure:
Moi, de fruits et de fleurs dépouillé par ta main,
Je n'ai plus qu'à mourir sur ton seuil inhumain.
Ramiers, qui jour et nuit roucouliez sur ces roches
Et de mon chien parfois redoutiez les approches,
Aimez-vous, aimez-vous et roucoulez en paix:
Vous ne me verrez plus sous cet ombrage épais,
Au murmure flatteur des sources désirées,
Ramener vers midi mes brebis altérées;
De mes tendres agneaux vous ne me verrez plus
Guider, de roc en roc, les pas irrésolus.
Et vous, oiseaux des mers, précurseurs de l'orage,
Protégez le bateau du rival qui m'outrage:
Il porte ma Nicette, aussi bien que Rocca. »

Il voulait achever, mais la voix lui manqua:
Car les cloches vibraient, et déjà de l'église
Un cortége nombreux ramenait la promise,
Qui belle et rougissant sous la fleur d'oranger,
Souriait au pêcheur... sans penser au berger.

Menton, janvier 1874.

Digitized by Google

IDYLLE II.

LES

PORTEUSES D'ORANGES.

THÉRÈSE, RAVELINA, des ANIERS.

THÉRÈSE, dans un jardin d'orangers.

Il est midi, partons, les corbeilles sont prêtes;
Toi, bon Domenico, place-les sur nos têtes.
Que d'oranges, ma chère ! On n'en vit jamais tant.

RAVELINA.

Le maître, cette année, a lieu d'être content :
Il ne veut pas qu'on chôme à la distillerie *.

THÉRÈSE.

Enfants, vous pousserez la barre, je vous prie.

(Elles sortent du jardin, et s'éloignent par le sentier qui descend dans la vallée).

RAVELINA.

Heureux qui, possédant, récolte et ne fait rien !

THERÈSE.

C'est l'avis de plusieurs, mais ce n'est pas le mien.

* Les bigarades ou oranges amères servent à composer des essences. Après avoir râpé le zeste, que l'on porte aux distilleries, on coupe l'orange en quartiers pour la faire manger aux brebis.

Digitized by Google

RAVELINA.

Ces beaux fruits, tout gonflés d'essences précieuses,
Fatiguent pour autrui nos mains industrieuses :
Les sucs de leur écorce, à grands frais distillés,
Parfument-ils jamais, dis-moi, nos fronts hâlés ?

THÉRÈSE.

Le sort le moins heureux, la tâche la plus rude,
Ou plaît ou s'adoucit par la longue habitude.
Nos mères, avant nous, ont gravi ces coteaux,
Travaillé pour un maître et porté ces fardeaux.
Elles gagnaient ainsi le pain de leurs familles.
Les riches, après tout, nous font vivre, et leurs filles
Donneraient, crois-le bien, pour un peu de santé,
Ces parfums pénétrants qui nous ont tant coûté.

RAVELINA.

Leurs filles ? Eh ! vraiment, il en est d'assez fraîches.
C'est plaisir de les voir passer dans leurs calèches ;
Leur corps par le travail n'est jamais déformé,
Et partout où leur front se montre, il est aimé.

THÉRÈSE.

Que veux-tu, mon enfant ! ce sont des demoiselles.
Mais Jésus-Christ est mort pour nous comme pour elles.
(Passent des Aniers.)
Rangeons-nous. — Hé, de grâce, hé ! messieurs les Aniers,
Vous allez en passant faire choir nos paniers !

UN ANIER.

Si vous tombez, la belle, on paiera le dommage.

RAVELINA.

Leurs ânes, sur ma foi, sont faits à leur image,
Ils m'ont presque heurtée.

Digitized by Google

THÉRÈSE.

Autrefois ces butors
Auraient changé d'allure et confessé leurs torts;
Mais aujourd'hui, vraiment, ils sont d'une insolence!...
Il faut quitter la place, ou garder le silence.
Vieille, on craint leurs mépris; jeune, on craint leurs regards;
Puis, veuve et sans famille, on trouve peu d'égards.

RAVELINA.

Chaque âge a ses douleurs.

THÉRESE.

Au tien, l'on se console;
Mais, au mien, quand déjà la jeunesse s'envole,
Sans même qu'on vous plaigne, il faut tout endurer.

RAVELINA.

Orpheline, on sait trop ce que c'est que pleurer.
Au découragement quelquefois le cœur cède;
On souffre d'être seule et l on a besoin d'aide.

THÉRÈSE.

Ton cœur souffre, dis-tu?

RAVELINA.

Ne crois pas...

THERÈSE.

Je comprends:
Quand on a, comme toi, perdu tous ses parents,
Pour être respectée, on peut bien, on doit même
Laisser parler son cœur et chercher qui vous aime.

RAVELINA.

Un amour sans espoir est pire que la mort.

Digitized by Google

THÉRÈSE.

Il faut baisser la voile afin d'entrer au port.
Le trop d'ambition fait souvent qu'on échoue.
On te dit un peu fière.

RAVELINA.

Ah ! que le ciel se joue
Des rêves éclatants de notre vanité,
Et qu'il me punit bien d'une sotte fierté !
Avoir visé si haut, pour être ridicule !

THÉRÈSE.

Quand la chèvre aperçoit l'abîme, elle recule.

RAVELINA.

Moi, j'y cours.

THÉRÈSE.

Parle, enfant, je connais la pitié :
Un remède à l'amour, crois-moi, c'est l'amitié.

RAVELINA.

Pour apprêter sans doute à rire à mes compagnes,
J'aime, et j'en meurs de honte, un enfant des montagnes.
Tu connais ces bergers que dans nos doux climats
Ramène, tous les ans, l'approche des frimas :
Pauvres gens qu'on évite, et que chacun oublie
Dès qu'ils ont repassé leurs Alpes d'Italie !

THÉRÈSE.

Un Brigasque ?

RAVELINA.

Ah ! Thérèse, un berger de quinze ans.
Je l'aime, hélas ! Jamais par des soins complaisants,
Ni même par un mot, je n'ai (Dieu m'en préserve !)
Près de lui de mon sexe oublié la réserve.
Il n'a point su de moi ce qu'il doit ignorer,

Digitized by Google

THÉRÈSE.

Saint Michel t'aidera, si tu veux l'implorer *.

RAVELINA.

Pour mieux cacher à tous le coup qui m'a blessée,
Si d'aller vivre ailleurs je conçois la pensée,
Aussitôt la Briga se présente à mon cœur.
Ah ! quand des hauts plateaux craignant moins la rigueur,
Tes brebis, cher enfant, quitteront nos rivages,
N'auras-tu point regret aux oranges sauvages
Que nos mains leur versaient et dont les sucs amers
Les faisaient devant toi bondir au bord des mers ?
Te ressouviendra-t-il de la vallée étroite
Où le lit du torrent a tant d'ombre à sa droite,
Tandis que le soleil altère l'autre bord ?
Sous le grand olivier où je te vis d'abord
Reviendras-tu jamais ? C'est là que l'ombre est douce !
Lorsque je t'aperçus, tu dormais sur la mousse;
Ta chèvre ruminait dans l'herbe, près de toi,
Et tes douces brebis t'admiraient comme moi.
Quel trouble me saisit ! mes regards se voilèrent,
Mon souffle se glaça, tous mes membres tremblèrent;
La sueur inonda mon front... je crus mourir.
Cependant tes beaux yeux commençaient à s'ouvrir :
Avec étonnement sur moi tu les arrêtes.
Un chien hurle, je crie : aussitôt sur nos têtes,
Effrayés à leur tour, s'envolent deux ramiers.
Je fuis, mais sous mes pas s'embrouillent les sentiers;
Les pins, les orangers, que mes yeux multiplient,
Partout, autour de moi, s'étendent, se replient.
J'arrive à Gorbio, tremblante, sans dessein,
En proie aux vains pensers qui roulent dans mon sein :

* Saint Michel Archange, patron de Menton.

Digitized by Google

Allant et revenant de l'église à la place,
Respirant sous l'ormeau la bise qui me glace,
Évitant le regard qui peut m'interroger,
Lisant ma honte au front du plus petit berger,
Et partout retrouvant la dangereuse image
Du pâtre d'Italie étendu sous l'ombrage !
Il ne me reste plus, Thérèse, qu'à mourir,
Car je souffre d'un mal que Dieu seul peut guérir !

Ainsi, dans le sentier, à la garde des anges,
S'épanchaient librement les Porteuses d'oranges.
Je précédais leurs pas, j'entendis leurs discours.
L'aiguillon oublié des premières amours
Pénétrant dans mon cœur avec le dialogue,
En fit jaillir ces vers, en manière d'églogue.
Là, du moins, là vivront, par mon art exprimés,
Et de ton souffle encor, de ton geste animés,
Les secrets de ton âme inguérissable et tendre,
Douce Ravelina ! Que ne peux-tu l'entendre,
Ce chant mélancolique, enfant harmonieux
D'un loisir que j'implore en vain sous d'autres cieux !

Menton, février 1874.

Digitized by Google

IDYLLE III.

GORBIO ET SES COMTES.

Qui te suivra, Poète, où ton cheval t'emporte ?
Il gagne les hauteurs, il va franchir la porte
Du pauvre Gorbio, village féodal,
Où jamais n'est entré poète sur cheval.
Prends garde qu'il ne bronche ou ne te désarçonne
En rayant de son fer l'escalier qui résonne ;
Prends garde qu'il n'écrase ou ne heurte en passant
Le groupe curieux et toujours grossissant
Des femmes, des vieillards, des enfants et des chèvres,
Ou ce jeune berger qui, la malice aux lèvres,
Et s'éclatant de rire aux accents de ta voix,
Te demande gaiement un sou dans son patois ;
Puis t'offrant une fleur, moins fraîche que sa joue,
Si tu veux lui parler, aussitôt fait la moue,
Regarde la montagne, et confus, interdit,
Répond oui de la tête à tout ce qu'on lui dit.
Il porte noblement ses habits de Brigasque ;
Mais, autant qu'un chevreau, pétulant et fantasque,
Il se dérobe vite à l'œil qui le poursuit :
On le quitte, il vous cherche ; on le cherche, il vous fuit.
L'étranger l'examine avec sollicitude :
Car tout pour l'étranger est matière d'étude ;
Son crayon curieux, quelquefois indiscret,
S'amuse d'une loque et la rend trait pour trait.

Digitized by Google

Mais pourquoi t'engager dans ce noir labyrinthe ?
Des vieux Comtes là-haut pourquoi chercher l'empreinte ?
Leur fille, pauvre, hélas ! et tournant le fuseau,
Est en bas, sur la place, au pied du grand ormeau.

Elle aura fait bientôt les deux tiers de sa tâche :
Du chanvre qu'elle étire et file sans relâche
L'écheveau s'amoncelle, et toile devenu,
Couvrira d'un sarrau l'aveugle demi-nu,
La vieille toute blanche et presque centenaire,
Les enfants délaissés du pauvre mercenaire :
« Car leurs pères, dit-elle, ont été, sous les miens,
En guerre comme en paix, gens de cœur et chrétiens.
Si le peuple a rompu, dans un jour de colère,
Du serf et du seigneur le pacte séculaire,
Le ciel, égal pour tous, nous a, dans sa bonté,
Pour consolation laissé la charité.
Ces murs que mes aïeux défendaient par les armes
Ont vu mon bras plus faible essuyer bien des larmes.
Comtes de Gorbio, soyez contents de moi :
Plus d'un pauvre aujourd'hui me rend hommage et foi.
Mais tout à leurs besoins qui m'assiégent en foule,
Je n'ai pu relever votre toit qui s'écroule,
Et même le quittant pour une humble maison,
J'ai dû réduire en sous l'or de votre blason.
Vos tuniques d'acier, vos casques de bataille
Se rouillaient, appendus à la vieille muraille :
Turin avec orgueil aujourd'hui les fait voir ;
On y lisait : « Prouesse, » on y lira : « Devoir. »
Je vendrai, s'il le faut, jusqu'à la sainte épée
Qui dans le sang des Turcs par vos mains fut trempée :
Dieu le veut ! Dieu le veut ! nécessité fait loi :
Si c'est trop ou trop peu, Comtes, pardonnez-moi !

« Mais d'un même horizon l'œil enfin se fatigue :
La terre fait envie à celui qui navigue,

Digitized by Google

Et le berger rêveur ne désire souvent
Qu'affronter sur la mer les caprices du vent.
A vivre sur ce roc suis-je donc condamnée ?
Pour unique plaisir, verrai-je, chaque année,
Revenir parmi nous et remplir nos sentiers
Ces longs troupeaux bêlants et leurs pâtres grossiers
Que Tende, que Briga, lorsque l'hiver approche,
Aux pays du soleil poussent, de roche en roche,
Et qui nous quitteront au retour du printemps ?
Est-ce sans aucun droit que ce front de vingt ans
Imagine, à l'aspect des belles étrangères,
Un bonheur plus parfait que celui des bergères ?
Non, peut-être : mais quoi ! j'ai l'orgueil de mon nom.
Un riche trafiquant de l'heureuse Menton,
Pour qui plus d'un vaisseau traverse l'Atlantique,
M'est venu dire un jour . Tiens, prends mon fils unique ;
Il t'aime, et cependant tu manges du pain noir.
Que par lui restauré, ton gothique manoir
Brille d'un nouveau lustre au fond de ces vallées ! —
Et moi : — Quand à l'éclat des voûtes étoilées
Ses lambris, grâce à vous, devraient le disputer,
Il est des souvenirs que je dois respecter :
A briser mon écu je ne suis pas si prompte.
Mon obscure opulence à ces murs ferait honte ;
Leur fière nudité me cause moins d'effroi :
Comtes de Gorbio, soyez contents de moi.
Et lorsqu'arrivera le moment redoutable
Où le pain, même noir, manquera sur ma table ;
Quand le fil nécessaire à tous ces pauvres gens
Ne se formera plus sous mes doigts indigents,
Près du céleste époux, qui rend ce qu'on lui donne,
Comtes de Gorbio, préparez ma couronne !

Menton, mars 1874.

Digitized by Google

IDYLLE IV.

LA PATRIE.

Est-il climat pareil au doux climat des Cuses*?
Nul travail ! si ce n'est de rouvrir les écluses
Lorsque la terre a soif, et de les refermer
Quand l'herbe se ranime ou commence à germer.
Les limoniers, enfants d'une riche nature,
Avec tous leurs limons y poussent sans culture ;
L'olivier y descend de gradins en gradins
Sans que son ombre nuise à tous ces beaux jardins.
Au spectacle des mers, là, si quelqu'un s'oublie,
A droite il voit la France, à gauche l'Italie,
Et son œil se remplit d'azur et de clarté :
Que l'abondance est belle avec l'immensité !
Celle-ci n'est qu'à Dieu; mais la douce abondance,
Auprès de sa grandeur, montre sa providence.
Là, sous un toit rustique, un vieillard habitait,
Non pas seul, quoique veuf, car un fils lui restait,
De son hymen brisé fragile et dernier gage:
Jeune homme impatient, tout rempli de courage,
Mais qu'en père craintif, comme un père éprouvé,
Dans cette solitude il avait élevé.
Souvent de sa retraite il lui vantait les charmes:
« Ici, lui disait-il, jamais le bruit des armes,

* Sur la frontière italienne, près du pont Saint-Louis.

Digitized by Google

Jamais l'ambition n'a troublé mon sommeil:
Que peut-on souhaiter, quand on a le soleil?
J'ai vécu: du bonheur j'ai comparé les routes;
J'ai sillonné les mers, qui se ressemblent toutes;
J'ai porté la giberne et le sac du soldat;
J'ai changé maintes fois de chimère et d'état;
De mes désirs partout j'ai promené la flamme:
Je n'ai trouvé qu'ici, trop tard, la paix de l'âme. »

— « Mon père, répondait le jeune homme indompté,
Oui, le repos convient à qui l'a mérité,
Et Dieu se reposa quand il eut fait sa tâche;
Mais, encore au matin, vivre oisif est d'un lâche,
Car c'est jouir du bien qu'on n'a point amassé.
Le présent à vos yeux s'embellit du passé:
Moi, comme un faible oiseau qui près du nid voltige,
Comme une fleur sans eau qui languit sur sa tige,
J'ignore quels retours garde aux audacieux
La colère des vents ou la faveur des cieux.
L'homme a beau s'amoindrir, le monde est son domaine;
Il n'aime son berceau que quand Dieu l'y ramène:
Il veut, en attendant, combattre, aimer, haïr,
Commander, s'il le peut, tout au moins obéir;
Il veut voir les cités, les fleuves, les campagnes;
Élever des châteaux dans toutes les Espagnes;
Et longtemps servir Dieu, ses frères, ses amis,
Pour pouvoir s'écrier: Le repos m'est permis!
Ah! si l'expérience est un beau privilége,
Lorsque j'aurai des fils, Père, que leur dirai-je?
Je n'ai rien vu. »

— « Seigneur, eh bien! veillez sur nous, »
S'écria le vieillard; et tombant à genoux:
« Me demanderez-vous ce dernier sacrifice?

Digitized by Google

De trois fils que j'avais, deux sont morts au service,
Et leur frère déjà parle de me quitter. »

— « Mon père, en d'autres temps, vous pourriez hésiter,
Et d'un meilleur destin concevoir l'espérance ;
Mais, vous m'avez compris, je veux servir la France :
Car nous sommes Français depuis qu'à Monaco
Le cri de nos besoins n'a plus trouvé d'écho.
Si mes frères, jadis, sont morts pour l'Italie,
C'est que nous n'avions pas la France pour patrie. »

— « La patrie ! ô mon fils, grand mot, en vérité,
Puisqu'il triomphe ici de mon anxiété ;
Puisqu'il te fait chercher le bonheur dans l'estime ;
Puisqu'il arme ton bras pour un devoir sublime !
Amour sacré du sol, admirable lien,
Avec qui l'on peut tout, sans qui l'on ne peut rien !
Ton vieux père, à vingt ans, fit ce que tu veux faire.
Ton aïeul, avant moi, s'illustrant par la guerre,
Conduisait à Berlin et dans Moscou brûlant
Les vainqueurs d'Iéna, d'Eylau, de Friedland.
D'un paisible avenir l'âme tout occupée,
Je ne t'ai point fait voir ses croix et son épée :
Viens les toucher, mon fils ; tes frères, — deux héros ! —
Voulurent les baiser en quittant cet enclos. »

Et dans un lieu secret de l'antique demeure
Le vieillard à son fils va les montrer sur l'heure,
Puis, détache le glaive, et, d'un cœur tout romain,
Veut au jeune soldat le ceindre de sa main.

Menton, novembre 1874.

Digitized by Google

IDYLLE V.

LE

MALADE DES BORDS DE LA NÉVA.

Voir Menton et mourir ! C'est pour un fils du Nord
De l'éclat d'un beau songe environner la mort ;
C'est arriver au ciel par la porte dorée.
O terre du soleil, Menton, douce contrée !
Où le souffle des vents, harmonieux et pur,
Sous un ciel éclatant ride une mer d'azur ;
Où dans ses longs replis chaque vallée étale
Des antiques Édens la pompe végétale ;
Où la haute colline a des pins toujours verts ;
Où les moindres coteaux de myrtes sont couverts ;
Où les rocs dentelés, avec leurs tons de nacre,
De magiques débris offrent le simulacre ;
Où les monts, couronnés de castels sarrasins,
Tempèrent la rigueur des glaciers leurs voisins :
Toi, dont le pauvre peuple, hospitalier, sincère,
Méprisant la richesse, ignore la misère,
Et garde pour tout bien, avec ses orangers,
Spectacle surprenant pour des yeux étrangers !
Sa foi, ses vieilles mœurs et ses instincts de race,
Une jeunesse pure, ingénue avec grâce,
Une vieillesse auguste en sa simplicité,
Que rapproche de Dieu sa longue infirmité !

Digitized by Google

M'aura-t-il donc fallu, par un vain privilége,
Comme un loup qui du steppe est chassé par la neige,
Des bords de la Néva sur ta plage accourir,
Pour ne te voir qu'un jour, beau pays, et mourir ?

Mourir ! qu'est-ce, dit-on, que changer de patrie ?
Mais la rive, là-bas, est-elle aussi fleurie ?
L'atteindra-t-on bientôt ? Les pourquoi, les comment
Se pressent dans l'esprit : car, au dernier moment,
Cette chose subtile, impalpable, immortelle
Q'on appelle l'esprit, encore subit-elle
Le fatal contre-coup des angoisses du corps.
Que le mal ou détende ou brise nos ressorts,
L'esprit se déconcerte et bientôt s'oblitère,
Et plein d'un vague effroi se rattache à la terre,
Lui qu'un élan sublime emportait vers les cieux !
Tous ses rêves d'hier, il les trouve odieux.
Le corps, cette prison qui devant lui s'écroule,
Et qu'il considérait naguère comme un moule
Qu'on dédaigne aussitôt que la statue en sort,
Il s'y cramponne : il songe, à l'heure de la mort,
Qu'il lui dut ses plaisirs et jusqu'à ses pensées.
N'est-ce pas pour le corps que furent commencées
Tant d'œuvres dont au corps la gloire survivra?
Aux saints jougs maintenant qui donc t'inclinera,
Pauvre âme, qui devais un redoutable compte
De cette chair toujours si fragile et si prompte ?
A ton activité Dieu proposera-t-il
Quelque nouvel objet plus noble et plus subtil,
Et le sauras-tu mieux préserver de souillure ?
Dans le vide peut-être errant à l'aventure,
Tandis que ce limon, ton indigne moitié,
Aux regards des vivants dérobé par pitié,
De la destruction subira les outrages,
Toi, sans lest, éperdue, en proie aux noirs orages,

Digitized by Google

Tourbillonnant dans l'ombre, et peut-être sans fin,
Tu maudiras ton sort, regrettant, mais en vain,
Le temps mieux employé des labeurs et des peines,
Tes désirs insensés, tes amours et tes haines.

Mais la Religion, tout-bas : « Tu verras Dieu. »
—Daignerez-vous, Seigneur, m'admettre en si haut lieu,
Répond l'âme incertaine et cependant touchée,
Qui, par un fil sans nœud à la chair attachée,
Pour ne la point quitter fait un dernier effort,
Voit l'éternité poindre, et pourtant craint la mort !

O de nos vains pensers bizarre incohérence !
Problêmes sans issue et toujours agités !
Mélange inexpliqué de doute et d'espérance!
Insurmontable obstacle à nos félicités !

Menton, décembre 1874.

Digitized by Google

IDYLLE VI.

LE FIANCÉ DE BRIGITTE.

Courez à vos plaisirs, habitants de la ville.
La lune, comme un phare, éclaire Vintimille :
Moi, bercé mollement sur les flots argentés,
Je sais mettre à profit ses tremblantes clartés.
De poissons éclatants ma barque est tantôt pleine.
Et comme d'un vent frais la bienfaisante haleine
Sollicite ma voile et souffle du couchant,
Du cap italien bientôt me rapprochant,
J'irai, près d'une grotte où ma barque est admise,
D'un léger coup de rame éveiller ma promise.

— « Brigitte, ouvrez, c'est moi, dirai-je, ouvrez sans peur.
Du matin renaissant l'invisible vapeur
A Beppo, votre ami, fait souhaiter un gîte.
Je n'ai quitté Menton que pour voir ma Brigitte :
J'espérais toutefois, pour lui mieux témoigner
Que l'offre de mon cœur n'est point à dédaigner
Et qu'un Dieu nous sourit sur les humides plaines,
A Mortola*, dès l'aube, arriver les mains pleines;

* Cap italien, entre Menton et Vintimille.

Digitized by Google

J'ai déployé mes rets, mais depuis hier soir
Le ciel, comme à plaisir, a trahi mon espoir! »

Et la moqueuse alors entr'ouvrant sa fenêtre :
— « Beppo sans un poisson ! qui peut le reconnaître?
Est-ce bien lui, mon père? Ah ! le pauvre endormi !
Il n'est encore amant et pêcheur qu'à demi. »

Et moi : — « Bon père, ouvrez, m'écrierai-je, ouvrez vite !
Je viens mettre un trésor aux pieds de ma Brigitte. »

Menton, 1874.

Digitized by Google

IDYLLE VII.

LE BERGER DE TENDE.

Un BERGER, puis Une JEUNE FILLE.

LE BERGER.

De ton regard brillant pourquoi m'interroger?
Va dormir à l'écart, chien du pauvre berger;
Mes brebis sous leur toit bêlent, va les rejoindre.
Ah! de tous mes soucis aujourd'hui c'est le moindre!
J'aime. — Non loin du cap, sous les vieux oliviers,
Au souffle renaissant des zéphirs printaniers,
Naguère, il t'en souvient, nous les menâmes paître :
Tu courais sur la plage en hurlant, mais ton maître...
(Dis-moi, soupçonnais-tu pour lui quelque péril ?
Ce que l'esprit conçoit, ton instinct le sent-il ?)
Ton maître contemplait une enfant de ces rives
Qui, pour le vieux Zeno, ramassait des olives :
Fraîche, l'œil animé, sa corbeille à la main,
Et dans ses blonds cheveux une fleur de jasmin,
Et ses pieds nus dans l'herbe, et de son blanc corsage
Où l'œil ardent du jour se frayait un passage,
Quelque attache rompue, et caressant les fleurs
Le rebord de sa jupe aux brillantes couleurs;
Telle enfin qu'une abeille à son miel occupée.
Mais sur un tronc noueux ma chèvre étant grimpée :

Digitized by Google

« Hé ! berger, me cria de plus haut une voix,
Tes brebis n'ont plus d'herbe, et cette bête, vois,
Aura gâté mon arbre avant d'être repue :
Mène les donc plus bas, où l'herbe est si touffue. »
C'était le vieux Zeno. J'appelai par son nom
La chèvre et m'éloignai : satisfait ? hélas ! non,
Mais l'espérance au cœur et la joue enflammée.
Et par qui, belle enfant, serais-tu mieux aimée ?
— Par qui ?... Pour l'en convaincre il faudrait la revoir,
L'aller attendre au bois ou la suivre au lavoir.
Proche est le haut réduit où son père demeure :
Qui t'arrête, berger ? tu sais que dans une heure
Devant ton pauvre seuil où fleurit l'églantier
La fillette en chantant gravira le sentier.
C'est l'instant de lui dire, au moins par la fenêtre :
Tenez, je ne suis pas ce que je parais être,
Un rustre, un montagnard, effroi du citadin,
Comme une ronce ingrate au milieu d'un jardin ;
Un hôte vagabond des gorges désolées,
Peu semblable aux enfants de ces riches vallées,
Prêt sans doute à combattre et les loups et les ours,
Mais quelquefois brutal, dur et sombre toujours.
Non, voyez, je suis bon, je sais rendre service :
J'ai saisi l'autre jour au bord d'un précipice
Le fils, l'unique fils du pauvre Lanteri ;
Et mon regard est doux, car l'enfant m'a souri.
Ce serait là parler. Mais toi, quand l'heure sonne,
Tu caches ton courage ainsi que ta personne,
Et pour n'être point vu de celle qui te plaît,
Tu baisses la persienne et pousses le volet.
Vrai Dieu ! c'est trop agir en montagnard de Tende !
Ce que j'ai dans le cœur, il faut qu'elle l'entende :
Il le faut ! mais aussi, sans préparation,
Lui déclarer d'abord toute ma passion,

Digitized by Google

Ce serait déchaîner les vents sur l'onde amère,
Effrayer le chevreau qui ne voit plus sa mère,
Et des genévriers qui bordent le chemin
Faire envoler la grive en se piquant la main.
Cependant que résoudre ? Hier soir, à la brune,
J'ai cueilli dans les bois qui touchent Roquebrune
Des branches d'arbousier aux clochettes d'argent :
Si j'osais... pourquoi non ? je ris en y songeant,
Prenant au pied levé, cette fois, la fortune,
Devant ma bien-aimée en faire tomber une,
A travers la persienne, et comme par hasard.
Émue à cet aspect, mais sans que son regard
Découvre ma pensée en voyant les clochettes :
Est-ce donc, dira-t-elle, un bouquet que vous faites !
— Un bouquet ? Oui vraiment. Montez, il est à vous.
— Monter ? je vous crois bien : que les hommes sont fous !
Vous l'aurez préparé sans doute pour une autre ?
— Eh ! quel teint, lui dirai-je, est plus frais que le vôtre,
Quel œil plus velouté, quel front plus gracieux ?
Qui connais-je que vous et mon maître en ces lieux ?
Je vous aime (excusez ces paroles trop vives)
Du jour où, près du cap, ramassant des olives.....
Tout entière au travail... pieds nus... vous rougissez ?
Ah ! vous vîtes mon trouble, et j'en ai dit assez.
— Mais qu'as-tu donc, mon chien, qu'as-tu, mon chien fidèle ?
Une voix de fauvette !... un blanc chapeau !... c'est elle.
Que faire ? ce bouquet ?... Ah ! cruel embarras !
Je voudrais lui parler et ne lui parler pas.
Elle approche... je tremble. On frappe ! est-il possible ?
Comment imaginer ?... la méprise est visible....
Elle ici ? N'ayons garde, au moins, de rester court.
Est-ce donc vous, mon maître ?

LA JEUNE FILLE.

Ouvrez vite.

Digitized by Google

LE BERGER.

On y court.

(Il ouvre la porte.)

Ah ! pardon.

LA JEUNE FILLE.

Ce n'est rien.

LE BERGER.

Vous semblez hors d'haleine?

LA JEUNE FILLE.

On s'essouffle à monter, ce n'est point comme en plaine.
Mais hier, dites-moi, dans le lit du torrent
Qu'aviez-vous donc perdu ? je vous ai vu courant.

LE BERGER.

Une brebis, hélas ! par mes sœurs élevée.

LA JEUNE FILLE.

Eh bien ! consolez-vous, nous l'avons retrouvée.
Et mon père m'a dit : Préviens-en le berger.
La pauvre bête est faible et ne veut rien manger.
Adieu, près du vieux pont vous trouverez mon père.

LE BERGER.

O candeur qui me charme et qui me désespère !
La voilà qui s'éloigne, et monte et disparaît;
Et je reste interdit, seul, avec mon secret.
Seul avec mon secret ! mais plein de sa présence.
Ah ! parler ou me taire est-il en ma puissance ?
Un état si nouveau se peut-il exprimer?
J'ai soif de la rejoindre, et je cours m'enfermer.

Digitized by Google

Je croise en vain mes bras sur mon sein qui palpite,
De projets en projets mon cœur se précipite :
J'en forme d'insensés, et qui me font rougir.
A quoi sert de parler, quand il est temps d'agir ?
Ai-je étudié, moi, le langage des villes ?
Dans les ravins boisés de nos monts infertiles,
Au retour du printemps, voit-on qu'avec dédain
La chevrette jamais ait repoussé le daim ?
Voit-on le sanglier, dans ses ardeurs jalouses,
Redouter le boutoir de ses fauves épouses ?
L'aigle près du soleil craint-il de se poser ?
Non, qui veut réussir doit savoir tout oser.
Il n'est si dur rocher qu'un franc acier n'entame ;
L'amour peut naître aussi dans le cœur d'une femme !...
Je suis pauvre ?... Elle est pauvre. O Divine Bonté !
J'ai mon courage en dot, comme elle a sa beauté.
C'est trop languir ici, je vais trouver son père.
Bientôt, près du vieux pont, je recevrai, j'espère,
Non pas, s'il plaît à Dieu, ma brebis seulement,
Mais le doux nom de gendre avec celui d'amant.

Menton, janvier 1875.

Digitized by Google

IDYLLE VIII.

LES DEMOISELLES.

ANGÉLIQUE, SUZANNE.

ANGÉLIQUE.

Ma gentille Suzanne, aimable autant que belle,
C'est donc toi ? De quel nom faut-il que je t'appelle ?
Raïs dou men coué, sur ma foi, te plaisait
Quand la vieille Emmeline ensemble nous berçait :
« Racine de mon cœur » est français mais vulgaire.

SUZANNE.

Dès que le sens convient, les mots n'importent guère.
Appelle-moi toujours, dans notre vieux patois,
Racine de mon cœur et sœur comme autrefois.

ANGÉLIQUE.

Tendre sœur en effet, et de plus, ma cousine!
(Elle l'embrasse.)
Mais viens donc : tout est là, dans la chambre voisine,
Les robes, le trousseau, les fleurs, les diamants,
Et, ce qu'on ne voit pas même dans les romans,
Des écrins à mon nom.

SUZANNE.

Quel goût! quelle richesse!
Mais on va t'appeler Madame la duchesse!

Digitized by Google

ANGÉLIQUE.

J'en rirai. Ce corsage a-t-il bonne façon ?
Regarde ce volant : c'est du point d'Alençon.
Et cette écharpe donc, tissu que rien n'égale,
Tissu plus délié qu'une aile de cigale!
On le fabrique en Chine... et demain à l'autel....

SUZANNE.

Il parera ton front. Je n'ai rien vu de tel.

ANGÉLIQUE.

Le missel est auprès.

SUZANNE.

A ton chiffre!

ANGÉLIQUE.

Examine
Ce manteau de velours grenat fourré d'hermine.
Tu me diras : — Pourquoi de l'hermine à Menton ?
Après ton mariage y patinera-t-on ?
Il y fera beau voir contre les rocs du môle
Échouer la banquise apportant l'ours du pôle.
Vraiment non, mais, l'hiver, je ne le dis qu'à toi,
De l'hermine à Paris je trouverai l'emploi.
Nous traitions autrefois ce désir de chimère :
Mais Edgard à Paris a la sœur de sa mère,
Et nous demeurerons près d'elle, tous les ans,
Trois mois... depuis Noël jusqu'aux jours du printemps.
Conçois-tu mon bonheur ? un tourbillon de fêtes!..
Spectacles, bals, festins, là, font tourner les têtes ;
Là seulement on vit... Il faut entendre Edgard!
Menton par ses villas amuse le regard,
Dit-il, mais quoi! la vie y peut-elle être douce
Entre le flot qui geint et l'étranger qui tousse ?

Digitized by Google

SUZANNE.

Avec celui qu'on aime et la crainte de Dieu,
Crois-moi, chère Angélique, on est bien en tout lieu.
Trop semblable en effet à Nice sa rivale,
Menton n'est plus, hélas! qu'une ville banale,
Un coin du paradis à prix d'or escompté,
Tondu, haché, flétri, partagé, disputé;
Que pas un ne respecte et que plus d'un convoite
En se raillant tout haut du forban qui l'exploite.
Depuis que l'indigène au Suisse l'a vendu,
Le seul fruit qu'on y cueille est le fruit défendu.
Je comprends donc Edgard; toutefois...

ANGÉLIQUE.

Tu soupires ?

SUZANNE.

Autant vaudrait pleurer sur le sort des empires :
Ce n'est pas le moment.

ANGÉLIQUE.

Ma robe de brocart,
Je le vois, chère amie, attire ton regard ?
Lyon n'a rien de mieux. Quels tons !

SUZANNE.

C'est magnifique.

ANGÉLIQUE.

Passons donc aux bijoux.

SUZANNE.

Est-ce un camée antique ?

ANGÉLIQUE.

Mais oui.

Digitized by Google

SUZANNE.

Peignes, colliers, tout est délicieux.
Les bagues ?

ANGÉLIQUE.

C'est ici qu'il faut ouvrir les yeux.
Je voudrais, quant à moi, n'en porter qu'une seule,
Ce rubis : mon Edgard le tient de son aïeule ;
La monture était vieille, et pour la restaurer
De six gros diamants il le fit entourer.

SUZANNE.

Quelle eau !

ANGÉLIQUE.

De purs brillants, c'est trop peu que des roses :
Edgard a tant de goût !

SUZANNE.

J'admire toutes choses ;
Mais tu vas m'oublier.

ANGÉLIQUE.

Méchante !... Eh ! penses-tu
Qu'à mes yeux l'opulence efface la vertu ?
Ecoute, ce trousseau te semble une merveille :
Eh bien, si mon Edgard n'eût mis dans la corbeille
Son cœur, son noble cœur, joyau rare et sans prix,
Je foulerais aux pieds le reste avec mépris !

SUZANNE.

Je le sais.

ANGÉLIQUE.

Qu'as-tu donc ? ton œil devient humide.

Digitized by Google

SUZANNE.

Quand on est pauvre, hélas! tout ce luxe intimide ;
Autre sphère, autres goûts, à parler sans détour.

ANGÉLIQUE.

Mais qui t'empêcherait d'être riche à ton tour ?
L'anémone fleurit près de la marguerite.
N'as-tu pas un jardin que la colline abrite,
Un jardin au midi ? C'est une dot. Sait-on
Ce qu'un peu de soleil va coûter à Menton !

SUZANNE.

Un hôtelier badois, si j'en crois le notaire,
M'offre cent mille francs de ce morceau de terre.

ANGÉLIQUE.

Et tu ne le vends pas ?

SUZANNE.

Je n'y puis consentir.
Ces gens-là, tu le sais, achètent pour bâtir.

ANGÉLIQUE.

Sans doute.

SUZANNE.

Avant six mois, grâce à leur industrie,
Quelque nouvel hôtel d'Espagne ou d'Ibérie,
(Et, moins la charité, de fait, un hôpital),
Couvrira le terrain.....

ANGÉLIQUE.

Que t'importe ? est-ce un mal ?
Tu porteras ailleurs tes citronniers.

Digitized by Google

SUZANNE.

Je songe
Que des hauts bâtiments l'ombre au soleil s'allonge,
Et que cette merveille étalée au midi
Prendra tout leur soleil aux héritiers Baldi.
Pauvres gens ! les voilà ruinés sans ressource.

ANGÉLIQUE.

On peut toujours offrir ce qu'on a dans sa bourse.
C'est grand, c'est généreux.

SUZANNE.

Ce n'est que juste ici.

ANGÉLIQUE.

Où donc en serait-on si tous faisaient ainsi ?
L'âge d'or renaîtrait : seulement les malades
Pour tout gîte, la nuit, auraient les promenades ;
Pour boisson l'eau du ciel, qui ne tombe jamais,
Et se contenteraient de citrons pour tous mets.

SUZANNE.

Tu te moques ? Adieu.

ANGÉLIQUE.

Donne-moi la réplique.

SUZANNE.

Ce sera pour demain. Adieu, chère Angélique.

Menton, février 1875.

Digitized by Google

IDYLLE IX.

LE MARIN.

Le soleil dont l'éclat anime ce beau lieu
Fut longtemps par la Fable honoré comme un dieu :
Osons lui dérober le rayon qui fait vivre;
Reprenons un travail qu'il nous aide à poursuivre.

Auprès de la fontaine où chacun à son tour
Dans le grès ou l'airain va puiser l'eau du jour,
Trois jeunes filles, Nice, Antoinette, Espérance,
Devisaient. Un navire aux couleurs de la France
Venait d'entrer au port. Il avait à l'avant
Un Saint-Michel *, doré par le soleil levant.
Quelques hommes du bord suivaient le capitaine,
Mais il s'arrêta seul auprès de la fontaine.
— « Jeunes filles, dit-il, un marin étranger
Et qui sous le tropique a couru maint danger,
Au nom de saint Michel qui guida son navire,
Obtiendra-t-il de vous la grâce qu'il désire ?
Un de mes compagnons, enfant de votre sol,
Et que l'on appelait ici le *pauvre Paul*...
(Mais vous étiez encor sur les bras de vos mères
Quand il chercha fortune au pays des chimères ;)
Mon plus cher compagnon, dis-je, avait une sœur

* En souvenir de saint Michel-Archange, patron de Menton.

Digitized by Google

Au front comme le vôtre, aux yeux pleins de douceur,
Et que chacun aimait pour sa grâce ingénue :
Ne me déguisez rien, qu'est-elle devenue ?
Parlez, connaissez-vous Pauline Beretta ? »
En achevant ce mot le marin s'arrêta,
Un soupir étouffé souleva sa poitrine.

ANTOINETTE.

Pauline Beretta ? Non. Je connais Pauline
Donato.

NICE.

Je connais, moi, Pauline Operti.

ESPÉRANCE.

Moi, Pauline Oliva.

LE MARIN.

Lorsque Paul est parti,
On les nommait toujours à la ville, et pour cause,
Le frère, *Pauvre-Paul*, la sœur, *Bouton-de-Rose*.

NICE.

Mais alors c'est Paulette ! Au val des Châtaigniers
Son vieil oncle longtemps fabriqua des paniers ?

LE MARIN.

Justement.

NICE.

Il est mort, et pour n'être point seule,
Elle s'est retirée auprès de mon aïeule.
Moi, j'habite ici près, et... mais je l'aperçois.

LE MARIN.

Sous ce large chapeau ?...

Digitized by Google

NICE.

Sous le chapeau niçois *.
Pour se mieux abriter, lorsque avec ses compagnes,
Elle cueille au soleil les fruits de nos campagnes.
Un dur métier, Monsieur !

LE MARIN.

Qu'elle est belle vraiment !

NICE.

Irai-je l'appeler ?

LE MARIN.

Attendez un moment...
Pieds nus, la pauvre fille ! une fleur sur l'oreille !

NICE.

C'est l'usage à Menton. Elle prend sa corbeille...
Encore une minute, il ne sera plus temps.

LE MARIN.

Courez donc l'appeler.

LES TROIS JEUNES FILLES ensemble.

Paulette !

PAULINE.

Eh ! oui, j'entends.
On entendrait à moins. Qu'est-ce ?

NICE, l'abordant.

Viens donc, ma chère !
C'est ce jeune marin... Il a connu ton frère.

* Les Mentonaises, comme les Niçoises, portent, pour se garantir du soleil, de larges chapeaux ronds, solidement tissés de paille et de fil blanc, et qui rappellent le chapeau parasol thessalien dont Ismène est coiffée dans l'*Œdipe à Colone* de Sophocle.

Digitized by Google

PAULINE, très-émue.

Est-il vrai?...
(Au marin.)
Quoi! Monsieur, quoi, vous l'avez connu?
Pourquoi donc au pays n'est-il pas revenu?
Pauvre ami! voilà bien douze ans qu'il m'a quittée!
J'en avais huit à peine.

LE MARIN.

Il n'avait qu'une idée,
Vous revoir.

PAULINE.

A l'exil peut-on s'accoutumer!
De tout ce qui le touche, ah! veuillez m'informer.

LE MARIN.

C'est à Batavia que nous nous rencontrâmes,
Et que, pauvres tous deux, bientôt nous nous aimâmes.
Pionnier comme moi presque au sortir du port,
Dans l'armée hollandaise il s'enrôla d'abord.
Le ciel fit prospérer notre épargne commune:
Nous devînmes colons pour tenter la fortune.
Le travail accrut l'œuvre et le temps l'acheva.
C'est un sol généreux que le sol de Java!
De sa corne sans fond l'abondance ruisselle;
Mais il produit aussi, ma pauvre demoiselle,
Des tigres, des serpents, des miasmes affreux,
Et la mort est partout sur ces bords dangereux!

PAULINE.

C'en est donc fait, Monsieur, je ne dois plus l'attendre,
Il n'est plus!

LE MARIN.

Pauvre Paul! je crois encor l'entendre:
« — Si je meurs, disait-il, c'est là mon dernier vœu,

Digitized by Google

Pars, n'attends pas la mort sous ce soleil de feu,
Et que le bien par nous amassé dans cette île
A tous deux, cher ami, ne soit pas inutile.
Pars, va trouver ma sœur ; elle est pauvre aujourd'hui,
Que demain !... Pars, te dis-je, et deviens son appui. »
Il m'embrasse, et ne peut en dire davantage.
J'ai là, dans mon vaisseau, votre part d'héritage.

PAULINE.

Non, Monsieur, non, ces biens ne m'appartiennent pas;
Je n'en saurais jouir sans un grave embarras;
Ils sont à vous. Laissez une pauvre orpheline
Transporter, comme hier, les fruits de la colline.
Ce fut mon gagne-pain, je ne puis l'oublier.
Dans l'excès du malheur, il faut s'humilier ;
Aux volontés du ciel nul ne doit se soustraire :
Dieu m'a vouée au deuil en me prenant mon frère.

LE MARIN.

Vous l'avez peu connu, ce frère bien-aimé.
Pensez au dernier vœu par sa bouche exprimé.
Autrefois, comme lui, j'habitai ces rivages.
On confondait souvent les traits de nos visages :
Vous m'avez déjà vu... ressouvenez-vous bien !

PAULINE.

Vous, Monsieur ?.. Non... Hélas ! Monsieur, je n'en sais rien.

LE MARIN.

Votre Paul, à vrai dire, avait la voix plus douce
Quand pour la Malaisie il partit comme mousse ;
Sa joue était plus fraîche et ses traits moins heurtés :
Il s'épanouissait, Pauline, à vos côtés.
Mais la vie est là-bas dure, amère, incertaine ;
Nous n'avions pas de sœur en cette île lointaine,

Digitized by Google

Et le iel, les travaux, l'air impur des marais
Ont ravagé nos fronts, ont altéré nos traits,
Si bien que, revenus au lieu qui nous vit naître,
L'œil même d'une sœur a pu nous méconnaître!
Ah ! Pauline, Pauline !

PAULINE.

Etes-vous Paul ? Mais non,
Vous venez de sa part et parlez en son nom.

LE MARIN.

Je suis Paul, je suis Paul, en doutez-vous encore ?
C'est le frère qui parle à sa sœur qu'il adore ;
C'est Paul, que Dieu ramène au val des Châtaigniers;
C'est Paul, mais riche enfin... jette-là ces paniers !

(Il veut l'embrasser.)

PAULINE.

Vous ! mon frère ?... Attendez !.. la crainte... la surprise...
La joie !... et dans le doute enfin mon cœur se brise.
Une erreur est possible et me perdrait d'honneur.
Oh ! ne vous jouez pas, Monsieur, de mon bonheur !
Donnez-moi quelque preuve...

LE MARIN.

Au pied de la colline
Je voulais ménager un abri pour Pauline :
En demi-cercle un jour j'y plantai des cyprès.

PAULINE.

On peut vous avoir fait ce récit. Mais après ?

LE MARIN.

Après ? — Pour elle encor voulant cueillir des mûres,
Je tombai d'un rocher et me fis deux blessures,
L'une au doigt, la voici ; l'autre au front, la voilà.
Peux-tu douter encore, et m'a-t-on dit cela ?

Digitized by Google

PAULINE.

Non, je ne doute plus : Dieu ne m'a point frappée.
O Paul, pourquoi d'abord m'avais-tu donc trompée?

LE MARIN.

Pour que l'heure présente en eût plus de douceur,
Pour te connaître mieux... Viens dans mes bras, ma sœur!

(Ils se jettent dans les bras l'un de l'autre.)

PAULINE.

Mais vois donc cette foule autour de la fontaine.
— Oui, c'est Paul Beretta; ce hardi capitaine,
C'est mon frère!

LE MARIN.

Salut, mes bons, mes vieux amis!
Je reviens parmi vous, je vous l'avais promis.
Mais gloire à saint Michel, puisqu'en votre présence
Je retrouve ma sœur, après douze ans d'absence!

Menton, février 1875.

Digitized by Google

IDYLLE X.

LA JOLIE FILLE DE CABROLLES.

UN PEINTRE, DAME ROSALIE.

LE PEINTRE.

On ne se lasse point d'admirer un tel site :
Que ce vallon est beau! l'ombre y descend trop vite.

DAME ROSALIE.

Eh! que serait-ce donc si vous passiez mon seuil ?
Veuillez entrer, Monsieur : un rapide coup-d'œil
Vous en apprendra plus que beaucoup de paroles.
Ce n'est point un palais... en est-il à Cabrolles ?
Dieu n'a lui-même ici qu'une pauvre maison,
Le torrent au-dessous, la mer à l'horizon.

LE PEINTRE.

Et le ciel au-dessus.

DAME ROSALIE.

Comme nous. Mais, de grâce,
Faites un pas de plus, Monsieur, sur la terrasse.

LE PEINTRE.

Ce spectacle émeut l'âme et repose les yeux.

DAME ROSALIE.

Asseyez-vous ici, vous en jouirez mieux;
Sur ce banc, qu'un figuier de sa jeune verdure
Protége.

Digitized by Google

LE PEINTRE.

Oui, c'est ainsi qu'il faut voir la nature.
Elle a sur ces hauteurs plus de sérénité,
Et parle mieux au cœur dans sa simplicité.
Je suis peintre, et les bois, les monts, les précipices
Revivent sur ma toile en légères esquisses ;
Mon fidèle pinceau, trempé de leurs couleurs,
Sur ce pâle dessin fait éclore des fleurs ;
Du sommet des rochers épanche les eaux folles,
Les resserre plus bas en utiles rigoles,
Et pour les citronniers creusant des réservoirs,
Aux femmes du coteau ménage des lavoirs.
Ma libre fantaisie interprète et fait vivre
Tout ce que l'œil déchiffre aux pages du grand Livre.
Si le peintre, et c'est là que triomphe son art,
Dans un pli du terrain découvre par hasard
Un vieux toit, seul abri de l'indigence honnête,
La tuile sous ses doigts va prendre un air de fête ;
Que dis-je ? si le ciel, afin de le charmer,
Montre à ses yeux ravis celle qu'il doit aimer,
Aussitôt il la peint, mais d'une main brûlante,
Pour abréger ainsi l'heure à son gré trop lente,
Pour revoir, pour baiser à toute heure du jour
Cette image qui sert et nourrit son amour !
Voyez donc ce croquis.

DAME ROSALIE.

Mais c'est notre village !
Voici, Dieu me pardonne ! au milieu du feuillage,
Le figuier, la terrasse et le toit : oui, vraiment.
Et combien tout cela sur la toile est charmant !
Ainsi donc en châteaux vous changez nos masures !

LE PEINTRE.

Je vous l'ai dit : je fais aussi quelques figures.
Regardez ce portrait.

Digitized by Google

DAME ROSALIE.

Ma fille ! en vérité ?
Florestine ?... Ah ! Monsieur, c'est trop de liberté.
Vous deviez respecter une enfant sans défense
Ou m'épargner l'horreur d'un soupçon qui l'offense.
J'en éprouve dans l'âme un chagrin très-profond.
Ce portrait en vos mains m'étonne, me confond.
Songez que je suis pauvre, et pourtant respectée.
Si Florestine, hélas ! cet hiver, m'a quittée,
C'est qu'on peut, à son âge, aux lavoirs de Menton,
Gagner quatre fois plus que dans notre canton :
Mais ma fille est honnête et je veux qu'on l'estime.

LE PEINTRE.

Votre indignation serait trop légitime,
Si de la pauvre enfant j'avais sollicité
L'imprudente faveur d'exprimer sa beauté !
Non, pure comme hier, à ses devoirs fidèle,
Je l'ai peinte en secret, sans être connu d'elle.
Vous savez qu'à Menton les femmes, tout l'hiver,
Étalent, près du port, laine et toile au grand air :
C'est là que je l'ai vue, innocente et sauvage,
Foulant de ses pieds nus les cailloux du rivage,
A tous les vents marins ses blonds cheveux livrés,
Et chaque jour plus belle à mes yeux enivrés.
Enfin je lui parlai, mais avec retenue,
Comme un indifférent qui ne l'aurait point vue,
Pour qui tout est nouveau sous un ciel étranger
Et dont la bouche encor ne sait qu'interroger.
Elle m'apprit alors, mais sans oublier l'heure,
Tout ce que j'ignorais, son nom, votre demeure,
Vos chagrins, son départ...

DAME ROSALIE.

Achevez !

Digitized by Google

LE PEINTRE.

J'ai tout dit.
Mais si vous permettiez que mon cœur interdit
S'épanchât dans le vôtre avec quelque assurance,
Et, prêt à défaillir, s'ouvrît à l'espérance,
Je vous demanderais sur l'heure, sans détour,
Au nom du saint respect, au nom du tendre amour
Qui remplissent mon cœur et dictent mes paroles,
La grâce de revoir Florestine à Cabrolles,
Sous vos yeux, pour qu'un jour, aimé d'elle et de vous,
Je sois pour l'une un fils et pour l'autre un époux.
J'ai trente ans, je suis libre et n'ai plus de famille.
Je mettrais avec joie aux pieds de votre fille
L'honorable produit d'un labeur de quinze ans.
Né dans l'obscurité, j'ai des amis puissants;
Mon nom, déjà fameux, vole de bouche en bouche.

DAME ROSALIE.

De tous vos sentiments la noblesse me touche;
Mais plus vous faites voir de générosité,
Plus d'un pareil lien je sens l'indignité.
L'ardente passion embellit toutes choses;
C'est comme le rayon qui tombe sur mes roses :
Il rehausse leur teint, nuance leurs couleurs,
Puis, sous un autre ciel, va chercher d'autres fleurs.
Au milieu des honneurs que Paris vous destine,
Hélas! que deviendrait ma pauvre Florestine?
Sous de riches habits, autre qu'en ce portrait,
Non, ce ne serait plus elle qui vous plairait!
De son premier état vous rougiriez peut-être.
Et nous serions punis d'avoir pu méconnaître,
Elle et moi, que l'éclat d'un rang immérité
N'était point fait, Monsieur, pour notre obscurité;
Vous, qu'il faut consulter, avant de prendre femme,
Moins le désir des yeux que les besoins de l'âme!

Digitized by Google

LE PEINTRE.

Eh quoi! tous ces talents dont on nous fait honneur,
Ne sont, comme les biens, qu'un obstacle au bonheur!
Ah! si vous disiez vrai, plût à Dieu, Rosalie,
Que simple matelot sur les mers d'Italie,
Chevrier sur ces rocs, bûcheron dans ces bois,
(Quoique vous sembliez ignorer leurs patois),
Je fusse votre égal, au moins, par la misère!
Mon amour, à coup sûr, paraîtrait plus sincère,
Et près de vous d'abord eût trouvé plus d'accueil.
Plût à Dieu que jamais, dans un moment d'orgueil,
Mes parents bien-aimés ne m'eussent fait instruire!...
Cette œuvre de leurs mains, autant vaut la détruire.
Que m'importe en effet tout le soin qu'ils ont pris,
Si de pareils refus en sont déjà le prix?
Commandez : je suis prêt à tous les sacrifices.
Résigné, par amour, aux plus humbles offices,
Et brisant mes pinceaux pour vivre auprès de vous,
Rien ne me coûtera, tout me semblera doux,
Pourvu que votre fille, en partageant ma vie,
Rende à mon cœur charmé plus qu'il ne sacrifie!

DAME ROSALIE.

Puisqu'il faut tout vous dire, apprenez, apprenez
Qu'en un rang assez haut mes parents étaient nés.
Les révolutions, pour abaisser leur race,
De notre vieux manoir ont effacé la trace;
Et moi, dès mon bas âge, exilée avec eux,
Je n'ai trouvé qu'ici le pain des malheureux.
Seule au monde à quinze ans, j'aimai cette campagne;
D'un rude montagnard je devins la compagne;
Florestine naquit : il l'entoura de soins,
Mais sur notre humble état mesurant ses besoins,

Digitized by Google

Jamais entre ses mains ne voulut mettre un livre.
N'était-ce point assez qu'elle apprît à bien vivre ?
Je ne sais s'il eut tort, mais tout est consommé.
Aujourd'hui, je suis veuve. Un pêcheur renommé,
Ayant vu comme vous mon enfant sur la plage,
Un matin, la suivit jusqu'à notre village :
« Je l'aime, me dit-il, veuillez nous fiancer. »
Ma fille demanda trois mois pour y penser.
Depuis lors il la voit, et je sais que dans l'âme
Elle n'aspire plus qu'à devenir sa femme.

LE PEINTRE.

C'en est assez, adieu ; conservez ce portrait :
Il me serait bientôt plus cher qu'il ne faudrait.
A défaut du parfum, comme on garde le vase,
J'emporte seulement l'image de la case,
Pour me ressouvenir, sous le regard de Dieu,
Que j'aurais voulu vivre et mourir en ce lieu.

Menton, mars 1875.

Digitized by Google

IDYLLE XI.

LE PALAIS ALBINI.

A Madame et Mesdemoiselles S. S.

Encore un nouveau chant, un seul, et j'ai fini.
Hier, je voulus voir le palais Albini,
Dont naguère le flot venait blanchir la base.
Là, du port aujourd'hui s'amoncelle la vase.
Tout change, tout décline, et ces murs autrefois
D'un poëte sincère entendirent la voix.
Alexandre Soumet y vint *, par échappées,
Méditer, devant Dieu, ses grandes épopées :
Jeanne-d'Arc **, noble erreur ; et *L'Enfer racheté* ***,
Œuvre qu'il dut vouer à la postérité,
Alors qu'il évoquait au fond de sa retraite
Cette postérité dédaigneuse et distraite !
L'esprit encore plein de ce poëte ami,
Le soir, au bruit des mers, quand je fus endormi,
En un songe divin il daigna m'apparaître :
Il était couronné de lauriers, comme un maître,
Et drapé, comme un saint, d'azur étoilé d'or ;
Dans son œil inspiré l'éclair brillait encor.

* Vers 1834.

** Ce poëme, une des productions les moins heureuses de Soumet, ne parut qu'après sa mort, en 1845. Il ne faut pas le confondre avec la tragédie du même nom.

*** *La Divine Épopée*, dont le sujet est le rachat de l'enfer par le Christ.

Digitized by Google

SOUMET.

De l'éternel séjour, plus beau que tous nos rêves,
Aux accords de ton luth, je descends sur ces grèves :
Il me souvient du temps où mon pied les foula ;
Mais ce temps est passé, mon bonheur n'est plus là.
Que chacun à son tour les admire et les vante !
Il n'inscrira jamais sur l'arène mouvante
Qu'un hymne fugitif, et pareil aux serments
Qu'avec un brin de myrte y tracent les amants.
Ce que nous construisons brille une heure, et s'abîme ;
Dieu seul reste debout sur son œuvre sublime.

MOI.

Je le sais.

SOUMET.

Ne crois pas que je veuille empêcher
La bouche de s'ouvrir, l'urne de s'épancher,
Ni dans le sombre élan d'une amitié chagrine
Aller glacer ton cœur au fond de ta poitrine :
L'esprit a ses besoins, toute chose à sa loi ;
J'ai senti, j'ai vécu, j'ai chanté comme toi.
Je voudrais bien plutôt, ranimant ton courage,
Voir ton nom rayonner sur quelque noble ouvrage,
Pour qu'un jour appelé près du Maître divin,
Tu pusses dire aussi : J'ai brillé, tout est vain ;
Prenez pitié, Seigneur, de votre créature :
Rien n'est grand que par vous dans toute la nature.

MOI.

Oui, hors Dieu, tout est vain. — Mais, ô toi qui jadis,
Après Dante et Milton, rêvas un paradis
« Plus beau que tout l'éclat des vapeurs fantastiques
« Dont le couchant superbe enflamme ses portiques *, »

* Vers de *La Divine Épopée*.

Digitized by Google

Poëte, que faut-il que je rêve à mon tour?
L'orage a renversé le fanal sur la tour.
Les hommes entraînés sur des pentes nouvelles,
Ont osé beaucoup plus que tes anges rebelles :
Tes anges contre Dieu préparaient des combats ;
Les hommes sur la terre ont crié : Dieu n'est pas.
Dieu n'est pas? ô blasphême ! insigne frénésie !
C'en est fait du bonheur et de la poésie.

SOUMET.

Peins la création sous ses aspects divers ;
Prête à ce doux pays le prestige des vers :
La foule a beau s'armer d'un courage farouche,
Souvent le moindre objet la ravit ou la touche.

MOI.

Eh ! le puis-je vraiment, quand le bruit des marteaux
Déjà de toutes parts ébranle ces coteaux?
Quand le roc foudroyé s'écroule sur leur pente?
Quand l'arbre de l'aïeul devient bois de charpente?
Quand la bruyère en fleurs n'est plus qu'un fagot vil?
Quand pour juger du sol on se dit : Que vaut-il?
Quand sous l'onde qui bout la fournaise allumée
Couvre tout, salit tout de sa noire fumée?
Poëte trop heureux ! car ton regard serein
N'a vu que les beaux jours de notre âge d'airain.

SOUMET.

La nature est un cadre admirable sans doute;
Mais pour aller au cœur il est une autre route.
Montre à l'homme étonné les secrets sentiments
Qui guident son esprit, règlent ses mouvements;
Fais passer devant lui, comme sur un théâtre,
Le soldat, l'artisan, le laboureur, le pâtre :

Digitized by Google

C'est-à-dire des fils, des pères, des époux,
Des méchants et des bons, des sages et des fous.
Un jour, cédant au vœu d'une aimable famille,
Sur ces bords fortunés je lus ma *Pauvre Fille* * :
On pleura ; l'auditoire applaudit, et je crois
Qu'on voudrait applaudir encor comme autrefois.

MOI.

Oui, les femmes surtout! les femmes, cœurs fidèles,
Vrais juges du talent, qui leur doit ses modèles !
Ah! celles dont tes vers enflammaient la pitié,
Celles qui t'acclamaient, ne t'ont point oublié.
Leurs filles maintenant, à mes chants attentives,
Consolent à leur tour mon exil sur ces rives ;
De ma muse inquiète accompagnent les pas,
Et lui montrent des fleurs qu'elle ne voyait pas.
O douce Maria, sémillante Eugénie,
Qu'un autre à vous louer épuise son génie,
Mes vers plairont encor, puisqu'ils ont reflété
De vos cœurs indulgents l'aimable pureté !

SOUMET.

Interroge leur goût, mérite leur suffrage.

MOI.

Mais, Poète, dis-moi : sous l'immortel ombrage
Dont l'arbre de Science abrite les élus,
A-t-on regret parfois aux jours qui ne sont plus ?
Ose-t-on à ses fruits comparer nos oranges ?
Et distingue-t-on bien nos vierges de vos anges ?
Les vers du doux Virgile et ceux du Florentin **

* Touchante élégie, qui était alors dans toutes les bouches.

** Dante.

Digitized by Google

Rayonnent-ils là-haut de l'éclat du matin?
Le poète, affranchi des entraves charnelles,
Mesure-t-il son rhythme aux choses éternelles?
Parle, parle, il est temps : tu daignas autrefois
Du sommet de ta gloire encourager ma voix
Et d'un laurier hâtif couronner mon enfance * :
Contre un siècle oublieux je prendrai ta défense;
Mais parle, que sais-tu?

SOUMET.

Qu'il n'est aucun milieu
Entre vivre et mourir, ne point voir et voir Dieu.
Tu vis, sache ignorer ce que tout homme ignore.
Au soleil du printemps laisse ton vers éclore;
Que tantôt sur la terre et tantôt dans les cieux,
Papillon éclatant, il amuse les yeux!
L'écolier, le savant lui tendront plus d'un piége;
Peut-être le cloueront sur un trône de liége :
Mais si son aile ardente a traversé l'azur,
Il ressuscitera tôt ou tard, sois en sûr.
Je pars : la voix de l'ange aux saints concerts m'appelle;
Use bien du secret que mon cœur te révèle.

Menton, 4 avril 1875.

* Quand l'auteur, à peine âgé de 15 ans, publia son premier recueil, intitulé : *Quelques vers d'un Écolier*.

Digitized by Google

TABLE.

Digitized by Google

ATELIER

DE

CHARNIÈRES ROMAINES

Découvert à Orléans;

NOTICE PAR M. L'ABBÉ DESNOYERS.

Séance du 21 mai 1875.

Messieurs,

Elles sont grandes les joies du voyageur qui découvre une nouvelle région, du savant qui découvre un nouveau métal, un nouvel astre, vous étonnerai-je en vous disant la joie d'un archéologue qui peut enfin pénétrer un des mystères de la vie de ses ancêtres et reconstituer ainsi une partie de leur existence: on nous accuse quelque peu d'être des enthousiastes, des rêveurs; non, mais nous aimons vivement nos aïeux et ne pouvant leur rendre le souffle et l'action, nous recherchons avec l'ardeur filiale ce qu'ils aimaient, ce dont ils se servaient: ne pouvant jouir réellement de leur personne, nous voulons au moins les faire revivre par l'imagination en les replaçant au milieu de leurs demeures, de leurs usages, de leurs habitudes.

Je viens donc, Messieurs, vous entretenir quelques instant d'une découverte faite il y a quelques semaines, celle d'un atelier de charnières romaines.

Je rappellerai à votre souvenir que, dans la séance du mois de juin 1871 (1), je vous disais que la destination des

(1) T. XIV des *Mémoires de la Société des Sciences et Belles-Lettres.*

Digitized by Google

objets appelés jusqu'à ce jour *flûtes*, *sifflets* était enfin connue, que les fouilles exécutées à Pompeï, par M. Fiorelli, avaient révélé le véritable usage de ces objets, et je fis passer sous vos yeux un coffret où, grâce à la perspicacité de notre collègue, M. Charpignon, était démontré par quel mécanisme ces tubes servaient, comme nos charnières, au jeu du couvercle de toute espèce de boîtes ou coffres. Une fois la destination de ces tubes connue, il était évident que des ateliers de fabrication pour fabriquer ces tubes devaient exister et si l'un de ces ateliers était découvert, l'usage de ces objets, que l'on trouve partout où demeuraient des populations romaines et gallo-romaines, n'en devenait que plus incontestable. Toutefois, de ces ateliers, aucun n'avait été rencontré jusqu'à présent et celui que je viens de trouver en notre ville est le premier, je pense, que l'on ait signalé. C'est à Orléans que la première découverte a été faite. Au mois de mars dernier, dans la maison du Cloître-Sainte-Croix, n° 10, furent exécutées des fouilles nécessaires à la construction d'une nouvelle salle destinée à l'Œuvre de la Jeunesse, dite de Saint-Joseph; en arrivant au terrain solide à une profondeur de six mètres les ouvriers trouvèrent mêlée à des briques à rebord, à des fragments de poterie grise et rouge vernie, une quantité considérable d'os longs, sciés par les deux bouts, appartenant à des bœufs, des porcs, et semblables à ceux de nos tubes. Je suis arrivé au moment où on les entassait pour bientôt les enlever et j'ai pu constater qu'ils pouvaient monter au nombre de mille à douze cents. Un grand nombre a dû m'échapper, car, au moment de leur repas, les ouvriers les emportaient pour les vendre. Je ne serais donc pas loin de la vérité en parlant de douze cents à deux mille. L'unique différence qui existe entre les tubes que l'on rencontre ordinairement et ceux-ci, c'est que ceux-là sont travaillés de manière à pouvoir être employés de suite et

Digitized by Google

que les seconds sont ou prêts à recevoir le travail ou des pièces de rebut. La cloison intérieure existe encore et les trous d'attache ne sont pas encore percés. Le fabricant, cela se voit par la forme de ces tubes, faisait venir chez lui une grande quantité d'ossements : il gardait, pour les arrondir et polir, les bonnes pièces, puis jetait les pièces défectueuses : voilà pourquoi parmi les tubes que je place sous vos yeux, les uns peuvent passer à l'état de charnières, les autres ne le pourraient en aucune façon.

Pourquoi n'a-t-on pas trouvé parmi eux des tubes de travail complet ? On peut dire raisonnablement que le fabricant, pour une cause à nous inconnue, a abandonné son atelier pour le transporter ailleurs : il a donc emporté les charnières vendables et laissé les ossements mauvais ou même incomplétement terminés.

Mais ne peut-on pas m'objecter que ces objets ont pu être apportés d'ailleurs avec les terres de rapport qui formaient les dix-huit pieds fouillés par les maçons ? Je répondrai d'abord que si l'atelier n'a pas existé au lieu dont je parle, il a donc existé dans un autre endroit et nous aurions eu, quoiqu'il en soit, à Orléans, un atelier de charnières.

Je répondrai ensuite que nos tubes n'ont pas été rencontrés dans les terres de rapport, mais auprès du terrain solide, du terrain primitif d'Orléans, et cette expression, je dois y revenir, de ce terrain où l'on bâtit des maisons, des ateliers.

J'ai parlé, Messieurs, du terrain primitif d'Orléans, car celui sur lequel nous vivons aujourd'hui n'est certainement pas, au moins en très-grande partie, celui de nos ancêtres, du *Genabum* des Carnutes, et je suis heureux d'apporter ici une nouvelle preuve à l'opinion savamment soutenue par l'un de nos collègues, M. Charpignon, dans son travail sur le *sol de l'ancien Orléans* (1).

(1) T. XIV des *Mémoires*.

Digitized by Google

Durant plusieurs jours, j'ai suivi attentivement les fouilles exécutées par les ouvriers; ils ont pratiqué trois fondations, toutes les trois, sur une longueur de quatorze mètres et une largeur de douze : le terrain ferme n'a été constaté qu'à la profondeur de six mètres; tout ce qui n'atteignait pas cette profondeur se composait de terre factice, œuvre des hommes et du temps. Je me souvins immédiatement que, dans une muraille de la maison située cloître Sainte-Croix, n° 6, muraille formant l'angle de la rue du Cloître, je découvris, en 1873, par suite de la chute du crépis, le cintre d'une porte que l'alternance de ses claveaux en pierre et briques démontrait évidemment être de construction romaine : le cintre apparaissait presque seul avec la naissance des jambages qui, d'après les dimensions du cintre, devaient avoir une hauteur de plusieurs mètres; le sol, sur lequel ils reposaient invisibles, avait donc été exhaussé. Cette maison est voisine de celle dont je parle. Je me rappelai également que dans une maison, sise rue des Pensées, n° 36, on trouva, en 1874, en construisant les fondations de la salle de l'œuvre de la Persévérance, à la profondeur de six mètres, un grand nombre de fragments de poterie rouge vernie d'Arezzo; que dans une autre maison de la rue Bourgogne, n° 107, on trouva, en 1873, en exécutant une construction, des fragments de poterie rouge vernie d'Arezzo, de mosaïque, de verrerie, une lampe en terre grise et un moyen bronze d'Auguste, autel de Lyon : la profondeur ne fut alors que d'un mètre, mais, comme le remarque M. Charpignon, l'élévation varie selon les endroits; on comprend effectivement qu'elle doit suivre les ondulations du terrain et être, par conséquent, très-inégale. La découverte dont j'ai parlé confirme donc pleinement l'opinion de notre collègue sur l'exhaussement du sol primitif de notre ville. Ce fait d'ailleurs, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire dans un rapport sur le

Digitized by Google

travail de M. Charpignon, n'est pas de nature à beaucoup surprendre : Paris, Rouen et plusieurs autres villes de France ont subi la même surélévation de terrain, ainsi que l'ont démontré les fouilles des années 1870 pour l'un et de 1871 pour l'autre.

C'est la première fois, Messieurs, que l'on signale au monde savant la découverte d'un atelier de charnières romaines. Sans doute, une charnière n'a pas grande valeur, elle n'est pas un objet précieux, elle n'a pas l'importance de la découverte d'un atelier d'un orfèvre et émailleur gaulois, faite au mont Beuvray (1), et dont les archéologues furent alors fort émus; cependant, Messieurs, allons sérieusement au fond des choses, et voyons le rôle que remplit la charnière dans un nombre considérable d'usages de la vie : que d'objets et des plus indispensables n'existeraient pas sans elle, que de fois une des grandes lois de la nature, le mouvement, ne pourrait s'exécuter sans son secours ! la recherche du mouvement combiné, de la charnière, a dû être l'une des premières recherches de l'homme; car sans elle la vie devenait incomplète et l'homme a dû éprouver le besoin irrésistible de donner à son existence toute sa plénitude; à cette condition seule il est le roi de la nature.

Orléans, Messieurs, est loin de Pompéï, mais un lien commun reliera maintenant ces deux villes : la première a fait la découverte, la seconde a développé son importance, et il sera glorieux à notre cité d'avoir été la première qui ait complété les fouilles de Pompéï par la découverte d'un atelier inconnu jusqu'à ce jour.

(1) *Revue archéol.*, t. de XXI à XXIV.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 5 mars.

Présidence de M. BAGUENAULT DE VIÉVILLE.

Après la lecture du procès-verbal, M. le Président fait la communication suivante :

« Usant du droit que lui confère l'art. 45 du réglement, le bureau de la Société propose de remplacer l'art. 11 de ce réglement par la disposition suivante : nul ne sera élu par le scrutin, s'il n'a réuni les deux tiers de voix des membres présents, sans toutefois que le nombre des suffrages puisse être inférieur à vingt voix.

« Les nominations auront lieu par scrutin individuel et non par scrutin de liste.

« Si un candidat n'a pas réuni après trois tours de scrutin les vingt voix obligées, l'élection demeure suspendue, et le vote est remis à deux mois. Il aura lieu dans une séance administrative, dont la lettre de convocation indiquera l'objet. »

Ensuite M. le Président donne lecture d'une demande signée par dix membres de la Société, tendant à réviser les articles du réglement ayant rapport aux élections.

En conséquence de ces deux communications, il est procédé à la nomination d'une Commission devant étudier les propositions et faire un rapport à la Société. Cette Commission est formée par le scrutin de MM. Bailly, Vaussin, de Buzonnière, Bardou et Julien.

M. le Secrétaire-Général donne connaissance des ouvrages reçus et d'une lettre de M le Maire d'Orléans, informant que la Société recevra un buste de Stanislas Julien pour lequel le Conseil municipal a voté les fonds nécessaires.

La parole est donnée à M. Charpignon qui lit une notice sur M. le docteur Le Page. L'impression de cette notice est votée.

Digitized by Google

Ensuite M. Czajewski lit un mémoire sur quelques objets celtiques trouvés dans les fouilles faites pour l'établissement du polygone d'artillerie, au lieu des Quatre-Clés, commune de Saran. Ce travail est renvoyé à la section des Lettres.

Séance du 19 mars.

Présidence de M. BAGUENAULT DE VIÉVILLE.

A l'ouverture de la séance, M le Président s'empresse d'annoncer à la Société qu'elle est reconnue établissement d'utilité publique, et il donne lecture du décret, en date du 5 mars, qui confère ce privilège à la Société.

Les membres présents prient le bureau, ainsi que MM. Petau et Robert de Massy, députés, de recevoir leurs remercîments pour les soins et démarches qui ont amené ce résultat.

M. le Président exprime à M. Bailly les sentiments de sympathie avec lesquels la Société a appris sa nomination au grade de chevalier de la Légion-d'Honneur.

Après la lectture du procès-verbal, il est donné connaissance des ouvrages reçus, et d'une lettre de M. le Ministre du Commerce, invitant à lui faire connaître les membres que la Société voudrait déléguer pour la représenter au concours régional de Blois. Cette lettre est renvoyée à la section d'Agriculture, qui désignera un de ses membres.

A propos des vacances de Pâques, M. Frot propose de reporter les séances du mois d'avril, aux 3e et 5e vendredis. Cette proposition est acceptée.

La parole est donnée à M. de Buzonnière, qui lit un travail sur une transformation de mode d'exploitation en Sologne appelée locature.

Ce travail est renvoyé à la section d'Agriculture.

M. Julien, Sous-Bibliothécaire, fait connaître à la Société qu'elle possède deux collections complètes de ses publications, moins toutefois la deuxième à laquelle manquent les quatre derniers volumes de se *Bulletins*.

Digitized by Google

M. Baillet, au moment où la séance allait être levée, récite le rondeau suivant à propos de son entrée dans la Société

De tout le monde on veut — et ce n'est pas facile —
Une œuvre magistrale. Or, quels sont donc mes droits
A prétendre franchir le seuil de cet asile
Aimé de nos savants ? — Je compte sur mes doigts :
D'opuscules divers j'ai produit... un!... deux!... trois!...

J'accompagne les Francs dans leur course mobile (1);
J'offre Thèbes, Memphis, leurs prêtres et leurs rois (2),
Rome dans son déclin (3). J'ai parlé, je le vois,
De tout le monde.

Mon nom sort du scrutin : un seul vote est hostile;
Mon bagage a suffi, je suis sur le pavois,
Trop honoré, trop fier, trop heureux à la fois :
Vingt-sept *oui* sur vingt-huit! En est-il un sur mille
De plus favorisé? J'obtiens... presque... les voix
De tout le monde.

Séance du 16 avril.

Présidence de M. BAGUENAULT DE VIÉVILLE.

Le procès-verbal de la précédente séance étant lu et adopté, il est donné connaissance des ouvrages reçus.

M. le Président de la section d'Agriculture fait connaître que M. Duchalais représentera, comme délégué, la Société au concours régional de Blois, et que M. de Dreuzy est nommé rapporteur du travail de M. de Buzonnière sur la transformation du mode d'exploitation en Sologne.

M. Bimbenet donne lecture de la note suivante :

« Depuis notre dernière réunion, il s'est passé un fait très-considérable qui tiendra une grande place dans les fastes des Sociétés savantes des départements et particulièrement dans les fastes des Sociétés savantes de la ville d'Orléans.

(1) *Histoire du Royaume d'Orléans*, couronnée par la Société.
(2) Divers opuscules sur l'Égypte, dans la *Revue archéologique*, etc.
(3) *Des divisions de la Gaule*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes.*

Digitized by Google

« Le *Moniteur officiel* et, après lui, une grande quantité de journaux ont reproduit le rapport de M. Hippeau, secrétaire de la section d'histoire et de philologie au concours ouvert à là Sorbonne.

« Ce rapport recommande à l'estime du monde savant, comme ayant mérité le prix destiné à récompenser leurs travaux, trois de ces Sociétés: la Société archéologique et historique de l'Orléanais, celle des archives historiques du Poitou, celle des archives historiques de la Gironde.

« Tout en rendant un très-légitime et très-confraternel hommage à ces deux dernières dont l'éclat rejaillit sur leurs sœurs des départements, je crois ne devoir, ici, m'occuper que de la première.

« Je ferai remarquer, d'abord, que le savant Secrétaire de la section d'Histoire et de Philologie, en plaçant cette Société en tête des deux autres, n'a pas obéi aux exigences d'un hasard numérique ou alphabétique, mais bien, ainsi qu'il a pris le soin de le déclarer dans les termes les plus énergiques et les plus expresses, à la supériorité qu'il lui accorde sur celles qui devront, avec elle, partager le prix; et que pour autoriser cette proposition, il concentre tous ses éloges, sur les travaux de trois de ses membres.

« Nous connaissons trop bien les services rendus, tout à la fois à la science, aux lettres et aux arts par MM. Mantellier, Boucher de Molandon et Loiseleur, pour qu'il soit nécessaire de rappeler ces éloges exprimés avec la chaleur et la vivacité d'une conviction pleinement satisfaite; cette tâche serait d'autant plus inutile que, rapportés par tous les organes de la publicité, nous les avons recueillis avec empressement et qu'ils resteront profondément gravés dans notre mémoire.

« Aussi m'a-t-il semblé que plus le succès obtenu par la Société archéologique nous était précieux, plus il devait être, de la part d'une Société savante appartenant à la même cité, le sujet d'une manifestation collective.

« Ce sont ces considérations qui m'ont inspiré de vous soumettre le projet de délibération suivant :

« La Société l'Agriculture, Belles Lettres, Sciences et Arts d'Or-
« léans, heureuse du succès obtenu au concours des Sociétés savantes
« des départements, par la *Société archéologique et historique de l'Or-
« léanais*, lui adresse ses félicitations.

« Un extrait du procès-verbal de la séance, en ce qui concerne cette
« Société, lui sera envoyé par M. le Président. »

« Qu'il me soit permis, en terminant, de mêler une plainte à cet acte d'adhésion.

« Il me semble très-regrettable qu'on puisse remarquer une lacune considérable dans le brillant rapport de M. Hippeau.

Digitized by Google

« Ainsi que ce rapport le fait justement observer, les titres de la Société archéologique à la récompense qui lui est décernée ne consistent pas seulement dans le mérite des œuvres de ceux de ses membres qu'il distingue entre tous les autres ; ils consistent encore dans les encouragements qu'elle donne aux études archéologiques et historiques par la fondation de concours, l'affectation de prix donnés aux plus dignes, et dans les sacrifices dont il fait l'énumération et qui, par cette énumération elle-même, confondus avec la fondation des concours, doivent être évidemment attribués à la générosité de l'un de ceux qu'il a nommés.

« Cette révélation entrait certainement dans le programme de ces *grands jours* scientifiques, solennelles assises tenues pour la France tout entière dans sa capitale, siége naturel de ce parlement dont les membres ne doivent leurs titres et leur irrécusable compétence qu'à leur supériorité personnelle, à leur persévérance infatigable qui en est un des caractères, à l'étude et à cette admirable méthode qu'on rechercherait vainement dans tous les autres pays où les sciences et les lettres sont cultivées avec le même amour.

« Cependant ce n'est pas sans tristesse qu'on peut remarquer dans cette partie du rapport la prétérition absolue d'un membre de cette Société elle-même, qui fut l'un de ses fondateurs et plusieurs fois son président, et qui, au double aspect de la science et de la générosité, commandait plus que qui que ce soit d'être signalé à l'attention publique, et à celle des amis des arts.

« Le nom de ce membre, nous l'avons tous sur les lèvres.

« Comment se fait-il qu'on n'ait pas profité avec bonheur d'une occasion où la Société archéologique de l'Orléanais a été l'objet d'une ovation aussi solennelle et aussi méritée, pour comprendre M. l'abbé Desnoyers au nombre de ceux qui ont été si légitimement honorés du suffrage du bureau de la section et de son éloquent rapporteur, et lui payer le tribut de reconnaissance auquel il a les droits les plus incontestables ?

« Mais une pensée doit nous consoler, ce sentiment lui est assuré ; et nos musées s'enrichissant chaque année par son inépuisable et savante munificence répareront pour le présent et pour l'avenir chez tous les amis de la science et des arts et dans le cœur de ses concitoyens ce malencontreux et inexplicable oubli.

« Une aussi faible voix que la mienne, quand même elle ne serait pas couverte par la bruyante acclamation dont le retentissement se fait encore entendre, est sans doute bien insuffisante pour lui rendre hommage et la compléter; mais si en acceptant ma proposition et en vosu

Digitized by Google

l'appropriant, vous vous substituez à son auteur, elle acquerra l'autorité qui lui manque ; cet hommage et ce complément seront dignes et de la Société à laquelle il s'adresse, et de celui de ses membres qui aurait dû partager, avec ses éminents collègues, la faveur méritée qu'ils ont obtenue. »

La Société adopte les propositions de M. Bimbenet et vote l'insertion au procès-verbal des paroles qu'il vient de prononcer.

M. de Buzonnières, vice-président de la Société archéologique, remercie au nom de cette Société des marques de sympathie qui viennent d'être témoignées.

Ensuite M. de Buzonnières, au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de modification du réglement, lit le rapport suivant :

« Les articles 10 et 11 de notre réglement sont ainsi conçus :

« Art. 10. — Nul ne sera admis à faire partie de la Société, s'il ne l'a demandé par écrit.

« Lorsqu'il y aura lieu à une ou à plusieurs nominations, le Président en préviendra les Membres titulaires, dans une séance administrative de la première séance de janvier, et dont la lettre de convocation indiquera le sujet.

« Dans la même séance, la Société arrêtera le nombre de places auxquelles il s'agit de pourvoir.

« A la première séance de février, la Société formera, au scrutin secret, une liste de candidats.

« Dans la deuxième séance de février, séance administrative dont l'objet sera également indiqué sur la lettre de convocation, et avant le vote, le Président de chaque section fera connaître sa liste de présentation.

« La Société procédera ensuite aux nominations, par scrutin secret.

« Art. 11. — Nul ne sera élu par ce scrutin, s'il n'a réuni les deux tiers des voix des Membres présents ; toutefois, sans que le nombre des suffrages obtenus puisse être inférieur à la moitié de celui des Membres titulaires.

« Les nominations auront lieu par scrutin individuel, et non par scrutin de liste.

« Si, aux deux premiers tours de scrutin, un candidat n'a pas réuni les deux tiers des voix des Membres présents, on passera au ballottage entre les deux noms qui auront obtenu le plus de suffrages au second tour.

Digitized by Google

« La simple majorité suffira pour la nomination, pourvu qu'elle équivale au tiers du nombre des Membres titulaires.

« Dans le cas où ce troisième tour produirait égalité de voix, la nomination sera renvoyée, pour un nouveau ballottage, à la prochaine réunion, dont une lettre de convocation indiquera l'objet.

« S'il n'y a pas de résultat à ladite réunion, le scrutin sera renvoyé à trois mois. »

« L'art. 11 renferme deux dispositions bien distinctes. Dans les deux premiers alinéas, il pose les règles générales de l'élection ; dans les deux suivants il prescrit les formes de ballottage qui devra avoir lieu pour le cas particulier où, plusieurs candidats se présentant pour une même place, les deux premiers tours de scrutin n'ont pas donné de résultat, mais il ne semble pas avoir prévu le cas où, deux candidats se présentant pour deux places vacantes, il resterait, après un premier ballottage utile, un seul postulant pour la seconde place.

« Quoiqu'il en soit, d'après la règle générale, point de nomination si l'éligible ne réunit les deux tiers des voix des membres présents et un nombre de suffrages égal au moins à la moitié de celui des membres titulaires ; tandis que, d'après l'exception, il suffit de la majorité simple et d'un nombre de voix égal au tiers des titulaires.

« Il résulte de la combinaison de ces diverses dispositions que la présence d'un concurrent accroît les chances favorables de l'élection, et que, dans le cas exposé ci-dessus, où deux candidats se présentent pour deux places, celui qui n'a pas été nommé le premier peut échouer avec un nombre de voix supérieur à celui qui a suffi à son concurrent.

« Elucidons cette question par des chiffres :

« Notre Société se compose maintenant de 34 membres. Supposons deux nominations à faire, deux candidats et 30 votants, nombre suffisant pour que l'élection soit valable ; si les deux premiers tours de scrutin ne donnent pas de résultat, l'un des candidats pourra être nommé par 16 voix au scrutin de ballottage ; mais le second se trouvant seul et dès lors ne pouvant être ballotté, son élection tombera sous la réglementation générale du premier alinéa, et il ne pourra être élu à moins de réunir 27 voix ; c'est-à-dire que, dans la même séance, il pourra échouer avec 10 voix de plus que celui qui l'a emporté au ballottage.

« Ce résultat qui s'est produit dans une de nos dernières séances, sauf une légère différence dans les chiffres, a donné lieu à une discussion animée qui a démontré les vices de l'art. 11. Dans la séance suivante, tandis qu'une demande signée de 10 membres et tendant en

Digitized by Google

termes généraux à une modification du réglement était déposée, le bureau proposait à la Société une nouvelle rédaction que nous allons vous faire connaître et provoquait la nomination d'une Commission chargée de la discuter.

« Cette Commission composée, outre le Président et le Secrétaire-Général, de MM. Bailly, Vaussin, Bardou, Julien et de Buzonnière, s'est réunie le 17 mars.

« Elle a reconnu à l'unanimité que les inconvénients que nous venons de vous signaler étaient flagrants, et qu'il était urgent de les faire disparaître.

« Nous allons vous exposer en peu de mots les raisons sur lesquelles elle s'appuie et les modifications qu'elle propose.

« Votre réglement a très-sagement établi que les nominations sont individuelles. Elles doivent donc se faire une à une et les conditions d'admission doivent être les mêmes pour tous et dans tous les cas. Evidemment, si plusieurs candidats se présentent, il y aura concurrence, mais cette concurrence ne doit pas être confondue avec un ballottage proprement dit, ni modifier le résultat du scrutin. Nous devons donc faire disparaître du réglement tout ce qui a rapport au ballottage.

« Mais les facilités que donnait le ballottage une fois supprimées, les prescriptions du premier alinéa ne sont-elles pas trop sévères ? Sera-t-il facile à un candidat de réunir un nombre égal à la moitié de celui des titulaires ; c'est-à-dire 27 d'après notre nombre actuel et 30 si nous étions au complet ? N'est-il pas à craindre, au contraire, que ce chiffre soit rarement atteint, surtout dans le cas où une seule place serait postulée par plusieurs personnes également honorables et capables ? Il semble sage de parer à ce danger et de compenser dans une juste mesure la possibilité de l'élection avec les garanties qu'elle doit assurer à la Société.

« D'après toutes ces considérations, on pourrait abaisser à 20 le nombre absolu de voix nécessaires à l'élection, en maintenant aux deux tiers des suffrages exprimés le nombre relatif. La Commission vous propose donc, à l'unanimité, de remplacer l'ancien art. 11 par les dispositions suivantes :

« Art. 11. — Les nominations auront lieu à la majorité par un scrutin individuel et non par scrutin de liste.

« Nul ne sera élu par ce scrutin s'il n'a réuni les deux tiers des voix des membres présents, sans toutefois que le nombre des suffrages favorables puisse être inférieur à 20.

Digitized by Google

« Si un candidat n'a pas réuni après trois tours de scrutin les 20 voix obligées, l'élection demeurera suspendue et le vote sera remis à deux mois. Il aura lieu dans une séance administrative dont la lettre de convocation indiquera l'objet; dans le cas où la seconde séance n'aboutirait pas plus que la première, une seconde et dernière remise aurait lieu dans les mêmes délais et dans les mêmes formes.

« Malgré l'unanimité, qui, comme nous venons de le dire, s'est produite dans la Commission au moment du vote du nouvel article 11, il est de notre devoir de vous donner connaissance d'une objection sérieuse soulevée, lors de la discussion, par l'un de ses membres.

« Lorsque deux candidats se présentent pour une seule place, n'est-il pas possible que les voix se partagent de telle sorte qu'en supposant trente et quelques votants, ce qui est le nombre le plus ordinaire, aucun concurrent ne peut avoir les 20 voix nécessaires à l'élection, et ne conviendrait-il pas de maintenir le ballottage pour le cas spécial? La Commission, sans nier la possibilité et la gravité de l'inconvénient signalé, a pensé qu'il se produirait rarement aux trois tours de scrutin de chacune des trois réunions successives et, après une discussion approfondie, elle a persisté à croire qu'il devait, en tout cas, s'effacer devant l'injustice qu'il y aurait, ainsi que nous l'avons déjà exposé, à établir deux poids et deux mesures, non-seulement entre divers candidats, mais aussi envers le même, suivant les circonstances dans lesquelles il se présenterait, constatant en outre que le ballottage aurait pour résultat de reproduire sous une autre forme le résultat qu'il s'agit d'éviter.

« Les modifications que la Commission vous propose d'apporter à l'art. 10, sont une conséquence de celles de l'art. 11 ci-dessus mentionné.

« D'après les dispositions de l'art. 10, l'époque de chacune des opérations est fixée et la seconde séance de scrutin, si elle est nécessaire, doit avoir lieu le 3e vendredi de mai, époque à laquelle nos réunions sont souvent trop peu nombreuses pour espérer un résultat. Mais l'inconvénient serait bien plus grave dans le projet qui vous est soumis.

« En effet, en fixant à deux le nombre des remises, comme nous croyons devoir vous le proposer, on arrive à la fin de juin, époque à laquelle une élection est complétement impossible.

« On eût évité une partie de cet inconvénient en avançant à la première séance de décembre l'époque où le Président doit faire connaître les vacances qui se sont produites; mais, même dans ce cas, la séance de seconde remise n'eût eu lieu que le 2e vendredi de mai, époque déjà tardive.

Digitized by Google

« Il a donc paru plus sage de laisser la Société maîtresse de commencer quand bon lui semblera les opérations éléctorales, tout en établissant des délais à partir de la première séance.

« Le nouvel article 10 serait donc rédigé comme il suit :

« Art. 10. — Nul ne sera admis à faire partie de la Société, s'il ne l'a demandé par écrit.

« Lorsqu'il y aura lieu à une ou plusieurs nominations, le Président en préviendra les membres titulaires dans une séance administrative dont le sujet sera énoncé dans la lettre de convocation.

« Dans la même séance, la Société arrêtera le nombre des places auxquelles il s'agit de pourvoir et le jour où sera dressée la liste des candidats.

« Au jour indiqué, cette liste sera formée au scrutin secret.

« Dans la séance suivante, séance administrative, dont l'objet sera également indiqué sur les lettres de convocation, et avant le vote, le Président de chacune des sections dans lesquelles les élections doivent avoir lieu, fera connaître la liste des présentations.

« La Société procédera ensuite aux nominations par scrutin secret. »

Les conclusions de ce rapport sont adoptées. L'ensemble du réglement est ensuite mis aux voix et adopté.

A la fin de la séance, M. Baillet récite quelques vers dont la Société demande l'insertion.

SONNET.

Moi qu'attirent toujours les plaisirs que procure
La science ou l'esprit, j'aime les fauteuils verts
De la Société. Mais (c'est vérité pure)
Tout semble aller ici quelque peu de travers.

Sous un masque d'emprunt chacun y fait figure :
D'un grave archéologue on écoute les vers;
Un littérateur vient parler d'agriculture;
Le médecin discourt sur des sujets divers.

Un docte historien, hier, traduisait Horace;
L'artiste du critique ira prendre la place...
Le don de tout savoir à tous est départi.

Le silence, Messieurs, pour vous n'est pas de mise;
Mais si de dire un mot, je faisais la sottise,
On rirait! — Je me tais : c'est le plus sûr parti.

Digitized by Google

Séance du 30 avril 1875.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Lecture et approbation du procès-verbal.

Communication des ouvrages reçus.

M. le Président de la section des Lettres fait connaître qu'elle a entendu le rapport de M. de Monvel, sur la carte du département du Loiret, soumise à la Société par M. le Préfet, ainsi que celui de M. Desnoyers, sur les objets trouvés au polygone d'artillerie, enfin qu'elle a renouvelé son bureau dont le Président est M. Desnoyers et le Secrétaire M. Baillet.

La parole est alors donnée à M. de Monvel, qui lit son rapport sur la carte dont il vient d'être parlé.

Après cette lecture, MM. Frot et Sainjon font observer qu'il serait nécessaire, pour se conformer au vœu précédemment exprimé par la Société, que la section des Sciences examinât la carte et s'entendît avec la section des Lettres, avant que la Société procède à une délibération sur le rapport qu'elle vient d'entendre.

Après plusieurs observations de MM. Bailly, Sainjon, Frot et de Buzonnière, il est décidé que la section des Sciences fera l'examen dont elle était chargée, avant que la Société délibère sur le travail de M. de Monvel.

M. Desnoyers fait alors un rapport verbal sur le mémoire de M. Czajewski à propos des objets celtiques trouvés dans la forêt d'Orléans. Les conclusions de ce rapport qui étaient d'insérer ladite note dans les mémoires de la Société, étant mises aux voix, sont adoptées.

Ensuite M. E. de Morogues lit un travail sur la maladie ronde du pin maritime. Ce mémoire est renvoyé à la section d'Agriculture.

Séance du 15 mai 1875.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Lecture et approbation du procès-verbal.

Communication des ouvrages reçus, parmi lesquels une brochure du

Digitized by Google

docteur Trideau sur le traitement de l'angine couenneuse par les balsamiques. Renvoi à la section de Médecine.

Autre brochure intitulée *le Chien*, par M. Beaumarié. Renvoi à la section des Lettres.

Le Président de la section d'Agriculture fait connaître que M. du Roscoat a été nommé rapporteur du travail de M. de Morogues sur la maladie ronde du pin maritime.

La section des Sciences ayant chargé M. Sainjon du rapport sur la carte du Loiret, ce membre donne lecture de ce rapport.

Les conclusions, après avoir donné lieu à diverses observations de plusieurs membres, sont ainsi formulées et soumises au vote approbatif de la Société qui décide qu'elles seront transmises à M. le Préfet pour être envoyées à M. le Ministre :

1ent Indication sur la carte de Saint-Péravy-la-Colombe, localité à laquelle se rattachent des souvenirs historiques intéressants ;

2ent Complément du tracé des Mauves de Meung par celui de la Mauve qui se dirige vers la Pâture ;

3ent Rectification de ce qu'il y a d'erroné et d'incomplet dans le tracé des affluents du Dhuy ;

4ent Substitution de la dénomination de *Quiaulne*, à la dénomination *Thièle*.

5ent Rectification de la position de Chécy, inscrit à tort sur la rive gauche de la Loire.

6ent Le choix des cours d'eau admis à figurer sur les cartes à petite échelle est généralement laissé à l'arbitraire, et même le plus souvent simplement subordonnés à l'étendue des blancs laissés disponibles par les autres inscriptions. Il en résulte cette double anomalie : 1° que dans une même région, certains cours d'eau sont omis qui sont cependant plus importants, que d'autres qui sont marqués ; 2° que dans les régions pauvres en cours d'eau, on en fait figurer sur la carte proportionnellement plus que dans les régions où ils sont très-nombreux.

La Société pense qu'on pourrait remédier à ce défaut d'équilibre. On distingue déjà les cours d'eau navigables et flottables, pourquoi ne créerait-on pas une troisième, mais dernière catégorie, celle des cours d'eau alimentant des moulins? On poserait ainsi une limite de fait et d'une application facile et sûre. De plus, et ce point de vue nous paraît aussi avoir son importance, une carte ainsi conçue ferait ressortir la valeur relative de l'industrie hydraulique des divers départements.

Digitized by Google

Séance du 31 mai 1875.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Lecture et approbation du procès-verbal.

Communication des ouvrages reçus.

Lettre du Président de la Société d'Archéologie d'Orléans remerciant la Société de la sympathie qu'elle lui a exprimée au sujet de la récompense qui lui a été accordée à la Sorbonne, et aussi M. Bimbenet, auteur de cette manifestation.

Lettre de M. le docteur Mignon qui, pour cause de santé, donne sa démission.

M. Duchalais, délégué au Comice de Blois, rend compte des questions qui ont été examinées dans les réunions, et prévient qu'il fera à la section d'Agriculture des communications plus complètes.

M. Desnoyers donne lecture d'un travail sur un atelier de charnières romaines découvertes à Orléans, à la place Sainte-Croix.

Cette note est renvoyée à la section des Lettres.

Ensuite, M. de Monvel lit un rapport sur certains articles des Mémoires des Sociétés du Puy, d'Amiens et de Clermont.

M. Czajewski communique une note sur des travaux de voierie exécutés dans le faubourg Bannier, qui ont mis à découvert des vestiges de route gallo-romaine. Ce travail est renvoyé à l'examen de M. Desnoyers.

Séance du 4 juin 1875.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Lecture et approbation du procès-verbal. Il est donné connaissance des ouvrages reçus ; parmi lesquels :

Études sur les substances alimentaires (analyse du café de chicoree, mélange de racine de jusquiane), par M. Clouet, de Rouen.

La parole est donnée à M. de Dreuzy, pour lire, au nom de la section d'Agriculture, un rapport sur la transformation des locatures en Sologne, par M. de Buzonnières.

Après cette lecture, la Société vote seulement l'impression du tra-

Digitized by Google

vail de M. de Buzonnières. Par suite, l'analyse du rapport de M. de Dreuzy est, ainsi qu'il suit, inscrite dans le procès-verbal ;

La culture, en Sologne, se fait par le fermier, le locataire et le chambrier. Faire de la locature une fermette, c'est-à-dire augmenter la culture du chambrier et du locataire qui, par cela même, auront des bénéfices plus grands, et procureraient au propriétaire un rapport plus considérable : tel est le but de M. de Buzonnière. La solution de la question se rattache au plus ou moins d'étendue qu'on doit donner à la culture des bois ou des céréales en Sologne. La section pense que la sylviculture doit l'emporter sur les céréales, et, par suite, on doit tout faire pour attirer et conserver les ouvriers pour l'exploitation des bois. Que si le locataire et le chambrier, mis à la tête d'une plus grande culture, ont tous leurs jours pris pour leur propre culture, les propriétaires des bois auront peine à trouver des bûcherons.

Les dépenses, pour construire les bâtiments nécessaires, ne sont évaluées, par M. de Buzonnière, qu'à 1,000 francs, tandis que nous ne pensons pas qu'on puisse les faire à moins de 2,000 francs. C'est donc une charge d'autant plus grande pour le propriétaire.

De ces considérations et de quelques autres, il ressort pour la section, que le plan de M. de Buzonnière, pour la transformation des locatures en fermettes, tout en présentant des considérations morales et des avantages pour le petit cultivateur, et peut-être pour le propriétaire, ne peut recevoir de sanction pratique que dans des cas tout particuliers, et nullement être proposé comme un système général, ce qui est pourtant le but de l'auteur.

La parole est ensuite donnée à M. de Vauzelles, qui lit quelques pièces de vers faites pendant son séjour à Menton. Ces poésies sont renvoyées à la section des Lettres.

Séance du 18 juin 1875.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal, il est donné connaissance des ouvrages reçus.

La parole est ensuite donnée à M. de Monvel, qui lit, au nom de la section des Lettres, un rapport sur la brochure de M. Beaumarié, ayant pour titre : *le Chien*.

Digitized by Google

Ce rapport, soumis au vote, sera imprimé dans les Mémoires.

A cette occasion, M. Frot exprime le désir qu'à l'avenir il soit décidé que tout bulletin porte seulement *oui* ou *non*, et que tous ceux qui auraient ajouté un commentaire quelconque soient déclarés nuls ; les observations sur le rapport, pouvant influencer le vote, doivent être faites aussitôt après la lecture et non sur les bulletins. La proposition de M. Frot paraît obtenir l'assentiment des membres présents ; mais la séance se levant à cet instant, il n'est pas pris de décision obligatoire.

Séance du 2 juillet 1875.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal, il est donné connaissance des ouvrages reçus, parmi lesquels une brochure intitulée : *Empoisonnement par les fleurs du Cytise*, par M. Clouet, de Rouen.

M. Frot propose à la Société de s'inscrire sur la liste de souscription ouverte en faveur des Inondés du Midi, espérant que l'initiative de la Société déterminera la souscription d'autres Sociétés savantes.

La proposition de M. Frot étant prise en considération, la Société vote une somme de 100 fr.

La parole est ensuite donnée à M. de Vauzelles qui continue la lecture de plusieurs pièces du recueil de poésies qu'il avait commencé à lire. Ces poésies sont renvoyées à la section des Lettres, avec celles lues à la dernière séance, ce qui n'empêchera pas M. de Vauzelles de faire imprimer son recueil complet.

Séance du 16 juillet 1875.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Le procès-verbal de la précédente séance étant lu et adopté, il est donné connaissance des ouvrages reçus parmi lesquels : *Les derniers jours du pont des Tourelles, à Orléans,* par M. Collin.

Digitized by Google

M. le Président communique une lettre de M. le Préfet invitant à lui transmettre la délibération par laquelle la Société autorise son Président, conjointement avec les Membres du bureau, à retirer de chez M. le Trésorier général, les 3,000 fr. montant du legs Perrot qui y avaient été déposés.

Après quelques observations à propos de cette communication, la Société autorise son bureau et notamment M. le Président à accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires pour retirer des mains de M. le Trésorier général, la somme de 2,633 fr. 35 c., reste de celle de 3,000 montant du legs, par suite des frais déduits et de plus retirer les intérêts produits, tant par le titre de rente 5 % qui a été pris que par le reliquat placé en compte courant.

La parole est donnée à M. Sainjon qui lit une notice sur le pont de l'Arché à Saint-Mesmin. La construction de cette arche remonterait à l'époque gallo-romaine. Après quelques observations sur la compétence de la section des Lettres pour l'examen de ce travail, il lui est renvoyé.

M. Charpignon entretient la Société des débris d'une inscription existant sur le mur de la maison formant le côté sud de l'emplacement où était l'ancienne prison du Châtelet, emplacement sur lequel existent aujourd'hui des baraques de bouchers. Les trous laissés par les poutres marquent la place de la salle au premier étage ; c'est là qu'on voit peintes en noir des lettres qui forment six lignes longues de plus d'un mètre ; plusieurs couches de badigeon ont rendu presqu'invisibles ces lettres. Toutefois un incendie récent des baraques ayant fait éclater quelques parcelles de badigeon, M. Charpignon a pu continuer à dégager l'inscription de manière à lire plusieurs mots dans chaque ligne, tels que : La vie est semblable !... La mort retient !... La vie !... Chacun la maladie. Il en conclut que cette inscription qui a plus d'un mètre carré, était des sentences ou maximes, et que si on pouvait les compléter, on pourrait connaître la destination de la salle où elles avaient été écrites. Les résultats incomplets de son examen font demander par M. Charpignon si quelqu'un des Membres peut donner quelques renseignements sur cette inscription, qui n'a pu échapper à ceux qui ont écrit sur l'ancienne prison.

Personne n'a d'indication à fournir à ce sujet et M. Bimbenet se charge de continuer les investigations de M. Charpignon, et de faire connaître à la Société le résultat de ses recherches.

Digitized by Google

Séance du 6 août 1875.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Lecture et approbation du procès-verbal.

Communication des ouvrages reçus.

M. Bimbenet informe la Société que les démarches qu'il a faites pour examiner l'inscription signalée à la dernière séance, par M. Charpignon, sont loin d'être complètes, par suite de la difficulté d'approcher suffisamment de l'inscription.

La Société invite MM. Bimbenet et Charpignon à continuer leurs recherches, et met à leur disposition un crédit de 100 fr. pour subvenir aux frais qui seraient à faire.

Lettre du Président de la Société des Agriculteurs de France, annonçant qu'une somme de 1,000 fr. est mise à la disposition des cinq départements formant le Concours régional de 1876, et dont le Loiret fait partie ; laquelle somme sera partagée entre les instituteurs signalés par leurs travaux et leur zèle.

Le Comice agricole d'Orléans étant appelé également à donner les renseignements demandés, il est décidé que la Société délègue son Président pour s'entendre avec le Comice agricole.

Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique annonçant que, par arrêté du 19 juillet, il a accordé à la Société une allocation de 300 fr. à titre d'encouragement.

La parole est donnée à M. de Monvel, qui fait un rapport verbal sur les poésies lues par M. de Vauzelles. Ces poésies de M. de Vauzelles, soumises au vote pour l'impression, seront insérées dans les Mémoires.

Ensuite M. Baillet fait un rapport verbal sur le mémoire de M. Desnoyers, relatif aux fragments d'os trouvés en grand nombre à six mètres sous terre. M. Baillet conclut, comme M. Desnoyers, que ces os sont les rebuts de ceux qui servaient à faire des charnières de coffres ; que leur nombre fait croire à l'existence d'une fabrique de charnières en ce lieu, et de plus que le terrain sur lequel ils étaient vient corroborer l'opinion de l'exhaussement du sol de l'ancien Orléans, signalé par M. le Dr Charpignon et confirmé par diverses remarques de M. Desnoyers.

L'impression du travail de M. Desnoyers est votée.

La parole est donnée à M Charpignon pour rendre compte, au nom de la section de Médecine, de la brochure du Dr Trideau, d'An_

douillé (Mayenne), sur le *Traitement de l'Angine couenneuse par les Balsamiques*. Après avoir rappelé que l'angine couenneuse est une maladie de la gorge caractérisée par le développement de fausses membranes s'étendant parfois au larynx et faisant alors le croup, M. Charpignon récapitule les divers traitements employés contre cette affection. Il insiste sur l'influence prépondérante des cautérisations par des agents plus ou moins énergiques et qui étaient loin de donner d'heureux résultats. C'est vers cette époque, en 1863, que M. Trideau, exerçant dans une localité où l'angine couenneuse est fréquente, remplaça les moyens usités, caustiques ou modificateurs divers, par ce qu'il appelle les balsamiques. Partant de ce fait, acquis à la thérapeutique, que les principes résineux modifient la sécrétion des muqueuses respiratoires, et des voies génito-urinaires, il assimila le baume de copahu et le poivre de cubébe aux thérébenthines, et donna ces substances contre l'angine couenneuse. Ses succès et son mode de traitement ont été publiés dès 1865, la presse médicale s'en est occupée, mais ce traitement ne s'est pas imposé aux praticiens comme s'imposent les médications d'une efficacité incontestable. Il n'en est pas moins vrai que les moyens conseillés par M. Trideau, s'ajoutent aux modificateurs qu'on emploie dans l'angine couenneuse, et qu'ils révèlent un praticien judicieux qui réagissait, un des premiers, contre le danger dee cautérisations exagérées.

Séance du 20 août 1875.

Présidence de M. Baguenault de Viéville.

Après lecture et approbation du procès-verbal, il est donné connaissance des ouvrages reçus.

La parole est alors donnée à M. de Vauzelles, qui continue la lecture de ses poésies, lesquelles sont renvoyées à la section des Lettres. Cette section s'étant consultée pendant une suspension de la séance, M. Baillet informe la Société que la section des Lettres propose de joindre les nouvelles poésies qu'on vient d'entendre, à celles dont la Société a déjà voté l'impression. Cette proposition soumise au vote est adoptée.

Pour répondre au questionnaire adressé par la Société des agriculteurs de France, relativement à l'enquête sur la statistique forestière de la France, la Société délègue MM. Baguenault, Frot et Duchalais.

Le Secrétaire particulier, Dr CHARPIGNON.

Digitized by Google

TABLE DU DIX-SEPTIÈME VOLUME.

Digitized by Google

ERRATA.

Page 75, avant-dernier vers : au lieu de : *par* la guerre, lisez *pour* la guerre

Page 97, cinquième strophe : au lieu de : il *le* faudra, lisez : il *te* faudra.

Page 109, vers 28 : u lieu de : *goutte*, lisez : *goûte*.

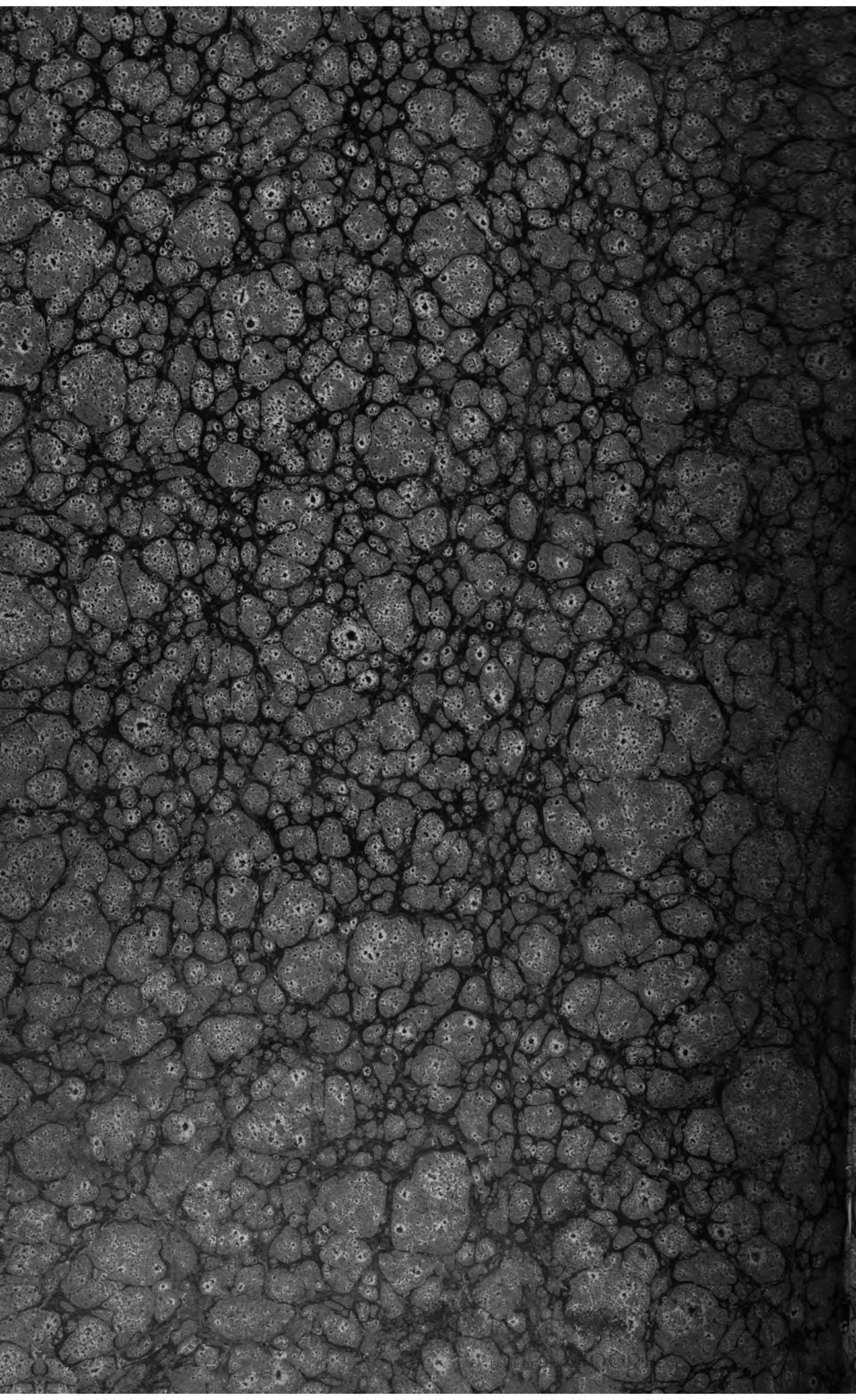
Page 127, vers 9 ef.acez la virgule après *Japhet*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google



Digitized by Google



Digitized by Google